

Local Criminal Justice Services
Georgia

REPORT

To a Georgia Municipal Police
Agency Police Board
or another Georgia

8/4/24



Solicitor General
Canada

Solliciteur général
Canada

ANNUAL REPORT 1979-1980

**Secretariat
Royal Canadian Mounted Police
National Parole Board
Correctional Service of Canada**

U.S. Department of Justice 81424
National Institute of Justice

This document has been reproduced exactly as received from the person or organization originating it. Points of view or opinions stated in this document are those of the authors and do not necessarily represent the official position or policies of the National Institute of Justice.

Permission to reproduce this copyrighted material has been granted by

Minister of Supply and

Services, Canada

to the National Criminal Justice Reference Service (NCJRS).

Further reproduction outside of the NCJRS system requires permission of the copyright owner.

NCJRS

OCT 1 1981

ACQUISITIONS



To His Excellency
the Right Honourable Edward Schreyer,
Governor General of Canada

May it please Your Excellency:

I have the honour to submit to Your Excellency
the annual report of the Ministry of the Solicitor
General for the fiscal year April 1, 1979 to
March 31, 1980.

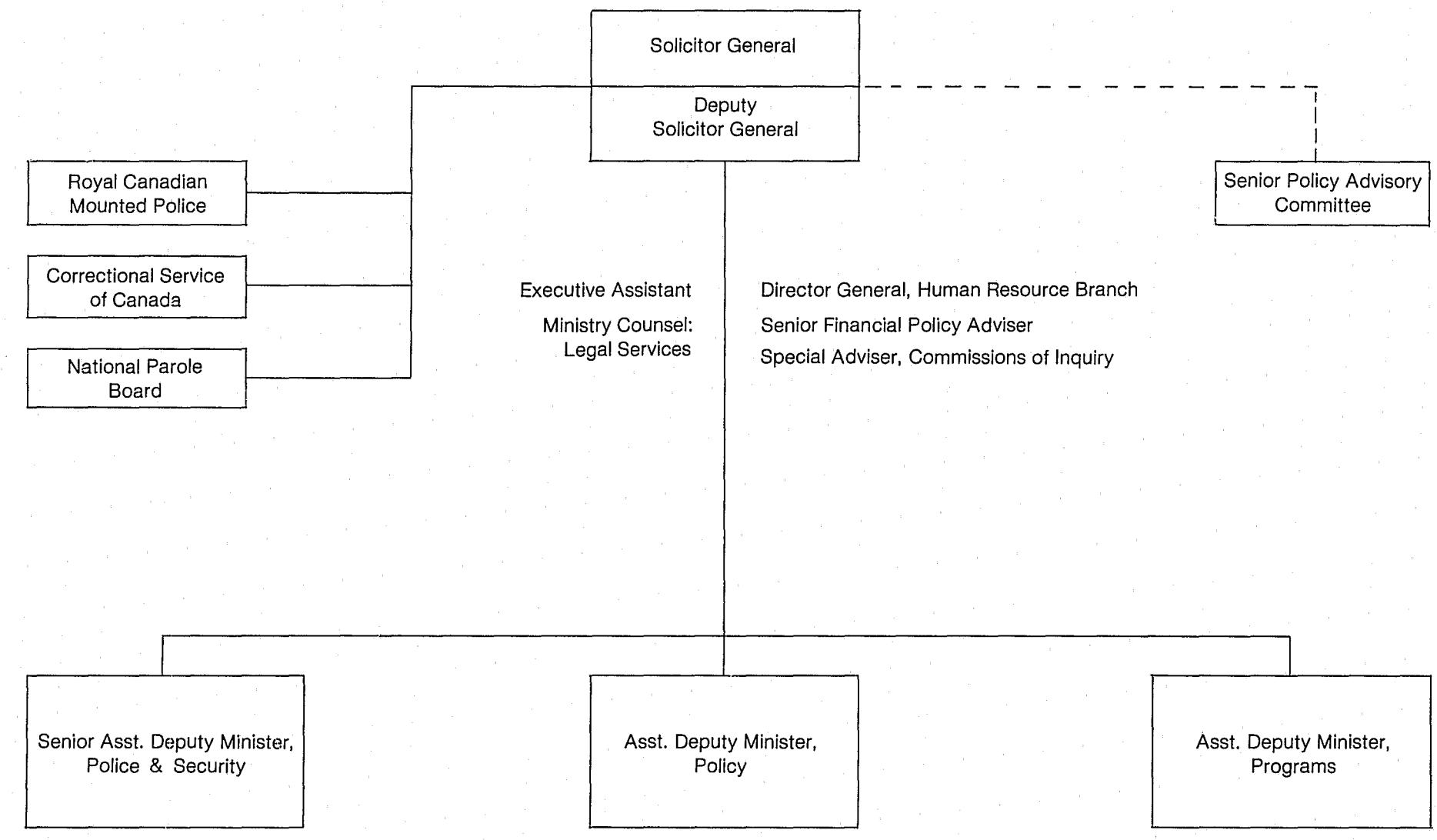
Respectfully submitted,

Bob Kaplan, P.C., M.P.
Solicitor General of Canada

Table of Contents

	Page
Secretariat	
Policy Branch	3
Police and Security Branch	4
Programs Branch	6
Human Resources Policy and Programs Branch	10
Special Adviser, Commissions of Inquiry	10
Working Group on Gun Control	10
Office of the Deputy Solicitor General: Exemption Review Unit	10
Royal Canadian Mounted Police	
Commissioner's Secretariat	13
Administration	14
Criminal Operations	21
Canadian Police Services	39
National Parole Board	
Conditional Release Statistics	45
Clemency	46
Current Policy Development	46
Ongoing Developments	47
Report of Other Activities 1979-80	47
The Correctional Service of Canada	
Policy, Planning and Administration Branch	52
Personnel Branch	54
Finance Branch	56
Executive Secretary's Branch	56
Inspector General's Branch	56
Security Branch	57
Medical and Health Care Services Branch	58
Offender Programs Branch	60
Inmate Employment Branch	62
Technical Services Branch	63
Communications Branch	64

ORGANIZATION CHART — SECRETARIAT OF THE MINISTRY OF THE SOLICITOR GENERAL



Secretariat

The Department of the Solicitor General was established in 1966 when Parliament assigned to it responsibility for the Royal Canadian Mounted Police and the Canadian Penitentiary Service. The Solicitor General of Canada also reports to Parliament for the National Parole Board.

In 1973 what had been known formerly as Departmental Headquarters was reorganized to perform the functions of a Ministry Secretariat.

The development and coordination of Ministry policy are the responsibility of the Secretariat that reports to the Deputy Solicitor General. The heads of the three agencies, who have responsibility for administration and programs in their areas, report to the Solicitor General.

Policies on police, corrections and parole are determined by the Solicitor General who is advised by the agency heads and the Deputy Solicitor General who together comprise the Ministry's Senior Policy Advisory Committee.

A reorganization of the Secretariat was carried out during the fiscal year 1978-79. The major thrust of the organizational changes has been to emphasize the Secretariat's policy and program role at the federal and federal-provincial levels in four major areas: the criminal justice system; corrections; police; and security. The changes will ensure most efficient use of financial and personnel resources and enhance lines of communication.

The Secretariat has branches responsible for:
Policy;
Police and Security; and
Programs.

Each of the three branches is under the direction of an Assistant Deputy Minister.

Policy Branch

The Policy Branch is responsible for:

- developing the strategic policy framework for the Secretariat and guiding the development of the strategic policy of the Ministry as a whole, within the context of over-all government direction and priorities,

- formulating strategic policies and strategies for their implementation and evaluation concerning criminal justice issues affecting more than one component of the criminal justice system and/or determining over-all direction for the system,
- formulating strategic policies and strategies for their implementation and evaluation concerning corrections issues,
- analyzing operational policies and proposals of the correctional agencies of the Ministry (CSC and NPB) and providing advice, alternatives and recommendations to the Deputy Minister and the Minister,
- providing expert advice to the Deputy Minister, Minister, and Ministry agencies on a wide range of specific criminal justice and correctional matters requiring public policy determination.

Given the relatively small size of the Branch and the enormous breadth of the issues with which it must deal, liaison with other elements of the Secretariat, the Agencies of the Ministry and other government departments and provincial governments is of major importance. This liaison is achieved through policy input and support of such policy development committees as the Senior Policy Advisory Committee, the Joint Justice/Solicitor General Committee on Criminal Justice and Federal-Provincial Committees of Deputy Ministers and Ministers responsible for Criminal Justice.

The following is a list of major projects undertaken by the Policy Branch in 1979-80.

Federal-Provincial Meeting of Ministers

The Branch, in close cooperation with the Department of Justice, coordinated planning, preparation and follow-up for the Meeting of Federal-Provincial Ministers Responsible for Criminal Justice, held in Ottawa in October, 1979. This involved planning, preparation and follow-up for meetings of Deputy Ministers held prior to and following the Ministers' Conference.

Criminal Law Review

The Branch served as the Ministry focus for intensive preparatory work with the Department of Justice and the Law Reform Commission in the development of an approach providing for an accelerated comprehensive review of the criminal law, leading to discussions with the provinces at the Ministerial and Deputy Ministerial level in late 1979 and early 1980.

Sixth United Nations Congress

The Branch was involved in planning for Canadian participation in the Sixth United Nations Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders, held in Caracas, Venezuela in August-September, 1980. Members of the Branch served as staff officers and were involved in the preparation of Canadian discussion papers on the various Congress agenda items, the holding of a series of regional and national consultation seminars across the country in the Autumn and Winter of 1979-1980, and liaison within the Ministry and with other federal departments, provincial and territorial governments, non-governmental organizations active in criminal justice, and United Nations officials.

Duplication and Overlap

The Branch continued its coordinating role within the Ministry with respect to the study of duplication and overlaps in the administration of justice and in corrections. A report prepared by the Steering Committee of Deputy Ministers for the October meeting of Federal-Provincial Ministers was sent on to First Ministers.

Proposed Young Offenders Act

As part of the ongoing consultation with provinces in respect to the development of new legislation to replace the Juvenile Delinquents Act, the Solicitor General tabled a document—"Legislative Proposals to Replace the Juvenile Delinquents Act", in Parliament on October 26, 1979. This report, along with a more detailed set of legislative proposals was presented to Provincial Ministers Responsible for Criminal Justice at a Federal-Provincial Conference held in Ottawa on October 25-26, 1979. During the months following this conference, provinces submitted official reactions and responses to these proposals which were closely considered in formulating the legislation to be presented to Parliament.

Exchange of Service Agreements

At its meeting of November 1978 the Continuing Committee of Deputy Ministers responsible for Corrections agreed that the Ministry of the Solicitor General should "...undertake a comprehensive review of the financial arrangements respecting Exchange of Service Agreements." Subsequently, an Exchange of Service Agreements Committee was established within the Ministry, chaired by the Assistant Deputy Minister, Policy, and

with members drawn from various branches and divisions of The Correctional Service of Canada, Ministry Secretariat, National Parole Board and Legal Services.

The Committee has met throughout the year and has systematically identified and addressed a complex series of issues related to the Agreements which exist with most provinces to provide for the transfer of inmates between jurisdictions. Much attention has focused on revising the method used to establish rates of compensation under the Agreements and on technical matters of billing and establishing the demarcation lines of financial responsibility. Positions and concerns expressed by provincial jurisdictions have been taken into account.

The Committee is continuing its deliberations with the objective of recommending to the Continuing Committee of Deputy Ministers a new agreement which will deal comprehensively with all the related issues.

Conditional Release Study

During the year a number of concerns were identified regarding the various forms of conditional release for which the Ministry of the Solicitor General is responsible.

In March 1979, the Solicitor General instructed that a comprehensive study be undertaken within the Ministry of all forms of such release programs. Consequently a Steering Committee was established, chaired by the Policy Branch representative and including members from the National Parole Board and The Correctional Service of Canada. Reporting to the Steering Committee is a Working Group, also chaired by the Policy Branch representative and including representatives of the two agencies.

The Working Group will undertake a fundamental review of the principles, policies and practices related to each form of conditional release (temporary absence, day parole, full parole, remission, and mandatory supervision). It will endeavour to identify operational problems and propose solutions. In addition, it will develop optional models and assess their implications. The study is scheduled for completion in early 1981.

Police and Security Branch

The reorganization of the Police and Security Branch was completed in the 1979-80 fiscal year, facilitating a clearer identification and allocation of specific respon-

sibilities for law enforcement and security policy formulation and program activities.

The Branch, under the direction of the Senior Assistant Deputy Minister, has been structured into three divisions:

- a. Security Policy
- b. Police and Law Enforcement Policy
- c. Security Information and Contingency Plans.

The Security Information and Contingency Plans Division is responsible for security intelligence information and the development of contingency plans. The other two divisions—Security Policy and Police and Law Enforcement Policy—are responsible for the coordination and development of security, and police and law enforcement policy.

The Branch thus effectively discharges its responsibilities for the monitoring, analysis and dissemination of internal security information, contingency planning and the coordination and development of police and security policy.

Security Policy Division

The Security Policy Division supports the Solicitor General in his responsibility for providing continuing operational policy direction to the RCMP Security Service. In fulfilling this primary function, the division developed policy in three major areas during 1979-80:

- a. *Review of government administrative security policies.* An ongoing process which involves referral to Cabinet of proposed significant changes to the administrative security policies of the federal government.
- b. *Review of the government's national-international security policies.* Activities include the development of proposals for an over-all national security policy; and,
- c. *Examination of and recommendations with respect to the Federal Privacy Act and the proposed freedom of information legislation.*

In addition, the Security Policy Division is responsible for policy planning and other support services to various government committees on security and intelligence.

Police and Law Enforcement Policy Division

Creation of the Police and Law Enforcement Policy Division was the first of a series of steps in support of

the Minister's responsibility for the direction of the RCMP and the organizational role of the Ministry of the Solicitor General with regard to federal police and law enforcement policy.

The broad responsibilities of the Division fall into the two general categories of providing advice to the Minister on RCMP law enforcement operational policies and standards (including the development of general policies in that area), and parallel responsibilities with respect to the federal government's policy on policing.

In 1979-80, the Division continued to exercise its responsibilities for policy analysis, development and evaluation in the following areas:

- a. federal policing and law enforcement, including the Criminal Code review of police powers and the rationalization of the federal government's enforcement activities pursuant to federal statutes.
- b. police effectiveness, including the review of enforcement strategies and practices employed by the RCMP.
- c. RCMP operational standards and policy, analyzing the legality and acceptability of RCMP operational standards and policies and making subsequent recommendations to the Minister.
- d. Provincial and Municipal Policing Agreements, including the development of contract terms and conditions, and policy respecting matters of RCMP control and accountability.
- e. amendments to the RCMP Act, including the development of draft legislation on matters with respect to discipline, grievance and public complaints procedures.

The Division was also responsible for the Protection of Privacy Act and the VIP Protection program.

Security Information and Contingency Plans Division

During the year under review, the Security Information and Contingency Plans Division continued to work in the following areas:

1. Security Information

Including the coordination of interdepartmental evaluation of security intelligence with respect to

internal security, and publication of weekly and special reports and assessments.

2. Contingency Plans

- development of plans and procedures for responses to internal security crisis situations;
- development and maintenance of procedures and technical capabilities for the Ministry Crisis Centre;
- development and maintenance of cooperative arrangements with, and between, federal departments and agencies for response to peacetime emergencies either in a "lead" or "resource" role;
- development of cooperative federal-provincial arrangements delineating areas of jurisdiction and responsibility, as well as channels of communication/consultation during internal security crisis situations; and
- participation in interdepartmental development of plans and major exercises relating to civil preparedness.

Programs Branch

The Programs Branch consists of the Research Division, Planning and Liaison Division, Statistics Division, Consultation Centre, and Communication Division.

The Research Division

The Research Division develops, manages and, to a lesser extent, conducts social science research for use by the Ministry of the Solicitor General. The Division is primarily concerned with the design, evaluation and specific applicability of research to Ministry objectives in order to:

- a) provide research-based policy and program advice;
 - b) provide information to improve the planning and development of policies, programs and legislation which respond to problems related to crime and criminal justice;
 - c) evaluate criminal justice system policies and programs;
 - d) increase the general knowledge base and information on which decisions in the criminal justice system can be made;
- 1 Crime Prevention
 - 2 Efficiency/Effectiveness of Criminal Justice Programs
 - 3 Criminal justice sub-system accountability
 - 4 Fair and equitable decision-making in the delivery of criminal justice
 - 5 Concerns for victims of crime
 - 6 Increasing community involvement in criminal justice
 - 7 Juvenile Justice
 - 8 Improving data base of criminal justice system.

- e) provide information on crime and the criminal justice system to the public and criminal justice professionals;
- f) encourage the development of criminological research and manpower;
- g) anticipate problems and areas of concern within the criminal justice system, and plan research accordingly.

The Division is organized to provide research and evaluation capabilities in four general areas:

Causes & Prevention of Crime
Criminal Justice Policy
Corrections
Police.

Research staff in each of these areas provide advice based on research findings to decision-makers on policies and programs. Priorities for research are reviewed annually in consultation with all Ministry components to ensure maximum compatibility between new research and evolving Ministry objectives. The Research Division then either awards contracts for, or carries out internally, research to respond to the identified information needs.

Ultimately the staff facilitate the transaction of research findings into practice by advising and assisting the Minister, the Deputy Minister, the agencies of the Ministry, and other criminal justice agencies in the application of research results. The Division is also responsible for ensuring that the results of research done elsewhere in Canada or other countries are communicated to potential users, particularly within the Ministry.

The Division, on behalf of the Minister, let contracts for 47 research projects to be undertaken by Universities, private industry or individuals, and continued to support work on 38 other projects started in previous years.

The Research Division's current activities are concentrated in the following general areas:

To obtain information concerning specific projects that the Division has funded or is now funding, please write to:

Branch Administration & Project Control
Programs Branch
340 Laurier Ave. West
Ottawa, Ontario
K1A 0P8

SHEARING, Clifford D., LYNCH, Jennifer, and MATTHEWS, Catherine J.

Policing in Canada: A Bibliography. Ottawa: A Research Division Report published by the Communication Division, Ministry of the Solicitor General, 1979. (362 pages, Cat. No. JS22-51/1979).

STENNING, Philip C.

Firearms and The Private Security Industry in Canada. Ottawa: A Research Division Report published by the Communication Division, Ministry of the Solicitor General, 1979. (114 pages, Cat. No. JS22-49/1979).

The needs and understanding of the variety of audiences who use research information on crime and the criminal justice system vary considerably and are not adequately met by the traditional research report, book, or bibliography. Consequently, particular emphasis was given to ensuring the presentation of research information in a format, length and vocabulary more appropriate to practitioners, policy makers and the public at large.

The Planning and Liaison Division

The primary objectives of the Planning and Liaison Division are to ensure that relevant and timely research information is disseminated as widely as possible to various sectors of the criminal justice system and interested public, and to assist the Ministry in long range planning.

To meet the first objective, the Division is responsible for three programs, each of which is focused on a different aspect of dissemination: the Publications Program; Program for Workshops, Seminars and Courses; and, the CRIMDOC Centre.

(a) Publications Program

Consistent with the Planning and Liaison Division's goal of ensuring the communication of research findings, especially research funded by the Ministry of the Solicitor General, the following reports were published in 1979-80.

CLARK, Lorene M. G. and ARMSTRONG, Simon.
A Rape Bibliography, with Special Emphasis on Rape Research in Canada. Ottawa: A Research Division Report published by the Communication Division, Ministry of the Solicitor General, 1979. (130 pages, Cat. No. JS22-50/1979).

ENGSTAD, Peter and LIOY, Michèle (Eds.).
Workshop on Policy Productivity and Performance: Report of the Proceedings. Ottawa: A Research Division Report published by the Communication Division, Ministry of the Solicitor General, 1980. (326 pages, Cat. No. JS22-52/1980E).

MOYER, Sharon.
Diversion from the Juvenile Justice System and its Impact on Children: A Review of the Literature. Ottawa: A Research Division Report published by the Communication Division, Ministry of the Solicitor General, 1980. (201 pages, Cat. No. JS22-54/1980).

Consistent with the emphasis on presentation, the ground work was completed for the introduction of two new publication series. One, which is to be entitled *Access*, will contain succinct state-of-the-art reviews on subjects relevant to the needs and interests of policy and program decision-makers, and citizens concerned with the Canadian criminal justice system. The other, which will bear the title *Questions and Answers*, will present in a question and answer format research and statistical information important to the understanding of impending legislation and possibly other topics.

(b) Workshops, Seminars and Courses

The Planning and Liaison Division assumed major responsibility for the following activities during 1979-80:

— A national workshop in March 1980 on services to crime victims highlighted the current state of knowledge and practice in Canada and the U.S. Publication of the workshop deliberations is under way.

— The School of Criminology, University of Montreal, began to work on a new Ministry program—a Criminal Justice Issues Course. The first one-week course on juvenile justice will bring policy-makers and practitioners in touch with current research findings, issues and trends. The Division will be working with other universities to develop and organize other courses in different regions of the country.

— Efforts were devoted to developing an audio-visual presentation on criminal justice trends. This basic data package of research information was designed to facilitate an understanding and use of this information by those working and interested in the criminal justice system.

The Planning and Liaison Division participated in consultations within the Ministry on a national survey of attitudes towards the criminal justice system. Participation in the consultations ensure that Ministry policy developers' and administrators' concerns are reflected in the proposed survey. In addition, the division has developed and participated in workshops, both within and outside the Ministry, on the direct dissemination of research information, understanding of the research process, and the uses and limitations of research information.

(c) Criminology Documentation Centre

The Criminology Documentation Centre (CRIMDOC) is an information centre providing reference and referral services and documentation on crime, criminal justice and other related areas. As a result of a National Library study which recommended integrating the functions of the technical and reference services sections, the position of Head of Technical Services was staffed and plans are under way to begin the automation of the CRIMDOC Centre. The first stage will begin with the computerization of Technical Services, in the interests of work load reduction and more rapid retrieval of information and material.

The Centre contains a resource collection of 20,000 volumes, 300 periodical subscriptions, government publications, parliamentary documents and a legal collection. It provides abstracts, indexes, bibliographies and subject files of material in the field of criminology. The Centre is also building up a microfilm collection as part of a planned audio-visual section.

(d) Long Range Planning

The Division worked with a provincial government department to organize a seminar on future trends in crime and the criminal justice system. It also awarded a contract for the preparation of a selected annotated bibliography on the same topic.

The Statistics Division

The objectives of the Statistics Division are:

- 1) to provide service to the Minister, the Secretariat Executive, Ministry Agencies, and other criminal justice organizations, and
- 2) to promote the development of better information and statistics in the criminal justice system (CJS), as part of the Secretariat's promotional and leadership role.

The first objective is achieved through statistical studies and by meeting short-term requests for data, in support of policy development, evaluation, and legislative revision. Consultative and advisory services are provided in computer technology, systems design, statistical methodology, econometrics, demography, sociology, and experimental and industrial psychology. Finally, one area of the Division's activities is devoted to improving the understanding of the use of statistical methodology in the analysis and interpretation of data in the CJS.

During the fiscal year under review, a number of reports were completed, among them: *Some Selected Statistics on Homicide and Other Violent Crime in Canada*, (P. Doherty, R. Joyal); *An Expository Note on the Nature and Current Status of the Adult Court Statistics Program, Justice Statistics Division, Statistics Canada*, (M. A. Rahim); and *Characteristics of Men Admitted to Federal Penitentiaries, 1948-1978*.

In addition, the Division responded to a wide variety of short-term request for the provision and interpretation of statistical data, of varying degrees of complexity.

To achieve its second objective, the Division participated in collaborative efforts within the federal-provincial justice community to strengthen the availability of criminal justice information and statistics for use in operations, management and policy decision-making. Central to these activities was Ministry participation in a national project for resource coordination of justice information and statistics, which entailed an intensive study of justice statistical needs and how they should be met.

The Federal Inter-Departmental Committee on Judicial Statistics (FIDC) coordinates the federal justice information statistics (JIS) effort, with senior representation from the Ministry's Programs Branch, the RCMP, The Correctional Service of Canada, the National Parole Board, the Department of Justice, and Statistics Canada. The Federal-Provincial Advisory Committee on Justice Information and Statistics (FPAC) coordinates and directs the federal-provincial components to develop better management information and statistical systems in the criminal justice system.

In support of information system development within individual jurisdictions to promote the availability of data for use on a national level, the Ministry supported

the National Work Group on Justice Information and Statistics (NWG). The NWG "satellite" is a federal inter-departmental vehicle, designed to improve the quality of statistics and information in the CJS. The Ministry of the Solicitor General, the Department of Justice and Statistics Canada are the participating federal departments. The NWG works in cooperation with the provinces and territories in this effort. The NWG places particular emphasis on standardization and promotion of technology transfer, acting according to priorities set by its federal-provincial steering committee, on which the Division is represented. Division staff manage selected NWG projects, and the Division is the focal point for Ministry contact with NWG activities over-all.

The Consultation Centre

The Consultation Centre endeavours, through the processes of consultation and discretionary application of resources, to initiate, support and participate in efforts aimed at exploring new approaches to persistent criminal justice problems and promoting community participation in achieving the aims of the criminal justice system.

In the pursuit of these objectives, the Consultation Centre has established regional offices in the Atlantic provinces (Moncton), Quebec (Montreal), Ontario (Toronto), the Prairies, including the Northwest Territories (Saskatoon), and British Columbia, including the Yukon Territory (Vancouver). The Regional Consultants represent the whole of the Secretariat within their respective regions; theirs is the only regionalized division of the Secretariat.

As an agent for change, focusing on innovation and experimentation, the Consultation Centre has in the past supported major reviews of the operation of various provincial justice systems and has initiated or encouraged studies, conferences, seminars and workshops to increase understanding of criminal justice problems and to aid in the planning of innovative approaches to the provision or extension of criminal justice services. Inherent in the Consultation Centre's activities is federal-provincial collaboration and joint planning. In cooperation with private organizations, the Centre acts as a resource for community groups and individuals by facilitating communication between communities and law enforcement agencies, the judiciary, and corrections, and by encouraging community interest and participation in resolving criminal justice problems.

A major responsibility of the Consultation Centre is the development of demonstration projects to exemplify

the validity of new or alternative approaches to persistent problems, to develop resources to fill gaps in the existing system, and to encourage joint efforts in diminishing duplication and redundancy of services. During 1979-80 the Consultation Centre provided resources for 59 demonstration projects in various parts of Canada. Some of these projects were aimed at encouraging development of various community-based resources for young offenders, in support of the federal policy intent expressed in the legislative proposals to replace the Juvenile Delinquents Act.

Others were directed towards assisting the police community in placing a greater emphasis on preventive policing and a community-oriented delivery of police services or towards experimentation with a wide range of community alternatives to the traditional processing through the criminal justice system. Other projects sought solutions to the problems of Native peoples in conflict with the law.

National Consultants on Natives in Conflict with the Law, Community Alternatives, Preventive Policing and Youth provided the Consultation Centre with expert advice and counsel during 1979-80 in the pursuit of these priority issues.

The Communication Division

The Communication Division explains the Ministry's function, objectives and activities to those within the criminal justice system and to the public at large and serves the information and communication needs of the Solicitor General in the exercise of his constitutional responsibility.

In broader terms, the aim of the Communication Division is to establish a public relations program to meet the needs of the Ministry and:

- to respond positively to the needs of the media and the public when information is required regarding the activities of the Ministry;
- to produce Ministry research publications, news releases, speeches and other special reports and specialized information material (including audio-visual) for various branches of the Ministry.

A monthly magazine for the criminal justice system, *Liaison*, remains a major project of the Division. Its circulation is now over 11,000. The Division also maintains a computerized mailing list of 12,000 entries which is available upon request to all Ministry components.

The Division continued its support of the Ministry's Crime Prevention Program in 1979-80, produced an audio-visual presentation on Selected Trends in Criminal Justice, compiled an inventory of films pertaining to the criminal justice system to be published early in the coming year, provided a daily press clipping service to Ministry components and prepared displays for major exhibitions across Canada.

Through the Division's inquiry centre, public relations and audio-visual staff continued to disseminate material and information on various programs undertaken by the Ministry. It produced press releases and speeches, and published 27 reports, distributing approximately 20,000 publications in response to written or telephone requests and answered an average of 15 routine letters per day. In addition, numerous specialized information replies were prepared each month.

Human Resources Policy and Programs Branch

The Human Resources Policy and Programs Branch provides the Secretariat with personnel management services, e.g., recruitment, selection, classification, pay and benefits, training and development, etc. In addition, the Branch has other major functions in the areas of policy, programs, and management consulting services.

The Policy area is responsible for the assessment of the human resource implications of proposed Ministry policies and programs, and is also responsible for the formulation of Secretariat personnel policy.

The Programs group is responsible for the Ministry's Youth Employment Programs (\$9 million in 1979) through which the Ministry is striving to create a positive interface between youth and the criminal justice system. There are two elements to the programs:

- i) the RCMP Supernumerary Constable Program—through which university students are hired as civilians and appointed peace officers under the authority of the RCMP Act. These students work with RCMP detachments throughout the summer months performing regular duties in the company of an RCMP member;
- ii) Summer and Year-Round Job Corps—young people, not necessarily university students, are hired on a project basis to work on such activities as Operation Identification; Neighbourhood Watch; Coordination of (correctional) Inmate Volunteers; Native/Police Interface; Operation Provident (for business premises), etc. at the federal, provincial and municipal levels.

These programs provided almost 2,600 jobs for young people in 1979.

The Management Studies group provides a management consulting service to the Ministry for the analysis of problem situations in organization and management and makes recommendations for solution to the Heads of the Ministry components.

Special Adviser, Commissions of Inquiry

The Special Adviser to the Deputy Solicitor General directs a group of officials whose function is to support the Solicitor General in his role as the Minister designated to liaise with the federal Commission of Inquiry concerning certain activities of the RCMP and, more generally, to monitor developments relating to other inquiries having to do with the RCMP. The office provides advice to the Minister and Counsel for the Government of Canada, responds to the requirements of the commissions of inquiry, and coordinates the activities of other departments and agencies vis-à-vis the inquiries.

Working Group on Gun Control

All the firearms provisions of the Criminal Code that were passed by Parliament in August 1977, were fully operational in 1979-80. In the annual firearms report required of the RCMP Commissioner pursuant to Section 106.9 of the Criminal Code, a number of statistics showed the results of full implementation. The report revealed that during the 1979 calendar year, 251,207 Firearms Acquisition Certificates and 10,848 firearms and ammunition business permits were issued. In November 1979, the first meeting of the National Advisory Council on Firearms was convened. Members of the Council are drawn from diverse groups with a particular interest in firearms, including police, provincial officials, businesses, hunters and trappers. The Council submitted a number of recommendations for changes in the law to the Solicitor General, which the government did not have an opportunity to consider during the year.

Office of the Deputy Solicitor General:

Exemption Review Unit

On March 1, 1978, Part IV of the Canadian Human Rights Act came into effect. The legislation gives individuals who are Canadian citizens or are persons lawfully admitted to Canada for permanent residence certain rights with respect to information held about them in federal information banks.

- the right to know what records concerning them are contained in federal information banks used for administrative purposes;
- the right to see this information;
- the right to know what use has been made of the information since March 1, 1978;
- the right to request corrections if the individual feels that the information on his record is not accurate;
- if the request to correct information is denied, the right to make notations on the file;
- the right to control to a certain extent the use of the information;
- the right to be advised of the reasons, if in any particular case, information is exempt from access by that individual;
- the right to complain to the Privacy Commissioner when the individual believes that any of his rights under Part IV of the Canadian Human Rights Act has been denied him.

Each agency within the Ministry of the Solicitor General, i.e., The Correctional Service of Canada, National Parole Board, Royal Canadian Mounted Police and the Ministry Secretariat, is responsible for the requests for personal information it receives.

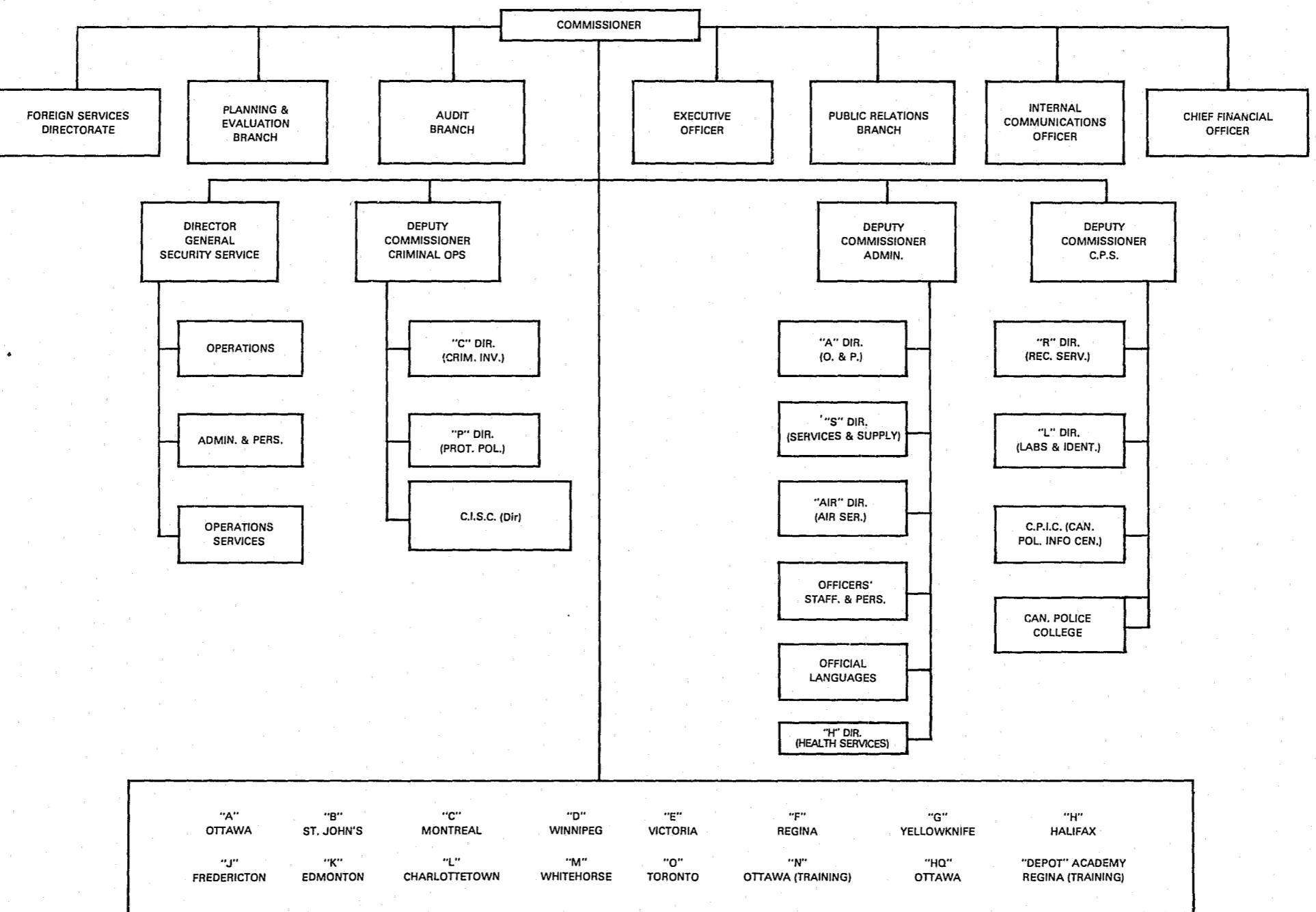
Generally, if an individual requests access to his or her records these agencies must release all the records about the individual which they hold. Individuals may be denied access to certain types of information as specified in the legislation. However, any information which an agency wishes not to release must be reviewed by the Exemption Review Unit and then submitted to the Solicitor General or the Deputy Solicitor General for his approval.

During fiscal year 1979-80, 877 files containing 7,603 exemptions, or an average of approximately nine exemptions per file, were forwarded to the Deputy Solicitor General's Office. Of these exemption requests, more than ninety-nine per cent were approved by the Solicitor General or Deputy Solicitor General. The most frequent reasons for exempting material were that the release of the information might be injurious to federal-provincial relations; might disclose information obtained or prepared in the course of investigations pertaining to the detection or suppression of crime generally; and, might reveal personal information concerning another individual.

A major concern of the Exemption Review Unit in the first year of operation of Part IV of the Canadian Human Rights Act was to develop, in conjunction with the agencies, Ministry-wide policies and practices for the application of the Act. This effort continued in 1979-80. Although formal guidelines were not finalized and the processing of requests within the time limits established by the Act continued to be a problem, agencies were processing requests more consistently and efficiently than in the past year.

ORGANIZATION OF THE ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE

12



Royal Canadian Mounted Police

ORGANIZATION

The Royal Canadian Mounted Police consists of 16 divisions and the Security Service. There are 13 operational divisions divided into 49 sub-divisions and 727 detachments. Specialized support is offered to operational divisions by Air and Marine Services.

The remaining three divisions are "HQ", Depot, and "N", located at Ottawa, Regina and Rockcliffe, Ontario, respectively. The RCMP Academy is located at Depot in Regina, and "N" Division houses the Canadian Police College, Musical Ride and the Band.

The Security Service has units in each operational division. Details concerning its activities are for the most part classified and are provided in camera on an annual basis to the Cabinet Committee on Security and Intelligence and to the House of Commons' Justice and Legal Affairs Committee.

JURISDICTION

As a federal police organization the RCMP is present in all provinces to enforce those federal statutes for which it has a policing responsibility. In addition, through agreements, it provides provincial and municipal police services to eight provinces, the Yukon, the Northwest Territories and 195 municipalities.

Commissioner's Secretariat

Officer Staffing and Personnel

RCMP staffing and personnel needs, insofar as they pertain to commissioned officers, including civilian members and special constables having equivalent status, were coordinated by the Staffing and Personnel Branch for Officers under the direction of the Deputy Commissioner (Administration), on behalf of the Commissioner.

Planning and Evaluation

The new planning system, introduced last year, is still undergoing revision; improvements to the operational performance measurement systems continue and evaluations of program components have started. Continuing revision is anticipated owing to the dynamic nature of management requirements.

Audit

The concept of comprehensive auditing has been adopted with the objective of auditing such areas as managerial, financial and operational controls, operational practices and procedures, and Electronic Data Processing systems. The total organization is audited on a two-year cycle with reports submitted to the Commissioner and Audit Committee.

Staff Relations

The 21 Staff Relations Representatives across Canada continue to promote good communications among all ranks of the RCMP. The Internal Communications Officer at "HQ" Ottawa is the coordinating link for the program.

The Staff Representatives now participate in eleven "HQ" committees concerned with members' welfare, as well as representing individual members with regard to studies, boards, and grievances, within their own divisions.

Public Relations

The Public Relations Branch answers public and media enquiries on current or historical matters. (In 1979-80, the Branch responded to 502 historical enquiries.) In addition, tours and interviews are arranged for groups or individuals wishing to learn more about the RCMP.

The RCMP publishes two magazines—the Quarterly and the RCMP Gazette. The Quarterly is produced four times a year for its 20,000 subscribers. The RCMP Gazette is produced eleven times a year. Circulation is restricted to accredited police and law enforcement agencies and other organizations having a legitimate interest in law enforcement.

The Branch also prepares displays, ranging in content from general information on the RCMP to advice on safety or crime prevention. The displays are available to field units for special events.

Equitation and Musical Ride

Approximately 35,000 visitors toured the "N" Division stables and ceremonial tack room.

Last year 32 members of the Force received basic equitation training.

The Musical Ride travelled extensively, presenting 88 performances before a total of 261,000 spectators.

Royal Canadian Mounted Police Band

Last year the Band and its component elements, i.e., the Concert Band, Show Band, Dance orchestras and small groups, gave 275 performances. Major tours were conducted in Quebec, Manitoba and southern British Columbia.

Two long-play albums were produced featuring the Concert and Show Bands as part of the Band's public relations program.

The RCMP Centennial Museum

The RCMP Centennial Museum is one of Saskatchewan's major museums. Last year it had 159,020 visitors making it one of the top tourist attractions in the province. The Museum collects and displays artifacts relating to the history of the Force. There were 136 donations resulting in 517 artifacts being added to its collection.

Administration

Staffing and Personnel

The Staffing and Personnel Branch has undergone some organizational changes but its functions remain the same. The Branch is responsible for the forecasting of human resource needs, recruiting and placement of personnel, and all matters dealing with assessments, career planning, transfers, promotions, service problems, and the formulation of all applicable policy.

During the year, the RCMP's general transfer philosophy was reexamined. The review confirmed that there is a general and growing resistance to transfers. Subsequent to the review, tentative agreement was given to continuing with the current Succession Planning process with minor modifications.

The Performance Evaluation Profile (PEP) system, used to measure the abilities of operational personnel, has been expanded to include federal detachment General Investigation Services constables.

The Occupational Attitude Survey was used for the second year in 1979, receiving a response rate of 90.5% from members and 78.9% from public servants. To ensure continued credibility, all follow-up action taken on problems identified by the survey is centrally monitored and coordinated through HQ, then communicated to the membership.

In 1979-80, 21 positions were applied to full-degree university training and 73 were applied to one-year non-degree courses. A review and update of university requirements by position is in the initial stages.

Computerization of the Person-Hour system as it applies to all Staffing and Personnel Branch employees has been completed. Implementation of the system will begin April 1, 1980.

The Recruiting Unit developed a lightweight, multi-purpose display suitable for detachment use. Twenty-five of these units have been acquired and forwarded to divisions for testing. Additionally, a new bilingual recruiting poster and RCMP Band information pamphlet were produced.

Early in the 1979-80 fiscal year a new system was introduced setting equitable division recruiting targets based on a geometric mean of Canadian and Force populations. Once a division reached its pre-established quota a freeze was invoked on processing new candidates beyond the initial stages, except for bilingual applicants. The number of applications were thus controlled while still allowing emphasis to be placed on preferred candidates. The procedure was in effect only for the 1979-80 fiscal year, owing to the small number of recruits required.

In the fiscal year, 315 constables, 175 special constables and 188 civilian members were engaged. Forty-five of those engaged had university degrees. The following number of ex-members were re-engaged: 20 constables, 5 special constables and 10 civilian members. The figures by gender are as follows:

Fiscal Year Ending 80-03-31

Engagements	Male	Female	Totals
Constables	291	24	315
Special Constables	140	35	175
Civilian Members	96	92	188

Re-engagements	Male	Female	Totals
Constables	20	—	20
Special Constables	5	—	5
Civilian Members	2	8	10

Totals 554 159 713

Regular Member Applications Received

Single male	2,551	Single female	437
Married male	386	Married female	12

Special Constable Applications

Single male	377	Single female	187
Married male	305	Married female	28

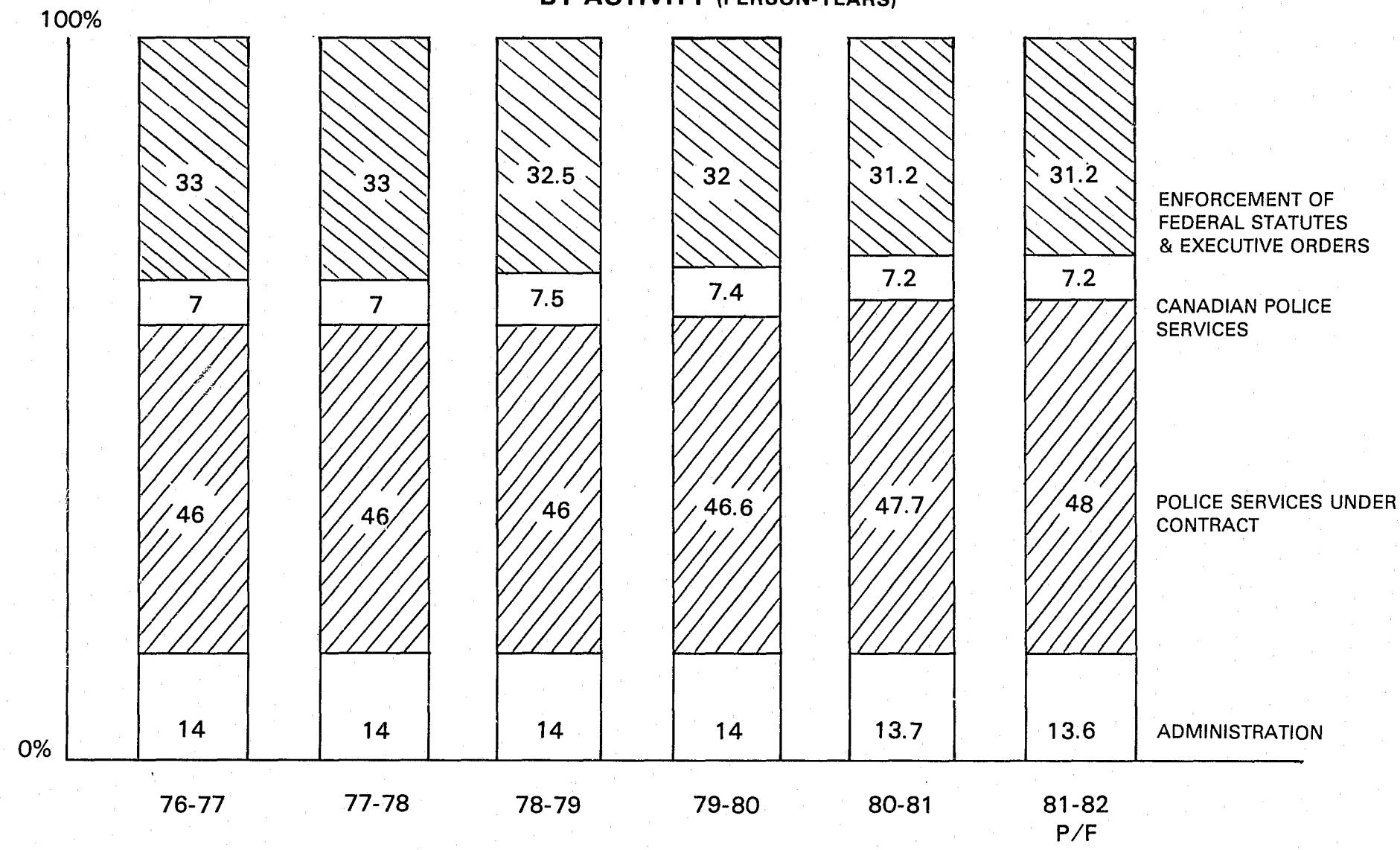
Civilian Member Applications

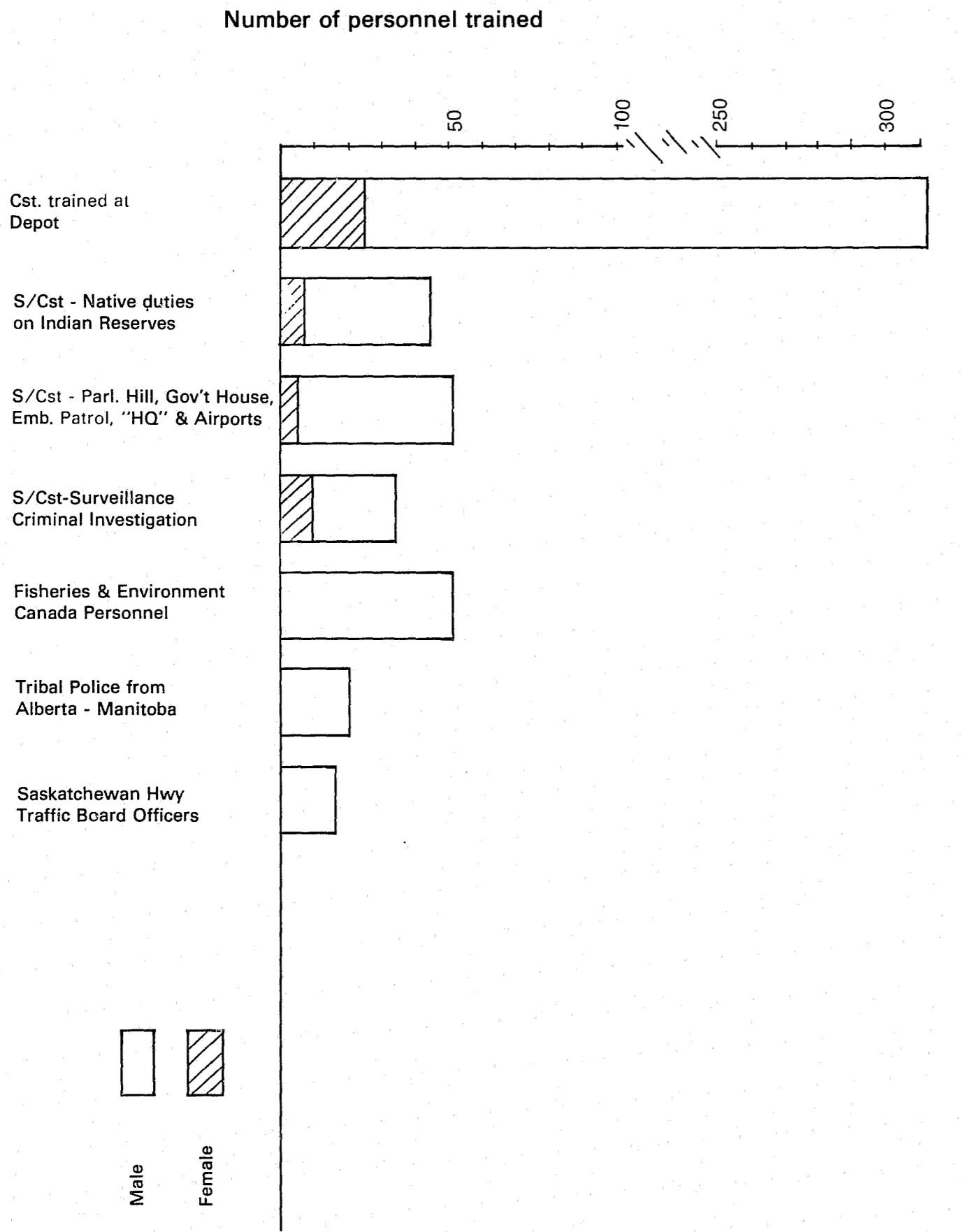
Single male	97	Single female	156
Married male	134	Married female	53

ESTABLISHMENT OF THE FORCE AS OF MARCH 31, 1980

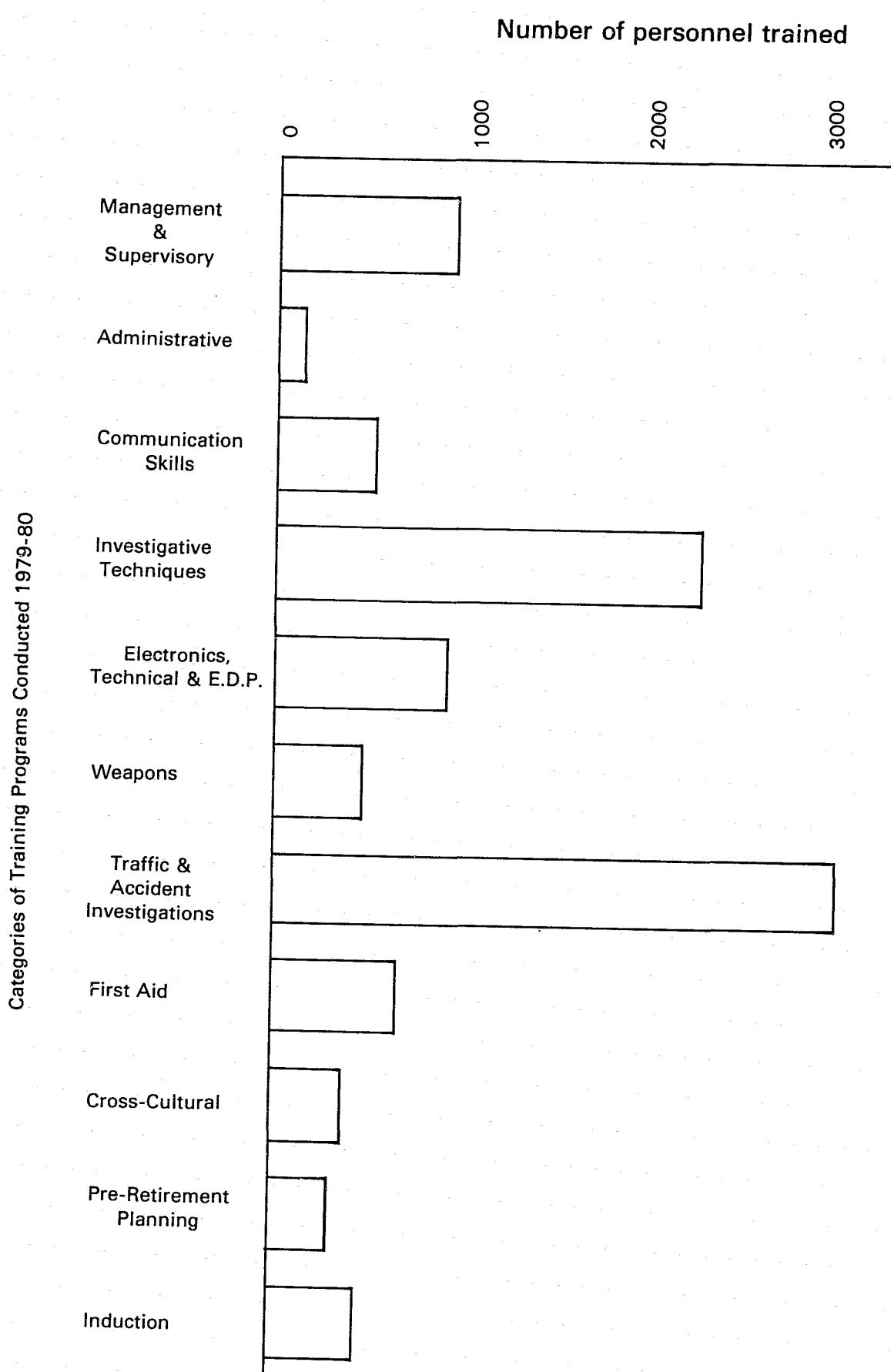
DIVISIONS	HQ	A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L	M	N	O	DPT	TOTAL
COMMISSIONER	1															1	
DEPUTY COMMISSIONERS	3					1										4	
ASSISTANT COMMISSIONERS	11			1	1	1	1				1			1		17	
CHIEF SUPERINTENDENTS	20	1	1	1	1	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	37	
SUPERINTENDENTS	54	4	5	6	3	24	5	1	3	4	7			1	4	2	123
INSPECTORS	128	11	9	23	14	52	13	5	9	7	30	1	1	5	18	4	330
TOTAL OFFICERS	217	16	15	31	19	81	20	7	13	12	39	2	2	7	24	7	512
STAFF SERGEANTS	222	19	29	41	43	155	53	9	33	27	75	5	6	9	31	7	764
SERGEANTS	468	47	52	98	87	286	106	12	58	56	142	14	9	35	75	17	1562
CORPORALS	522	85	112	154	165	634	206	54	117	97	301	21	27	14	138	57	2704
CONSTABLES	331	154	355	288	561	2164	663	98	364	296	1029	75	49	39	281	316	7063
TOTAL UNIFORM	1760	321	563	612	875	3320	1048	180	585	488	1586	117	93	104	549	404	12605
SPECIAL CONSTABLES	313	183	35	215	38	185	70	26	29	11	165	1	15	55	153		1494
CIVILIAN MEMBERS	1291	29	31	67	52	204	79	12	40	29	118	9	8	19	53	8	2049
TOTAL MEMBERS	3364	533	629	894	965	3709	1197	218	654	528	1869	127	116	178	755	412	16148
PUBLIC SERVANTS	1541	78	97	176	171	475	179	32	96	103	270	20	16	90	157	194	3695
TOTAL	4905	611	726	1070	1136	4184	1376	250	750	631	2139	147	132	268	912	606	19843

PERCENTAGE REPRESENTATION OF THE FORCE
BY ACTIVITY (PERSON-YEARS)





Categories of Training Programs Conducted 1979-80



National Waiting List
80-03-31

Constable Applicants (Regular Members and Modified)	704 Males 77 Females <hr/> 781 Total
Special Constable Applicants	9
Civilian Member Applicants	22
Special Constable Applicants	28 Males 4 Females <hr/> 32 Total

A program was started in conjunction with the Directorate of Official Languages to increase the number of recruits who are proficient in both official languages. Recruits with a useful capability in a second official language undergo language training in that second language immediately upon engagement. Upon successful completion of language training, they undergo recruit training in their second language. Fifteen French-speaking and twelve English-speaking recruits are currently in this program.

Recruiting procedures were studied and changes made to comply with the Canadian Human Rights Act. The new recruiting package is now being implemented.

Training and Development

During 1979-80, 312 recruits, including 24 women, were inducted into basic recruit training at the RCMP Training Academy, Depot Division, Regina, Saskatchewan. Of these, twenty-four received their entire training in the French language.

Training at Depot Division was also provided for 43 special constables of Native origin, 50 special constables for security/enforcement duties and 32 special constables for surveillance duties. In addition, the Academy provided basic enforcement training on a full cost-recovery basis to 49 Fisheries and Environment Canada employees, 19 members of tribal police and 15 Saskatchewan Highway Traffic Board Officers.

Divisional training continued to cover operational and managerial matters, cross-cultural education and other specialized fields. Extensive training on the firearms legislation was given to both RCMP and municipal police department personnel.

Centralized training courses of a specialized nature were offered on commercial fraud, narcotic control, and other areas of the Criminal Code and Federal

Statutes. Training in the Communication and Electronics field is continually being updated to help keep members abreast of the changes in technology. In cooperation with the Canadian Police College, a training program is being developed covering the fraudulent use of computers.

Ninety-nine members attended university and technical schools during the fiscal year 1979-80. Forty members completed one year non-degree programs.

The Training and Development Branch continues to research and develop new courses and to assess, evaluate and upgrade current curricula. "Self-study" courses using the Individualized-Instruction Method have been developed which allow employees to take training at the work site, on their own time, or both.

RCMP Act Amendments

Pursuant to The Report of the Commission of Inquiry Relating to Public Complaints, Internal Discipline and Grievance Procedure within the Royal Canadian Mounted Police (the Marin Commission report), and in accordance with provisions of legislation amending the RCMP Act yet to be debated and adopted by Parliament, the RCMP developed new procedures.

As of September 15, 1979, any member of the RCMP recommended for discharge or demotion has the right to a hearing before a Board of Officers, with legal representation and witnesses testifying on his/her behalf. Should the member be dissatisfied with the Board's recommendations, he/she may appeal in writing to the Commissioner who makes the final decision.

Public Complaints

A central computerized repository of public complaints against the Force and/or members is being set up. This will allow a Force-wide analysis of public complaint data in order to determine and identify causal factors and to initiate subsequent remedial action. Reports will contain statistical information on public complaints and will highlight areas where trends seem to be developing, as well as action being taken by the Force to rectify problem areas.

Public Service Personnel

Last year Public Service Personnel Branch worked towards increasing RCMP management's knowledge of and sensitivity to Public Service Personnel Management.

There were 3,695 authorized permanent Public Service positions in the RCMP as of March 31, 1980. During the year, 104 continuing term positions were converted to permanent positions.

Strength by Category	%
Scientific & Professional	0.5
Administrative & Foreign Service	5.0
Technical	2.0
Administrative Support	80.0
Operational	12.5

Forty-one per cent of RCMP public service positions are in the National Capital Region.

The RCMP continues a successful program for hiring the handicapped; at least 50 handicapped employees are currently on staff.

A national program was developed to increase the participation of Indian, Métis, Non-Status Indian and Inuits.

There were 33 formal grievances filed in 1979-80 by public service personnel. Of this number, only one was referred to the final level for resolution.

Staff Relations

(a) Pony Express

The Pony Express is the Force's official Staff Relations' newsletter. Published monthly, the bilingual newsletter contains articles on developments and changes in administrative and operational policies and procedures, as well as items of general interest to members.

(b) Appeals & Grievances (RCMP Personnel)

During the fiscal year under review, there were 121 grievances and 18 appeals against disciplinary action.

(c) Commissioner's Commendations

In 1979-80 five members of the Force were awarded the Commissioner's Commendation: three for bravery, the other two for outstanding service.

(d) Order of Canada Awards

Two members received the Order of Canada.

(e) Suggestion Award Program

Three persons received Suggestion Awards totalling \$1,050. The adopted suggestions present a saving of \$11,652. There were 312 suggestions submitted.

Organization, Analysis & Development

The Organization, Analysis & Development Branch provides a management consulting service to all divisions and directorates. It is directly concerned with the RCMP's organizational development, and particularly involved in ensuring that the organizational design facilitates the attainment of objectives and enhances the achievement of personal goals and aspirations.

Significant organization reviews and studies carried out in 1979-80 are as follows:

Canadian Police Information Centre (CPIC): Organization Study and Implementation

"S" Directorate (Services & Supply): Organization Study

"O" Division (Ontario—except National Capital Region): Organization Study—Support Services

"E" Division (B.C.): Organization Review

"P" Directorate (Protective Policing): Organization Study—Human Rights Branch

Audit Policy & Procedures: Study

Sub/Division Structures in the Force: Role Study

Services and Supply

"S" Directorate plans, develops, implements and evaluates accommodation, transport, materiel, food and miscellaneous service programs to satisfy operational needs of the RCMP.

The following capital construction projects were completed during the fiscal year 1979-80.

(a) New Detachment Buildings:

Clarenville, Nfld.	Pender Island, B.C.
Naine, Nfld.	Rankin Inlet, N.W.T.

Grand Falls, N.B.	Eskimo Point, N.W.T.
Stony Plain, Alta.	Baker Lake, N.W.T.
Parksville, B.C.	Carcross, N.W.T.
Ft. St. James, B.C.	Beaver Creek, N.W.T.
Rossland, B.C.	Ross River, N.W.T.

- 41 married and single quarters provided in Newfoundland, Nova Scotia, Manitoba, Saskatchewan, Northwest Territories, Alberta and Yukon Territory.
- three radio repeater shelters in Newfoundland and Manitoba.
- nine patrol cabins in Newfoundland, Manitoba and Northwest Territories.
- 29 married quarters and detachment sites purchased.
- 58 renovations and miscellaneous projects at various locations.

(b) Land Transport

As of March 31, 1980, the Force's motor vehicle fleet numbered 5,459. During the year 1,432 cars, 246 trucks and 28 light over-snow vehicles were replaced. The fleet growth for the past three years is as follows:

	1977/78	1978/79	1979/80
Cars & Station Wagons	4,352	4,509	4,509
Trucks	506	605	673
Snow Vehicles	175	199	221
Others	63	53	56
Total	5,096	5,366	5,459

Approximately 575 light trucks are employed in a dual capacity of patrol/off-road vehicles. The majority of these are assigned to northern areas.

(c) Water Transport

Definitions:

- (A) Patrol Vessel—A vessel over 9m (30') in length.
- (B) Inland Water Transport (IWT)—A vessel under 9m (30') in length.

The Force operates 12 patrol vessels, nine on the Pacific coast, two on the Newfoundland coast and one on the Labrador coast, as well as 350 inland water transport.

(d) Air Services

The Royal Canadian Mounted Police operates 27 aircraft posted at 23 strategic locations across Canada. One Bell 206B-III JetRanger was put into service at St. John's, Newfoundland, replacing a Bell 212. A new air detachment was opened in Calgary, Alberta, with the redeployment of a single engine DHC-3 Otter aircraft.

During 1979-80 the RCMP aircraft flew a total of 21,671.1 flight hours covering 3,157,272 patrol miles.

Official Languages

The Official Languages Directorate entered a period of intense activity to ensure the efficient and controlled execution of a number of established projects.

The RCMP embarked on an advertising campaign which highlighted enhanced engagement prospects and career opportunities for bilingual applicants.

A program to provide language training prior to basic recruit training was introduced. Subsequent basic training and posting under this program allows the second official language to be further developed.

Bilingual capacity was introduced in unilingual regions with Treasury Board Secretariat acceptance.

A language training plan for officers, members, and public servants was created and testing facilities were made available both at "HQ" and in the regions.

Criminal Operations

Policing Standards

The RCMP and the Ministry of the Solicitor General were in the process of developing a survey to determine Canadians' attitudes to the criminal justice system, to meet a need to ascertain the public's expectations in terms of the quality and quantity of police service.

Tactical Operations

The Royal Canadian Mounted Police now has 41 Emergency Response Teams located across Canada. In addition to these teams, 140 persons have received training as Operations Commanders and 116 persons have been trained as negotiators in hostage-taking situations.

Table IA — Distribution of Public Servants by Employment Category and First Official Language

First Official Language <i>Première langue officielle</i>	English <i>Anglais</i>		French <i>Français</i>		Total	
	N	%	N	%	N	%
Executive Direction						
Administrative and Foreign Service <i>Administration et service extérieur</i>	137	81.1	32	18.9	169	100
Scientific and Professional Sciences et professions	5	100			5	100
Technical Technique	50	86.2	8	13.8	58	100
Administrative Support Soutien administratif	2,210	81.3	507	18.7	2,717	100
Operational Exploitation	343	80.	86	20.	429	100
Total	2,745	81.3	633	18.7	3,378	100

Tableau IA — Distribution des fonctionnaires par catégorie d'emploi et première langue officielle

Table 1-B Distribution of Members by Rank and First Official Language

First Official Language <i>Première Langue Officielle</i>	Rank/Grade	English	French	Not Stated <i>Non indiquée</i>	Total
		<i>Anglais</i>	<i>Français</i>		
<i>Commr.</i>	N	1			1
	%	100			100
<i>D/Commr.</i>	N	2	2		4
	%	50.	50.		100
<i>A/Commr.</i>	N	15	2		17
	%	88.2	11.8		100
<i>C/Supt.</i>	N	38	2		40
	%	95.	5.		100
<i>Supt.</i>	N	112	17		129
	%	86.8	13.2		100
<i>Insp.</i>	N	317	46		363
	%	87.3	12.7		100
<i>S/Sgt.</i>	N	801	68		869
	%	92.2	7.8		100
<i>Sgt.</i>	N	1,455	170		1,625
	%	89.5	10.5		100
<i>Cpl.</i>	N	2,571	325		2,896
	%	88.8	11.2		100
<i>Cst.</i>	N	6,134	899	45	7,078
	%	86.7	12.7	.6	100
<i>S/Csts.</i>	N	956	313	32	1,301
	%	73.5	24.1	2.5	100
<i>M.C.</i>	N	1,354	230	28	1,612
	%	84.	14.3	1.7	100
TOTAL	N	13,756	2,074	105	15,935
	%	86.3	13.	.7	100

Tableau 1-B Distribution des membres par grade et première langue officielle

Date: 79-07-27

Date: 79-07-31

Table IIA — Profile of Position Language Requirements by Employment Category

Employment Category Catégorie d'emploi	Bilingual		English Essential		French Essential		Either/Or Réversible		Total	
	Bilingue		Anglais essentiel		Français essentiel					
Linguistic Status Statut linguistique	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Executive Direction										
Administrative and Foreign Service Administration et service extérieur	122	54.	100	44.2			4	1.8	226	100
Scientific and Professional Sciences et professions	12	70.6	5	29.4					17	100
Technical Technique	22	28.2	38	48.7	1	1.3	17	21.8	78	100
Administrative Support Soutien administratif	773	22.8	2,362	69.8	83	2.5	166	4.9	3,384	100
Operational Exploitation	44	8.8	289	57.7	38	7.6	130	25.9	501	100
Total	973	23.1	2,794	66.4	122	2.9	317	7.5	4,206	100

Date: 79-07-27

Tableau II A — Profil des exigences linguistiques des postes par catégorie d'emploi

Table II-B Profile of Position Language Requirements by Rank

Linguistic Status Statut linguistique	Rank/Grade	Bilingual	English Essential	French Essential	Either/or Réversible	Total
		Bilingue	Anglais essentiel	Français essentiel	Réversible	
D/Commr. S-Com.	N	3	1			4
	%	75.	25.			100
A/Commr. Com. adj.	N	12	5			17
	%	70.6	29.4			100
C/Supt. Surint. princ.	N	26	13			39
	%	66.7	33.3			100
Supt. Surint.	N	54	70			124
	%	43.5	56.5			100
Insp.	N	117	205	2		324
	%	36.1	63.3	.6		100
S/Sgt. S.É.-M.	N	172	572	4		748
	%	23.	76.5	.5		100
Sgt.	N	311	1,215	28		1,554
	%	20.	78.2	1.8		100
Cpl. Cap.	N	409	2,246	78	1	2,734
	%	15.	82.1	2.9	.0	100
Cst. Gend.	N	539	5,729	149	7	6,424
	%	8.4	89.2	2.3	.1	100
S/Csts. G.S.	N	383	963	139		1,485
	%	25.8	64.8	9.4		100
C/M M.C.	N	315	1,702	33	3	2,053
	%	15.3	83.	1.6	.1	100
Unclassified Non-Classifiés	N	35	717	4	22	778
	%	4.5	92.2	.5	2.8	100
Total	N	2,376	13,438	437	33	16,284
	%	14.6	82.5	2.7	.2	100

Date: 79-07-31

Crime Prevention/Police Community Relations

The CP/PCR Branch concerned itself with domestic violence, crimes against children and the elderly, vandalism, crisis intervention and victim awareness.

The RCMP continued its involvement in crime prevention training at the Canadian Police College as well as at the divisional level and through workshops.

In 1979-80, participation in the Ministry's Youth Employment Program included 59 Summer Job Corps Projects, 54 Year Round Job Corps Projects and 210 Supernumerary Special Constable positions.

Traffic

There was a 12.6% increase in traffic accidents last year. The total economic loss resulting from collisions was approximately 1.1 billion dollars.

The drinking driver was again a major concern. An experiment using closed circuit television with video tape recording to gather court evidence is being piloted in British Columbia. It enhances the value of evidence available to the courts.

Commercial Crime

The control of commercial crime is mandatory if national and international confidence in the Canadian business community is to be maintained. RCMP personnel at Headquarters, Ottawa, and at thirty-one locations across Canada provide leadership, guidance, assistance and liaison nationally, internationally with foreign law enforcement agencies, and with various commissions and departments of both the federal and provincial governments in the investigation of economic crimes. The RCMP operates the Securities Fraud Information Centre, the central link with all provincial securities commissions in Canada.

The Commercial Crime Branch has a staff of 547 members, more than one hundred of whom have now completed university degrees in such disciplines as law, accounting, commerce, business administration and computer science.

Investigations focus on business-oriented crimes, frauds where the Government of Canada is the victim, and on the corruption of public officials, offences relate to property rights, fraudulent transactions respecting corporations, tax frauds, computer crimes, bankrupt-

cies, fraudulent securities and other promotions, and counterfeiting.

During 1979, reported losses by fraud totalling \$256 million were investigated.

Year	New Investigations	Carry-Over Files	Prosecutions
1972	1,325	831	667
1973	2,063	1,231	931
1974	2,948	1,905	1,159
1975	4,901	2,382	1,549
1976	5,156	2,813	2,500
1977	6,055	2,692	3,281
1978	7,903	2,500	4,381
1979	8,429	2,890	2,444

Bankruptcy Fraud

The RCMP also assists the Superintendent of Bankruptcy by preventing, investigating and prosecuting fraudulent practices or other abuses in the insolvency process. One of the preventive duties is the background and character investigation of some seventy applicants annually for trustee licences. The major task, however, is the investigation of complex commercial crimes, often international in scope, arising from or detected in bankruptcies. The RCMP currently has over 520 open investigations. In 1979, 421 new bankruptcies were assigned to the Force for investigation, an increase of 20% over 1978.

During 1979-80, there was an 18% increase in reported cases of offences against government departments and a 40% increase in cases involving other frauds and related offences. As a result, two new field offices were opened, one at Cranbrook, B.C., and one at Chicoutimi, Quebec.

National Crime Intelligence

The National Crime Intelligence Branch (NCIB) field units assist enforcement sections in combatting organized crime.

The NCIB relies on two types of criminal intelligence—strategic and tactical. Strategic intelligence helps to establish the existence of organized crime groups and identifies the members of these organizations, their criminal activities, internal administration, movements, sources of income, intentions and vulnerability. Tactical intelligence develops information with a view to prosecution. Criminal intelligence often enables law

enforcement agencies to anticipate an offence, resulting in either prevention of the crime or immediate apprehension of the offenders.

Joint Force Operations

The Joint Force Operations concept helps to overcome interpolice force problems. It maximizes police investigation and enforcement capabilities in combatting major enforcement problems involving several jurisdictions and offers the advantage of drawing on various departments for investigational expertise, equipment and manpower. It facilitates a concerted and co-ordinated police effort.

In 1979-80, the RCMP placed greater emphasis on Joint Force Operations, often including participation of National Crime Intelligence Sections. The information resulting from Joint Force Operations, after analysis and evaluation, is passed on to the appropriate enforcement body for follow-up action, including prosecution.

Gaming Specialists

Members of the Force trained as Gaming Specialists are located in Halifax, Vancouver and Edmonton. They assist all RCMP divisions and other police departments in investigating unlawful/manipulated carnival-type games, cards and dice offences, bookmaking, gaming houses, casino operations and other gambling related activities.

Integrated Intelligence Units

During the past few years, integrated intelligence units have been established in Vancouver, Victoria, Edmonton, Winnipeg and London consisting of criminal intelligence members from both municipal police forces and the RCMP.

Technical Investigative Aids

Audio intercepts, technical surveillance aids, tactical alarm systems, polygraph, audio analysis and voice identification programs provide valuable assistance to investigators in instances where subjects are considered difficult to apprehend through conventional methods.

During the 1979 calendar year, interception of private communications continued to be a very effective investigative aid. On behalf of the Solicitor General of Canada, judges issued 632 authorizations resulting in 1,369 technical installations and the arrest of 654 persons.

One significant investigation occurred in Lethbridge and involved three businessmen conspiring to commit murder. Audio intercepts in this case led to the seizure of documents as well as to providing direct evidence resulting ultimately in the three conspirators being arrested and charged, and the intended victim's life being saved.

A second outstanding 1979 case, which could not have been conducted without audio intercepts, involved an investigation into a well-organized betting ring that covered race track facilities in Toronto, Niagara Falls and the St. Catharines area. The audio intercept information resulted in 19 persons being charged with various offences. Additionally, \$29,000 worth of stolen figurines were recovered and two escaped convicts, sentenced to life imprisonment for murder, were recaptured.

Tactical alarm systems placed temporarily on business premises which have been broken into repeatedly are proving to be a most effective means of curtailing this type of crime. Video surveillance systems are being used more frequently and effectively to keep specific areas under close observation from remote locations, thus reducing the requirement for costly surveillance teams.

Increased cooperation between the RCMP and Peruvian police authorities has resulted in a number of large drug seizures and several arrests.

Audio Analysis

During 1979, the Audio Analysis Unit provided much assistance to Transport Canada in analyzing audio recordings associated with airplane crashes. One such investigation dealt with the Western Airline crash at Cranbrook in early 1978. Audio analyses of the recovered tapes reportedly are of considerable significance to the outcome of numerous civil litigations now before the courts.

This unit also provided expert evidence in a "private tape" trial in Montreal. Evidence resulting from aural and spectrographic examination established that the copyrighted tape and the recording suspected of being a "pirated" tape were identical. It was the first time

that this type of expert evidence was entered and accepted by a Canadian court.

Polygraph

The polygraph is a technical aid used by RCMP investigators in criminal investigations. It is used only after all avenues of investigation have been exhausted and only with authorization from division commanding officers or their delegate.

RCMP polygraphists conducted 1,424 examinations during 1979. Of these 49 per cent indicated truthfulness; 32 per cent untruthfulness. In 12 per cent of the cases results were indefinite and in 7 per cent they were incomplete.

Drug Enforcement

(a) Heroin

Southeast Asia remains the primary source of heroin for Canadian addicts, accounting for 90 per cent of the illicit market. The remaining 10 per cent of the market is being supplied from Middle East sources. The Vancouver area continues to be the main entry point for heroin, followed by Montreal and Toronto.

The availability of heroin remained limited and sporadic during 1979, however, availability increased in the first quarter of 1980. The average price for heroin in British Columbia, where an estimated 65 per cent of the heroin users reside, is \$40,000 per pound, \$3,200 to \$4,000 per ounce and \$30 to \$65 per single dose unit.

Montreal continues to report an increase in the heroin-user population.

Toronto has recently encountered a Czech group smuggling high quality narcotics from Afghanistan. One carrier had to have twenty-five condoms containing a total of 368 grams of morphine surgically removed from his stomach. The morphine was in grey powder form and was purchased at an undisclosed Afghanistan locality for \$3,000.

Diversion of legal drug supplies into the illicit market continues to present enforcement problems in several regions. The opiate narcotics most often diverted are dilaudid (hydromorphone), oxycodone, demerol, talwin and morphine.

There was a drop in the number of documented heroin users in British Columbia from 6,217 to 6,027. Heroin

seizures by the RCMP for the 1979 calendar year totalled 2,804 kilograms.

Other Narcotic Control Act drugs seized for the same time period totalled 13,969 kilograms.

(b) Cocaine

The illicit use and the increase in the international traffic of cocaine remains a primary concern. Several areas have reported increased availability and purity.

The body pack remains the courier's favorite method of concealment. The most active ports of entry are Vancouver, Toronto and Mirabel International Airports.

Cocaine sells for \$30-\$32 thousand dollars per pound, \$2,500 to \$3,000 per ounce and \$100 to \$150 per gram. The primary source countries are Peru, Colombia and Venezuela.

Several South American countries are trying to reduce the coca cultivation and this should have some impact on cocaine traffic in 1980.

In 1979, the RCMP seized 26,618 kilograms of cocaine.

(c) Illicit Laboratories and Psychotropic Drugs

The most notable drug trend is the significant increase in the availability of LSD in most centres across Canada. Several varieties of microdot, tablets and blotter LSD have been encountered in recent months. Reports have also been received that liquid LSD is available in Southern Ontario; however, there have been no seizures to date.

There has been a rise in the abuse of commercially-produced phentermine (trade name ionamin). This drug is amphetamine-like and is used in the control of obesity. It has been diverted into the illicit market and sold as an amphetamine. As a result, on November 14, 1979, this drug was placed under control of the Food and Drugs Act.

Domestic clandestine laboratory activity was centered in Quebec, Ontario and Western Canada.

(d) Cannabis

The cannabis derivatives remain the most often encountered illicit drugs in all regions of Canada. Colombian, Mexican, Hawaiian and Sensimillian (from California) are the most popular brands of marijuana available on the illicit market. Extremely high prices are being paid for the more exotic brands of marijuana.

shown by the current retail price of African marijuana—\$200 per ounce.

India, Morocco and Pakistan continue to be the primary sources of hashish destined for the Canadian market. However, intelligence indicates that Lebanon is once again surfacing as a principal source.

The main recipient areas for Jamaican cannabis have traditionally been Toronto and Montreal. The Jamaican cannabis pattern is now changing; seizures are being made in Western Canada. Jamaican marijuana costs \$300 per pound at its source, but retails in Canada for \$1,800 per pound.

The ingestion and insertion of narcotics into body cavities by drug couriers in an attempt to avoid detection is being encountered with increasing frequency in several regions across Canada. The drugs, often wrapped in one or several condoms, have been seized from both male and female couriers.

Intelligence profiles also indicate that a number of couriers arrested at Toronto International Airport are returning from Jamaica and this trafficking route is expected to continue to be used during 1980.

In 1979, the RCMP seized 34,668.2 kilograms of marijuana, 1,477.302 kilograms of hashish and 261.69 kilograms of hashish oil.

Customs and Excise

There was a dramatic increase in the value for duty of goods seized as well as a substantial increase in the number of seizures in 1979-80. (See charts A and B.)

The smuggling of spirits and tobacco products has been declining steadily and now accounts for less than 1% of the cases. In total, 77 different commodity groups were seized during 1979, including luxury aircraft, artifacts, works of art, endangered species, computer equipment and blueprints, as well as the more popular items such as vehicles, weapons, jewellery and pornography.

Seizure statistics, however, reflect only a small part of the over-all program. Frequently it requires the participation and full cooperation of other government departments. One such case which developed in mid-1979 permitted Canada Customs to impose interim penalties totalling nearly \$20 million.

During 1979, Customs and Excise members investigated fraudulent rebate claims, unlawful exportation of arms, ammunitions and technology, unlawful exchange

of cultural properties, unlawful export of petroleum products, and the unlawful movement of endangered species and prohibited animal and animal by-products.

An Automated Intelligence Customs Service (AICS) system was developed as an investigative aid to Revenue Canada Customs Officers as well as members of the Royal Canadian Mounted Police. It has proven to be so successful that conversion to a true "On Line" system accessible by both Canada Customs and the RCMP is currently under study and is expected to be in operation by October 1983.

Interpol

The RCMP has represented Canada in Interpol since 1949. Interpol Ottawa is located at RCMP Headquarters, and the head of Interpol Ottawa is the Commissioner of the RCMP.

During the 48th Interpol General Assembly Session held in Nairobi, Kenya, in September of 1979, the Commissioner, Mr. R. H. Simmonds, was elected Vice-President for the Americas for a three-year term. At the same conference, the Kingdom of Tonga joined the Organization, bringing the number of member countries to 127.

The Royal Canadian Mounted Police also participated in a number of Interpol conferences and symposia. The topics ranged from gambling and prostitution, international frauds and commercial crime to suppression of drug trafficking.

On April 1, 1979, Interpol Ottawa established a Works of Art section to coordinate international inquiries in this area. In cooperation with the Canadian Police Information Centre (CPIC) descriptions of these stolen works of art were computerized for easy storing and retrieval of information.

International inquiries through Interpol channels on behalf of Canadian police forces increased by 24%. These inquiries included next of kin notification, murders, frauds, assaults, thefts, licence checks, driver licence checks, criminal history, extradition requests and deportations.

Assistance to Interpol National Central Bureaux increased by approximately 20%. Investigations were conducted with the aid of Canadian police forces and government departments.

CHART A

**VALUE FOR DUTY OF GOODS SEIZED BY
RCMP
FOR
VIOLATIONS OF CUSTOMS ACT**

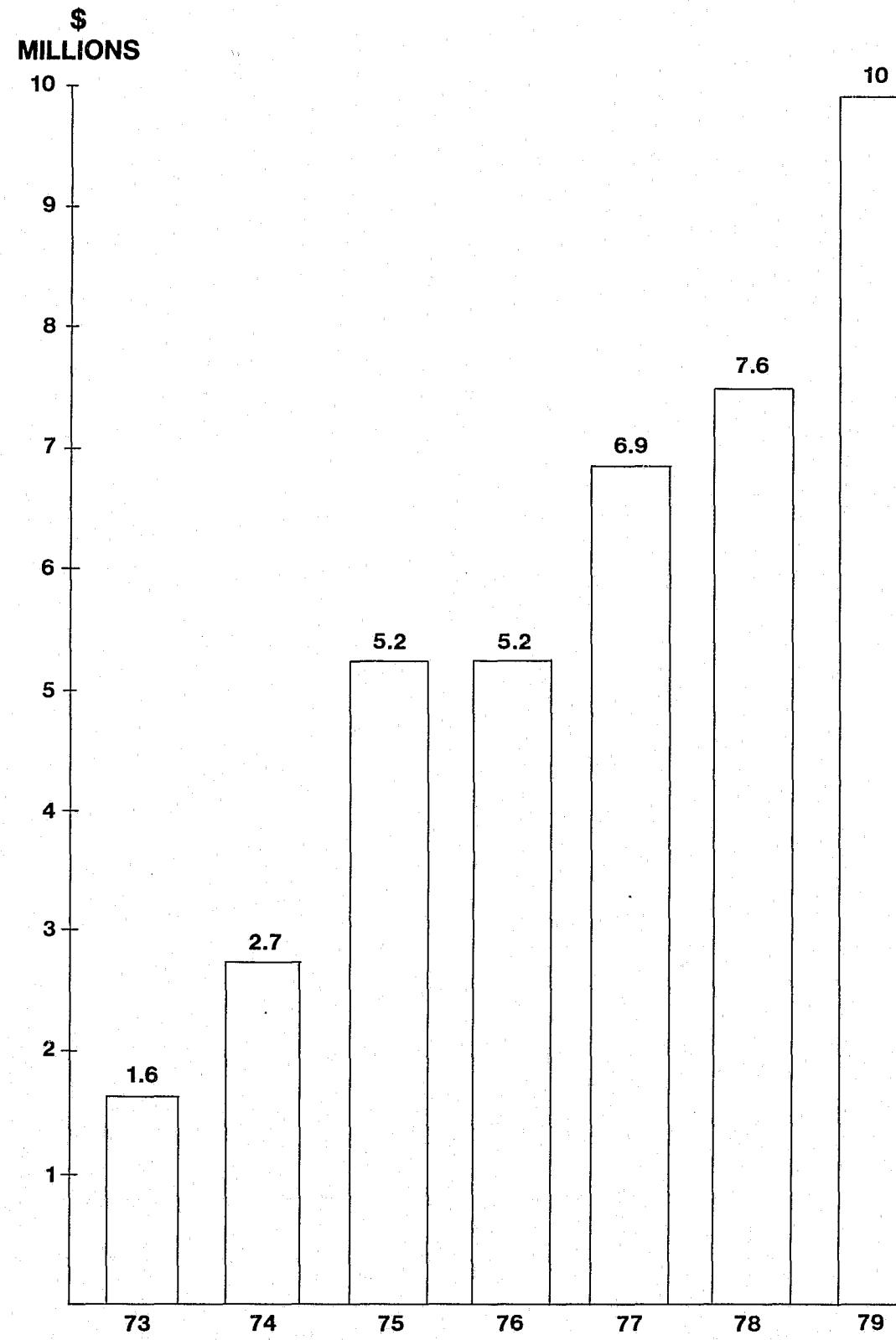
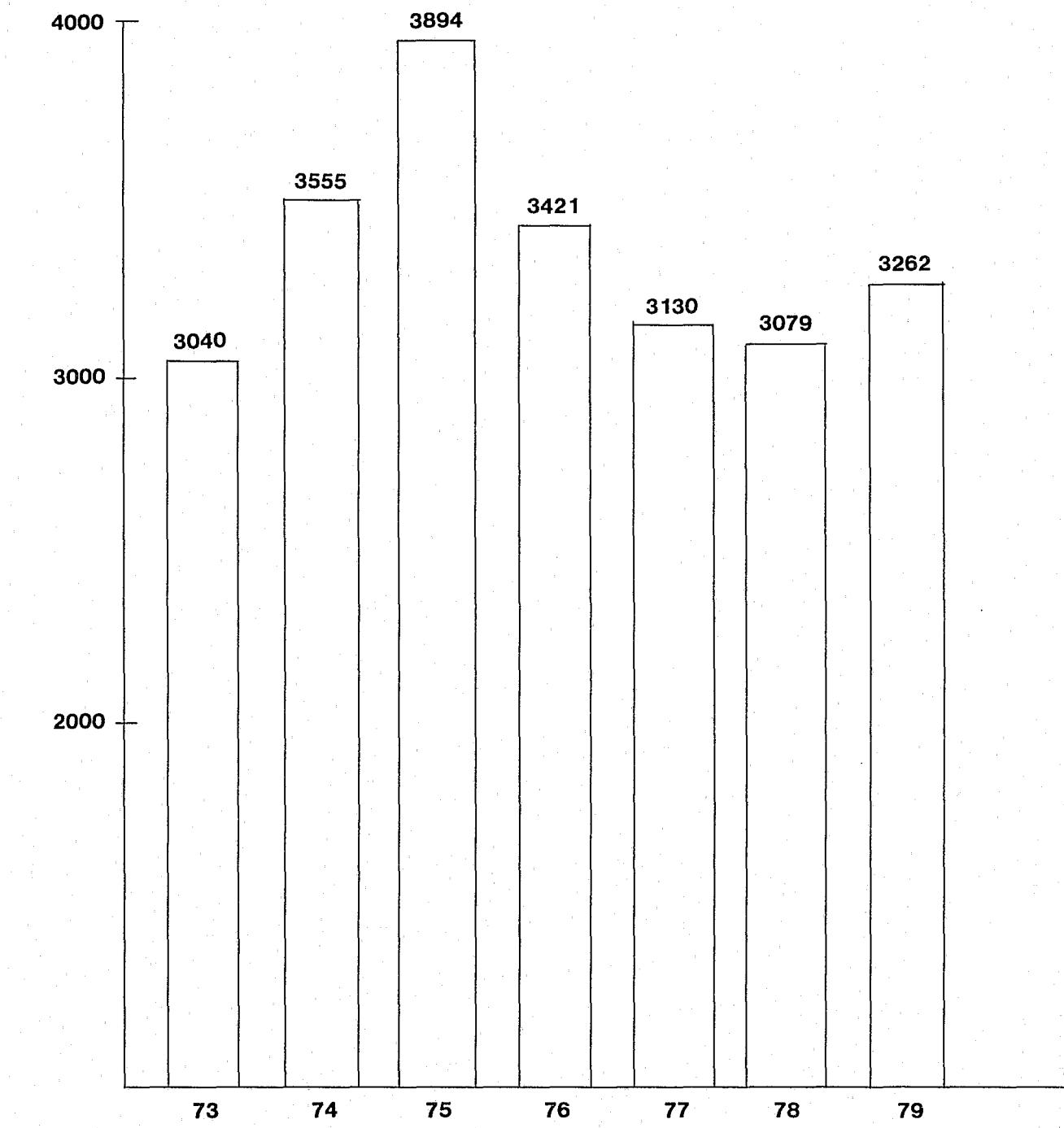


CHART B

**NUMBER OF CUSTOMS SEIZURES MADE
BY
ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE**



Immigration and Passport

Since the 1978 revision of the Canadian Immigration Act, the emphasis on enforcement has switched from concentrating on illegal immigrants unlawfully working in Canada to investigating those employers who hire illegal immigrants, and to other more serious violations of the Act.

In 1979, the courts disposed of 1,927 Immigration Act charges. This compares to 1,944 charges in 1978, 2,326 in 1977 and 1,835 in 1976. In 1979, 40 Canadian passport offences and five Citizenship Act offences were also prosecuted.

Migratory Birds Convention Act and Canada Shipping Act

During 1979, RCMP personnel spent 45,900 hours enforcing the Migratory Birds Convention (MBC) Act, and 43,056 hours enforcing related provincial wildlife statutes. A total of 822 cases were registered under the MBC Act and 1,840 under the Act's various statutes. There were also 2,858 cases of assistance registered.

In addition, 36,041 hours were spent enforcing the Canada Shipping Act, resulting in 701 charges being laid. Water safety programs accounted for another 9,660 hours, which included over 360 educational presentations with total audience in excess of 85,000 people.

Native Policing

The RCMP Native Special Constable Program is underway in British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, the Yukon, Nova Scotia, Newfoundland and Prince Edward Island. In April 1979, Treasury Board approved 37 additional person-years for 1979-80 and another 40 for 1980-81 bringing the total to 160. The program was expanded to the Yukon and Northwest Territories, but excluded the Inuit in the Northwest Territories. Arrangements are underway to include N.W.T. Inuits in the near future.

In 1979-80, forty Native Special Constables were trained, bringing the total to 124. The program is considered a success. Natives in Canada give their support to this program. As a result, the training for Native Special Constables has been increased to fifteen weeks.

Cross Cultural Educational Courses are now being given to all recruits in training at Regina. A Treasury Board submission has been drafted to include in this program members' spouses who have personal contact with the native community.

The Native Special Constable Audio-Visual Presentation, which was produced to help recruit natives and inform the native communities on the role of a Native Special Constable, has now been translated into Inuktitut. A lightweight multi-purpose display has been developed to complement the recruiting literature and audio-visual presentation. The display is now being tested.

Monitoring and Analysis

During the last four years, the crime rate for Criminal Code offences within RCMP jurisdiction has risen by 12.9%. A total of 548,350 Criminal Code offences were reported in 1979, an increase of 5.34% over 1978. The crime rate for all offences increased by 4% over 1978.

V.I.P. Security

V.I.P. Security consists of both personal security and major events security. During 1979-80, the RCMP spent 396,324 hours on these duties.

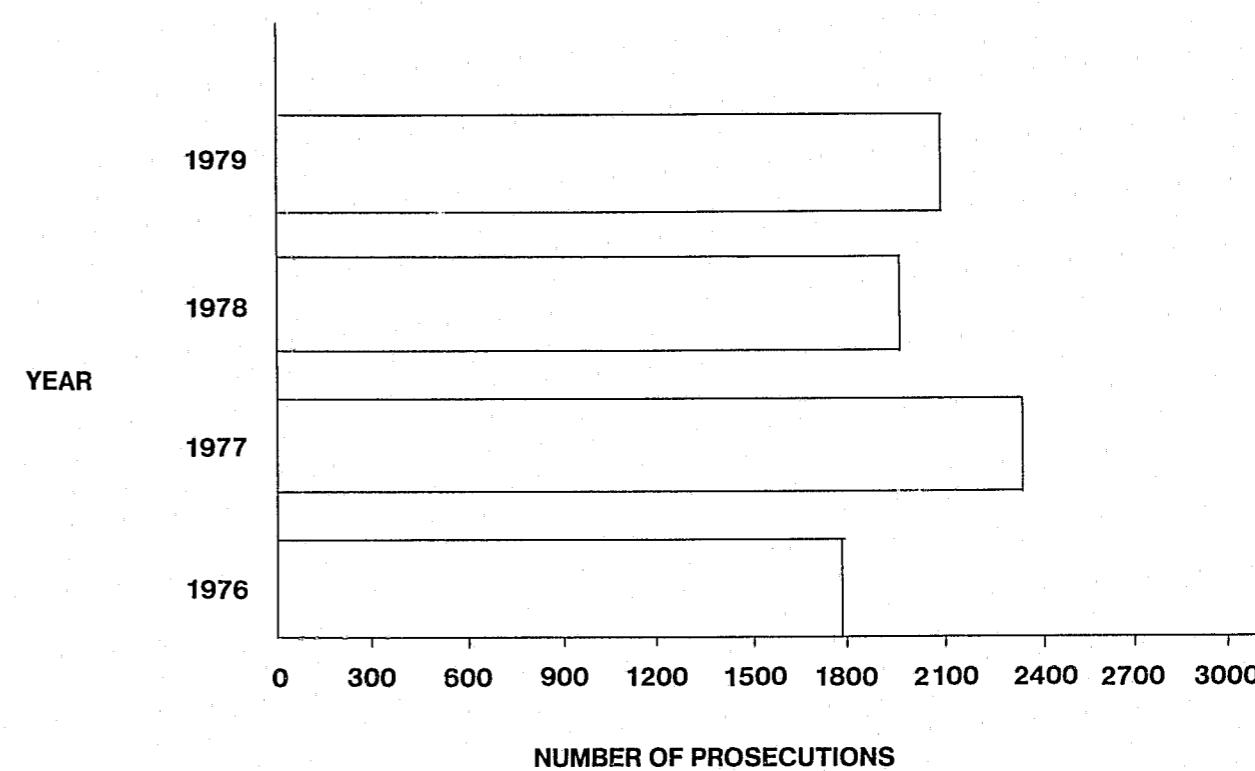
As well as being responsible for the personal safety of senior Canadian government officials, the RCMP provides security for the Royal Family and other visiting heads of state and dignitaries. During 1979-80, security was provided for 597 V.I.P. visits, including visits by Her Majesty Queen Elizabeth, the Queen Mother, His Royal Highness, Prince Philip, His Royal Highness, the Prince of Wales, and Her Royal Highness, Princess Anne.

Security Engineering

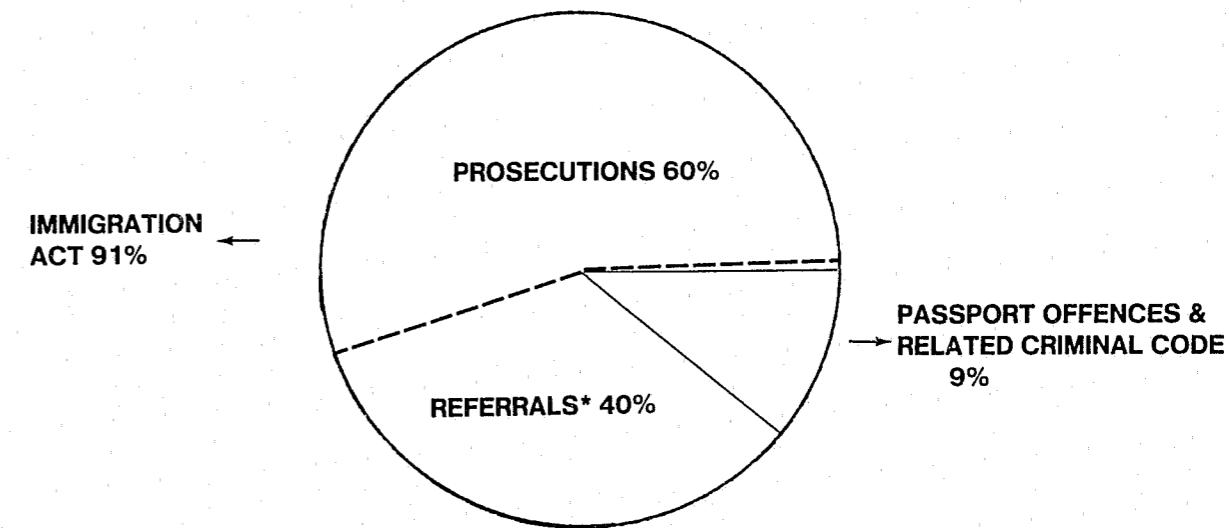
The Security Engineering Branch has the responsibility for monitoring the quality of physical security in the federal government, including detection and protection systems, secure storage containers, access controls, barriers and locking systems. To carry out these responsibilities, technically qualified personnel:

- a) test and evaluate all security devices considered for government use;
- b) design and develop specialized security equipment;

TOTAL PROSECUTION STATISTICS RCMP IMMIGRATION & PASSPORT SECTIONS 1976 TO 1979



A CATEGORIZATION OF AREAS OF PROSECUTIONS OF IMMIGRATION & PASSPORT SECTIONS FOR 1979



*Referrals include immigration cases referred to the RCMP from the Immigration dept. and cases referred from the RCMP to the Immigration dept.

- c) provide a consulting service on physical security in building design, layout and equipment; and
- d) design and develop specialized police equipment for use by federal detention service agencies, the RCMP, and other police forces.

TABLE I
CRIMINAL CODE OFFENCES (RCMP JURISDICTION)
INCLUDING C.C. TRAFFIC—CALENDAR YEARS

YEAR	REPORTED	ACTUAL	CLEARED
1976	477,627	428,968	219,266
1977	498,289	446,280	233,767
1978	519,094	471,268	242,826
1979	548,350	492,808	248,256

Work on a lightweight vault continued, with a prototype to be assembled and tested in the branch workshop.

Consultation was provided on five new construction and major renovation projects. Work continued on previously-identified projects, such as Place du Portage, Hull, Quebec, and Regional Taxation Data Centres.

Electronic Data Processing (EDP) Security

Security Evaluation and Inspection Teams (SEIT) assist in making secure government and private sector computer facilities which process sensitive government information.

In 1979-80, SEIT spent over half of its available time on inspections of government installations, one defence contractor's facilities and six private sector service bureaux. In addition, many security consultations were provided.

Other EDP projects included research and development of file encryption equipment, risk analysis techniques and secure operating systems.

The EDP Security Bulletin is produced and distributed to government EDP and security personnel, private sector EDP firms, national and international police departments and other interested parties. In the year, three issues were published and distribution increased from 1,200 to approximately 1,400 copies in response to a greater demand for security information.

An EDP security training program assists computer personnel from both government and private sector facilities to implement sound security programs. During 1979-80, five EDP Security Coordinators' courses provided training to 120 candidates.

Counter Technical Intrusion

During 1979-80, the RCMP assisted by the Departments of External Affairs and National Defence, conducted 93 electronic sweeps or counter technical intrusion inspections. Assistance to other police departments required laboratory examinations, reports and expert witnesses for three cases.

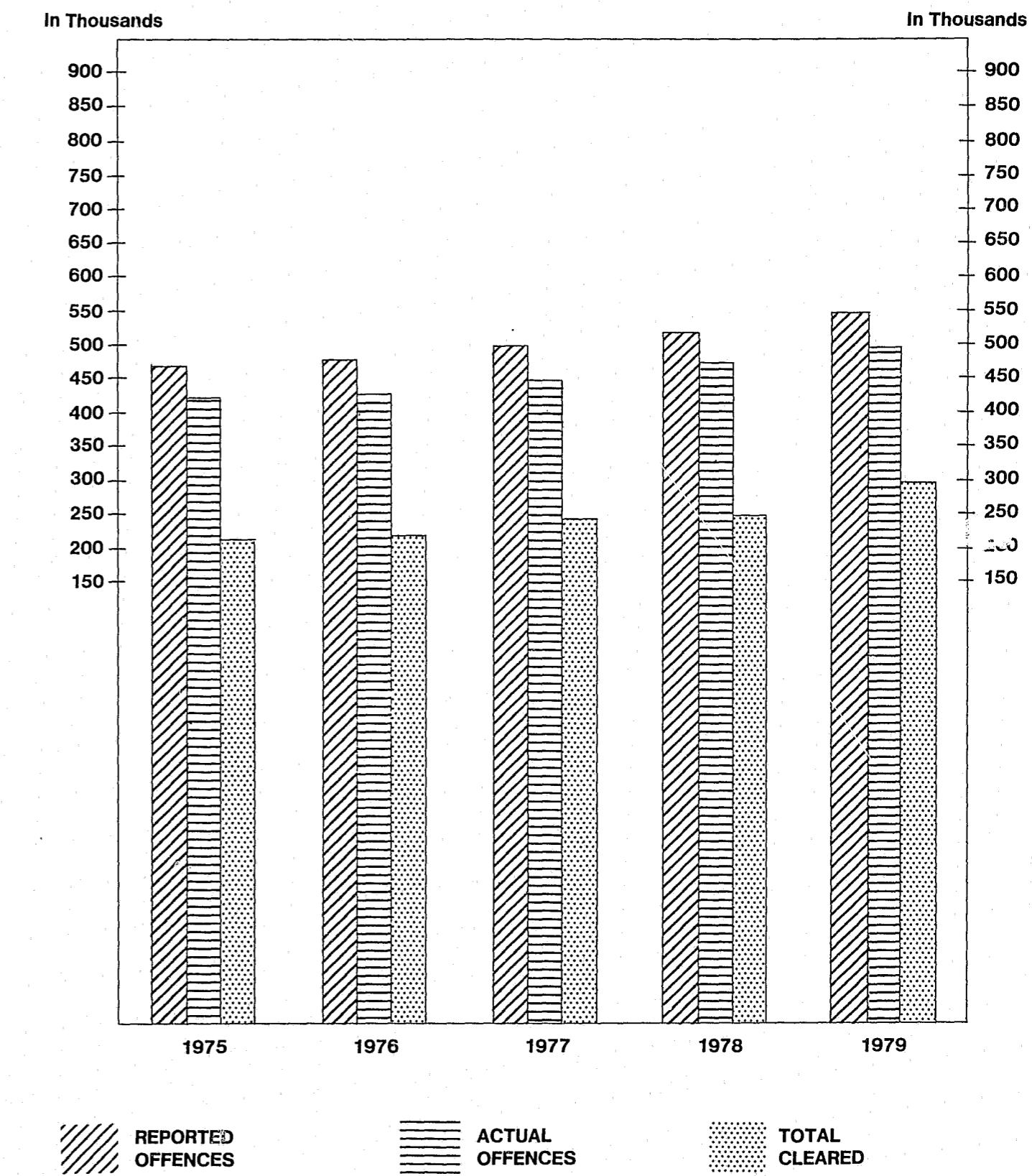
Explosive Disposal Technology

An eight-day Police Explosives Technicians' course was held in April 1979 for members of the RCMP and

Twenty-one technical courses related to physical security were presented, 12 of which were for personnel of various federal government departments and nine for the RCMP.

Four new containers for storage and transmission of classified materials were designed and assembled.

TABLE III
CRIMINAL CODE OFFENCES (INCL. TRAFFIC)
RCMP JURISDICTION



major police forces. The course familiarized personnel with the operation of the recently-developed Remote Mobile Investigation Unit designed for the safe handling and disruption of improvised explosive devices.

Bombing activity in Canada remained at a fairly constant level in 1979. Only a small number of bombings can be categorized as being of a purely criminal nature; the majority involve vandalism, experimentation and personal animosity/vengeance incidents. Seven deaths, 12 personal injuries and \$489,443 in damage resulted from bombing incidents.

Other Projects

The Security Police Under Review (SPUR) project is reviewing the security classification system and various

security-related Cabinet orders and directives in order to recommend a single, comprehensive policy for the federal government. In 1979-80, the Personnel Security and Administration of Security chapters were developed, as well as drafts of the Policy Paper, Memorandum to Cabinet and Discussion Paper.

During the past year the Force has been working closely with Emergency Planning Canada on the Vital Points Program. Over 6,000 vital points were categorized and the list is being computerized to provide immediate retrieval capability for crisis situations.

FIGURE 1
EDP SECURITY ACTIVITIES
1979-80
USE OF AVAILABLE TIME

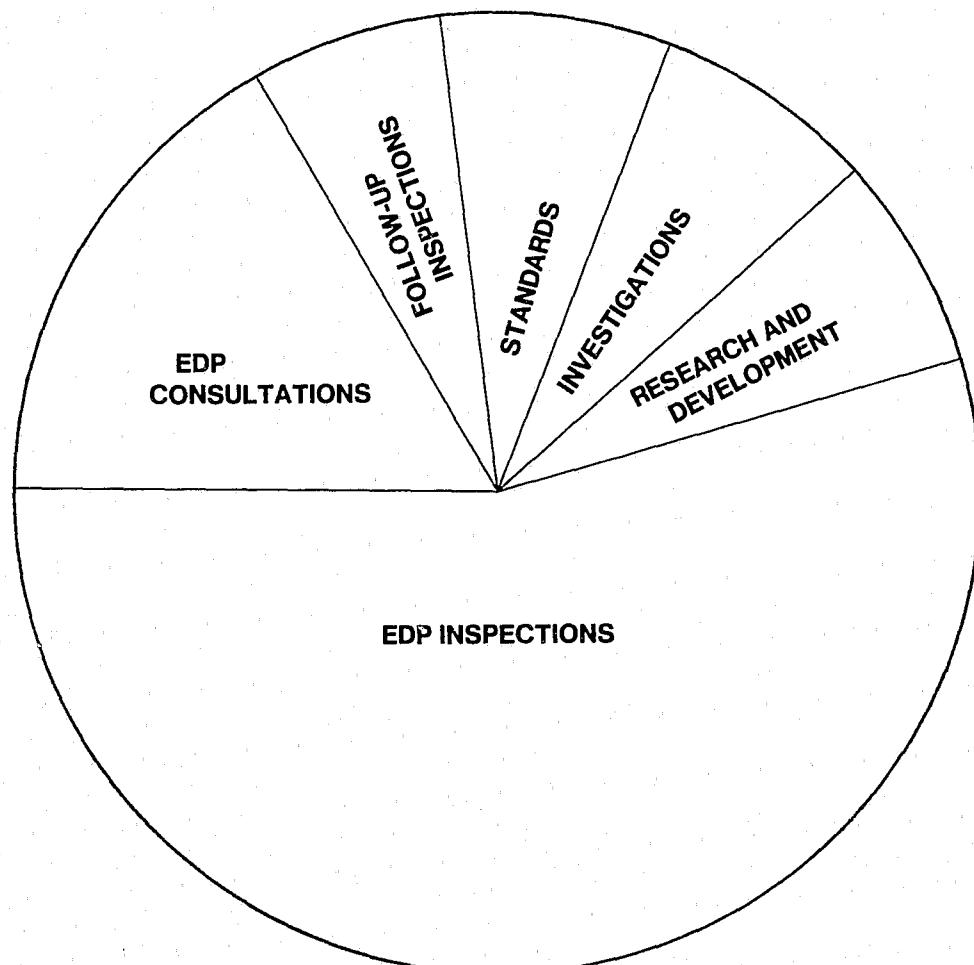
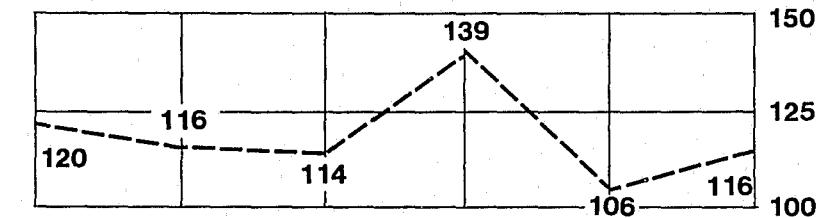


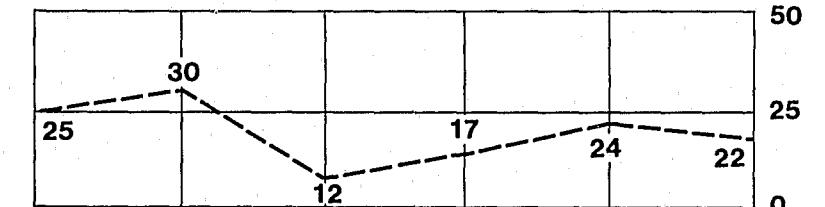
FIGURE 2

Bomb incident comparison
1974-1979

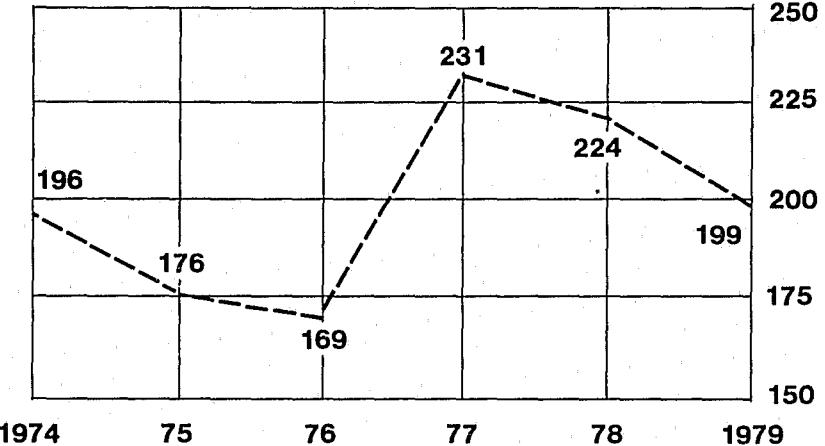
BOMBING INCIDENTS*



IED RECOVERIES



TOTAL DEVICES



*Bombings and Attempted Bombings

During 1979-80, the RCMP inspected or surveyed facilities designated as vital points to determine the proper security measures required to protect them from sabotage or other threats.

Twenty-two postal facilities across Canada were inspected to provide the raw data for the establishment of a Post Office security standard.

Fourteen special security presentations were made to special interest groups.

Airport Policing

The RCMP participates in the National Airport Policing and Security Program in cooperation with Transport Canada. This service is provided at ten international and eight major domestic airports.

The statistics for the fiscal year 1979-80 are:

1. Hijackings/Attempts	0
2. Bomb Threats	204
3. Firearms Detected at Pre-Board Screening	
a) Real	63
b) Imitation	864
4. Breaches of Security	17,678
5. Airport Traffic Regulations	
a) Moving	3,640
b) Parking	214,712
6. Warrants Executed	1,700
7. Other Offences	6,324

Canadian Human Rights Act

To ensure uniformity and consistency in the release of information, the RCMP uses a central concept to process requests for access to its information banks under Part IV of the Canadian Human Rights Act.

During the fiscal year under review, 1,186 requests were processed through the Departmental Privacy Coordinator.

Policing the North

In the Yukon and Northwest Territories, the RCMP acts as both a federal and territorial police force, the latter under contract with the respective territorial governments.

Yukon Territory ("M" Division)

Mining and exploration work has been the backbone of the Yukon's economy and are expected to continue as world prices for gold and silver remain high. Dawson City, Mayo, Elsa, Keno Hill, Faro, Ross River and Venus Mines expect record productivity over the next few years. The number of claims filed and placer miner licenses obtained this past year has doubled over the previous year's total.

Property Management

New modular detachments have been established at Beaver Creek and Carcross, plus additional married quarters at Mayo and Dawson City.

Indian Special Constable Program

Training and placement of candidates proceeded on schedule with members stationed in 16 communities.

Crime Trends

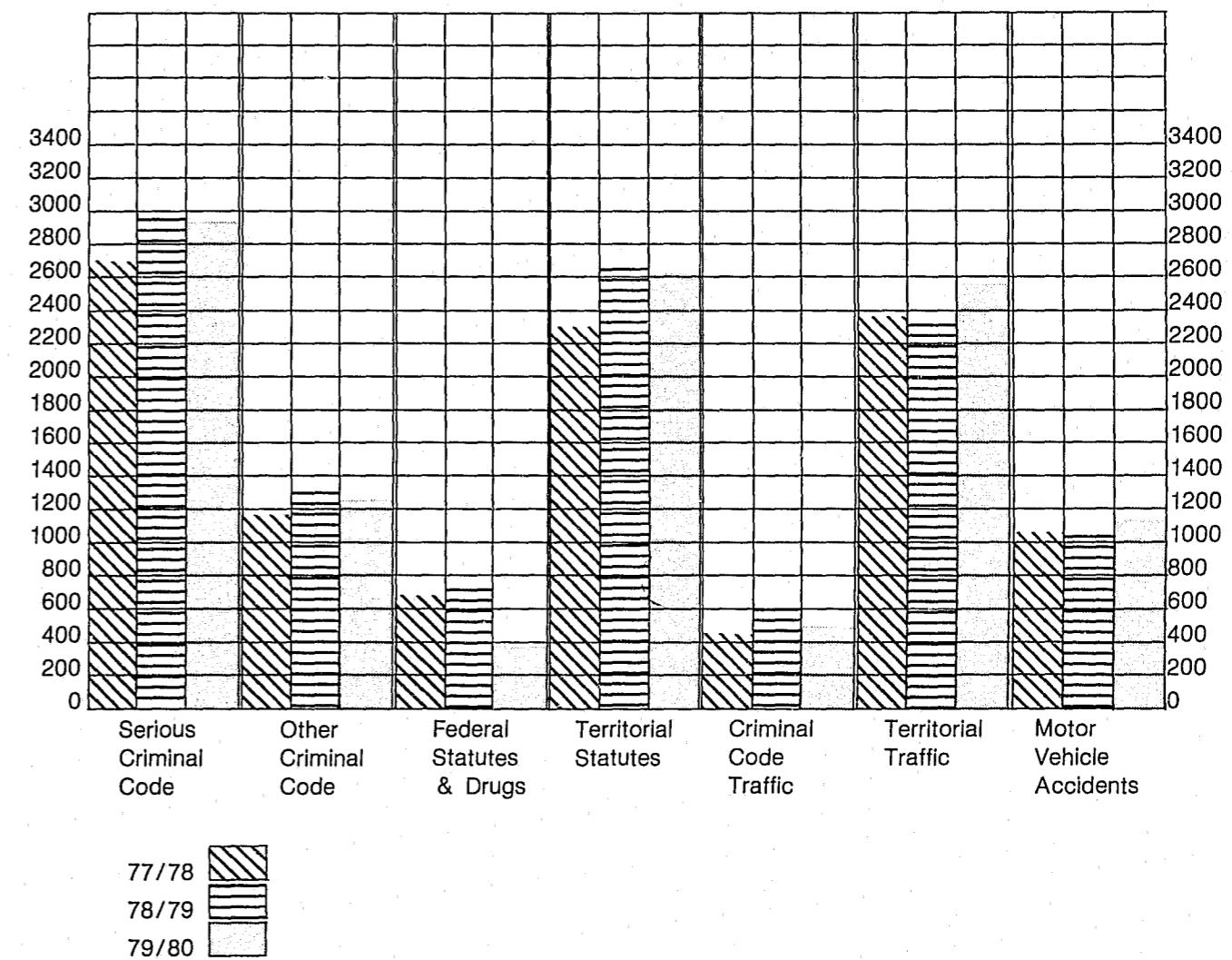
Slight decreases occurred in major crime categories, but Territorial Traffic Ordinance infractions increased as did motor vehicle accidents. It is expected that crime, traffic, and motor vehicle accident statistics will continue to increase as construction of the Alaska Highway Pipeline draws near. Other factors having strong seasonal influences on the crime rate include increased prices for gold and silver; new mines opening in Mayo, Keno, Ross River and Faro; and increased tourism and travel resulting from the continued upgrading of the Alaska Highway and other highway systems throughout the North.

Northwest Territories ("G" Division)

"G" Division, with its headquarters located in Yellowknife, is made up of three sub-divisions and 36 detachments. Air detachments located at Inuvik, Frobisher Bay and Yellowknife provide a vital support service to the over-all police operations. As of March 31, 1980, division strength was 250.

Crime in the Northwest Territories refers mainly to disorderliness and minor anti-social behaviour and is distinct from the normal concept of crime in which premeditation is a key ingredient. While the Northwest Territories in recent years has had the highest level of crime per capita in Canada, most incidents are minor

"M" DIVISION—ACTUAL OFFENCES 77-78 to 79-80



and are the direct result of alcohol abuse. Undoubtedly, there is a relationship between per capita alcohol consumption and per capita crime. Most northern communities have recognized this problem and are working toward a solution.

Statistically, Federal Statute and Territorial Ordinance offences for the fiscal year increased by four, and two per cent respectively, but Criminal Code offences decreased by seven per cent resulting in an over-all reduction of one per cent.

(a) Police-Community Relations/Crime Prevention

Members were involved in most communities as coaches in sporting activities, Boy Scouts and Cubs, and promoting snowmobile, firearms, traffic and highway safety programs.

(b) Recruiting of Indian and Inuit Persons

One Native special constable was engaged for Lake Harbour Detachment (under the Native Special Constable program) and prospective recruits as Inuit special constables for detachments located throughout the eastern side of the N.W.T. are being selected.

Approximately 15 person-years were filled by casual employees, mainly for guard duties, but also for general building repairs.

Canadian Police Services

Crime Detection Laboratories

Seven regional Crime Detection Laboratories provide technical and scientific assistance to Canadian police

departments, criminal courts, government departments and other authorized agencies. Each has operational sections in the following fields: Chemistry, Toxicology, Serology, Alcohol, Hair & Fibre Identification, Document Examination, Firearms & Tool Mark Identification, Photography (except Sackville, N.B.).

Scientific reports issued by the laboratories in 1979-80 numbered 21,811. For the most part, person-years and equipment were used to assist in the solution of major crimes such as murders and attempted murders, sexual offences, firearms offences, frauds and drugs.

The Ottawa Laboratory also has a Central Bureau for Counterfeits and a Special Services Section. A limited laboratory service providing expert examination of questioned documents and counterfeit exhibits seized in the Province of Quebec has existed in Montreal since 1978.

Science and Technology Advisory Group

The Science and Technology Advisory Group (STAG) has maintained its on-going support of Canadian Police Service programs and activities through evaluation of methodologies and instrumentation, coordinating and evaluating research and development projects, forensic science training, proficiency testing, consultative services, and provision of a computerized scientific information system network.

Projects for the past year include:

Consultative Services — The Canadian Association of Crown Counsel Commercial Crime Manual on Credit Card Counterfeits.
— X-ray certification training equipment.
— Canadian Police Service Laboratory Operational Reporting and Operational Statistical systems.

Training — Training and Professional development schedule.
— Forensic Science Disciplinary Training Manuals.
— Breathalyzer Training Standard update.

Methodology — Forensic Science Method Manuals dealing with Toxicology, Serology, and Hair & Fibre Disciplines.
— Workshops in Serology Alcohol and Firearms.

- Use of silver chromate in Fingerprinting.
- Evaluation — Gas Chromatograph Intoximeter
- Isoelectric Focusing — species origin non-human blood
- Printing of Canadian passport covers
- Sexual assault evidence kits
- Data link with the Central Research Establishment, Aldermaston, England.
- Information Systems — Computerized hit and run automobile paint analysis system.

The STAG Research and Development Coordinating Centre organizes, plans, coordinates and monitors Force-wide research in human and natural sciences. A new role was acquired in 1979 when the Force was designated the lead agency responsible for financing, contracting and monitoring natural science research requirements of the Canadian police community. Further to these responsibilities the Centre has a working relationship with the Research Division of the Ministry of the Solicitor General on a significant number of criminal justice research and development projects which affect the over-all criminal justice system. A research and development project data base has been established and a general publication dealing with research projects is forecasted.

Identification Services

Identification Services continue to provide the national repository for fingerprint records. Installation of an automated fingerprint system capable of classifying, storing and retrieving fingerprint records on a fully-automated basis has resulted in a faster service becoming available to the Canadian police community. Conversion of the Main Bureau Fingerprint file will take two more years to complete but the number of criminals identified from fingerprints has increased over the past years with the use of this system.

Identification Services also provides a total photographic service which includes film processing and printing, audio-visual productions for operational and training needs, and repairs of photographic equipment throughout the Force. A resource centre provides assessments and evaluations on identification equipment and techniques.

Microfiche conversion of hard copy criminal history files is continuing and all newly created files are being microfilmed. The microfiche base now totals approximately 672,000 files. Approximately 200,000 criminal records contained in these files have been computerized. As a result of these programs much valuable

office space has been recovered and efficiency of service to law enforcement agencies has increased.

The Firearms Registration and Administration Section administers the Firearms Acquisition Certificate and Business Permit system which came into effect January 1, 1979. It also issues restricted weapon registration certificates and maintains a national firearms registry which is currently being automated.

Telecommunications and Electronic Data Processing

Electronic Data Processing (EDP) and Telecommunications (Telecoms) Services are supplied as a Canadian Police Service to the Canadian police community, through the facilities of the Canadian Police Information Centre (CPIC), and through technical and consulting assistance for operational police systems.

CPIC FILE STATISTICS 1979-80

31 MAR 79 31 MAR 80

VEHICLE FILE:			
Number of Records	243,328	259,531	
Average Transactions per week	177,762	233,236	
Average Enquiries per week	160,445	210,133	
PERSONS FILE:			
Number of Records	841,737	947,937	
Average Transactions per week	307,242	401,784	
Average Enquiries per week	234,260	307,434	
PROPERTY FILE:			
Number of Records	532,013	586,137	
Average Transactions per week	21,889	28,767	
Average Enquiries per week	12,144	16,139	
BOAT AND MOTOR FILE:			
Number of Records	12,818	14,263	
Average Transactions per week	299	724	
Average Enquiries per week	184	490	
CRIMINAL RECORDS FILE:			
Number of FPS Records	2,259,212	2,358,190	
Average Transactions per week	149,239	188,354	
Average Enquiries per week	130,780	166,987	

CPIC TERMINAL COUNT BY LOCATION TO MARCH 31, 1980

	1978-79	1979-80
British Columbia	145	165
Alberta	94	100
Saskatchewan	85	90
Manitoba	53	62
Ontario	306	314
Quebec	11	15
New Brunswick	35	36
Nova Scotia	41	45
Prince Edward Island	6	6
Newfoundland	24	27
N.W.T.	3	3
RCMP "HQ"	63	105
CPIC Testing, Training & Control	79	83
CRPQ	2	2
Yukon	3	3
F.B.I.	1	1
Immigration (COILS)	6	6*
TOTAL	957	1069
NET GROWTH: 112		

*Terminated 80-04-02. Immigration Department implemented own system 80-04-01.

The Directorate, now known as "V" Directorate, is the policy centre responsible for the planning and control of Force electronic data processing and telecommunications programs. It also acts as the policy centre for RCMP Crime Index Sections.

Canadian Police Information Centre Computer System

From remote computer terminals located in accredited Canadian police agency offices coast-to-coast, information on vehicles, persons, property, boats and motors, and criminal records may be recorded in or requested from this system.

"V" Directorate controls the integrity, reliability and availability of the system. Provincial coordinators audit each agency's records once every two years to ensure integrity and reliability at that level, and provide training on system usage to many hundreds of police personnel yearly. In 1979-80, the availability of the system was 98.77%. Switching systems were upgraded to work with provincial motor vehicle and various municipal police information systems.

Departmental Computing Facilities

These facilities consist of Headquarters and Field Division Data Centres. During the past year, operational programs or those under development included:

- Personnel Administration Research and Development (PARADE)
- Pay and Pensions
- Police Information Retrieval System
- Paint Sample Analysis
- Computer Investigative Aids
- Centre for Information Management
- General Inventory System
- Financial Management System
- Computer Output Microfilm
- Operational Statistical Reporting
- Key Entry Inquiry Remote Job Entry (KEIRJE) System
- Automated Criminal Intelligence Information System (ACIIS).

Telecommunication Services

RCMP communications needs are provided by Telecommunication Services.

The following major telecommunications projects were initiated or completed during the 1979/80 fiscal year:

a) British Columbia

The design and manufacture has continued for Phase I and Phase II of the Interior British Columbia Communications System (IBCCS) with installation scheduled for May/June 1980. Phase III of IBCCS design was completed and a request for proposal submitted to Supply and Services Canada.

b) Alberta

The design and contract has been completed for a communications system in the Edson district. A comprehensive study is under way on the communications requirements and operational parameters in the entire province.

c) Yukon

Preliminary requirement studies to determine RCMP user requirements for Telecommunication Services were conducted on the pipeline route.

d) Manitoba

A comprehensive communication system for Thompson and The Pas districts has been designed and a lease negotiated with Manitoba Telecommunications.

e) Ontario

A conceptual system hardware plan for a new Southern Ontario communication system has been developed. A comprehensive portable radio system for embassy patrol in the National Capital Area has been designed and a contract let.

f) New Brunswick

A division-wide communication requirement study has started.

g) Nova Scotia

Negotiations are continuing with the province regarding the Force's involvement in their province-wide integrated communication system. A provincial proposal has been received and is under consideration.

h) Prince Edward Island

The installation of a supervisory and control sub-system which will provide 24-hour mobile coverage throughout the entire province from the Charlottetown Concentre is in progress.

i) Newfoundland

The design and contracting for system extension in the central Nfld. area to provide radio coverage in Burin Peninsula has been initiated. An operational system and hardware concept for the Avalon Peninsula is under negotiation.

The Canadian Police College

The Canadian Police College provides specialized and managerial training, development and educational programs, and related research, information and advisory services. It also publishes a quarterly journal. During 1979-80, 2,146 candidates attended various courses at the College.

Information Management

Modern police operations require sound policies and procedural guidelines. Information systems have been

TRAINING COURSE STATISTICS

COURSE	CANADIAN POLICE COLLEGE										FISCAL YEAR 1979-80				
	RCMP	B.C.	ALTA	SASK	MAN	ONT	QUE	NB	NS	PEI	NFLD	FOREIGN	OTHERS	TOTAL	
Executive Development	13	14	12	7	7	70	2	1	0	0	1	10	22	159	
Senior Police Administration	122	17	19	4	10	98	3	12	12	2	2	8	32	341	
Instructional Techniques	91	8	10	1	5	19	6	1	2	1	0	5	4	153	
Drug Investigational Techniques	110	9	7	3	6	54	58	12	5	1	1	0	7	273	
Ident Methods and Techniques	3	1	12	5	2	5	15	5	2	0	2	8	1	61	
Counterfeit Investigational Techniques	19	0	4	0	1	16	10	2	1	0	0	0	3	58	
Intelligence Analysis	71	4	15	1	1	15	1	0	1	0	0	0	6	115	
Gambling Investigational Techniques	30	3	6	3	1	37	2	2	2	0	2	0	0	88	
Commanders/Hostage/Barricaded Persons	45	9	8	3	2	60	8	2	2	0	1	0	9	149	
Negotiators/Hostage/Barricaded Persons	47	10	5	6	1	67	9	4	4	0	0	1	6	160	
Police Explosives Technicians Validation	7	0	1	2	2	16	0	0	2	0	0	0	0	30	
Police Explosives Technicians	9	0	1	0	0	16	0	1	2	0	0	0	1	30	
Effective Presentation	30	0	22	1	2	40	0	9	9	2	0	0	0	115	
Criminal Intelligence	55	9	7	7	5	20	3	1	1	0	0	0	0	109	
Advanced Identification	7	0	1	0	0	6	19	1	0	0	0	0	0	34	
Fitness Leadership	10	0	1	1	0	3	0	0	0	0	1	0	0	16	
Crisis and Conflict Interventions	9	0	2	2	0	19	0	2	0	2	0	0	0	36	
Multicultural	14	0	1	1	0	9	0	0	0	1	0	0	0	26	
Polygraph	5	1	3	1	2	4	3	2	0	0	0	1	3	25	
Perspectives in Police Management	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	
Crime Prevention Managers	7	2	1	1	1	4	1	3	0	0	1	0	0	21	
Crime Prevention (Senior Managers)	5	4	0	4	1	11	0	1	0	0	0	0	0	26	
Crime Prevention (Coordinators)	23	5	4	4	1	14	3	5	1	0	0	0	0	60	
Adaptive Organization	5	3	2	0	0	5	1	0	0	0	0	0	0	16	
Major Crime	9	1	2	1	1	9	1	1	1	0	0	0	0	26	
Perspectives in Management	0	0	0	0	0	12	0	0	0	0	0	0	0	12	
% OF TOTAL TRAINED	35.1	4.7	6.8	2.7	2.4	29.3	6.8	3.1	2.2	.40	.60	1.5	4.4	100	
TOTAL TRAINED	753	100	146	58	51	629	145	67	47	9	14	33	94	2146	

developed to assist operational and administrative personnel in performing their varied duties more effectively. These systems are frequently monitored, reviewed and amended to meet the changing needs.

Centre for Information Management (CIM)

A major study to develop, implement, and manage a "Centre for Information Management" has been completed and the findings and recommendations tabled before senior RCMP management. The report recommendations coincide in large part with the philosophies and practices now being advocated by:

1. Treasury Board (Policy and Admin. Branch),
2. The Solicitor General's Secretariat (Law Enforcement Research),
3. The Auditor General,

4. The Comptroller General, and
5. Other government departments.

Work is continuing on identification and documentation of the major information systems at HQ Ottawa (a Systems Overview). This overview will be accessible through an automated data base as an instrument of analysis and information management.

Directive (Manuals)

The Force's official directives system consists of two basic manuals, and 18 subsidiary manuals. An Operational Manual Review Unit was established in July 1979 to begin a major revision and update of Force operational policies and procedures. To date, this unit has completed 14 of the 24 chapters in the Ops. Manual.

A Staffing & Personnel Manual and Firearms Training Manual have been completed and distributed. Under various stages of development are: Records Management Manual; Identification Investigators Manual; Transport Management Manual and the Property Management Manual. A Directives Writers' Guide was recently completed and distributed Force-wide.

Forms & Graphics

An RCMP standard forms catalogue and word processing guidebook have been completed and distributed to units throughout the Force. The Force Identity program has continued to encompass numerous applications. A correspondence practices handbook is

in the final stages of development and when published, will be an effective training tool for all personnel.

Records Management

Revisions and changes continually being made to the records classification system have increased the effectiveness of records management throughout the Force.

Micrographics

Increased use is being made of micrographic techniques in records keeping. The acquisition of processing equipment for computer output microforms has passed the feasibility stage and is now in the analysis stage.

National Parole Board

INTRODUCTION

The National Parole Board (NPB) in the 1979-80 fiscal year continued to develop and refine policies and procedures to maintain its effectiveness in responding to the ever-changing demands of society and the criminal justice system.

Parole guidelines, Mandatory Supervision, Corporate Planning, the decision-making process within the Board, and the operations of the Internal Review Committee were areas of adjustment and refinement.

An administrative agreement was reached with The Correctional Service of Canada (CSC) to ensure coordination of efforts with respect to the delivery of case preparation and parolee supervision services. Ratification of the Board's goals and objectives process was obtained, and the Board led the way in the creation of an association of paroling authorities.

A new communications program was developed after national consultation and the Board's Public Education and Information Committee was established.

The establishment of provincial parole boards in B.C., Ontario and Quebec resulted in a decline in the number of applications to the National Parole Board for full parole (provincial).

As reflected in the conditional release statistics tables which follow, decisions on full parole are no longer deferred; parole is either granted or denied.

Conditional Release Statistics

1) Full Parole (Federal)

Federal inmates are automatically considered for *full parole* at their parole eligibility date which is determined by the terms of the Parole Act.

During the fiscal year 1979-80, of the 3,863 federal inmates who became eligible, 1,482 were granted parole.

2) Full Parole (Provincial)

Unlike federal inmates, provincial inmates must apply for full parole. Of those applying, 740 were granted parole.

Number of Federal Inmates Eligible
For Full Parole and Decisions Rendered

	77-78	78-79	79-80	#	%	#	%	#	%
Eligible	4,309	100	4,506	100	3,863	100			
Granted	1,539	36	1,765	39.2	1,482	38.4			
Denied	1,478	34	2,017	44.8	2,381	61.6			
Deferred	1,292	30	724	16	—	—			

Number of Provincial Inmates Applying
For Full Parole and Decisions Rendered

	77-78	78-79	79-80	#	%	#	%	#	%
Applications	3,389	100	3,810	100	1,486	100			
Granted	1,529	45	1,430	50.9	740	49.8			
Denied	1,798	53	1,337	47.6	746	50.2			
Deferred	62	2	43	1.5	—	—			

3) Federal and Provincial Full Parole Terminations

In the majority of cases, federal and provincial full parole supervision periods terminating in 1979-80, ended with the offender having respected the conditions of his/her release. Three hundred and ninety-six federal terminations and 184 provincial terminations were revocations resulting in imprisonment either for commission of a new offence or for a technical violation of the conditions of release.

	Federal		Provincial	
	#	%	#	%
Regular Expiry	932	67.4	975	83.8
Revoked (No offence)	220	15.9	160	13.7
Revoked (With offence)	176	12.7	24	2.1
Other*	55	4.0	5	0.4
Total Terminations	1,383	100.0	1,164	100.0

*Terminated supervision period by death or other circumstances.

4) Mandatory Supervision Terminations

Mandatory Supervision, which applies only to federal offenders, is not a discretionary release, but takes place automatically by force of law when certain penal requirements have been met by the inmate. In the year under review, 1,093 offenders had their

Mandatory Supervision revoked by the Board, resulting in their imprisonment either for commission of a new offence or for a breach of release conditions.

	#	%
Regular Expiry	1,434	54.3
Revoked (No offence)	616	23.3
Revoked (With offence)	477	18.1
Other*	114	4.3
Total Terminations	2,641	100.0

*Terminated supervision period by death or other circumstances.

5) Day Parole

Day parole is a form of gradual release from an institution intended to serve as a testing program. Both federal and provincial inmates must submit an application to be considered for day parole. Day parole may also be considered at any review for full parole without an application for day parole being required.

6) Numbers of Persons Under Supervision

As of March 31, 1980, 6,486 federal and provincial offenders were being supervised in the community by federal corrections authorities. Of these, the majority were on full parole (3,647), while 996 were on day parole, and 1,843 were on mandatory supervision.

7) Unescorted Temporary Absences

Unescorted Temporary Absences are the responsibility of the National Parole Board. When inmates are serving sentences of five years or less, the Board usually delegates its authority to the directors of institutions. However, the Board retains its jurisdiction over inmates serving sentences of more than five years.

In 1979-80 it granted 1,572 unescorted temporary absences. Of these, 322 were granted during the festive season.

Escorted temporary absences, with the exception of those for inmates sentenced to imprisonment for life as a minimum punishment, are under the authority of The Correctional Service of Canada.

Clemency

Applications for pardon are received by the Solicitor General and sent to the National Parole Board for investigation. The Board, upon completing its inquiries, refers each case back to the Solicitor General with a recommendation. The final decision in each case is made by the Governor in Council.

During 1979-80, 6,948 applications were received. A number of these were returned to applicants because they were premature. In total, 3,226 individuals were granted a pardon, 41 were refused, and 11 decisions were reserved until more information was received. Sixteen pardons were revoked in 1979-80.

The Board, through the Solicitor General, received 80 applications for consideration under the Royal Prerogative of Mercy during the 1979-80 fiscal year. Of these applications, nine were granted, 24 were denied, two were discontinued and 45 were still under investigation. Eleven applications were received under the Royal Prerogative of Mercy seeking revocation of orders of prohibition from driving. One was granted, four were denied and the rest were being investigated.

Current Policy Development

a) Policy Planning Process Under Review

The Policy Planning, Research and Evaluation Division submitted a detailed outline for policy development to the Executive Committee of the Board. It was subsequently ratified by the Committee.

	77-78		78-79		79-80	
	#	%	#	%	#	%
Applications—Federal	3,339	100	4,103	100	4,384	100
Granted	2,020	60	2,830	69	2,654	60.5
Applications—Provincial	363	100	239	100	282	100
Granted	267	74	184	77	205	72.7
Total Applications (Federal & Provincial)	3,702	100	4,342	100	4,666	100
Granted	2,287	62	3,014	69	2,859	61.3

b) Decentralization of Provincial Cases

Parole decisions in provincial cases have been made by the Parole Board Members in Ottawa, with the exception of Ontario, Quebec and British Columbia which have their own provincial parole boards. At an Executive Committee meeting in November 1979, it was decided that the decision-making process for provincial cases in the Prairie and Atlantic provinces would be regionalized effective April 1, 1980.

Since the Prairie and Atlantic provinces have chosen not to establish parole boards, although this is permissible under the Parole Act, discussions have been held by the National Parole Board to re-evaluate the level of services provided by the Board to inmates in provincial institutions. In 1979-80, a committee was established by the Parole Board to look into the improvement of services to these inmates. Consultation with these provinces is currently taking place.

c) Internal Review Committee

In 1979-80 the policies and procedures of the Internal Review Committee were formally established. In particular, the voting requirements of the Committee were specified and policies for the implementation of the re-examination process were developed. The re-examination of a decision can result in a reversal of the original decision on parole, the re-setting of a review date, the setting of a new hearing or the upholding of the original decision. Recourse to the Review Committee was also extended to federal inmates in provincial institutions. It had been an option open only to inmates in federal institutions.

Ongoing Developments

a) Parole Guidelines

Parole guidelines continued to be a priority concern for the National Parole Board. Under study is the use of statistical prediction devices and the past and present practices in Canada and other countries. The review of guidelines involves a consultation process focused on various models and alternatives.

b) Mandatory Supervision Committee

Although the Mandatory Supervision Committee's initial mandate was to establish evaluative criteria to assess the effectiveness of Mandatory Supervision, the Committee found that a thorough evaluation of the Mandatory Supervision program was not feasible owing to the considerable methodological and administrative problems involved in a large evaluative research project.

In the fiscal year 1979-80, the Committee decided to undertake a national consultation to elicit views on

Mandatory Supervision from a cross-section of individuals within the criminal justice system. A plan for consultation outlining concerns about Mandatory Supervision and options for modifying the program was developed and it is expected that all reports on the subject will be compiled by June 1980.

c) Corporate Planning Unit

In keeping with the government's thrust of accountability, the Board established a Corporate Planning Unit in August 1979. The fundamental purpose of the Unit is to coordinate and integrate the corporate planning effort of the National Parole Board.

The mandate of the Corporate Planning Unit is as follows:

- to assist the Executive Director in developing a corporate planning process for the National Parole Board;
- to provide implementive support for the corporate planning process in order to ensure uniformity in the development of plans (i.e., provide procedural guidance, materials, training and consultation to Division Heads, Regional Executive Officers and other appropriate individuals);
- to monitor and coordinate the total corporate planning process;
- to coordinate the review and evaluation of objectives of all operating units in order to assist managers in identifying major problems, gaps, omissions, inconsistencies and conflicts.

The Unit is assisted by a Corporate Planning Committee composed of senior managers within the Board.

Since the Board has established five operational goals under its mandate, the Planning Unit has been given the responsibility of ensuring that the goals and sub-goals are put into action.

A corporate plan for all divisions within the Board for the fiscal year 1980-81 was prepared by the end of March 1980.

Report of Other Activities 1979-80

a) Acceptance of Administrative Agreement Between the NPB and CSC

After nearly a year of consultation and study, the Interlinkages Committee, composed of National Parole Board and Correctional Service of Canada representatives, produced an "Administrative Agreement." The agreement between the Board and the Service was signed by the Chairman (NPB) and the Commissioner (CSC) in July 1979, and seeks to assure a unified and coordinated system of

dealing with offenders with respect to the delivery of case preparation and supervision services. The Interlinkages Committee will continue to provide a forum for clarification and interpretation of Board policy, to be responsible for evaluating and conducting periodic reviews of the terms and conditions of the Administrative Agreement, and for proposing any amendments of the Agreement.

b) Final Ratification of Goals and Objectives

The development of the goals and objectives process, which was initiated in the fiscal year 1978-79, was terminated in 1979-80 with the final ratification of the goals and objectives of the National Parole Board. The goals are:

i) Conditional Release

— to be an independent national body empowered to order the release of incarcerated offenders, before they would otherwise be released by the operation of law. Such releases require that the offender adhere to certain terms and conditions, compliance with which is monitored. Successful adherence to conditions may result in discharge from parole and a violation may result in the Board ordering re-imprisonment. (Although mandatory supervision is not a form of conditional release, the Board may impose terms and conditions, and suspend or revoke release as though the inmates were on parole. Therefore it is included in this goal.)

ii) Clemency

— to be an independent national body to recommend relief from all or part of the impact of a conviction or sentence by means of a free or conditional pardon, respite, or mercy to a person sentenced to imprisonment, or remission in whole or in part of any fine, penalty or forfeiture.

iii) Enhancement of Public Information

— to increase opportunities for the public, including relevant segments of the criminal justice system, to develop an understanding of the over-all purpose and objectives of the National Parole Board.

iv) Impact within the Canadian Criminal Justice System

— to contribute to the development of a cohesive and effective Canadian criminal justice system.

v) Board Management

— to effectively, efficiently and economically manage the Board with respect to its stated

mission in accordance with established policies and guidelines of the Board and central agencies of the federal government.

c) Privacy Coordination

Requests made under the Protection of Personal Information section of the Canadian Human Rights Act are the responsibility of the Privacy Coordination Section of the National Parole Board.

The Human Rights Act stipulates that an individual is entitled to know what records the government has which it could use in decisions directly affecting him and what use has been made of these records since the act came into effect (March 1, 1978).

In addition, a government institution must seek the written consent of an individual before any personal information given to a government institution may be used in a decision-making process relating to him when the information is to be used for a purpose other than that for which it was compiled.

In the fiscal year 1979-80, there were 88 requests for access to National Parole Board files and five requests for corrections to files. The Correctional Service of Canada (CSC) asked that 667 files be reviewed, and the RCMP requested the review of three additional files.

Fifty-seven requests, which were outstanding as of March 31, 1979, were also processed by the Board's Privacy Coordination Section.

As the fiscal year ended, there remained 217 files to be reviewed. This work, which includes 128 Parole Board (96 outstanding from 1978-79 and 32 from 1979-80) and 87 CSC files and two requests for corrections to Board files, is to be carried out in 1980-81.

With the exception of medical, psychiatric, and psychological reports screened by a qualified medical practitioner, only the Solicitor General (or his Deputy) can deny access to a record or any part of a record maintained by the NPB. Exemption from access may be made by the Minister pursuant to one or more of the grounds for exemption set out in the Act.

d) Canadian Association of Paroling Authorities (CAPA)

At the suggestion of the Chairman of the National Parole Board, a meeting of all Canadian paroling authorities was held in January 1980. The group included the Chairman of the NPB, the chairpersons of the provincial parole boards in Ontario, Quebec and British Columbia and their senior advisors. It was decided at that meeting that a Canadian Association of Paroling Authorities would be created and that it would meet regularly to formally exchange views on subjects of mutual interest.

e) Communications Program

"Taking Time" a companion film to "Using Time" which was developed in 1978-79, was completed in 1979. This second film project is aimed at the general public, and explains the parole decision-making process from the Board's point of view.

In September 1979, the Communications Division sent a position paper, proposing a new orientation for the directorate, to 70 persons selected from among Board Members, National Parole Board staff, CSC parole service and communications staff and Regional Community Board Members (RCBMs). Based on their responses, recommendations were made on these issues and priorities were established in relation to specific publics and the major public affairs issues of the Board.

The results of this consultation led to the formulation of a "Communications Plan" for 1980-81 which identified objectives and activities for the fiscal year. Another direct outcome of this consultation process was the establishment of a Public Education Committee to guide and discuss issues in the field of public affairs. The Committee consists of representatives from across the country, including Board Members, RCBMs and Parole Board staff. Its first meeting was held in March 1980.

f) Official Languages Survey

During 1979, the Office of the Commissioner of Official Languages undertook a study of the National

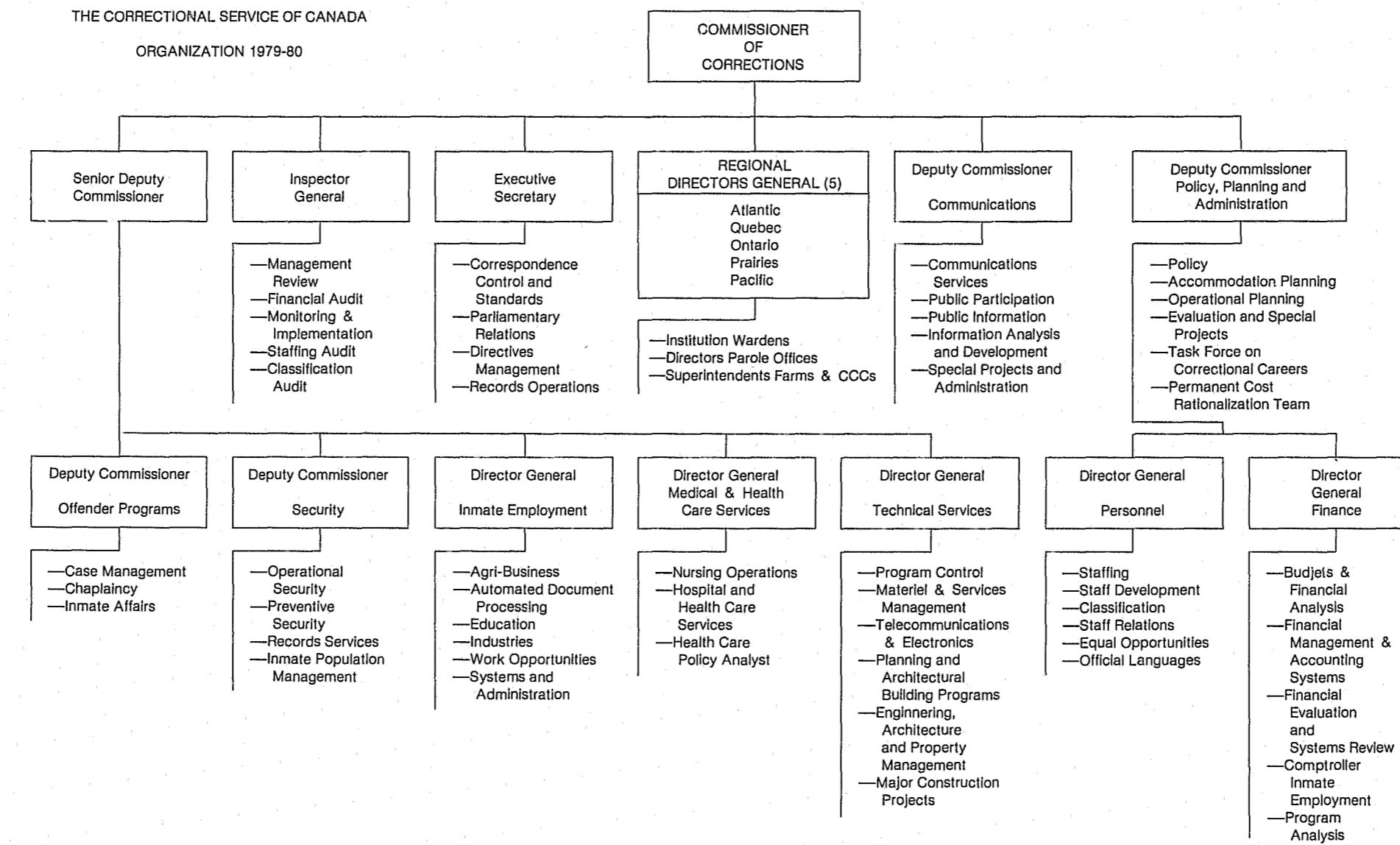
Parole Board to determine to what extent it was meeting the requirements of the Official Languages Act. The study focused particularly on the relationships between the staff and members of the Board and applicants for parole. It also examined the use of the two languages in the Board's work and the degree of participation by members of both language groups.

More than 30 interviews were conducted with the Board members and staff at headquarters in Ottawa and at the five regional offices. Manuals of procedures, directives, reports, files, publications and other documents were examined. Present and former inmates were also contacted. Results of the study are expected early in the fiscal year 1980-81.

CONCLUSION

The National Parole Board will continue to develop policies and to study major issues which will have important effects in a number of areas. Along with the ongoing analysis of parole guidelines and a review of the policy related to the Royal Prerogative of Mercy, additional procedural safeguards have been identified as priority issues. These safeguards relate to the provision of information in writing to federal parole applicants before the scheduled review for full parole and allowing an inmate to have assistance at a hearing before the Board.

THE CORRECTIONAL SERVICE OF CANADA
ORGANIZATION 1979-80



The Correctional Service of Canada

INTRODUCTION

The major reorganization of The Correctional Service of Canada (CSC), begun in 1978-79, continued during 1979-80. Decentralization was almost completed. The most notable change was the merger of the Finance, Personnel, Policy and Planning branches into a new administrative unit called Policy, Planning and Administration Branch. Other changes involved moving staffing audits and staff classification audits to the Inspector General's Branch.

Generally, 1979-80 was an encouraging year for the CSC, as seen in the following summaries:

- Research studies on the CSC programs, and planning beyond the current five-year cycle, became major endeavours. Introduction of a research and strategic planning component will provide the capability of anticipating major change and influencing the changing environment of corrections.
- The Offender Programs Branch organized the diverse programs designed to assist inmates in social and personal readjustment into one Case Management division. Each offender's program can now be monitored in the institutions and the community.
- Community involvement in federal corrections is still increasing. Volunteer workers give more and more time to assisting inmates both within the institutions and the community. Inmates contribute more to community projects. Public education on correctional matters has become a major concern, involving staff in Ottawa and the regions.
- Inmate work opportunities have increased through intensified use of industrial workshops, farming, silviculture, and other newly-developed work programs. Revisions to academic and vocational training have also produced favourable results.
- In the newly-organized Communications Branch, improving relations with media and the public was given top priority.
- British Columbia Penitentiary was closed, necessitating the transfer of inmates to institutions across the country, and the reassignment of staff.
- The new Kent maximum security institution was opened in the Pacific Region.
- Accreditation of institutions and parole offices, using the standards of the American Commission on Accreditation for Corrections, became an objective.

Organization Chart

The organization chart indicates the flow of responsibility from regional headquarters and with CSC headquarters in Ottawa.

Management of the Service was organized into three groups during the fiscal year 1979-80, all reporting directly or indirectly to the Commissioner of Corrections. The organization chart indicates the flow of responsibility within headquarters in Ottawa and the five regions: Atlantic, Quebec, Ontario, Prairies and Pacific.

- (a) Five Branches (administered by a Deputy Commissioner or Director General) in Ottawa, report to the Senior Deputy Commissioner, who reports to the Commissioner:
 - Offender Programs have been incorporated into one branch, including case (inmate) management, chaplaincy, and inmate affairs.
 - Security, operational and preventive, includes control of inmate records.
 - Inmate Employment covers work training programs on farms, in forestry camps, industrial workshops, and other projects in the institutions and community. Education, from the lowest level to academic courses, aid vocational training.
 - Medical and Health Care Services has extended its operations, comparable to community health clinics, supported by psychiatric hospitals for the care of mentally-ill offenders.
 - Technical Services controls planning and architectural design of institutions, building programs, major construction, telecommunications, and management of goods required to run the Service.
- (b) Four other branches in Ottawa report separately to the Commissioner of Corrections:
 - Audits of the Service's programs, also fiscal responsibilities, and review of staffing and classification procedures, are supervised by an Inspector General.

— Correspondence for the Solicitor General and the Commissioner of Corrections, parliamentary relations, and publishing directives, are the responsibility of an Executive Secretary.

— The flow of internal and external communications on correctional matters is guided by a Deputy Commissioner of Communications, and

— Policy, Planning, and Administration of the Service, including personnel and finance, report to a Deputy Commissioner.

(c) The five regions are administered by Regional Directors General, who report directly to the Commissioner of Corrections. Institution wardens, directors of parole offices, and superintendents of farms and work camps are responsible to Regional Directors General.

Policy, Planning, and Administration Branch

Toward the end of the 1979-80 fiscal year, responsibilities of the Policy and Planning Branch were extended to include administration of the finance and personnel branches, strengthening the management process of The Correctional Service of Canada.

In this annual report, Policy, Planning, Finance and Personnel will be dealt with separately.

Specific responsibilities of the Policy, Planning and Administration Branch include establishing and managing evaluation mechanisms; improving cost-effectiveness of operations; devising a personnel management system to implement recommendations of the Parliamentary Sub-Committee on the Penitentiary System in Canada; and providing analysis of financial and personnel services. These responsibilities are explained in the following synopsis.

Fourteen special research projects were started by the branch in the fiscal year under review. The studies centred on the relationship between the National Parole Board and the Correctional Service, classification of inmates and institutions, analysis of the cost/benefit of inmate reception programs, review of recommendations by a committee on female offenders,

inmate employment and pay administration, insurance for volunteers and visitors to institutions, review of inmate canteens, and plans for closure of British Columbia Penitentiary.

A strategic Planning Committee was appointed in May 1979 to take a long-range view of corrections. The main responsibility of the eight-man advisory group of specialists is to prepare The Correctional Service of

Canada for major changes anticipated in corrections during the next 15 to 20 years. The committee centred its initial research on events in other criminal justice components, and on the wider socio-cultural environment which is likely to have an impact on the CSC.

Policy Division

Long term (10-15 years) strategic planning and short term (1-5 years) operational planning is kept on course by the policy division.

Correctional policies are developed through liaison with the Ministry of the Solicitor General and other departments involved in the criminal justice system. The Division coordinates development and maintenance of a policy framework. Policies are determined with full participation of senior correctional staff and line managers. Consultation between federal and provincial authorities on correctional matters is coordinated by the division.

Operational Planning Division

The Operational Planning Division is expected to clarify operational and fiscal planning for the CSC and other agencies involved in correctional work. A five-year operations plan was produced in mid-1979 and is being monitored by senior management. As a result, the CSC can forecast programs and main estimates more precisely for two fiscal years. The Division also monitors progress on implementation of recommendations of the Parliamentary Sub-Committee on the Penitentiary System in Canada.

Through training sessions, the division has also improved the ability of managers to plan programs and establish annual costs. The regions report a similar reorganization of operations planning to facilitate greater consultation among the various management levels at regional headquarters, the institutions and district offices.

Accommodation Planning Division

The Accommodation Planning Division has been in operation since 1978. In 1979-80, priority was given to a 10-year plan which recommended changes involving important savings for the CSC. Forty-eight million dollars in capital cost and \$68 million in annual operating and maintenance costs were cut from the five-year construction plan which had originally called for expenditures of \$285.9 million in capital costs and \$294.2 million in operating and maintenance costs. Revised

estimates are expected to be submitted to the Treasury Board for approval in the next fiscal year. In anticipation of approval, the CSC has projected performance specifications required before the new plan can be implemented.

Evaluation and Special Projects Division

Evaluating projects initiated by the CSC is the prime responsibility of this division. Problems are identified and resolved with particular attention being given to those problems affecting organizational and functional lines of control. Seventy projects have been evaluated since the division began operation two years ago. In 1979-80, a five-year evaluation plan was prepared outlining procedures for monitoring and evaluating projects.

Task Force on Correctional Careers

As a result of the 1977 Parliamentary Report on Canada's prisons, a Task Force on Correctional Careers was created to develop a personnel management system for CSC employees directly involved in the custody, care, or training of offenders. The Task Force proposed a career category for CSC staff which would build on staff training and development courses already available. The new category would clarify inter-related duties and open career possibilities for a wider group of employees. The new group would be known as the Correctional Operations Group (COG), and be comprised of employees in the Offender Case Management division (inmate classification, living unit and parole officers), custodial officers and staff in socialization programs.

Senior management explained that the "new family of careers" would enable staff to progress from the bottom of the system to its highest level, with prospects of a professional career. This new group would affect about 60 per cent of the CSC's staff. The remaining 40 per cent of the federal correctional employees who work with offenders, such as psychiatrists, doctors, dentists, and nurses, and those who work in national and regional headquarters but are not directly involved with offenders, would be brought into the new system later.

Another major recommendation of the Parliamentary Sub-Committee prompted the Task Force on Correctional Careers to propose that the Service should obtain the right to recruit directly, according to its needs and priorities, and have responsibility for collective bargaining and staff relations. To this end, the

Task Force suggested that the CSC should revert to Section 29 of the Penitentiary Act (1960-61), which provides for the "...organization, training, discipline, efficiency, administration, and good government of the service", but under updated regulations which would retain the merit principle.

The CSC would remain under collective bargaining legislation, but as a separate employer with the right to enter into collective agreements with its work force. At present, hiring practices of the CSC are governed by the Public Service Employment Act, 1969.

Staff Cutbacks

Cutbacks in staff, ordered by the federal government in 1978, moved the CSC to set up a Permanent Cost Rationalization Team to monitor implementation of the policy through the 1979-80 fiscal year. The team's responsibilities were extended to include analysis of ongoing operations in an effort to improve cost effectiveness. Manpower resources allotted to the CSC—and overtime—were scrutinized and compared with forecasts and budgets for the current and future fiscal years.

Operational Information Services Division

The Operational Information Services Division, transferred to Policy Planning from the Security Branch in 1978-79, is responsible for:

- maintaining a comprehensive information system on offenders and parolees
- coordination and use of electronic processing equipment throughout the CSC
- preparation of reports for the Treasury Board, and
- operation of a Forms Management Division.

In 1979-80, a four-year plan was prepared to provide the latest information on offenders and parolees.

Data terminals installed in maximum security institutions make it easier to retrieve the latest information on file within 24 hours. Immediate benefits include standard medical records, including drug control; effective technical services inventory control; clarification of data processing in all regions; simplification of data systems used for distribution of inmate pay; and, information related to marketing inmate-produced goods.

ii) Linguistic Breakdown in CSC as of March 31, 1980

Region	First Official Language			Mother tongue			Minority % (Official Language)
	Eng.	Fr.	Minority %	Eng.	Fr.	Other	
HQ, Ottawa	295	163	35.6	272	169	17	36.9
Atlantic	728	53	6.8	693	84	4	10.8
Quebec	24	2895	0.8	28	2867	24	1.0
Ontario	2210	26	1.2	2139	44	53	2.0
Prairies	1942	16	0.8	1811	38	109	2.0
Pacific	1481	16	1.1	1380	23	94	1.5
Total	6680	3169	32.2	6323	3225	301	32.7

Personnel Branch

As part of the CSC's reorganization, the former Personnel Branch was transferred to the Policy, Planning and Administration Branch early in 1980. Other changes involved transferring the audit functions of staffing and classification from Personnel to the Inspector General's Branch, Personnel Services to Staff Relations, opening a new section called Occupational Health, and absorbing the Staff Incentives Awards program which was previously part of Staff Relations.

Initiatives were taken to honor staff killed in the line of duty. Memorials are to be mounted next year at national headquarters in Ottawa, and in each of the five regions. Pension benefits for dependents of staff killed on duty are under review.

Among projects undertaken in 1979-80, the feasibility of a national staff college was explored. Policy governing the four regional staff colleges is to be reviewed next year. The CSC also worked toward increasing opportunities for female employees as correctional officers in institutions for males.

Classification Division

In 1979-80 the Classification Division reviewed 7,750 jobs as a result of the reorganization of the CSC. One hundred job descriptions were standardized, making position levels consistent throughout the Service.

Staff Development

The scope of the CSC's staff training and development program was enlarged when women were hired to serve as correctional officers in institutions for males.

i) Bilingual Positions in CSC as of March 31, 1980

Region	Total Positions	Total Bilingual Positions	Per Cent
HQ, Ottawa	637	423	66.4
Atlantic	912	91	10.0
Quebec	3267	717	21.9
Ontario	2404	110	4.6
Prairies	2229	13	0.6
Pacific	1849	27	1.5
Total	11298	1381	12.2

Three extra days were added to the three-month compulsory induction course for all candidates to provide them with insight into attitudes and reactions toward female employees.

Plans to revise the training courses are scheduled for implementation next year. Standardized training will allow greater mobility of custodial staff between regions and institutions.

Staff development emphasizes induction training for staff other than correctional officers. New orientation programs are under way to familiarize staff with CSC policies, particularly with regard to inmates. Employees may take courses to extend their understanding of the CSC, to satisfy job demands and to assist in career planning. Two of the five regions have implemented a training program for supervisory staff, and the other three regions are expected to do so next year.

Official Languages

A directive regarding the language rights of offenders, in force since 1978-79, has set standards of service available to offenders, in the official language of their choice. The substance of the directive has been incorporated in a statement of the inmates' rights. Responsibility for deciding which services should be available in both official languages—and ensuring their availability—has been delegated to managers.

The major thrust of the Official Languages program in 1979-80 was to strengthen bilingual resources, reduce costs, and balance the level of English and French used at headquarters in Ottawa. Use of the two official languages at Ottawa meetings, and the amount of English-only correspondence circulated at headquarters Ottawa, were identified as immediate concerns. Twenty employees completed French-language training, and 15 completed English-language training.

Equal Opportunities Division

Increasing employment opportunities for women, and other minority groups in the public service, is the responsibility of this division.

Emphasis was placed on involving managers in the Equal Opportunities program in 1979-80. In response to staff requests, information sessions were held to clarify job functions and to discuss careers in the CSC. Consultants from Algonquin College in Ottawa gave a one-week course on Assertiveness Training to 30 female employees. Similar courses are to be given in the regions. Measures were also taken to assess the CSC's policies on employment of women and other minorities to ensure compliance with Treasury Board requirements.

Employment of women in federal institutions was dealt with by the Parliamentary Sub-Committee on the Penitentiary System in Canada. The 1977 report noted that females did not have the same career opportunities as male correctional officers. The CSC acted on the report, and there are now 69 female guards—46 in the Prison for Women, and 23 in institutions for males.

A woman was appointed warden of Warkworth Institution, a medium-security prison in Ontario. It was the first time that a woman became head of a major institution for males in Canada.

Staffing

By the end of the fiscal year, 228 employees were declared surplus or requiring job placement. Of these,

185 were affected by the closure of British Columbia Penitentiary, the rest by a hiring moratorium declared by Treasury Board. Slightly more than 60 per cent were placed in other jobs in the CSC, or elsewhere in the Public Service. The new Kent institution in British Columbia absorbed a significant number of these employees.

There was a reduction of 354 in permanent staff in 1979-80, to 9,508 from 9,862 in the previous year. Term employees increased by 134, from 375 in 1978-79 to 509 in the fiscal year under review. Four hundred and ninety-seven contracts for outside consulting services at headquarters in Ottawa and in the regions were let during the year at a cost of \$10,972,411.

A new unit called Policy and Procedures was created to establish a national policy on staffing and to improve communication between headquarters in Ottawa and the regions.

Staff Relations

The number of grievances continued to increase, to 1,063 in 1979-80 from 848 in 1978-79. Two hundred complaints were with regard to the proposed termination of the bilingual bonus. Twenty four per cent (254) were referred to the Commissioner of Corrections, and 11 went to outside adjudication for resolution. Other noteworthy events included a course on the implications of the new staff Code of Conduct being added to staff relations training for managers, and the branch was involved in negotiating six collective agreements.

Schedules of pension benefits for survivors of employees killed on duty, initiated last year, were submitted for approval.

Finance Branch

As stated earlier in this report, the Finance Branch became part of the Policy, Planning and Administration Branch late in 1979-80. The move is expected to strengthen the finance unit's comptroller function, ensuring better coordination of the CSC's planning and financial responsibilities. A new division was created to monitor major submissions for program changes, and to advise the senior management of the Service on the control and use of person years and financial resources. Decentralization of financial services to the regions was completed.

Two groups, Systems Development and Financial Services, were merged into one division called Financial Management and Accounting Systems. Major responsibility of the new group is to develop and implement an automated financial reporting method for the CSC (see Appendices for CSC expenditures).

Problems related to the CSC's budget control system were resolved in 1979-80. New accounting systems required additional training of staff.

debates on motions or bills, and answers to other queries by Members of Parliament are prepared. As well, information on the CSC is prepared for the Standing Committee on Justice and Legal Affairs.

Directives Management

A major undertaking of the Executive Secretary's Branch in 1979-80 was the consolidation of Commissioner's Directives and a system for answering questions on the CSC's policy and procedures at headquarters in Ottawa and in the regions. Commissioner's Directives are being revised to conform to new standards in format and simplified language. All directives and divisional instructions will eventually be published in this format. Later, a manual containing all directives, with an index and glossary, will be published. By the end of 1979-80, all existing Commissioner's Directives were rewritten in the revised format, and some had been published.

Inspector General's Branch

Many changes were made in the Inspector General's Branch during 1979-80, owing to an expanded mandate which now includes staffing and staff classification audits, accreditation of institutions, health-care and psychiatric centres, and liaison with the Correctional Investigator. As in the past, the Branch continued management reviews, financial audits, special inquiries and projects for management, and monitoring implementation of previous audit recommendations.

Reviews of field operations are made by the Inspector General every two years at maximum security institutions, and every three years at other institutions. Audits of financial transactions are made every three years. Senior Management is provided with regular status reports on implementation of audit recommendations and the extent of changes brought to all levels of the CSC.

Three parole offices, two Community Correctional Centres, and one medium security institution—all in the Atlantic Region—were accredited during the year, in accordance with standards set by the American Commission on Accreditation for Corrections. Plans include accreditation of selected maximum security institutions, work camps, and other parole offices and Community Correctional Centres in other regions. The CSC has already won acclaim for its high level of standards at Springhill Institution in Nova Scotia.

Executive Secretary's Branch

Organization of the Executive Secretary's Branch, created from four divisions previously operating separately, was completed in the fiscal year. The Branch has improved procedures for answering questions from Members of Parliament and government officials, and introduced a new format for publication of directives and regulations essential to management.

Correspondence Control Division

The objective of this division is to process correspondence quickly. More than 2,100 replies to queries from the public were prepared during the year. Mid-way through the year, the Linguistic Services of the Official Languages Division was transferred to Correspondence Control to ensure the over-all high quality of English and French used in correspondence.

Parliamentary Relations Division

The Parliamentary Relations Division provides information to the Solicitor General and government officials. Answers to questions asked of the Solicitor General in the House of Commons, information material for

Security Branch

In 1979-80, the Security Branch concentrated on preventive measures to deal with escape attempts and other disturbances in their early stages. These measures included an extension of perimeter intrusion detection systems and the use of portable alarm systems. Trained Emergency Response Teams have added strength to the security throughout the CSC.

The use of Electronic Data Processing (EDP) was accentuated. One example is a bank of information on some of the most dangerous inmates in federal institutions.

The exchange of security information between the CSC and other criminal justice agencies has been facilitated by updated methods of processing information. Answers to public and internal inquiries can now be provided in less than 24 hours. In addition, regular security intelligence reports, known as SINTREP, provide management with accurate, current information on all potential security problems.

Organization

A records services division, amalgamating Privacy Coordination, Records Management, and Manual Systems and Forms, has been created.

To expedite distribution of the inmate population and to improve cost-effectiveness of the Branch, a system was developed to centralize inmate accommodation control and inmate population movement into a new division attached to the Security Branch. The three existing security levels of institutions—maximum, medium and minimum—include varying degrees of security within each level. A study was undertaken to determine the relationship between security measures provided at the institutions and security classification of inmates selected to live there. A more precise matching of inmates to institutions is advocated, moving inmates from a higher security level to a lower level as quickly as practicable without compromising public safety or institution security.

Major Incidents

Although hostage-taking and other disturbances in the institutions have not been and are not likely to be eliminated, indications in 1979-80 were that action taken as a result of recommendations of the report of the Parliamentary Sub-Committee on the Penitentiary System in Canada have reduced deep-rooted causes of inmate unrest.

The ten hostage-taking incidents which did occur in 1979-80 were mostly unplanned and were dealt with promptly. No serious injury to employees or inmates occurred during these incidents, and the CSC's "no deals" policy, which eliminates any chance of gain by hostage-takers, was adhered to. The policy of transferring hostage-takers to Special Handling Units after prosecution was also applied in all cases.

A major disturbance in 1979-80 occurred at Kent Institution in Agassiz, British Columbia, shortly after the opening of that new institution. The first inmates to be held at Kent Institution were from the maximum security British Columbia Penitentiary which was being closed.

Springhill Institution in Nova Scotia reported "several minor incidents."

Transfer of Inmates

Special Handling Units continued to operate at two institutions—Millhaven in Ontario and the Correctional Development Centre in Quebec. Inmates considered dangerous and with a record of violence—including hostage-takers—are housed in the special units. Every 30 days each SHU case is reviewed by the Warden, and in addition, a national review committee examines each transfer to and from the units. The committee met twice at each of the two units in 1979-80, and inmates were given an opportunity to make representations. Since the Special Handling Units opened late in 1977, 108 inmates have been admitted and 57 released. No escapes or deaths have occurred in the units.

The transfer of dangerous inmates between regions and institutions is controlled by headquarters in Ottawa. The Royal Canadian Mounted Police provides aircraft for the transfer of these inmates. The least costly and safest method of transferring large numbers of inmates over long distances is by chartered aircraft. No incidents or escapes occurred during the transfers.

Repatriation of Canadian and American offenders under provisions of a treaty with the United States continues. Transfers occurred every four months, 23 Canadians returning from the United States and 24 American citizens returning to the U.S. A similar treaty with Mexico has returned nine Canadians to federal institutions. Mexican nationals have not been involved in the international transfer. Treaties with France, Bolivia, and Peru have been signed but have not yet become operational.

Offenders who transfer to their native country are required, of course, to complete the sentence imposed by the courts of the country from which they transfer.

Protective Custody

In the major institutions, a significant number of inmates chose to be placed in protective custody. Usually, inmates request protective custody because of the nature of the offence they committed (rape, child molesting, etc.), because of specific inmate hostility, or as a result of having given evidence or information to the authorities. Protective custody units now have special accommodation in the institutions to allow educational and recreational programs for protective custody inmates. Coordination of these units is a responsibility of the Security Branch.

Security Control

Training for Emergency Response Teams has continued at all major institutions. Portable alarms are now issued to personnel in both maximum security and medium security institutions. Evaluation of security duty posts was given priority, and pertinent rules and regulations were standardized.

Disciplinary Hearings

Since independent chairpersons have been appointed to preside over disciplinary hearings at maximum security institutions, a marked decrease in the number of inmate grievances against disciplinary awards has been experienced. A standard reporting system on dissociation occurrences and disciplinary hearings has become a general practice and is to be introduced in medium security institutions. (See also Inmate Grievances in Offender Programs Branch.)

Illicit Intoxicants

The abuse of drugs and alcohol remains, and the Security Branch continues its efforts to control the problem.

Preventive Security

The use of Electronic Data Processing in preventive security is being explored. Five hundred case histories on the most dangerous inmates have been compiled and fed into a computer bank, where, under security

surveillance, they can be retrieved quickly for use throughout the CSC. To assist in the collection of this data, terminals have been installed at national and regional headquarters. Next year, terminals will also be installed in ten major institutions across the country.

Two studies are under way on inmate suicidal behaviour, and behavioural patterns of inmates sentenced to life imprisonment.

Privacy and Records Management

Requests from inmates for access to information contained in the CSC's data banks and other personal records dropped in 1979-80, to 793 from 3,776 in 1978-79.

Employment for Women

A recommendation of the Report of the Parliamentary Sub-Committee on the Penitentiary System in Canada advocated employment of women for correctional duties on the same basis as men. Under a pilot project, twenty-eight female correctional officers were selected and trained for full-time duty at two medium security institutions and a maximum security psychiatric centre. The pilot project is to identify the best method of integrating female correctional staff into institutions which traditionally have been staffed by men only.

Medical and Health Care Services Branch

Inmates in federal institutions are provided with medical and psychiatric services comparable to those available in provincially-operated hospitals and clinics. All maximum and medium security institutions have a health care centre staffed by nurses, medical doctors, psychiatrists, and dentists. In addition, there are regional psychiatric centres in the Pacific, Ontario and Prairies regions.

Mentally ill inmates in the Atlantic provinces are treated in the institutions or referred to provincial facilities. In Quebec, care is provided by the provincially-operated Philippe Pinel Institution in Montreal.

The Medical and Health Care Services Branch has three divisions: hospital and health-care administration (including psychiatric services), nursing operations, and policy and planning. Management of health care in the regions is the responsibility of a regional manager, assisted by a nursing officer.

Hospital and Health Care

A review of cases examined and treated in the 26 health-care centres in 1979-80, indicates that the incidence of treatment is about the same as last year (see detailed information in the table that follows). The apparent high demand for health care by inmates is not necessarily indicative of lower health levels, but rather reflects policy and procedure which governs health-care delivery in corrections. For instance, as opposed to medical practice in the community, an entire medication dosage cannot be filled at one time for an inmate, and thus the inmate is required to return to the health-care centre frequently.

EXAMINATIONS AND TREATMENTS

	1979-80	1978-79
General Clinic		
—patients	67,858	68,972
—visits	380,000	398,500
—seen by institutional physician	52,800	54,969
Physical examinations	15,800	13,700
Diagnostic procedures (tests)	51,041	54,217
Referred to specialists (diagnosis and treatment)	15,937	12,061
Surgery		
—institutions (minor surgery)	901	1,027
—community hospitals	851	956
Treatments	157,700	163,192
Immunization	1,302	2,331
Hospitalization		
—health care centres—		
hospital days	20,309	23,464
—community facilities—		
hospital days	4,439	4,670
Dental services—visits	46,688	44,027

Psychiatric Services

Inmates are provided with psychiatric services in the institutions, in federal psychiatric centres, and provincial facilities. The following table indicates the approximate number of patient bed-days used for diagnosis and treatment of mentally ill and emotionally disturbed inmates during 1979. Outpatient services are also provided by community hospitals or referrals to psychiatrists by institution physicians.

The psychiatric centre at Abbotsford, British Columbia, has opened a 30-bed unit as a pilot project

to evaluate operation of a social therapy unit in a corrections setting. The unit is in response to a recommendation of the Parliamentary Sub-Committee. The model advocated was based on the operation of the Oak Ridge division of the Ontario Mental Hospital at Penetanguishene.

Hospital	Bed-days
Philippe Pinel Institute, Montreal, Quebec	24,000 (approx.)
Three Regional Psychiatric Centres	100,000 (approx.)
Health Care Centres (institutions)	10,129
Provincial facilities	4,383

Administration

The Branch has experienced extreme difficulty in recruiting and retaining psychiatrists and registered nurses for employment in the federal health-care and psychiatric centres. Recruitment of psychiatrists was extended to Britain when the response to an advertising campaign in Canada did not bring required results. Problems were also experienced in attracting nursing staff, causing the Service to advertise nationally to fill vacant positions. Staffing the new Regional Psychiatric Centre at Saskatoon in the Prairies Region was particularly difficult, severely limiting admittance of patients. However, staffing was almost completed at the end of 1979-80.

Planning continued for the new Federal Health Care Centre at Colling Bay, Ontario. This centre will replace the Regional Psychiatric Centre in Kingston Penitentiary, providing psychiatric treatment for male and female inmates in Ontario and male inmates in the Atlantic provinces.

It will have a 24-bed medical-surgical unit. Construction is to start in 1981. Kent Institution in British Columbia now has an ultra-modern, five-bed health-care centre, staffed by doctors and registered nurses. Some older institutions have been surveyed with a view to replacing outdated facilities.

Consistent with Branch policy, all health-care centres have been evaluated against criteria acceptable to the Canadian Council on Hospital Accreditation (CCHA). Within the next year, most health-care centres will apply for CCHA accreditation. The long-range goal is for all health-care and psychiatric centres under the CSC's jurisdiction to achieve and maintain CCHA accreditation.

Problems in providing health care to inmates include hospitals withdrawing services to inmate patients because other patients object to inmates and their guards in hospital waiting rooms. In the Ontario region, Hotel Dieu Hospital authorities in Kingston and representatives of the CSC agreed that a separate waiting room for inmates would resolve the problem.

In cooperation with the Department of National Health and Welfare, policy and standards for immunization of inmates were developed in 1979-80. Inmate health-care records were also standardized. The new system will be implemented in all centres in the coming year, reducing the number of medical files required for each inmate.

Budgeting for the branch was simplified by a new financial coding method. This year's budget is close to \$20 million, over half of which is for salaries of medical and health-care personnel in the regions, and staff at headquarters in Ottawa.

Fitness tests and life-style counselling became a national program for employees in 1979-80. The Pacific Region reported that 240 employees were given fitness tests and 21 were counselled on alcohol abuse and mental health problems.

Offender Programs Branch

The objectives of the Offender Programs Branch are to provide a comprehensive, varied program for offenders. Opportunities for social, emotional, physical, personal and spiritual development are arranged in a program for each offender upon his or her admittance, and are monitored by Case Management Officers in the institutions and in the communities. Methods of redress of wrongs, and protection of rights of inmates, from the time of their entry into the federal system until completion of their sentence, are also provided. Emphasis on community involvement in CSC work is apparent in all aspects of programs, in an effort to promote public understanding of the correctional process.

Case Management Division

The Case Management Division is responsible for the general supervision of each offender throughout his or her sentence. From beginning to end—admission to a penitentiary to the end of parole or mandatory supervision—each offender's program is monitored by professional staff who also counsel the offender and assess his or her progress.

Case Management, Social and Community Programs Development divisions at headquarters in Ottawa and in the five regions were integrated in 1979-80. Policy and procedures, operations and quality control, psychological services, community resources and special projects (including programs for natives and female offenders), have become part of the division, strengthening control of operations.

Living Units in the institutions, program planning, release into the community, socio-cultural development, and sentence administration for all inmates are dealt with in the policy and procedures section. New policy, or revision of established policy, was a major undertaking in the year under review. For the first time, the five regional headquarters contributed to policy-making, bringing regional perceptions into focus. In the coming year, policy revision will again be stressed, affecting the entire Case Management division.

Individual Program Planning (IPP) for offenders is to be re-examined, particularly as it relates to moving inmates from a higher security level to a lower level without compromising public safety or security in institutions. Results are expected to be increased program opportunities, possibly leading to earlier parole, and reduction in maximum security requirements.

Assistance in obtaining employment for parolees has been increased. Contracts between community agencies and the CSC have developed new possibilities in the marine and fishing industries, and farming. Policy revisions in the coming year will clarify standards for Community Residential Centres and non-residential after-care agencies to ensure that they meet the CSC's minimum standards for inmate after-care.

Policy and procedures for management of inmates' sentences from reception to sentence expiration were assessed during the year under review.

An administrative agreement reached between the National Parole Board (NPB) and The Correctional Service of Canada (CSC) outlines activities the CSC will undertake to support the Board's decision-making responsibilities with regard to parole and temporary absences.

Community involvement in the federal corrections system was given particular emphasis in 1979-80. Volunteer workers continue to enhance the positive effect of inmate programs in all five regions. There were 120 contracts between the CSC and community-based residential centres to maintain accommodation and other services for inmates released from federal prisons. Two of these contracts were with new centres

opened by the John Howard Society in Saint John and Moncton, New Brunswick.

The CSC also continued to share supervision of parolees with private after-care agencies, involving 43 centres across the country. All five regions report an increase in the number of inmates under supervision in the community.

District parole offices in Fredericton and Saint John reported that community development and public relations activities have more than doubled. Twenty-six special projects were initiated, all related to encouraging community involvement in programs for parolees. The region gave special attention to a community volunteer program called *Services to Families of Inmates*. The program, financed by private enterprise, social service organizations and the CSC, helps families from Newfoundland visit inmates at Springhill, N.S., and Dorchester, N.B. institutions. Feedback from inmates, their families and community and correctional authorities, has confirmed that the program will continue with support from the CSC. Similar services are offered to inmates' families in other regions, often through the John Howard Society. This community agency has also organized groups of citizens, including police, social workers, church ministers, businessmen, politicians, and media representatives to visit institutions.

A unique police/parole liaison project, started in Edmonton in 1979-80, has improved communication between the police and the CSC in that city. The project involves a parole officer contacting the Edmonton City Police to explain the role of a parole officer and to share information on offenders.

Citizens' Advisory Committees

Citizens' Advisory Committees (CACs), comprised of a cross-section of local citizens, now operate in all federal institutions. CACs were first established in the early 1970s to help keep the administration of federal institutions aware of community concerns and resources. They have initiated a number of useful community projects.

A national conference of Citizens' Advisory Committees was held in Ottawa late in 1979, to establish ways of increasing communication with the CSC and thus enabling the committees to work more effectively and with greater understanding of correctional service policies and programs. A national executive committee was appointed from among CAC members to express CAC concerns. The committee has direct access to

the Commissioner of Corrections to whom the members may express their views on national policy, as it affects the CAC mandate.

Native Offenders

The special needs of native offenders remain a CSC priority. Early in the year under review, a coordinator of native offender programs was employed at national headquarters in Ottawa. The position is in addition to similar positions in the Prairies region. Native workers have been employed in the institutions for a number of years developing programs for native offenders. Contracts have been awarded to private native agencies to hire professional native liaison workers in all regions except Quebec, where the needs has not been as pressing.

Native organizations still operate in 15 institutions. They are recognized as self-help groups, sponsoring recreation and socio-cultural activities, in cooperation with the native liaison workers. Native offenders in Mission Institution, British Columbia, continue to produce the Native Extraordinary Line of Furniture (NELF), featuring Indian motifs. The furniture is sold on the open market, mainly in British Columbia.

The Nechi Institute on Alcohol Education, a private native agency in Edmonton, Alberta, will again provide programs at Drumheller and Bowden institutions in Alberta. The Native Counselling Services of Alberta, the Native Clan Organization in Winnipeg, and the Micmacs Friendship Centre in Halifax, Nova Scotia, also provide community assessment reports and parole supervision of native offenders. A similar arrangement exists with an Indian reserve band in southern Manitoba. Three all-native, community-based residential centres have been opened for the care of native offenders on parole. Private native agencies maintain halfway houses in Vancouver, Winnipeg and Halifax.

Female Offender

Late in 1978, the CSC, with citizens and the Elizabeth Fry Society, reviewed issues affecting female offenders under federal jurisdiction. This culminated in the Report of the Joint Committee to Study Alternatives for the Housing of Federal Female Offenders. Two main options were presented: the transfer of female offenders to provincial institutions, and the creation of a co-correctional facility at the all-male federal Mission Institution in British Columbia. A committee of deputy ministers of justice and corrections later approved the

options. Further action on the report is being studied by a committee representing the Elizabeth Fry Society, and provincial and federal corrections. Several meetings were held with the provinces, resulting in the appointment of regional representatives to the National Advisory Council for the Female Offender. The consultations are continuing.

Chaplaincy

The Chaplaincy Service is undergoing a review by a three-man task force, appointed early in 1979. Frequent meetings have been held with the Inter-Faith Committee and other public agencies, to discuss the future role of the chaplaincy in corrections.

A general portrayal of the chaplain of the future is "...a visible presence in and about the institutions, providing pastoral counselling and spiritual support to inmates, families and staff." Members of the task force predict greater opportunities for the chaplain to take part in correctional programs.

Inmate Affairs Division

The mandate of this division is to promote the equitable and humane treatment of inmates. A revised inmate grievance system, started in August 1979, involves submission of a written complaint by inmates as a pre-grievance stage. Introduction of this step has obviated formal grievances in 95 per cent of cases and has proven to be a quick way of settling problems before they become acute.

Complaints not resolved at that stage can proceed to the first formal level of consideration which consists of discussion between staff and inmate. The complainant may ask for a review of the first level decision; in such circumstances the complaint is taken to the second level where it is heard by a review board of two volunteers from the community outside the institution.

The third and final level for resolution of a complaint is the same as in the original grievance system. It consists of referring the problem to the Regional Director General and the Commissioner of Corrections. The change in procedure brought a marked decline in the number of grievances reaching the final level.

An analysis of inmate grievances and correspondence received by the CSC resulted in a further study of some problems, and consideration of remedial action that might be taken. Following a review, a proposed list of inmates' rights was prepared near the end of the fiscal year.

Inmate Employment Branch

The Inmate Employment Branch is responsible for the academic and vocational training of inmates and their social development. In 1979-80, intensified use of industrial workshops, farming and forestry resulted in more work for inmates. In addition, educational programs in the institution schools were upgraded. The primary aim of the work program is to teach marketable skills to inmates, enabling them to find employment upon their release to support themselves and their families. The work program also helps to defray the cost of keeping inmates in penitentiaries by providing clothing, institution furniture, and other goods.

Industries

Industrial workshops produced a greater variety of products in 1979-80. Twenty-two institutions now operate workshops, manufacturing goods for institutions, government departments and charitable organizations. Fifty per cent of the workshops have provincial certification, and others are expected to acquire certification standards next year. Six more institutions are scheduled for operation as industrial workshops by 1982. Graduates from these shops hold provincial diplomas as technicians.

A new marketing system was devised to increase sales and thus keep workshops operating and cost-effective. The new approach to merchandising inmate-produced goods has already shown an increase in sales and clients. The Branch introduced a sales force into each of the five regions, attracting greater interest in the industries' five-year sales promotion plan. The industrial workshops at La Macaza Institution, Quebec, have stepped up production—especially in manufacturing cardboard items and silk screen and general printing.

Gross sales were up to \$5.8 million in 1979-80 from \$4.73 million in the previous year. A long-range marketing survey identifying expanded markets by regions and products indicates projected sales of \$10 million annually by 1985. Approximately 90 per cent of sales in 1979-80 were to federal, provincial and municipal governments. Other sales were made to charitable organizations such as homes for senior citizens.

Work Opportunities

Many institutions lacked sufficient work and training opportunities for inmates, but this changed in 1979-80 when the five-year plan for industries—including farms, forestry operations and work camps—was introduced.

An evaluation of Shulie Lake forestry operations in Nova Scotia resulted in finding new ways of increasing work opportunities for inmates. Contracts with private companies encouraged more inmate labor in construction on the institution grounds. Laval Institution in Quebec has a new data-processing workshop, men's hairdressing course, and a course in "the plastic arts."

The Quebec Region also reports community work projects for inmates from Cowansville Institution have increased and now include painting low-income housing for senior citizens, improving parks, refurbishing the Cowansville Cultural Centre, and renovation of a community residential centre and a shelter for alcoholics. At La Macaza Institution, special projects have given inmates varied opportunities to increase work skills.

In the Atlantic Region, a feasibility study on inmate employment in the marine-related jobs such as engineering, deckhand duties, net mending and cooking is under way. Twelve ex-offenders have been placed in such jobs as a pilot project. Five ex-offenders are training as fishermen in Halifax coastal waters.

Elsewhere in the CSC, new inmate training possibilities were explored by the Finance Branch, where inmates are being employed in accounting systems. The tree nursery at Springhill Institution in Nova Scotia has proved successful. Five million seedlings are expected to be produced annually for the maritimes forestry industry (see Technical Services Branch).

Agri-Business

Planning for the newly-organized Agri-business was completed. A five-year operational plan aims to produce enough food on penitentiary farms to make penitentiaries self-sufficient. The CSC will continue to increase farm production, especially beef, pork, poultry, vegetables and fruit. Dairy products are of primary importance. The marked increase in farm productivity in 1979-80 resulted in gross sales of \$2.5 million. Sales are projected at \$6 million annually by 1985. Approximately 30 per cent of food consumed by inmates of federal institutions is produced on five farms located across the country.

The CSC also plans to provide additional training for inmates in horticulture, using landscaping surrounding institutions for practical work.

Education and Training

Between 20 and 25 per cent of the inmate population is enrolled in educational courses. Twenty-two schools

operate in medium and maximum security institutions. Each school provides academic courses from literacy training to university degrees, and vocational training. Teachers employed by the CSC are assisted by others on contract from municipal boards of education, colleges and universities. In 1979-80, a major review of the CSC's school capability was made by the Ontario Institute for Studies in Education. The study revealed a growing demand by inmates for higher education. As a result, more opportunities were made available for inmates to obtain credits for elementary and secondary diplomas. (See Appendices for statistics on Inmate Employment.)

Systems and Administration Division

The Systems and Administration division guided the branch through a vast reorganization which was required for a new inmate employment program. Planning and analysis of costs and sales were made, supporting recommendations made by private industry for upgraded production and marketing of inmate-produced goods.

Technical Services Branch

Restraints on financial expenditures initiated in 1978-79 continued in 1979-80, affecting planning for new institutions and maintenance of existing facilities. Nine of the proposed ten new institutions were cancelled, and of the 16 construction projects placed on hold last year, only two were approved for work in 1979-80.

Capital expenditures amounted to \$31 million for ongoing minor and miscellaneous construction projects, site work on major accommodation projects, intercom and security equipment, vehicles, and kitchen equipment. Operating and maintenance, including staff salaries, uniforms, food services and other operating and maintenance expenses, totalled \$57 million. Apart from these major expenditures, the branch was allotted \$60 million for capital construction projects. Of this, \$35 million was declared surplus when planning for new institutions was reviewed. The remaining \$25 million was required for major construction commitments, such as the preliminary design and site work for the new Federal Health Care Centre in Ontario and renovation of Mountain Institution in British Columbia.

Program Control Division

The Program Control division continued to improve program control systems, and in close cooperation with the Finance branch, better control of construction

costs was achieved. Three hundred and thirty project proposals for minor construction and maintenance of institutions and other buildings were processed. Man-power and financial resources, freed when capital construction projects were held in abeyance because of financial restrictions, were used to complete essential maintenance projects. Some major work programs included construction of kitchen facilities and dining rooms at Archambault Institution in Quebec.

Planning and Architecture

Significant changes were made to accommodation standards, affecting all federal institutions. Studies were initiated to determine costs as guidelines for audits.

Engineering, Architecture and Property Management

The Technical Services Branch was involved in the tree nursery at Springhill Institution, Nova Scotia, which was completed in 1979-80 at a cost of \$944,000.

After consultation with the Dominion Fire Commissioner, agreement was reached on a design manual of construction requirements for institutions to improve fire protection and heat and smoke detection alarm systems. A 10 per cent reduction in energy consumption was recorded and the CSC extended discussions on the use of solar heating as an alternative means of reducing energy costs in institutions.

Telecommunications and Electronics

Work at two new maximum security institutions in Edmonton, Alberta, and Agassiz, British Columbia, involved security and communication control systems and closed-circuit television. Tests of electronic systems were completed at other institutions, including a telephone switching system, portable alarms, radio systems, TV antennas and radio equipment.

Materiel and Services Management

All five regions reported an increased demand for goods required to maintain services and programs in the CSC. Regional stores handled goods valued at \$60 million. With help from Supply and Services Canada, methods used to process orders in the Quebec region were streamlined, reducing the time required to complete orders. The system will be extended to the Ontario and Pacific regions next year.

Communications Branch

Extension of internal and external communication activities continued in 1979-80. Increased contact was made with public organizations involved in the criminal justice system, all levels of government and the media. Reorganization of the Branch continued, and the responsibilities of its three divisions were expanded.

Communications Services

Policies and procedures governing management of the many projects supervised by this division were approved. The projects include preparation for conferences, exhibitions and displays, and official visits to institutions. The division also completed procedures for presentation of staff citations, and dedication of CSC memorials.

Displays at the Canadian National Exhibition, Toronto, and the combined CSC and Prison Arts Exhibition, Ottawa, drew large crowds. Questions concerning the CSC's programs and the cost of keeping inmates incarcerated dominated inquiries on both occasions.

Preparations for future conferences, such as the 1980 and 1982 American Corrections Association Congress, and the 1983 World Congress on Prison Medicine, began in 1979-80. Opening of Kent Institution in August 1979, a new maximum security unit at Agassiz, British Columbia, was planned by the division in cooperation with the Pacific Region. Plans for closure of British Columbia Penitentiary early in 1980, which involved public ceremonies and tours of the historic institution, were also started.

Public Information

To improve relations with the media, two-day seminars were held in the five regions. They were attended by various levels of staff, including wardens. Participants expressed a better understanding of the news media's objectives and methods of obtaining information. Similar lines of communication were opened at headquarters in Ottawa, where liaison between the Communications Branch and other branches of the CSC was improved.

In the Ontario region, seven films depicting life in an institution were produced by the Staff College in Kings-

ton for public viewing. Quebec region also reports film-making on the penitentiaries: Life in Prison was produced by Radio-Quebec, a provincial television outlet.

Public speaking engagements by staff increased noticeably. Tours of institutions by school children and community groups increased. As a training project, inmates were advised on how to inform the press and public of inmates special events in the institutions.

In Ottawa, the Commissioner of Corrections had luncheon meetings with news reporters, generally improving relations between the press and the CSC.

Appendices

Statistics in the following pages provide comparative information on offenders under the jurisdiction of The Correctional Service of Canada, and an overview of the Service's expenditures.

Fiscal Year—April 30, 1979 to March 31, 1980

Page	
66	Federal Inmates on Register
67	Federal Inmates Under 20 years of Age
68	Federal Inmates Between 20 and 30 years of Age in Provincial and Federal Institutions
69	Federal Inmates Serving Life Sentences in Provincial and Federal Institutions
70	Federal Inmates Detained in Provincial Institutions
70	Federal Inmates on Register Under Parole and Mandatory Supervision
71	Temporary Absences
72	Deaths of Inmates
72	Federal Inmates Unlawfully at Large
73	Inmate Employment
74	Average Cost of Maintaining Federal Inmates and Supervising Parolees
75	CSC Budgetary Expenditures

Male and Female Federal Inmates on Register* March 31, 1979 and March 31, 1980

1979	Provincial	Atlantic	Quebec	Ontario	Prairies	Pacific	Canada
Male	69	880	2922	2262	1784	1322	9239
Female	76	1	1	154	5	1	238
Total	145	881	2923	2416	1789	1323	9477
1980							
Male	59	937	2933	2268	1860	1264	9321
Female	63	1	1	137	5	1	208
Total	122	938	2934	2405	1865	1265	9529

*Includes inmates temporarily away from an institution, escaped inmates, and federal inmates held in provincial institutions. Not included are those held on temporary detention for parole suspension pending a parole decision.

Male and Female Federal Inmates under 20 Years of Age in Provincial* and Federal Institutions Showing Offences
as of March 31, 1980, compared with March 31, 1979

Offences	1979										1980																		
	Provincial		Atlantic		Quebec		Ontario		Prairies		Pacific		Canada		Provincial		Atlantic		Quebec		Ontario		Prairies		Pacific		Canada		
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F			
Murder	—	—	1	—	—	1	—	4	—	8	—	2	—	16	—	—	—	1	—	—	—	2	—	6	—	2	—	11	—
Att. Murder	—	—	1	—	—	—	—	2	1	3	—	—	—	6	1	—	—	—	—	—	2	—	2	—	—	—	4	—	
Manslaughter	—	—	1	—	—	3	—	—	—	—	2	—	—	6	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	1	—	1	—	
Rape	—	—	3	—	—	1	—	—	1	—	3	—	1	—	9	—	—	—	2	—	—	—	—	3	—	2	—	7	—
Other Sex Off.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Kidnapping ¹	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	4	—	—	5	1	—	—	—	—	—	—	1	—	2	—	—	—	3	—
Wounding	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	2	—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	2	—	
Assault	—	—	5	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	7	—	—	—	1	—	—	—	1	—	1	—	1	—	3	—
Robbery	—	—	14	—	30	—	17	—	30	1	4	—	95	1	1	—	23	—	24	—	14	—	22	—	3	—	87	—	
Offensive Weapons	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	2	—	—	—	—	1	—	1	—	1	—	—	—	—	3	—	
Prison Breach	—	—	2	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	3	—	—	—	3	—	—	—	1	—	—	—	—	4	—	
Break and Enter	—	—	35	—	8	—	6	—	24	—	2	—	75	—	—	—	42	—	8	—	10	—	20	—	1	—	81	—	
Theft	—	—	6	—	1	—	—	—	3	—	—	—	11	—	—	—	5	—	—	—	1	—	—	—	1	—	7	—	
Poss. Stolen Goods	—	—	2	—	—	2	—	—	—	—	1	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	
Fraud	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Crim. Negligence	—	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Dang. Sex Off.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Other Crim. Code	—	—	5	—	1	—	2	—	5	—	1	—	14	1	—	—	4	—	1	—	2	—	3	—	—	—	10	—	
Nar. Control Act	—	—	2	—	1	—	—	—	1	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Food and Drug Act	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Total	—	—	79	—	47	—	37	3	87	1	15	—	264	5	1	—	83	—	34	—	34	1	62	—	12	—	226	1	

*A contract between federal and provincial governments permits transfer of inmates between federal and provincial institutions. When a federal inmate is transferred to a provincial institution, financial and administrative responsibility is retained by CSC.

Prepared by: Operational Information Services, CSC

Male and Female Federal Inmates Between 20 and 30 Years of Age in Provincial* and Federal Institutions Showing
Offences as of March 31, 1980, compared with March 31, 1979

Major Offences	1979												1980															
	Provincial		Atlantic		Quebec		Ontario		Prairies		Pacific		Canada		Provincial		Atlantic		Quebec		Ontario		Prairies		Pacific		Canada	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F		
Murder	—	2	45	—	108	—	95	9	85	—	47	—	380	11	1	1	47	—	114	—	106	13	94	—	47	—	409	14
Att. Murder	1	—	5	—	25	—	21	—	22	—	16	—	90	—	—	1	7	—	29	—	27	—	26	—	14	—	103	1
Manslaughter	1	3	19	—	96	—	53	8	65	—	14	—	248	11	2	4	19	—	90	—	52	6	79	—	17	—	259	10
Rape	1	—	27	—	63	—	75	—	71	—	40	—	277	—	3	—	29	—	58	—	85	—	82	—	40	—	297	—
Other Sex Off.	1	—	4	—	12	—	19	—	15	—	10	—	61	—	—	—	9	—	11	—	15	—	22	—	10	—	67	—
Kidnapping	—	2	3	—	35	—	13	8	15	—	8	—	74	10	—	—	5	—	38	—	10	7	18	—	7	—	78	7
Wounding	1	—	6	—	19	—	31	1	21	—	8	—	86	1	1	1	8	—	20	—	27	2	28	—	7	—	91	3
Assault	2	1	17	—	5	—	25	—	20	—	8	—	77	1	1	—	6	—	5	—	20	—	20	—	8	—	60	—
Robbery	10	12	138	—	868	—	401	16	270	1	155	—	1842	29	10	8	149	—	872	—	402	15	294	—	158	—	1885	23
Offensive Weapons	1	1	15	—	13	—	13	—	17	—	6	—	65	1	1	1	17	—	21	—	19	1	22	—	10	—	90	2
Prison Breach	—	—	4	—	1	—	9	2	3	—	1	—	18	2	—	—	9	—	1	—	7	—	6	—	2	—	25	—
Break and Enter	13	—	150	—	263	—	179	5	239	—	63	—	907	5	10	—	166	—	262	—	185	7	229	1	81	—	933	8
Theft	2	—	15	—	29	—	28	1	36	—	8	—	118	1	4	—	22	—	29	—	38	2	42	—	8	—	143	2
Poss. Stolen Goods	1	—	14	—	8	—	28	—	37	—	12	—	100	—	—	—	16	—	6	—	22	1	39	—	6	—	89	1
Fraud	2	3	9	—	36	—	29	5	26	—	9	—	111	8	1	2	13	—	25	—	34	—	21	—	7	—	101	2
Crim. Negligence	—	1	1	—	5	—	2	1	9	—	—	—	17	2	—	—	5	—	4	—	5	2	8	—	1	—	23	2
Dang. Sex Off.	—	—	—	—	—	—	4	—	1	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—	—	3	—	1	—	—	—	4	—
Other Crim. Code	5	4	32	—	45	—	45	3	36	—	22	—	185	7	1	—	21	—	36	—	44	3	34	1	24	1	160	5
Nar. Control Act	1	20	21	1	136	—	91	25	63	1	95	—	407	47	3	19	14	—	163	—	68	23	56	2	72	—	376	44
Food and Drug Act	—	—	—	—	3	—	12	2	8	—	3	—	26	2	—	—	—	—	4	—	1	—	5	—	2	—	24	1
Other Statutes	—	—	—	—	1	—	—	1	—	1	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	2	—
Dangerous Offender	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Total	42	49	525	1	1771	—	1173	86	1060	2	526	—	5097	138	38	37	562	—	1788	—	1184	83	1127	4	521	1	5220	125

*A contract between federal and provincial governments permits transfer of inmates between federal and provincial institutions. When a federal inmate is transferred to a provincial institution, financial and administrative responsibility is retained by CSC.

Prepared by: Operational Information Services, CSC

Male and Female Federal Inmates Serving Life Sentences In Federal or Provincial* Institutions as of March 31, 1979
and March 31, 1980

Offences	1979										1980																			
	Provincial		Atlantic		Quebec		Ontario		Prairies		Pacific		Canada		Provincial		Atlantic		Quebec		Ontario		Prairies		Pacific		Canada			
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F				
Murder	1	5	90	—	272	—	247	14	179	—	161	—	950	19	1	7	98	—	285	—	270	18	192	1	160	—	1006	26		
Att. Murder	—	—	—	—	8	—	4	—	1	—	2	—	15	—	—	—	7	—	7	—	7	—	1	—	3	—	18	—		
Manslaughter	—	—	2	—	11	—	6	1	5	—	3	—	27	1	—	—	2	—	11	—	5	1	6	—	4	—	28	1		
Rape	—	—	—	—	—	—	10	—	2	—	1	—	13	—	—	—	—	—	1	—	12	—	3	—	1	—	16	—		
Other Sex Off.	—	—	—	—	1	—	—	—	2	—	—	—	3	—	—	—	—	—	1	—	—	—	2	—	—	—	3	—		
Kidnapping	—	—	—	—	—	—	1	1	1	—	3	—	5	1	—	—	—	—	1	—	1	1	2	—	3	—	6	1		
Wounding	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	2	—	—	—	—	—	1	—	1	—	1	—	—	—	2	—		
Assault	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Robbery	—	—	2	—	4	—	4	1	1	—	2	—	18	1	—	—	2	—	3	—	5	—	—	—	2	—	12	—		
Offensive Weapons	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	
Prison Breach	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—
Break and Enter	—	—	—	—	2	—	1	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	2	—	1	—	1	—	—	—	4	—	—	
Theft	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	2	—
Crim. Negligence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
Other Crim. Code	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
Nar. Control Act	—	—	—	—	3	—	7	—	1	—	8	—	19	—	—	—	—	—	4	—	3	—	1	—	9	—	17	—	—	—
Total	1	5	94	—	303	—	282	17	193	—	181	—	1054	22	1	7	103	—	315	—	306	20	209	1	183	—	1117	28		

*A contract between federal and provincial governments permits transfer of inmates between federal and provincial institutions. When a federal inmate is transferred to a provincial institution, financial and administrative responsibility is retained by CSC.

Prepared by: Operational Information Services, CSC

Federal Inmates Detained in Provincial Institutions
Authorized by Federal-Provincial Agreement*,
as of March 31, 1980 compared with March 31, 1979

	Atlantic	Quebec	Ontario	Prairies	Pacific	Canada	1979 Canada
Male	11	22	—	26	5	64	57
Female	1	55	—	12	16	84	60
Total	12	77	—	38	21	148	117

*A contract between federal and provincial governments permits transfer of inmates between federal and provincial correctional institutions. When a federal inmate is transferred to a provincial institution, financial and administrative responsibility is retained by CSC.

Prepared by: Operational Information Services, CSC

Male and Female Federal Inmates on Register*,
Under Parole and Mandatory Supervision**
March 31, 1980 compared with March 31, 1979

	1979		1980
On Register		On Register	
9477	Under Supervision	9529	Under Supervision
14,565	5088	14,541	5012

* Includes federal inmates detained in provincial institutions.

** Offenders on parole and mandatory supervision are *not* retained on the institution inmate register.

Prepared by: Operational Information Services, CSC

Temporary Absences Granted to Male and Female Inmates from Federal Penitentiaries*
March 31, 1980 compared with March 31, 1979

	Atlantic	Quebec	Ontario	Prairies	Pacific	1980 Canada	1979 Canada
Escorted: completed not com- pleted**	4555	9553	8193	4129	12867	39297	35675
	9	28	9	8	13	67	60
Total TA's Granted***	4564	9581	8202	4137	12880	39364	35735
Unescorted: completed not com- pleted**	397	2436	1586	1908	911	7238	7471
	6	24	59	32	7	128	139
Total TA's Granted***	403	2460	1645	1940	918	7366	7610

*Inmates on temporary absence from an institution are retained on register; they return to the institution.

**Failure to return, including declared unlawfully at large; detained by police while on temporary absence; and temporary absence terminated by the National Parole Board.

***Indicates number of temporary absences, not inmates granted TA's.

Prepared by: Operational Information Services, CSC

Deaths of Inmates on Register
March 31, 1980 compared with March 31, 1979

Deaths	1979	1980
Murder	5	13
Suicide	7	9
Natural Causes	16	9
Accidental	6	1
*Legal Intervention	2	3
Total	36	35

*Inmates shot by authorities while resisting arrest or committing an offence while on temporary absence or day parole or while attempting an escape.

Prepared by: Operational Information Services, SCS

Male and Female Federal
Inmates Unlawfully at Large
March 31, 1980*

	Male	Female
Still unlawfully at large		
April 1, 1979	157	10
Unlawfully at large		
March 31, 1980	374	12
Total March 31, 1980	531	22
Recaptured**	393	11
Total at large March 31, 1980	138	11
Total male and female	149	

*Includes escapes from maximum or medium institutions, walk-away from a minimum institution, escape from an escort while on temporary absence, and unlawfully at large from unescorted temporary absence. Offenders who failed to return from day parole are not included.

**Includes inmates returned to institutions, and in legal custody.

Prepared by: Operational Information Services, CSC

Inmate Employment Quarterly Average March 31, 1980

	National No.	National %	Pacific No.	Pacific %	Prairies No.	Prairies %	Ontario No.	Ontario %	Quebec No.	Quebec %	Atlantic No.	Atlantic %
Full-time*												
Education**	1579	17	189	14	240	13	409	18	579	20	163	18
Industries	1069	11	124	9	265	14	237	10	324	11	120	14
Agri-business	200	2	0	0	64	3	95	4	3	0	39	4
Automated document processing	68	1	0	0	0	0	22	1	11	0	35	4
Forestry	73	1	27	2	3	0	24	1	0	0	19	2
Technical services	2875	31	463	35	631	34	661	29	801	27	321	36
Employment inside institutions***	614	7	122	9	110	6	135	6	172	6	55	6
Employment outside institutions	443	5	61	5	101	5	110	5	155	5	29	3
Total Full-time Employment	6921	75	986	74	1414	75	1693	74	2045	69	781	87
Part-time												
Education**	316	3	50	4	52	3	100	5	100	3	15	2
Industries	97	1	0	0	1	0	24	1	71	2	4	0
Agri-business	12	0	8	1	1	¼	4	0	0	0	0	0
Automated document processing	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Forestry	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Technical services	201	2	51	4	15	1	26	1	97	3	7	1
Employment inside institutions***	79	1	17	1	1	¼	21	1	41	1	1	0
Employment outside institutions	5	0	1	0	2	½	0	0	2	0	1	0
Total Part-time Employment	711	7	128	10	71	5	175	8	311	9	28	3
No Employment Reported	1655	18	211	16	376	20	403	18	585	22	80	10
Total Population	9287	100	1321	100	1861	100	2271	100	2941	100	889	100

*At least 30 hours per week in maximum-security institutions, 35 hours in others

**On-the-job training not included

***Office clerks, library assistants, Inmate Committee members, recreation assistants included

Prepared by: Inmate Employment, CSC

CONTINUED

1 OF 2

*Average Direct Cost of Maintaining Federal Inmates in Institutions
March 31, 1980 Compared with March 31, 1979

Inmate Population	1980		1979 Per Inmate \$ Annual Cost
	\$ Total Cost	Per Inmate** \$ Annual Cost	
Maximum (male)	2,990	107,111,251	35,823
Maximum/Medium (female)	150	3,893,729	25,958
Medium (male)	4,963	112,506,892	22,669
Minimum (male)	908	16,726,602	18,421
Minimum, Community Correctional Centres, farms, camps (male)	407	4,712,534	10,803

*Includes 17 provincial inmates housed in federal institutions costing \$348,129 (returnable to federal government), 30 maximum-security inmates in St. John's, Newfoundland, costing CSC \$195,173, plus 45 per cent of parole office operating costs, directly related to case management in the institutions, does not include indirect administration costs (Ottawa and regional headquarters and staff colleges.)

**For 1978-79 comparison, these figures have been restated to include 45 per cent of parole office operating costs, directly related to case management in the institutions.

Average Direct Cost of Supervising Parolees 1979-80

Parolees	Total Cost*	Annual Cost per Parolee
6,758	\$10,810,385	\$1,560

*Represents 55 per cent of parole office operating costs, directly related to case management in the community.

Prepared by: Finance Branch, CSC

CSC Budgetary Expenditures as of March 31, 1980, Compared with March 31, 1979 and 1978

	(thousands of dollars)			(thousand of dollars)					
	1980 Operating	Capital	Total	1979 Operating	Capital	Total	1978 Operating	Capital	Total
Planning & Management	9,510	87	9,597	8,460	17	8,477	5,599	37	5,636
Inmate Custody	75,243	383	75,626	73,132	914	74,046	65,473	617	66,090
Inmate Education & Employment	25,029	1,906	26,935	22,718	2,512	25,230	20,114	1,870	21,984
Offender Case Management	79,191	667	79,858	68,019	500	68,519	62,538	357	62,895
Inmate Medical & Health Care	20,101	143	20,244	17,105	322	17,427	15,865	392	16,257
Technical Services	56,711	27,110	83,821	56,809	41,599	98,408	47,087	50,639	97,726
Administration	29,824	313	30,137	27,553	486	28,039	24,236	622	24,858
Contributions to Employees Benefit Plans	21,880	—	21,880	23,691	—	23,691	20,779	—	20,779
Total	317,489	30,609	348,098*	297,487	46,350	343,837	261,691	54,534	316,225

*Based on public accounts submitted, but not approved, by March 31, 1980. Includes federal offenders retained in provincial institutions and parole costs.

Prepared by: Finance, CSC



Solliciteur général
Canada

Solicitor General
Canada

RAPPORT ANNUEL 1979-1980

Le Secrétariat

La Gendarmerie royale du Canada

**La Commission nationale des
libérations conditionnelles**

**Le Service correctionnel
du Canada**

Canada



Solliciteur général
Canada

Solicitor General
Canada

RAPPORT ANNUEL 1979-1980

Le Secrétariat

La Gendarmerie royale du Canada

**La Commission nationale des
libérations conditionnelles**

**Le Service correctionnel
du Canada**



Solliciteur général
du Canada

Solicitor General
of Canada

A son Excellence
le très honorable Edward Schreyer,
Gouverneur général du Canada

Monsieur le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du ministère du Solliciteur général pour l'année financière commençant le 1er avril 1979 et se terminant le 31 mars 1980.

Je vous prie, Monsieur le Gouverneur général, d'agréer l'assurance de ma très haute considération.

Le Solliciteur général du Canada,

Bob Kaplan, C.P., député

Publié par la Division des communications,
Solliciteur général Canada

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1981

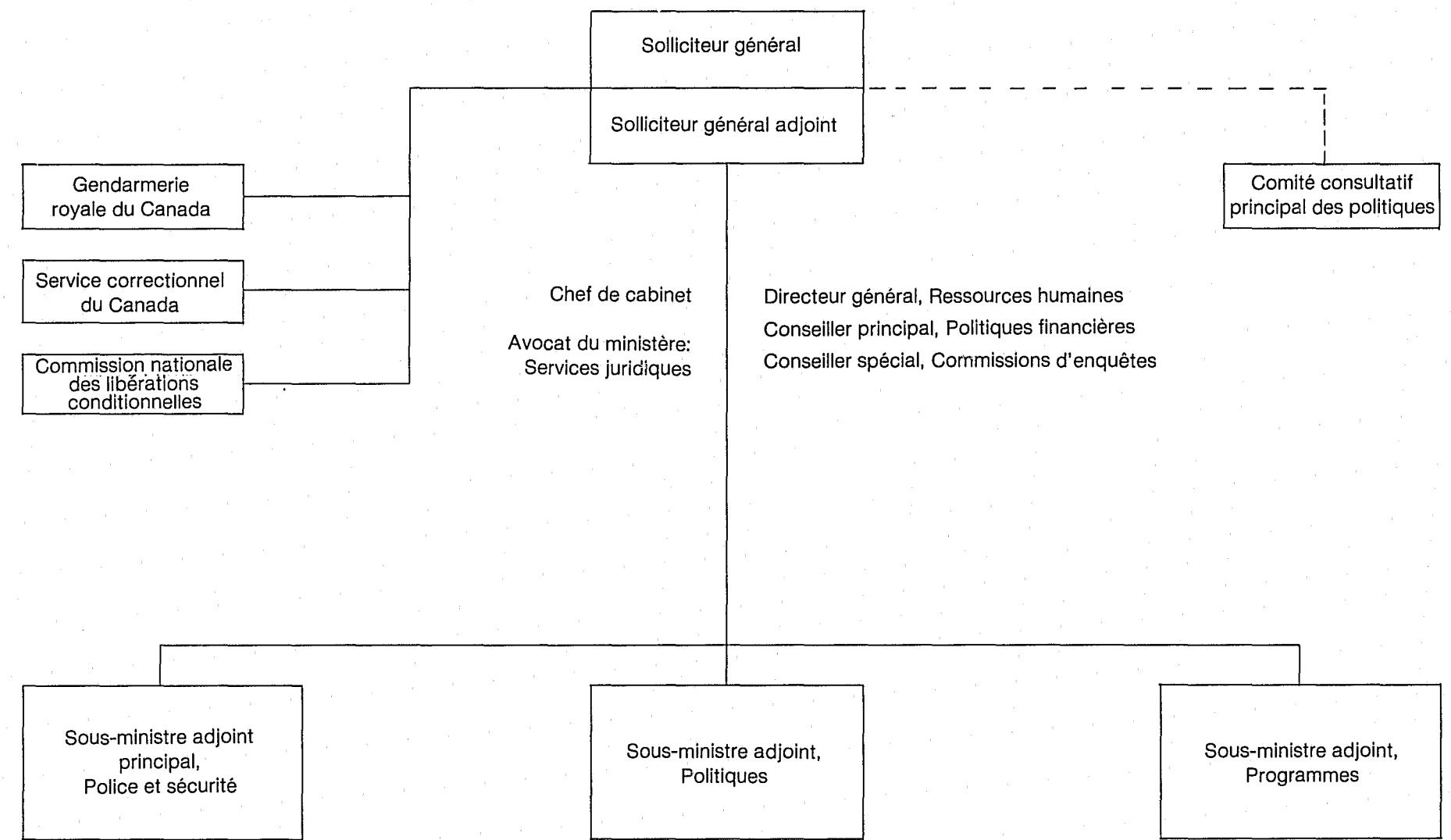
Nº de cat. JSI-1980

ISBN 0-662-51176-X

Table des matières

	<i>Page</i>
Le Secrétariat	
Direction des politiques	3
Direction de la police et de la sécurité	5
Direction des programmes	6
Direction des politiques et programmes relatifs aux ressources humaines	10
Conseiller spécial, Commissions d'enquêtes	11
Groupe de travail sur le contrôle des armes à feu	11
Cabinet du Solliciteur général adjoint:	
Service des dispenses	11
La Gendarmerie royale du Canada	
Secrétariat du Commissaire	15
Administration	16
Police criminelle	24
Services canadiens de police	44
La Commission nationale des libérations conditionnelles	
Statistiques concernant la liberté sous condition	49
Clémence	50
Élaboration des politiques	51
Etudes en cours	51
Rapport des autres activités pour 1979-1980	52
Le Service correctionnel du Canada	
Direction de la planification, de la politique et de l'administration	58
Direction du personnel	60
Direction des finances	62
Direction du Secrétaire exécutif	63
Direction de l'Inspecteur général	63
Direction de la sécurité	64
Direction des services médicaux et de santé	66
Direction des programmes pour les détenus	67
Direction de l'emploi des détenus	70
Direction des services techniques	72
Direction des communications	72

ORGANIGRAMME — SECRÉTARIAT DU MINISTÈRE DU SOLICITEUR GÉNÉRAL



Le Secrétariat

Le ministère du Solliciteur général a été établi en 1966 par le Parlement qui lui a confié la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada et du Service canadien des pénitenciers. Le Solliciteur général du Canada est également responsable envers le Parlement de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

En 1973, ce qu'on désignait jusque-là sous le nom d'Administration centrale du ministère a été réorganisé et est devenu le Secrétariat du Ministère.

Le Secrétariat, qui relève du Solliciteur général adjoint, assure l'élaboration et la coordination de la politique du Ministère. Les chefs des trois organismes, qui sont responsables de l'administration et des programmes dans leurs domaines respectifs, relèvent du Solliciteur général.

Les politiques relatives à la police, à la correction et à la libération conditionnelle sont fixées par le Solliciteur général qui est conseillé par les chefs des organismes et par le Solliciteur général adjoint; ces derniers forment le Comité consultatif principal des politiques du Ministère.

En 1978-1979, le Secrétariat fut réorganisé afin, entre autres, d'accentuer son rôle, sur les plans fédéral et fédéral-provincial, en matière de politiques et de programmes, et ce dans quatre domaines principaux: le système de justice pénale, les affaires correctionnelles, la police et la sécurité. Cette réorganisation permet d'utiliser plus efficacement les ressources financières et humaines tout en améliorant les communications.

Le Secrétariat a des directions chargées des secteurs suivants:

- les politiques;
- la police et la sécurité;
- et les programmes.

Chacune de ces directions est sous la responsabilité d'un sous-ministre adjoint.

Direction des politiques

La Direction des politiques a les fonctions suivantes:

- mettre au point un cadre de politiques stratégiques pour le Secrétariat et guider l'élaboration de la politique stratégique de l'ensemble du Minis-

tère, dans le contexte de l'orientation et des priorités générales du gouvernement,

- formuler des politiques stratégiques et des stratégies de mise en œuvre et d'évaluation concernant les questions de justice pénale qui touchent plus d'un élément du système de justice pénale et/ou déterminer l'orientation générale du système,
- formuler des politiques stratégiques et des stratégies de mise en œuvre et d'évaluation concernant les services correctionnels,
- analyser les politiques opérationnelles et les positions des organismes de correction du Ministère (S.C.C. et C.N.L.C.), donner des conseils, proposer des solutions de rechange et faire des recommandations au sous-ministre et au ministre,
- donner des conseils d'experts au sous-ministre, au ministre et aux organismes du Ministère sur une grande diversité de questions en matière de justice pénale et de correction qui nécessitent une définition de politique publique.

Étant donné les ressources plutôt limitées dont dispose la Direction et l'ampleur des questions dont elle doit s'occuper, il est d'une grande importance qu'elle se tienne en contact avec les autres éléments du Secrétariat, les organismes du Ministère, les autres ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux. Cette liaison s'accomplit par une collaboration dans la formulation des politiques, s'exerçant en particulier avec des comités d'élaboration de politiques tels le Comité consultatif principal des politiques, le Comité mixte de la justice pénale (ministères de la Justice et du Solliciteur général) et les comités fédéraux-provinciaux des sous-ministres et des ministres responsables de la justice pénale.

Voici certains des grands aspects du travail de la direction des politiques en 1979-1980:

Réunion fédérale-provinciale des ministres

En étroite collaboration avec le ministère de la Justice, la Direction a coordonné la planification, la préparation et le suivi de la réunion fédérale-provinciale des ministres responsables de la justice pénale, tenue à Ottawa en octobre 1979. Cela englobait le travail d'organisation et de suivi relatifs aux réunions des sous-ministres qui ont eu lieu avant et après la conférence des ministres.

Révision du droit criminel

La Direction a été le centre d'action du Ministère pour un travail préparatoire intensif mené avec le ministère de la Justice et la Commission de réforme du droit afin de mettre au point des méthodes qui assureront une révision générale accélérée du droit criminel; à cet égard, des discussions ont eu lieu avec les provinces au palier des ministres et des sous-ministres à la fin de 1979 et au début de 1980.

Sixième Congrès des Nations Unies

La Direction a contribué à organiser la participation canadienne au Sixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants qui devait avoir lieu à Caracas, au Venezuela, en août-septembre 1980. Des membres de la Direction ont formé un état-major qui participait à l'établissement des documents de base du Canada sur les divers points à l'ordre du jour du Congrès, ainsi qu'à une série de colloques régionaux et nationaux qui ont eu lieu dans l'ensemble du pays à des fins de consultation à l'automne et pendant l'hiver de 1979-1980; ils ont également assuré la liaison à l'intérieur du Ministère et avec les autres ministères fédéraux, avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, des organisations non gouvernementales actives dans le domaine de la justice pénale, et avec les représentants des Nations Unies.

Double emploi et chevauchements

La Direction a continué de jouer son rôle de coordination à l'intérieur du Ministère relativement à l'étude du double emploi et des chevauchements dans l'administration de la justice et dans les services correctionnels. Un rapport établi par le Comité directeur des sous-ministres pour la réunion fédérale-provinciale d'octobre des ministres a été transmis aux premiers ministres des provinces.

Projet de loi sur les jeunes contrevenants

Dans le cadre des consultations qui se poursuivent avec les provinces relativement à une nouvelle loi qui doit remplacer la Loi sur les jeunes délinquants, le Solliciteur général a présenté au Parlement, le 26 octobre 1979, un document intitulé «Propositions relatives à l'adoption d'une loi pour remplacer la Loi sur les jeunes délinquants». Ce rapport, accompagné d'un ensemble plus détaillé de propositions législatives, a été présenté aux ministres provinciaux responsables

de la justice pénale à la conférence fédérale-provinciale qui a eu lieu à Ottawa les 25 et 26 octobre 1979. Au cours des mois qui ont suivi cette conférence, les provinces ont fait part de leurs réactions officielles à ces propositions, réponses dont on a tenu étroitement compte en formulant le projet de loi qui doit être présenté au Parlement.

Ententes d'échanges de services

A sa réunion de novembre 1978, le Comité permanent des sous-ministres responsables des services de correction a décidé que le ministère du Solliciteur général devrait entreprendre une étude détaillée des arrangements financiers concernant les ententes d'échanges de services. On a créé ensuite, à l'intérieur du Ministère, un Comité des ententes d'échanges de services, présidé par le sous-ministre adjoint aux politiques et composé de membres qui venaient des diverses directions et divisions du Service correctionnel du Canada, du Secrétariat du Ministère, de la Commission nationale des libérations conditionnelles et des Services juridiques.

Le Comité s'est réuni durant l'année et a abordé systématiquement un ensemble de questions se rattachant aux ententes conclues avec la plupart des provinces et qui prévoient le transfert de détenus d'une juridiction à l'autre. On a accordé beaucoup d'attention à la révision de la méthode employée pour établir des taux d'indemnisation en vertu des ententes, ainsi qu'aux questions techniques de facturation et de définition des responsabilités financières respectives. On a tenu compte des points de vue et des préoccupations exprimés par les autorités provinciales.

Le Comité poursuit ses délibérations en vue de recommander au Comité permanent des sous-ministres une nouvelle entente qui fasse entrer en ligne de compte toutes les questions pertinentes.

Étude sur la mise en liberté des détenus

Pendant l'année, on a cerné divers objets de préoccupation concernant les diverses formes de mise en liberté sous condition qui sont du ressort du ministère du Solliciteur général.

En mars 1979, le Solliciteur général a ordonné que l'on procède, à l'intérieur du Ministère, à une étude détaillée de toutes les formes de programmes de mise en liberté. On a donc créé un comité directeur, présidé par un représentant de la Direction des politiques et formé de membres de la Commission nationale des

libérations conditionnelles et du Service correctionnel du Canada. Un groupe de travail, également présidé par le représentant de la Direction des politiques et comprenant des représentants des deux organismes, fait rapport au Comité directeur.

Le groupe de travail procédera à un examen fondamental des principes, lignes de conduite et pratiques se rattachant à chaque forme de mise en liberté sous condition (absence temporaire, libération conditionnelle de jour, libération conditionnelle totale, remise de peine et surveillance obligatoire). Il s'efforcera de cerner les problèmes opérationnels et de proposer des solutions. En outre, il élaborera divers modèles et évaluera leurs incidences. Cette étude doit être terminée au début de 1981.

Direction de la police et de la sécurité

La réorganisation de la Direction, qui a pris fin en 1979-1980, permet de définir plus clairement les responsabilités qui touchent la formulation des lignes de conduite en matière de sécurité et d'application de la loi et l'établissement de programmes.

La Direction, qui relève du sous-ministre adjoint principal, comporte trois divisions:

- a. Politique en matière de sécurité
- b. Politique en matière de police et d'application de la loi
- c. Renseignements sur la sécurité et mesures d'urgence.

Cette dernière division s'occupe des renseignements en matière de sécurité et planifie les mesures d'urgence et les deux premières assurent la coordination et l'élaboration des lignes directrices relatives à la sécurité, à la police et à l'application de la loi.

La Direction remplit ainsi efficacement ses fonctions, qui consistent à contrôler, à analyser et à diffuser les renseignements sur la sécurité intérieure, à planifier les mesures d'urgence, et à coordonner et à mettre au point les lignes directrices sur la police et la sécurité.

Division de la politique en matière de sécurité

Cette Division permet au Solliciteur général de donner, de façon suivie, des directives opérationnelles au Service de sécurité de la G.R.C. En 1979-1980, elle s'est occupée des lignes directrices dans trois grands secteurs:

- a. Examen des lignes de conduite gouvernementales sur la sécurité administrative. Il s'agit d'un

processus permanent par lequel les projets de changements importants à apporter aux lignes de conduite sur la sécurité administrative du gouvernement fédéral sont présentés au Cabinet.

- b. Examen des lignes de conduite gouvernementales sur la sécurité nationale et internationale, qui consiste entre autres à élaborer des propositions dans le cadre d'une politique globale de sécurité nationale;
- c. Examen de la loi fédérale sur la protection de la vie privée et du projet de loi sur la liberté d'accès à l'information et formulation de recommandations.

En outre, la Division de la politique en matière de sécurité est chargée de planifier les lignes directrices et d'offrir d'autres services de soutien aux différents comités gouvernementaux sur la sécurité et les renseignements.

Division de la politique en matière de police et d'application de la loi

La création de cette division a été la première d'une série de mesures visant à faciliter le rôle du Ministre dans la direction de la G.R.C., ainsi que le rôle organisationnel du ministère du Solliciteur général quant à la politique fédérale en matière de police et d'application de la loi.

Les grandes responsabilités de la Division, qui se répartissent en deux catégories, consistent à conseiller le Ministre sur les lignes directrices et les normes opérationnelles de la G.R.C. (entre autres à élaborer les lignes directrices générales) et à déterminer la politique du gouvernement fédéral concernant les services policiers.

En 1979-1980, la Division a poursuivi son travail d'analyse, d'élaboration et d'évaluation des lignes directrices dans les domaines suivants:

- a. services fédéraux chargés de l'application de la loi, y compris l'examen du pouvoir discrétaire de la police accordé par le Code criminel et la rationalisation, conformément aux lois fédérales, de l'activité du gouvernement fédéral dans le domaine des services policiers;
- b. efficacité de la police, notamment l'examen des méthodes d'application de la loi utilisées par la G.R.C.;

- c. normes et lignes directrices opérationnelles de la G.R.C., notamment l'analyse de la légalité et de l'acceptabilité de ces normes et lignes directrices et la présentation de recommandations au Ministre;
- d. conclusion d'ententes concernant les services de police provinciaux et municipaux, notamment l'élaboration de clauses contractuelles, et l'établissement de lignes directrices sur les questions qui relèvent de la G.R.C. et dont celle-ci doit rendre compte;
- e. modifications à la Loi sur la G.R.C., notamment l'élaboration d'un projet de loi sur la discipline, les griefs et les méthodes de règlement des plaintes faites par le public.

La Division s'est aussi occupée de la Loi sur la protection de la vie privée et du programme de protection des personnes de marque.

Division des renseignements sur la sécurité et des mesures d'urgence

Au cours de l'année visée, la Division a poursuivi son travail dans les secteurs suivants:

1. Renseignements sur la sécurité

Coordination des évaluations interministérielles portant sur les renseignements relatifs à la sécurité intérieure et publication de rapports et d'évaluations hebdomadaires et spéciaux.

2. Mesures d'urgence

- élaboration de mesures et de méthodes en prévision de crises touchant la sécurité intérieure;
- élaboration et mise à jour de procédures et de ressources techniques pour le centre de traitement des crises du Ministère;
- élaboration et mise à jour des ententes passées avec et entre les ministères et les organismes fédéraux afin d'intervenir comme chef de file ou comme service ressource dans les situations d'urgence qui peuvent survenir en temps de paix;
- conclusion d'ententes de coopération fédérale-provinciale délimitant les sphères de compé-

tence et de responsabilité ainsi que les voies de communication et de consultation durant les crises touchant la sécurité intérieure;

- participation avec d'autres ministères à l'élaboration de plans et de mesures importantes en vue d'alertes préventives civiles.

Direction des programmes

La Direction des programmes comprend la Division de la recherche, la Division de la planification et de la liaison, la Division de la statistique, le Centre de consultation et la Division des communications.

Division de la recherche

La Division de la recherche élabore, gère et, dans une moindre mesure, effectue des recherches en sciences humaines à l'intention du Ministère. Elle s'occupe surtout de la conception et de l'évaluation des recherches et de leur applicabilité aux objectifs du Ministère, de façon à

- a) donner des conseils éclairés sur les lignes directrices et les programmes;
- b) fournir des renseignements pour améliorer la planification et l'élaboration de lignes directrices, de programmes et de mesures législatives qui permettent de régler les problèmes que posent la criminalité et le système de justice pénale;
- c) évaluer les lignes directrices et les programmes du système de justice pénale;
- d) enrichir la base générale de connaissances et de renseignements sur laquelle se fondent les décisions du système de justice;
- e) renseigner la population et les spécialistes sur la criminalité et le système de justice pénale;
- f) encourager l'avancement de la recherche en criminologie et le perfectionnement du personnel qui travaille dans ce domaine;
- g) prévoir les problèmes et les sujets d'intérêt au système de justice et planifier la recherche en conséquence.

La Division est structurée de manière à offrir des services de recherche et d'évaluation dans quatre domaines:

- Causes et prévention de la criminalité
- Lignes directrices en matière de justice pénale
- Services correctionnels
- Services de police.

A partir des résultats des recherches, le personnel conseille les autorités compétentes sur les lignes directrices et les programmes. La Division révise annuellement, de concert avec les autres services du Ministère, ses priorités de recherche afin de mieux orienter les nouveaux projets en fonction des objectifs du Ministère et, pour répondre aux besoins d'information, elle passe des contrats ou effectue elle-même des recherches.

En dernier lieu, la Division facilite la concrétisation des résultats des recherches en aidant et en conseillant le Ministre, le sous-ministre, les organismes du Ministère et les autres organismes de justice pénale. Elle veille également à ce que les résultats des recherches effectuées ailleurs au Canada ou dans d'autres pays soient communiqués aux éventuels utilisateurs, surtout au sein du Ministère.

Pour le compte du Ministère, la Division a passé 47 contrats de projets de recherche avec des universités, des entreprises privées ou des particuliers et elle a continué d'apporter son soutien à 38 autres projets des années précédentes.

La Division de la recherche se consacre actuellement aux domaines généraux suivants:

- 1) La prévention du crime
- 2) L'efficacité et la rentabilité des programmes de justice pénale
- 3) L'obligation de rendre compte dans le système de justice pénale
- 4) L'impartialité du processus décisionnel dans le système de justice pénale
- 5) Les victimes de crimes
- 6) L'accroissement de la participation communautaire aux services de justice pénale
- 7) La justice applicable aux jeunes
- 8) L'amélioration de la banque de données du système de justice pénale.

Pour obtenir plus de renseignements sur des projets financés par la Division, veuillez écrire à la

Section du contrôle de l'administration et des projets
Direction des programmes
340 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario)
K1A 0P8

Division de la planification et de la liaison

La Division a pour objectifs principaux de veiller à ce que les résultats pertinents et à jour des recherches

soient diffusés le plus largement possible dans les différents secteurs du système de justice pénale et dans la population et de faciliter le travail de planification à long terme du Ministère.

Pour réaliser le premier objectif, la Division administre trois programmes, chacun portant sur un aspect différent de la communication: le Programme des publications, le Programme d'ateliers, de colloques et de cours et le Centre de documentation sur la criminologie.

a) Programme des publications

Pour faire connaître les résultats des recherches, et en particulier de celles que finance le ministère du Solliciteur général, la Division a publié en 1979-1980 les rapports suivants:

CLARK, Lorenne M. G. et ARMSTRONG, Simon
Bibliographie sur le viol. Rapport de la Division de la recherche publié par la Division des communications, Ministère du Solliciteur général, Ottawa, 1979. (130 pages, n° de cat. JS22-50/1979).

ENGSTAD, Peter et LIOY, Michèle (Ed.)
L'atelier sur la productivité de la police. Rapport de la Division de la recherche publié par la Division des communications, Ministère du Solliciteur général, Ottawa, 1980. (326 pages, n° de cat. JS22-52/1980F).

MOYER, Sharon
La déjudiciarisation dans le système judiciaire pour les jeunes et ses répercussions sur les enfants—Recension de la documentation. Rapport de la Division de la recherche publié par la Division des communications, Ministère du Solliciteur général, Ottawa, 1980. (201 pages, n° de cat. JS22-54/1980).

SHEARING, Clifford D., LYNCH, Jennifer, et MATTHEWS, Catherine J.
La police au Canada—Une bibliographie. Rapport de la Division de la recherche publié par la Division des communications, Ministère du Solliciteur général, Ottawa, 1979. (362 pages, n° de cat. JS22-51/1979).

STENNING, Philip C.
Les armes à feu et l'industrie canadienne de la sécurité privée. Rapport de la Division de la recherche publié par la Division des communications, Ministère du Solliciteur général, Ottawa, 1979. (114 pages, n° de cat. JS22-49/1979).

Les rapports, ouvrages ou bibliographies traditionnels ne répondent plus aux besoins de la clientèle plus vaste et moins spécialisée qui utilise maintenant les résultats des recherches sur la criminalité et le système de justice pénale. La Division s'est donc attachée à présenter les résultats des recherches, sous une forme qui convienne mieux aux praticiens, aux responsables de l'élaboration des politiques et au grand public, pour ce qui est de la disposition, de la longueur et de la terminologie.

Dans cette optique, la Division a terminé tout le travail de préparation lié à deux nouvelles séries de publications. La première, appelée Accès, présentera des études succinctes sur des questions touchant les besoins et les préoccupations des responsables de l'élaboration des politiques et des programmes et des citoyens qui s'intéressent au système canadien de justice pénale. Quant à la deuxième, Questions et réponses, elle donnera, sous la forme que son nom indique, des résultats de recherche et des données statistiques importantes pour la compréhension de projets de loi à l'étude et éventuellement d'autres sujets.

b) Ateliers, colloques et cours

En 1979-1980, la Division de la planification et de la liaison a assuré en grande partie la responsabilité des activités suivantes:

— Un atelier national sur les services offerts aux victimes de crimes, qui a eu lieu en mars 1980 et qui a permis de faire le point sur les connaissances et les méthodes des systèmes canadien et américain. Le compte rendu est en voie de publication.

— Un nouveau programme du Ministère, à savoir des cours sur les questions d'actualité en justice pénale, que l'École de criminologie de l'Université de Montréal a commencé à organiser. La première série de cours, qui durera une semaine et portera sur la justice pour les jeunes, familiarisera les théoriciens et les praticiens avec les résultats, les sujets d'intérêt et les tendances de la recherche actuelle. La Division collaborera avec différentes universités en vue d'offrir d'autres cours ailleurs au Canada.

— Un montage audio-visuel sur les tendances de la justice pénale. Ce document de base sur les résultats de la recherche a été conçu pour permettre aux personnes qui travaillent dans le milieu de la justice pénale et à celles qui s'intéressent à la question de mieux comprendre cette information et de mieux l'utiliser.

La Division a participé à des consultations tenues au Ministère pour les besoins d'une étude nationale sur les attitudes à l'égard du système de justice pénale. Elle s'assure ainsi que l'étude tient compte des préoccupations du personnel du Ministère chargé d'élaborer et d'administrer les politiques. Elle a par ailleurs organisé des ateliers, à l'intérieur et à l'extérieur du Ministère, sur la communication directe des résultats des recherches, la compréhension du processus de recherche et les utilisations et limites des résultats des recherches.

c) Centre de documentation sur la criminologie

Le Centre offre des services de référence, de renvoi et de documentation sur la criminalité, la justice pénale et d'autres questions connexes. A la suite d'une étude de la Bibliothèque nationale qui recommandait l'intégration des fonctions des services techniques et des services de référence, le poste de chef des Services techniques a été comblé et le projet d'automatisation du Centre est en cours de planification. La première étape consistera à informatiser les services techniques en vue de réduire la charge de travail et de trouver plus rapidement les renseignements et les documents recherchés.

Le Centre renferme 20,000 ouvrages, 300 périodiques, des publications gouvernementales, des documents parlementaires et des textes juridiques, ainsi que des résumés analytiques, des index, des bibliographies et des dossiers de criminologie. Il travaille en outre actuellement à la création d'une banque de microfiches qui fera partie d'un service audio-visuel.

d) Planification à long terme

La Division a collaboré avec un ministère provincial à l'organisation d'un colloque sur les orientations futures de la criminalité et du système de justice pénale et elle a accordé un contrat pour l'établissement d'une bibliographie analytique sur le même sujet.

Division de la statistique

Les objectifs de la Division de la statistique sont

- 1) d'assurer des services au Ministre, à la direction du Secrétariat, aux organismes du Ministère, et à d'autres organismes de justice pénale, ainsi que
- 2) d'encourager l'élaboration de meilleures statistiques et de perfectionner l'information au sein du système de justice pénale (S.J.P.), dans le cadre du rôle de chef de file joué par le Secrétariat.

Le premier objectif est atteint par la réalisation d'études statistiques et la transmission, en réponse à des demandes à brève échéance, de données qui viennent à l'appui de l'élaboration des politiques, de l'évaluation, et de la révision des lois. La Division fournit également des services d'experts-conseils dans divers domaines: informatique, analyse organique, méthodologie statistique, économétrique, démographie, sociologie, et psychologie expérimentale et industrielle. Enfin, une partie de ses activités consiste à faire mieux comprendre l'utilité de la méthodologie statistique dans l'analyse et l'interprétation des données du SJP.

Pendant l'année financière à l'étude, un certain nombre de rapports ont été achevés: *Quelques statistiques choisies sur les homicides et les autres crimes de violence au Canada* (P. Doherty, R. Joyal); *Commentaires sur la nature et l'état actuel du programme de statistiques des tribunaux pour adultes*, Division de la statistique judiciaire, Statistique Canada (M. A. Rahim); et *Caractéristiques des hommes admis dans les pénitenciers fédéraux: 1948-1978*.

En outre, la Division a répondu à des demandes variées et à brève échéance concernant la transmission et l'interprétation de données statistiques présentant divers degrés de complexité.

Afin d'atteindre son second objectif, la Division a travaillé, de concert avec la communauté judiciaire fédérale et provinciale, à accroître, aux niveaux des opérations, de la gestion et des lignes de conduite, la disponibilité de l'information et de la statistique dans le domaine de la justice pénale. C'est dans le cadre de ces activités que le Ministère a participé à un projet national de coordination des ressources affectées à l'information et à la statistique judiciaires; ce projet comportait une étude intensive des besoins statistiques judiciaires et des moyens de les satisfaire.

La coordination de l'effort fédéral est assurée par le Comité interministériel fédéral de la statistique judiciaire (C.I.F.S.J.), qui est composé de hauts fonctionnaires de la Direction des programmes du Ministère, de la G.R.C., du Service correctionnel du Canada, de la Commission nationale des libérations conditionnelles, du ministère de la Justice et de Statistique Canada. Le Comité consultatif fédéral-provincial de l'information et de la statistique judiciaires (C.C.F.P.) coordonne et dirige les éléments fédéraux-provinciaux en vue de mettre au point de meilleurs systèmes d'information, de gestion et de statistique dans le domaine de la justice pénale.

Pour appuyer l'élaboration de systèmes d'information dans chaque sphère de compétence en vue d'accroître la disponibilité des données à utiliser au niveau national, le Ministère a parrainé le Groupe national de travail sur l'information et la statistique judiciaires (G.N.T.). Le G.N.T. est un organe interministériel fédéral dont le but est d'améliorer la qualité des statistiques et de l'information dans le S.J.P. et qui, à cette fin, travaille en collaboration avec les provinces et les territoires. Les trois éléments fédéraux intéressés sont le ministère du Solliciteur général, le ministère de la Justice et Statistique Canada. Le G.N.T. met surtout l'accent sur la normalisation et la promotion des transferts technologiques, compte tenu des priorités fixées par son comité directeur fédéral-provincial, au sein duquel la Division est représentée.

Le personnel de la Division administre certains projets du G.N.T. et la Division fait office de point de contact du Ministère pour l'ensemble des activités du G.N.T.

Centre de consultation

Le Centre de consultation s'efforce, par la consultation et l'utilisation judicieuse des ressources, de lancer et d'appuyer des initiatives tendant à explorer de nouvelles solutions aux problèmes persistants de la justice pénale et à favoriser la participation de la collectivité à la réalisation des objectifs du système de justice pénale.

Afin d'atteindre ces objectifs, le Centre de consultation a créé des bureaux régionaux dans les provinces de l'Atlantique (Moncton), au Québec (Montréal), en Ontario (Toronto), dans les Prairies, y compris les Territoires du Nord-Ouest (Saskatoon), et en Colombie-Britannique, y compris le Yukon (Vancouver). Comme cette division du Secrétariat est la seule à posséder des bureaux dans les régions, les conseillers régionaux représentent l'ensemble du Secrétariat dans leur région respective.

En tant qu'agent de changement, soucieux d'innovation et d'expérimentation, le Centre de consultation a financé, par le passé, des études importantes sur le fonctionnement des divers systèmes provinciaux de justice pénale et a organisé ou encouragé des études, des conférences, des séminaires et des ateliers en vue de mieux faire comprendre les problèmes liés à la justice pénale et de contribuer à la planification de nouvelles méthodes permettant d'offrir ou d'améliorer les services de justice pénale. L'activité du Centre demande une collaboration fédérale-provinciale et une planification conjointe. De concert avec des organismes privés, le Centre joue le rôle de ressource auprès des groupes communautaires et des particuliers, en facilitant la communication entre les collectivités et les organismes chargés de l'application de la loi, l'appareil

judiciaire et les services correctionnels, et en encourageant la collectivité à s'intéresser et à participer à la solution des problèmes que pose la justice pénale.

L'une des principales fonctions du Centre de consultation est d'élaborer des programmes témoins qui démontrent l'efficacité des solutions nouvelles ou différentes apportées à certains problèmes tenaces, exploiteront les ressources qui permettent de combler les lacunes du système actuel et encourageront la réduction du chevauchement et de la surabondance des services. En 1979-1980, le Centre de consultation a fourni les ressources nécessaires à la réalisation, dans diverses régions du Canada, d'environ 59 programmes témoins, dont certains étaient destinés à favoriser la mise sur pied de diverses ressources communautaires à l'intention des jeunes délinquants, prêtant ainsi leur appui à la politique fédérale dont s'inspirent les propositions législatives destinées à remplacer la Loi sur les jeunes délinquants.

D'autres programmes visaient à aider la police à accorder une plus grande importance à la prévention et à la prestation de services communautaires, ou à expérimenter de nombreuses solutions de rechange aux options habituelles du système de justice pénale, ou encore à trouver des solutions aux problèmes des Autochtones qui ont des démêlés avec la justice.

En 1979-1980, le Centre de consultation a bénéficié dans son travail sur les Autochtones, la déjudiciarisation, la police préventive et la jeunesse des avis et des conseils de conseillers nationaux spécialistes de ces questions.

Division des communications

La Division des communications informe les membres du système de justice pénale et la population sur le rôle, les objectifs et les activités du Ministère et s'attache en outre à répondre aux besoins du Solliciteur général en matière d'information et de communication.

D'une façon plus générale, la Division a pour but d'appliquer un programme de relations publiques qui répond aux besoins du Ministère, en renseignant les médias et le public sur les activités du Ministère et en diffusant, pour le compte des diverses directions, des documents de recherche, des communiqués, des discours, divers rapports et de la documentation spécialisée (notamment du matériel audio-visuel).

L'un des programmes importants de la Division est la publication d'un bulletin mensuel, *Liaison*, qui intéresse le monde de la justice pénale et dont le tirage dépasse

maintenant 11,000 exemplaires. La Division fournit également sur demande, à tous les services du Ministère, une liste informatisée d'adresses qui compte plus de 12,000 noms.

Au cours de 1979-1980, la Division a continué d'appuyer le Programme de prévention du crime du Ministère: montage audio-visuel sur certaines tendances du système de justice pénale, établissement d'un répertoire des films sur le système de justice pénale qui sera publié au début de l'année prochaine, service quotidien de coupures de journaux à l'intention du Ministère et préparation de la documentation à présenter au public à l'occasion d'expositions canadiennes importantes.

Par l'intermédiaire du centre de renseignements, les services d'audio-visuel et de relations publiques de la Division ont continué de diffuser des documents et des renseignements sur les programmes du Ministère. La Division a rédigé des communiqués et des discours, publié 27 rapports, envoyé environ 20,000 publications en réponse à des demandes écrites ou téléphoniques et répondu, en moyenne, à une quinzaine de lettres par jour. Elle a aussi rédigé, chaque mois, de nombreuses réponses sur des sujets spécialisés.

Direction des politiques et programmes relatifs aux ressources humaines

La Direction des politiques et des programmes relatifs aux ressources humaines assure des services de gestion du personnel pour le Secrétariat, par ex.: recrutement, sélection, classification, rémunération et avantages sociaux, formation et perfectionnement, etc. Elle exerce en outre d'autres fonctions importantes dans les domaines de la politique, des programmes et des services de conseillers en gestion.

La section des politiques évalue les incidences, du point de vue des ressources humaines, des politiques et programmes envisagés par le Ministère, et elle formule la politique du personnel du Secrétariat.

La section des programmes s'occupe des programmes du ministère en matière d'emploi des jeunes (\$9 millions en 1979), par lesquels le Ministère s'efforce de créer d'utiles points de contact entre la jeunesse et le système de justice pénale. Les programmes comportent deux éléments:

- i) le programme d'agents surnuméraires de la G.R.C., en vertu duquel des étudiants sont engagés en qualité de civils et sont nommés agents de la paix sous le régime de la Loi sur la G.R.C.

Ces étudiants travaillent durant les mois d'été avec des détachements de la G.R.C. et exercent des fonctions ordinaires en compagnie d'un membre de la G.R.C.;

- ii) la Compagnie des travailleurs d'été et le Programme permanent de la Compagnie des jeunes travailleurs—il ne s'agit pas nécessairement d'étudiants d'université, mais de jeunes qui sont engagés dans le cadre d'une activité précise comme Opération-identification, la Surveillance de quartier, la coordination des détenus bénévoles, la liaison entre les Autochtones et la police, l'Opération Provident (pour les locaux d'affaires), etc. aux paliers fédéral, provincial et municipal.

Ces programmes ont assuré près de 2,600 emplois à des jeunes en 1979.

La section des études de gestion assure un service de conseils en gestion au Ministère pour l'analyse des cas-problèmes en matière d'organisation et de gestion, et fait des recommandations en vue de leur solution aux chefs des composantes du Ministère.

Conseiller spécial, Commissions d'enquêtes

Le Conseiller spécial du Solliciteur général adjoint dirige un groupe de fonctionnaires chargés de faciliter le travail du Solliciteur général dans son rôle de ministre désigné pour assurer la liaison avec la Commission fédérale d'enquête concernant certaines activités de la G.R.C. et, de façon plus générale, de surveiller l'évolution de la situation dans les autres enquêtes concernant la G.R.C. Ce Bureau fait fonction de conseiller auprès du Ministre et de service juridique auprès du gouvernement du Canada, répond aux demandes des commissions d'enquête et coordonne les activités qu'ont d'autres ministères et organismes concernant les enquêtes.

Groupe de travail sur le contrôle des armes à feu

Les dispositions du Code criminel sur le contrôle des armes à feu, adoptées au Parlement en août 1977, étaient toutes en vigueur en 1979-1980. D'après le Rapport annuel sur le contrôle des armes à feu, que doit présenter le Commissaire de la G.R.C. conformément à l'article 106.9 du Code criminel, le gouvernement a émis, au cours de l'année civile 1979, 251,207 certificats d'autorisation d'acquisition d'armes à feu et 10,848 permis d'exploitation d'entreprises d'armes à feu et de munitions. La première réunion du Comité

consultatif national des armes à feu, dont les membres représentent les différents groupes qui s'intéressent au contrôle des armes à feu, notamment la police, les fonctionnaires provinciaux, les entreprises, les chasseurs et les trappeurs, a eu lieu en novembre 1979. Le Comité a présenté au Solliciteur général des recommandations visant à modifier la loi, mais le gouvernement n'a pas eu l'occasion de les étudier au cours de l'année.

Cabinet du Solliciteur général adjoint:

Service des dispenses

Le 1^{er} mars 1978, la partie IV de la Loi canadienne sur les droits de la personne est entrée en vigueur. Cette loi conférait aux personnes qui sont citoyens canadiens ou qui ont été légalement admises au Canada pour y résider en permanence certains droits relativement aux renseignements que contiennent, à leur sujet, les banques fédérales de données:

- le droit de savoir quels dossiers les concernant se trouvent dans les banques fédérales de données qui servent à des fins administratives;
- le droit de voir ces renseignements; le droit de savoir quel usage a été fait des renseignements depuis le 1^{er} mars 1978;
- le droit de demander des corrections si la personne estime que les renseignements de son dossier ne sont pas exacts;
- si la demande de correction des renseignements est refusée, le droit de faire des annotations aux dossiers;
- le droit de contrôler dans une certaine mesure l'usage des renseignements;
- le droit d'être informé des raisons si, dans un cas particulier, l'accès aux renseignements est refusé à cette personne du fait d'une dispense;
- le droit de se plaindre auprès du Commissaire à la protection de la vie privée, si la personne estime qu'il y a eu non-respect de l'un ou de plusieurs des droits que lui confère la Loi canadienne sur les droits de la personne.

Chaque organisme à l'intérieur du ministère du Solliciteur général, c'est-à-dire le Service correctionnel du Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles, la Gendarmerie royale du Canada et le

Secrétariat du Ministère, s'occupe des demandes de renseignements personnels qu'il reçoit.

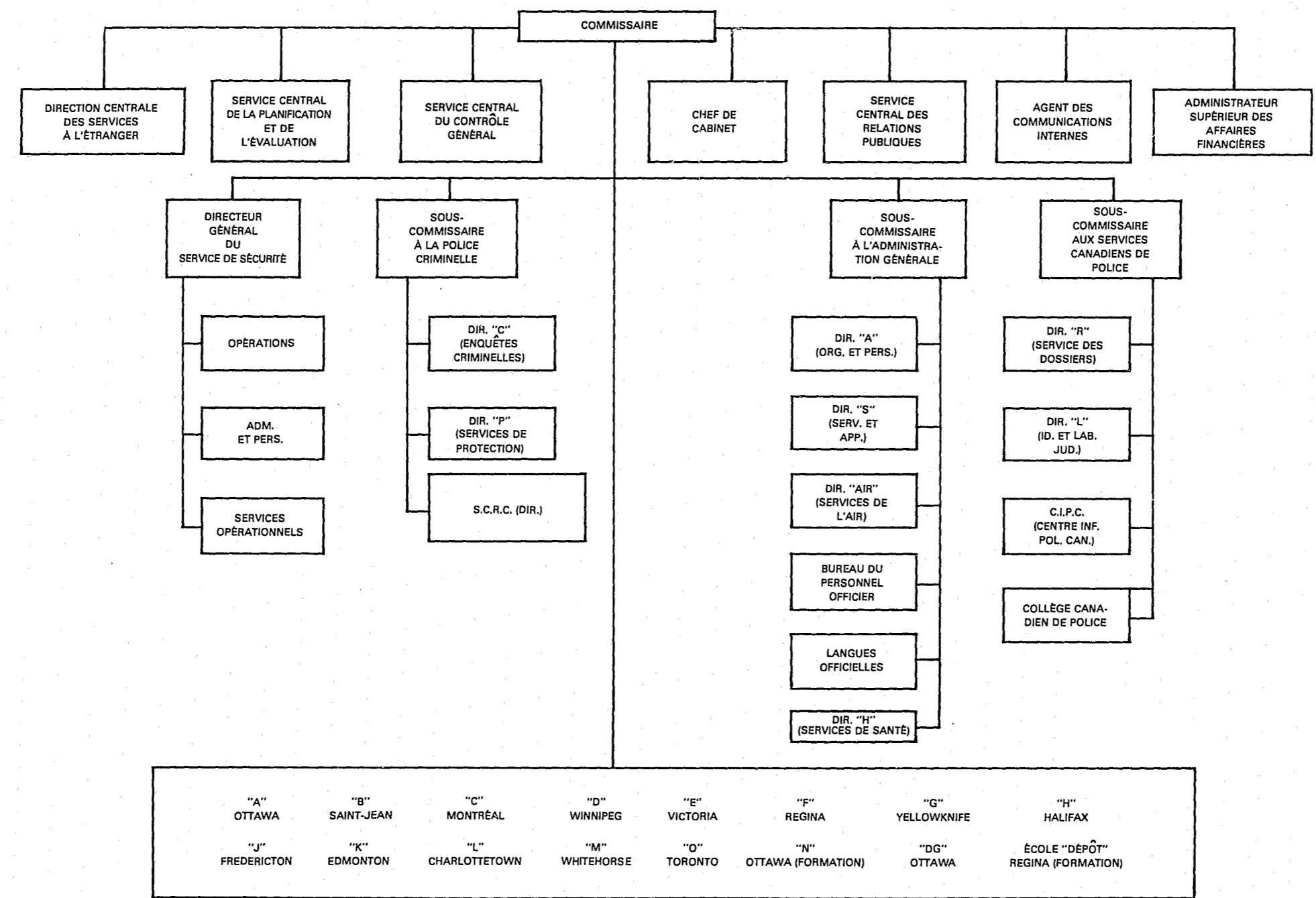
D'une façon générale, lorsqu'une personne demande de consulter les dossiers qui la concernent, ces organismes doivent lui donner accès à tous les dossiers qu'ils détiennent à son sujet. On peut refuser l'accès à certains genres d'informations que précise la loi. Toutefois, les renseignements qu'un organisme désire ne pas communiquer doivent être examinés par le Service des dispenses, puis présentés au Solliciteur général ou au Solliciteur général adjoint pour qu'il donne son approbation.

Pendant l'année financière 1979-1980, 877 dossiers auxquels s'appliquaient 7,603 dispenses, soit environ neuf dispenses en moyenne par dossier, ont été transmis au Cabinet du Solliciteur général adjoint. Plus de 99 p. 100 de ces demandes de dispenses ont été approuvées par le Solliciteur général ou le Solliciteur général adjoint. Les motifs les plus fréquents pour

refuser l'accès à certains renseignements étaient que leur divulgation pourrait nuire aux relations fédérales-provinciales; qu'elle révélerait des données obtenues ou établies au cours d'enquêtes portant sur la détection ou la répression du crime en général; et qu'elle pourrait mettre au jour des renseignements personnels concernant une autre personne.

Durant la première année d'application de la partie IV de la Loi canadienne sur les droits de la personne, le Service de dispenses s'est attaché à élaborer, de concert avec les organismes, des lignes de conduite et des pratiques ministérielles régissant l'application de la loi. Cet effort s'est poursuivi en 1979-1980. Bien que les lignes directrices officielles n'aient pas reçu leur forme finale et que l'étude des demandes dans les délais fixés par la loi ait continué de poser un problème, les organismes se sont occupés des demandes de façon plus efficace et plus suivie que durant l'année précédente.

ORGANIGRAMME DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA



La Gendarmerie royale du Canada

Organisation

La Gendarmerie royale du Canada compte 16 divisions et un Service de sécurité. Les 13 divisions opérationnelles se répartissent en 49 sous-divisions et 727 détachements. Elles reçoivent le soutien des services de l'air et de la marine.

Les trois autres divisions sont la «DG» à Ottawa, la Division «Dépôt» à Regina (Saskatchewan) et la Division «N» à Rockcliffe (Ontario). L'École de la G.R.C. est située à la Division «Dépôt» alors que le Collège canadien de police, le Carrousel et l'Orchestre de la G.R.C. se retrouvent à la Division «N».

Le Service de sécurité a des ramifications dans chaque division opérationnelle. Les détails de ses activités font, pour la plupart, l'objet d'une cote de sécurité et un rapport à ce sujet est présenté annuellement, à huis clos, au Comité du Cabinet chargé de la sécurité et des renseignements et au Comité de la justice et des questions juridiques.

Compétence

En tant que police fédérale, la G.R.C. est présente dans toutes les provinces pour faire respecter les lois fédérales en vertu de l'autorité qui lui est conférée. De plus, en vertu d'ententes, elle dispense des services policiers provinciaux et municipaux dans huit provinces, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, et dans 195 municipalités.

Secrétariat du Commissaire

Bureau du personnel officier

Le sous-commissaire à l'Administration générale dirige, au nom du Commissaire, la coordination de l'affectation et des besoins en personnel au niveau des officiers, y compris les membres civils et les gendarmes spéciaux qui occupent un poste de niveau équivalent.

Planification et évaluation

La révision du nouveau système de planification mis en œuvre l'an dernier, se poursuit; nous avons commencé

à évaluer les programmes de la Gendarmerie et nous continuons d'apporter des améliorations aux techniques actuelles d'évaluation du rendement. Nous prévoyons réviser continuellement tous ces systèmes en raison de la nature dynamique des besoins de la gestion.

Contrôle

Le contrôle général, tel qu'il a été conçu à la G.R.C., porte, entre autres, sur les instruments administratifs, financiers et opérationnels, les pratiques et processus opérationnels ainsi que les systèmes informatiques. Tous les deux ans, l'organisation entière est soumise à une vérification et des rapports sont soumis au Commissaire et au Comité du contrôle général.

Relations de travail

Les 21 représentants des relations de travail répartis à travers le Canada continuent de promouvoir les bonnes relations entre tous les membres de la G.R.C. L'Officier des communications internes, en poste à la D.G., à Ottawa, est le coordonnateur du programme.

Les représentants divisionnaires font actuellement partie de onze comités de la D.G. qui s'occupent du bien-être des membres et s'occupent, individuellement, des études, des conseils et des griefs, au sein de leur propre division.

Relations publiques

Le Service des relations publiques répond aux demandes de renseignements courants ou historiques faites par le grand public et les médias. Au cours de l'année, il a répondu à 502 demandes de renseignements historiques. Des visites et des entrevues sont organisées à l'intention des groupes ou des personnes qui désirent en savoir davantage au sujet de la G.R.C. et de ses activités.

La Gendarmerie possède également deux publications: la *Trimestrielle* et la *Gazette*. La *Trimestrielle* paraît quatre fois par année et elle atteint quelque 20,000 abonnés. La *Gazette* de la G.R.C. paraît onze fois par année, mais sa liste d'envoi se limite aux services de police et aux organismes reconnus d'application de la loi ainsi qu'à d'autres organisations dont l'intérêt pour ce domaine est légitime.

Les services divisionnaires peuvent obtenir des articles d'exposition pour des occasions spéciales, afin de

renseigner les gens sur la G.R.C. ou même leur donner des conseils en matière de sécurité ou de prévention du crime.

Équitation et Carrousel

Environ 35,000 personnes ont visité les écuries de la Division «N» et la salle d'exposition de sellerie.

Pendant l'année, 32 membres de la Gendarmerie ont suivi le cours d'équitation de base.

Le Carrousel a beaucoup voyagé et a présenté 88 spectacles devant quelque 261,000 spectateurs.

Orchestre de la Gendarmerie royale du Canada

Au cours de l'année financière, l'Orchestre et ses éléments ont donné 275 concerts (grand orchestre, orchestre de spectacle, orchestre de danse, petits groupes). Ses tournées les plus importantes l'ont amené au Québec, au Manitoba et dans le sud de la Colombie-Britannique.

Dans le cadre de son programme de relations publiques, l'Orchestre a produit durant l'année deux micro-sillons mettant en vedette le Grand orchestre et l'Orchestre de spectacle.

Musée du Centenaire de la G.R.C.

Le Musée du Centenaire de la G.R.C. est un des plus importants musées de la Saskatchewan. Le Musée a accueilli 159,020 visiteurs, devenant ainsi l'une des principales attractions touristiques de la province. Le Musée collectionne et expose de nombreuses pièces qui se rattachent à l'histoire de la Gendarmerie. Il a reçu 136 dons, ajoutant ainsi 517 nouvelles pièces à sa collection.

Administration

Personnel et affectations

La Sous-direction du personnel et des affectations a subi quelques changements au niveau de l'organisation, mais ses fonctions sont demeurées les mêmes. La Sous-direction s'occupe de la prévision des besoins en personnel, du recrutement et de l'emploi du personnel, et de tout ce qui a trait à l'évaluation du rendement, à la planification des carrières, aux mutations, aux promotions, aux problèmes de services et à l'élaboration des politiques dans ces domaines.

Au cours du dernier exercice, la politique générale de la Gendarmerie au sujet des mutations a été révisée. Le rapport confirme qu'il existe chez les membres une réticence générale de plus en plus marquée vis-à-vis des mutations. En conséquence, la Sous-direction a apporté de légères modifications à l'actuel processus de planification des remplacements.

Le système d'évaluation sommaire du rendement (E.S.R.), utilisé pour apprécier le travail des employés opérationnels, a été élargi, de telle sorte qu'il comprend maintenant des gendarmes qui œuvrent au palier fédéral au sein des sections des enquêtes générales. La préparation des tétraades pour les gendarmes des sections antidrogue est presque terminée.

En 1979, un sondage sur l'attitude des employés face à leur travail a été effectué pour une deuxième année consécutive: 90,5 % des membres et 78,9 % des fonctionnaires y ont répondu. Pour continuer d'en assurer la crédibilité, toutes les mesures prises pour résoudre les problèmes identifiés dans le sondage sont analysées par ordinateur et coordonnées à la D.G. avant d'être communiquées aux membres.

Pendant l'exercice financier 1979-1980, 21 membres se sont inscrits à des cours universitaires pour recevoir une formation menant à un diplôme et 73 autres ont suivi des programmes d'un an, non sanctionnés par un diplôme. On a déjà entrepris la révision et la mise à jour des exigences universitaires propres à chaque poste.

L'automatisation du système d'heures-personnes pour les employés de la Sous-direction du personnel et des affectations est terminée. Ce système est entré en vigueur le premier avril 1980.

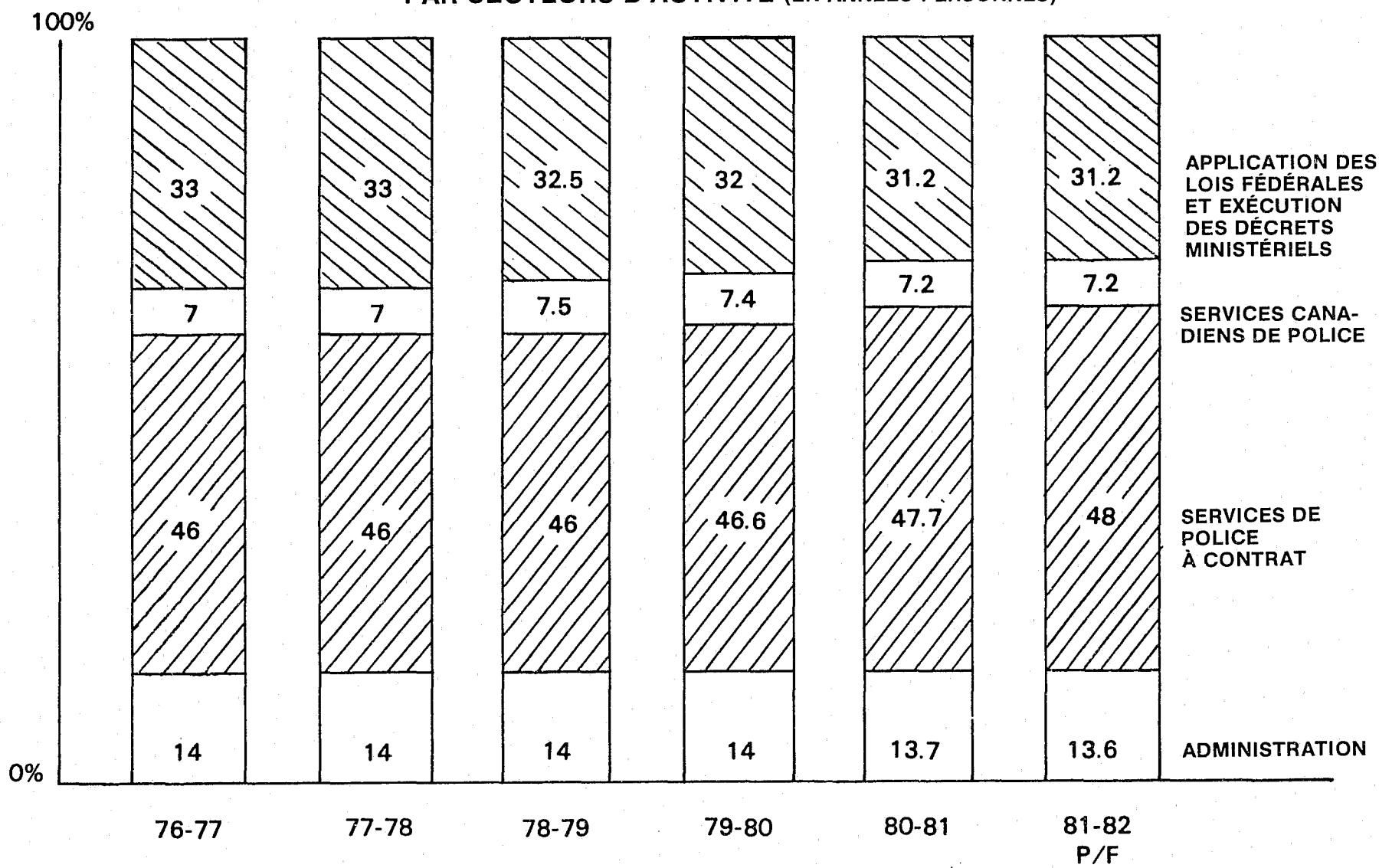
Au cours de la dernière année, la Sous-section du recrutement a mis au point des présentoirs légers à usages multiples à l'intention des détachements. On a distribué vingt-cinq de ces présentoirs aux divisions pour les mettre à l'essai. De plus, on a fait imprimer une nouvelle affiche bilingue de recrutement et une brochure d'information sur l'Orchestre de la Gendarmerie royale du Canada.

Au début de l'année financière, on a mis en place un nouveau système qui attribue à chaque division un objectif équitable de recrutement, fondé sur le rapport géométrique qui existe entre la population du Canada et l'effectif de la Gendarmerie. Une fois que cet objectif a été atteint, les nouvelles demandes d'emploi n'ont pas été étudiées au delà du stade initial. On n'a fait exception à cette règle que pour les postulants qui avaient des aptitudes dans les deux langues officielles.

EFFECTIF DE LA GENDARMERIE AU 31 MARS 1980

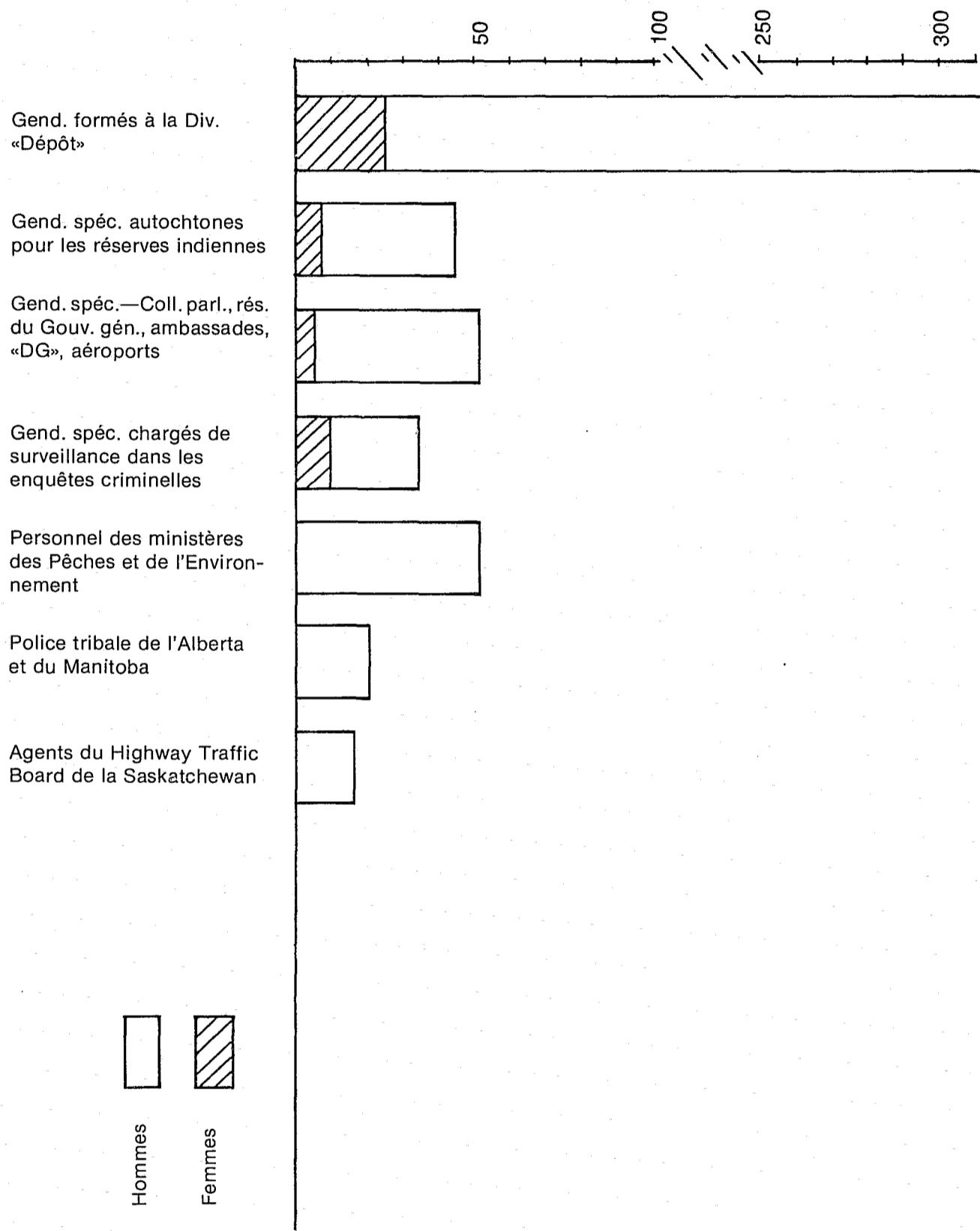
DIVISIONS	DG	A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L	M	N	O	DPT	TOTAL
COMMISSAIRE	1															1	
SOUS-COMMISSAIRE	3						1									4	
COMMISSAIRES ADJOINTS	11			1	1	1					1			1		17	
SURINTENDANTS PRINCIPAUX	20	1	1	1	1	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	37	
SURINTENDANTS	54	4	5	6	3	24	5	1	3	4	7			1	4	2	123
INSPECTEURS	128	11	9	23	14	52	13	5	9	7	30	1	1	5	18	4	330
<u>TOTAL DES OFFICIERS</u>	<u>217</u>	<u>16</u>	<u>15</u>	<u>31</u>	<u>19</u>	<u>81</u>	<u>20</u>	<u>7</u>	<u>13</u>	<u>12</u>	<u>39</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>7</u>	<u>24</u>	<u>7</u>	<u>512</u>
SERGENTS D'ÉTAT-MAJOR	222	19	29	41	43	155	53	9	33	27	75	5	6	9	31	7	764
SERGENTS	468	47	52	98	87	286	106	12	58	56	142	14	9	35	75	17	1562
CAPORAUX	522	85	112	154	165	634	206	54	117	97	301	21	27	14	138	57	2704
GENDARMES	331	154	355	288	561	2164	663	98	364	296	1029	75	49	39	281	316	7063
<u>TOTAL DES MEMBRES EN UNIFORME</u>	<u>1760</u>	<u>321</u>	<u>563</u>	<u>612</u>	<u>875</u>	<u>3320</u>	<u>1048</u>	<u>180</u>	<u>585</u>	<u>488</u>	<u>1586</u>	<u>117</u>	<u>93</u>	<u>104</u>	<u>549</u>	<u>404</u>	<u>12605</u>
GENDARMES SPÉCIAUX	313	183	35	215	38	185	70	26	29	11	165	1	15	55	153	ϕ	1494
MEMBRES CIVILS	1291	29	31	67	52	204	79	12	40	29	118	9	8	19	53	8	2049
<u>TOTAL DES MEMBRES</u>	<u>3364</u>	<u>533</u>	<u>629</u>	<u>894</u>	<u>965</u>	<u>3709</u>	<u>1197</u>	<u>218</u>	<u>654</u>	<u>528</u>	<u>1869</u>	<u>127</u>	<u>116</u>	<u>178</u>	<u>755</u>	<u>412</u>	<u>16148</u>
FONCTIONNAIRES	1541	78	97	176	171	475	179	32	96	103	270	20	16	90	157	194	3695
<u>TOTAL</u>	<u>4905</u>	<u>611</u>	<u>726</u>	<u>1070</u>	<u>1136</u>	<u>4184</u>	<u>1376</u>	<u>250</u>	<u>750</u>	<u>631</u>	<u>2139</u>	<u>147</u>	<u>132</u>	<u>268</u>	<u>912</u>	<u>606</u>	<u>19843</u>

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DE LA GENDARMERIE
PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ (EN ANNÉES-PERSONNES)

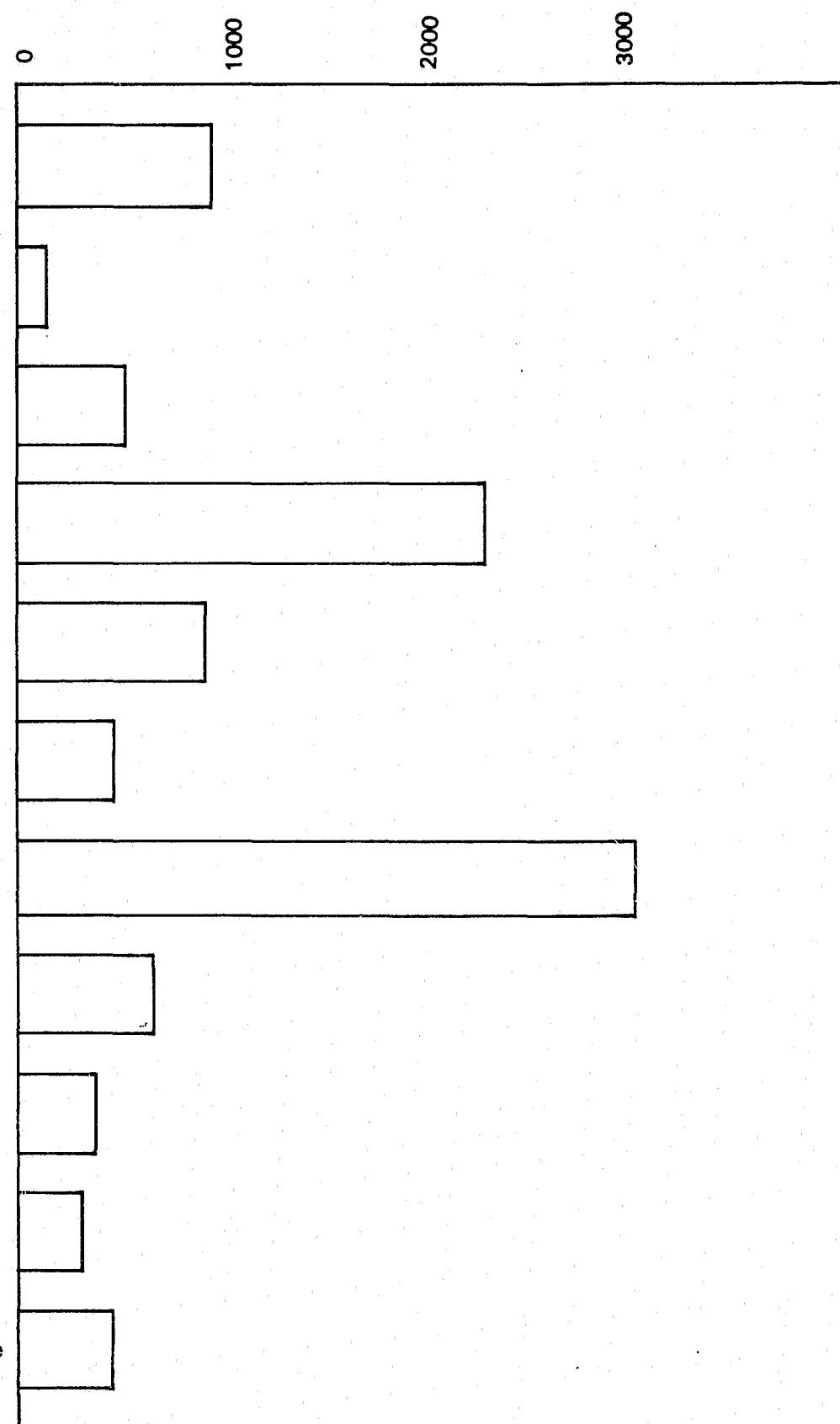


Nombre de personnes formées

Formation à l'École de la G.R.C., à la Division «Dépôt», à Regina
1979-1980



Nombre de personnes formées



On a ainsi pu contrôler le nombre des demandes d'emploi et continuer de mettre l'accent sur l'engagement de candidats de choix. Cette mesure a été prise, pour cette année en particulier, en raison du nombre restreint de recrues dont nous avions besoin.

Au cours de l'année, la G.R.C. a engagé 315 gendarmes, 175 gendarmes spéciaux et 188 membres civils; quarante-cinq d'entre eux détenaient des diplômes universitaires. Trente-cinq anciens membres ont été réengagés, soit 20 gendarmes, 5 gendarmes spéciaux et 10 membres civils. Voici la répartition des nouveaux membres selon leur sexe:

Année financière se terminant le 31-3-80

	Hommes	Femmes	Total
Engagés			
Gendarmes	291	24	315
Gendarmes spéciaux	140	35	175
Membres civils	96	92	188
Réengagés			
Gendarmes	20	—	20
Gendarmes spéciaux	5	—	5
Membres civils	2	8	10
Total	554	159	713

Membres réguliers

Hommes	Femmes
célibataires 2,551	célibataires 437
Hommes mariés 386	Femmes mariées 12

Gendarmes spéciaux

Hommes	Femmes
célibataires 377	célibataires 187
Hommes mariés 305	Femmes mariées 28

Membres civils

Hommes	Femmes
célibataires 97	célibataires 156
Hommes mariés 134	Femmes mariées 53

Liste d'attente nationale (31-3-80)

Postulants	
Gendarmes	704 Hommes
(Membres réguliers et participants au cours de formation policière «modifié»)	77 Femmes
	781 Total
Gendarmes spéciaux	9
Membres civils	22
Gendarmes spéciaux voulant devenir gendarmes	28 Hommes 4 Femmes
	32 Total

En accord avec la Direction des langues officielles, on a instauré un programme visant à accroître le nombre de recrues qui parlent couramment les deux langues officielles. Celles qui démontrent déjà de bonnes aptitudes dans la seconde langue reçoivent une formation linguistique dans cette langue dès leur engagement. Après avoir complété avec succès leur formation linguistique, ils subissent ensuite une formation de recrue dans la seconde langue. Quinze recrues d'expression française et douze d'expression anglaise font présentement partie de ce programme.

Nos méthodes de recrutement ont été étudiées et modifiées en fonction de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Le nouveau programme de recrutement est maintenant en marche.

Formation et perfectionnement

Pendant l'exercice financier 1979-1980, 312 recrues, dont 24 femmes, ont entrepris le cours de formation de base des recrues à l'École de la G.R.C., à la Division «Dépôt», à Regina. De ce nombre, 24 ont été formées entièrement en français.

Ont également reçu une formation à la Division «Dépôt», 43 gendarmes spéciaux autochtones, 50 gendarmes spéciaux dont les fonctions consistent à assurer la sécurité et à faire respecter les lois et 32 gendarmes spéciaux chargés de surveillance. L'École a aussi dispensé des cours de base à 49 employés des ministères des Pêches et de l'Environnement, à 19 membres de la police tribale et à 15 agents du Highway Traffic Board de la Saskatchewan.

La formation divisionnaire porte toujours sur les opérations, la gestion, la sensibilisation interculturelle et les autres domaines spécialisés. De plus, on a donné une formation poussée à des membres de la Gendarmerie et des services de police municipaux relativement à la Loi sur les armes à feu.

Des cours centralisés ont donné aux membres de la Gendarmerie la formation nécessaire pour s'occuper

efficacement des fraudes commerciales et des infractions graves à la Loi sur les stupéfiants, au Code criminel et aux autres lois fédérales. Nous tenons continuellement à jour nos cours de formation en communication et en électronique afin d'aider nos membres à se tenir au courant des progrès de la technologie. En coopération avec le Collège canadien de police, nous sommes à mettre sur pied un programme portant sur l'utilisation frauduleuse des ordinateurs.

Au cours de l'année financière écoulée, 99 membres de la Gendarmerie ont fréquenté à plein temps une université ou une école professionnelle. Quarante membres ont également suivi des programmes d'un an, non sanctionnés par un diplôme.

La Sous-direction de la formation et du perfectionnement s'efforce constamment de concevoir et d'instaurer de nouveaux cours. Elle continue également d'apprécier, d'évaluer et d'améliorer les programmes existants. On a préparé dernièrement des cours faisant appel à la méthode d'enseignement individualisé, laquelle permet aux employés de parfaire leur formation à leur lieu de travail ou ailleurs dans leurs temps libres.

Amendements à la Loi de la G.R.C.

Dans la ligne du Rapport de la Commission d'enquête sur les plaintes du public, la discipline interne et le règlement des griefs au sein de la Gendarmerie royale du Canada (le rapport de la Commission Marin) et en fonction des dispositions législatives devant amender la Loi de la G.R.C. mais n'ayant pas encore fait l'objet de débat et d'adoption par le Parlement, la G.R.C. a élaboré une nouvelle procédure.

Depuis le 15 septembre 1979, tout membre de la G.R.C. menacé de mise à pied ou de rétrogradation a droit à une audition devant un Conseil d'officiers. Il peut avoir recours à un avocat et à des témoins de son choix. Si le membre n'est pas satisfait des recommandations du Conseil, il peut aller en appel auprès du Commissaire, lequel rendra une décision finale.

Plaintes du public

La G.R.C. travaille présentement à établir un répertoire informatique qui permettra de centraliser toutes les plaintes formulées par le public contre la Gendarmerie

en général ou contre des membres en particulier. Ce nouveau système permettra d'analyser pour toute la Gendarmerie les données relatives aux plaintes émanant du public, afin de déterminer et d'identifier les différents facteurs qui ont motivé la formulation des griefs et de pouvoir ainsi apporter les correctifs nécessaires. Des rapports contiendront des renseignements statistiques sur les plaintes du public et mettront en lumière les secteurs où des problèmes semblent apparaître, ainsi que les mesures prises par la Gendarmerie afin de résoudre ces problèmes.

Personnel de la Fonction publique

L'an dernier, la Sous-direction du personnel de la Fonction publique s'est efforcée de sensibiliser et de mieux renseigner la direction de la G.R.C. au sujet de la gestion du personnel de la Fonction publique.

Au 31 mars 1980, la G.R.C. comptait 3,695 postes autorisés de fonctionnaires permanents. Durant la dernière année financière, 104 postes temporaires ont été convertis en postes permanents.

Pourcentage de personnel par catégorie d'emploi	%
Scientifique et professionnel	0.5
Administration et Services à l'étranger	5.0
Technique	2.0
Soutien administratif	80.0
Opérationnel	12.5

Quarante-et-un pour cent des postes de fonctionnaires de la G.R.C. se trouvent dans la région de la capitale nationale.

La Gendarmerie poursuit avec succès son programme d'engagement de personnes handicapées physiquement. Elle compte présentement au moins 50 handicapés physiques à son service.

On a mis sur pied un programme national afin d'accroître le nombre d'Indiens, de Métis, d'Indiens non inscrits et d'Inuit dans la Fonction publique.

Le personnel de la Fonction publique a déposé 33 griefs au cours de l'exercice 1979-1980. Un seul a nécessité une décision au dernier niveau.

Relations fonctionnelles

a) «Pony Express»

Le «Pony Express» est le bulletin officiel de la Gendarmerie sur les relations de travail. Ce bulletin mensuel bilingue renseigne les membres sur les faits et les changements d'ordre administratif et opérationnel, et contient des articles d'intérêt général.

b) Appels et griefs (personnel de la G.R.C.)

Pendant la dernière année financière, on a déposé 121 griefs et 18 appels.

c) Citation du Commissaire

La Gendarmerie a décerné la citation du Commissaire à cinq de ses membres dont trois pour le courage dont ils ont fait preuve et deux pour leurs services exceptionnels.

d) Ordre du Canada

Deux membres se sont vu décerner l'Ordre du Canada.

e) Primes à l'initiative

Au cours de l'année, la Gendarmerie a reçu 312 suggestions; en tout, trois personnes ont reçu des primes totalisant \$1,050. Les suggestions adoptées représentent une économie de \$11,652.

Rationalisation organisationnelle

La Sous-direction de la rationalisation organisationnelle regroupe des spécialistes qui conseillent les divisions et directions en matière de gestion. Elle s'intéresse de près à tous les aspects du développement organisationnel et veille particulièrement à ce que la structure de la Gendarmerie favorise la réalisation tant des objectifs généraux que des aspirations personnelles. Les membres de cette sous-direction sont appelés à agir comme conseillers lorsque des problèmes organisationnels surviennent ou qu'on prévoit des changements.

Voici les révisions et les études importantes effectuées au cours de l'exercice 1979-1980:

Centre d'information de la police canadienne (C.I.P.C.); étude organisationnelle et application des recommandations

Direction «S», (Approvisionnements et Services); étude organisationnelle

Division «O», (Ontario—à l'exclusion de la région de la capitale nationale): étude organisationnelle—services de soutien

Division «E», (C.-B.): révision organisationnelle

Direction «P» (Services de protection): étude organisationnelle, Sous-direction des droits de la personne

Politiques et méthodes d'inspection: étude

Structures des sous-divisions de la Gendarmerie: étude.

Services et approvisionnements

Il incombe à la Direction «S» de veiller aux besoins opérationnels de la G.R.C. en matière d'installations, de transport, de matériel, d'alimentation et de divers services.

Projets de construction terminés au cours de l'exercice 1979-1980

a) Nouveaux bâtiments de détachement

Clarenville (T.-N.)	Pender Island (C.-B.)
Naine (T.-N.)	Rankin Inlet (T.N.-O.)
Grand-Falls (N.-B.)	Eskimo Point (T.N.-O.)
Stony Plain (Alb.)	Baker Lake (T.N.-O.)
Parksville (C.-B.)	Carcross (T.N.-O.)
Ft. St. James (C.-B.)	Beaver Creek (T.N.-O.)
Rossland (C.-B.)	Ross River (T.N.-O.)

— Quarante-et-un logements pour gens mariés et célibataires à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon,

— trois abris pour répéteur radio à Terre-Neuve et au Manitoba,

— neuf postes de patrouille à Terre-Neuve, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest,

— achat de vingt-neuf sites pour des logements de gens mariés et des détachements,

— cinquante-huit rénovations et autres projets à divers endroits.

b) Véhicules terrestres

Au 31 mars 1980, le parc automobile de la Gendarmerie comptait 5,366 véhicules. Au cours de l'année, on a remplacé 1,432 voitures, 246 camions et 28 autoneiges et motoneiges. Le tableau suivant illustre la croissance de ce parc au cours des trois dernières années.

	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Automobiles et «familiales»	4,352	4,509	4,509
Camions	506	605	673
Motoneiges et autoneiges	175	199	221
Autres	63	53	56
Total	5,096	5,366	5,459

La Gendarmerie possède environ 575 camions légers qui servent à la fois de véhicules de patrouille et de véhicules hors-route. La plupart de ces camions sont mis en service dans les détachements dans les régions du Nord.

c) Bateaux

Définitions

- i) Le bateau de patrouille a plus de 9m (30 pi.) de long.
- ii) Le bateau pour la navigation intérieure a moins de 9m (30 pi.) de long.

La Gendarmerie possède 12 bateaux de patrouille (neuf le long de la côte du Pacifique, deux le long des côtes de Terre-Neuve et un le long de la côte du Labrador) et 350 embarcations pour la navigation intérieure.

d) Services de l'air

Un nouvel appareil a été mis en service au cours de l'exercice financier. La Gendarmerie royale du Canada possède 27 avions, rattachés à 23 postes stratégiques dans tout le Canada. Un hélicoptère Bell 206B-III a été mis en service à St. John's (T.-N.) afin de remplacer un Bell 212. On a ouvert un nouveau détachement de l'air à Calgary (Alberta) et on y a affecté un de nos vieux monomoteurs DHC-3 Otter.

En 1979-1980, les appareils de la G.R.C. ont parcouru 3 157 272 milles en patrouille et accumulé 21 671,1 heures de vol.

Langues officielles

Au cours de la dernière année, la Direction des langues officielles a connu une période d'activités intenses car elle a veillé à l'exécution efficace et contrôlée d'un certain nombres de projets établis.

La G.R.C. a lancé une campagne de publicité axée sur les avantages et les possibilités de carrière pour les candidats bilingues.

On a institué un programme de formation linguistique donnée avant même la formation de base des recrues. Dans le cadre de ce programme, les recrues reçoivent leur formation de base dans leur langue seconde et sont, par la suite, affectées de façon à mettre en pratique leurs nouvelles connaissances linguistiques.

Avec l'approbation du Secrétariat du Conseil du Trésor, nous avons appliqué le principe «Effectif bilin-gue d'une unité» à des régions unilingues.

Nous avons dressé un plan de formation linguistique pour les officiers, les membres et les fonctionnaires, et réservé des salles de test à la D.G. et dans les régions.

Police criminelle

Normes d'exécution de la loi

La G.R.C. et le ministère du Solliciteur général sont en train de préparer un sondage pour déterminer l'attitude des Canadiens face au système de justice pénale. Il importe d'établir les attentes du public en ce qui a trait à la qualité et à la quantité des services de police.

Table IA — Distribution of Public Servants by Employment Category and First Official Language

First Official Language <i>Première langue officielle</i>	English <i>Anglais</i>		French <i>Français</i>		Total	
	N	%	N	%	N	%
Executive Direction						
Administrative and Foreign Service <i>Administration et service extérieur</i>	137	81.1	32	18.9	169	100
Scientific and Professional Sciences et professions	5	100			5	100
Technical Technique	50	86.2	8	13.8	58	100
Administrative Support Soutien administratif	2,210	81.3	507	18.7	2,717	100
Operational Exploitation	343	80.	86	20.	429	100
Total	2,745	81.3	633	18.7	3,378	100

Date: 79-07-27

Tableau IA — Distribution des fonctionnaires par catégorie d'emploi et première langue officielle

Table 1-B Distribution of Members by Rank and First Official Language

First Official Language Première Langue Officielle		English Anglais	French Français	Not Stated Non indiquée	Total
Rank/Grade					
Commr. <i>Com.</i>	N	1			1
	%	100			100
D/Commr. <i>S-Com.</i>	N	2	2		4
	%	50.	50.		100
A/Commr. <i>Com. adj.</i>	N	15	2		17
	%	88.2	11.8		100
C/Supt. <i>Surint. princ.</i>	N	38	2		40
	%	95.	5.		100
Supt. <i>Surint.</i>	N	112	17		129
	%	86.8	13.2		100
Insp.	N	317	46		363
	%	87.3	12.7		100
S/Sgt. <i>S.É.-M.</i>	N	801	68		869
	%	92.2	7.8		100
Sgt.	N	1,455	170		1,625
	%	89.5	10.5		100
Cpl. <i>Cap.</i>	N	2,571	325		2,896
	%	88.8	11.2		100
Cst. <i>Gend.</i>	N	6,134	899	45	7,078
	%	86.7	12.7	.6	100
S/Csts. <i>G.S.</i>	N	956	313	32	1,301
	%	73.5	24.1	2.5	100
C/M <i>M.C.</i>	N	1,354	230	28	1,612
	%	84.	14.3	1.7	100
TOTAL	N	13,756	2,074	105	15,935
	%	86.3	13.	.7	100

Tableau 1-B Distribution des membres par grade et première langue officielle

Table IIA — Profile of Position Language Requirements by Employment Category

Employment Category Catégorie d'emploi	Bilingual Bilingue		English Essential Anglais essentiel		French Essential Français essentiel		Either/Or Réversible		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Executive Direction										
Administrative and Foreign Service <i>Administration et service extérieur</i>	122	54.	100	44.2			4	1.8	226	100
Scientific and Professional Sciences et professions	12	70.6	5	29.4					17	100
Technical Technique	22	28.2	38	48.7	1	1.3	17	21.8	78	100
Administrative Support <i>Soutien administratif</i>	773	22.8	2,362	69.8	83	2.5	166	4.9	3,384	100
Operational Exploitation	44	8.8	289	57.7	38	7.6	130	25.9	501	100
Total	973	23.1	2,794	66.4	122	2.9	317	7.5	4,206	100

Date: 79-07-27

Table II-B Profile of Position Language Requirements by Rank

Linguistic Status Statut linguistique		Bilingual Bilingue	English Essential Anglais essentiel	French Essential Français essentiel	Either/or Réversible	Total
Rank/Grade						
D/Commr.	N	3	1			4
	%	75.	25.			100
A/Commr.	N	12	5			17
	%	70.6	29.4			100
C/Supt.	N	26	13			39
	%	66.7	33.3			100
Supt.	N	54	70			124
	%	43.5	56.5			100
Insp.	N	117	205	2		324
	%	36.1	63.3	.6		100
S/Sgt.	N	172	572	4		748
	%	23.	76.5	.5		100
Sgt.	N	311	1,215	28		1,554
	%	20.	78.2	1.8		100
Cpl.	N	409	2,246	78	1	2,734
	%	15.	82.1	2.9	.0	100
Cap.	N	539	5,729	149	7	6,424
	%	8.4	89.2	2.3	.1	100
Gend.	N	383	963	139		1,485
	%	25.8	64.8	9.4		100
C/M	N	315	1,702	33	3	2,053
	%	15.3	83.	1.6	.1	100
M.C.	N	35	717	4	22	778
	%	4.5	92.2	.5	2.8	100
Unclassified	N	2,376	13,438	437	33	16,284
	%	14.6	82.5	2.7	.2	100

Date: 79-07-31

Tableau II-B Profil des exigences linguistiques des postes par grade

Opérations tactiques

La Gendarmerie dispose actuellement de 41 groupes tactiques dans tout le Canada. De plus, 140 personnes ont reçu la formation de chef des opérations et 116, celle de négociateurs dans les situations de prise d'otages.

Prévention du crime/relations socio-policières

Cette année encore, la Sous-direction s'est occupée surtout de cas tels que la violence domestique, les crimes contre les enfants et les personnes âgées, le vandalisme, l'intervention dans les conflits, et la sensibilisation des victimes.

La G.R.C. a continué à jouer un rôle dans la prévention du crime, par ses programmes de formation au Collège canadien de police, au niveau divisionnaire et dans les ateliers.

Dans le cadre du programme ministériel d'engagement d'étudiants pendant l'été, la participation de la Gendarmerie pour 1979-1980 comprend 59 projets de la Compagnie des travailleurs d'été, 54 projets annuels de la Compagnie des travailleurs, et 210 postes de gendarmes spéciaux surnuméraires.

Circulation

Les accidents de la circulation ont augmenté de 12,6% par rapport à l'année précédente et ont entraîné des dommages matériels d'environ 1,1 milliard de dollars.

Les conducteurs aux facultés affaiblies par l'alcool ont, encore une fois, été un problème majeur. Un projet pilote en Colombie-Britannique consiste à utiliser un système de télévision en circuit fermé avec magnétoscope pour recueillir des preuves aux fins des tribunaux. Ceci permet de renforcer les preuves déposées devant les tribunaux.

Infractions commerciales

Pour que le public canadien et la communauté internationale continuent de faire confiance au monde des affaires canadiens, il est indispensable de réprimer les infractions commerciales. Le personnel de la G.R.C. aux quartiers généraux d'Ottawa et dans les 31 sections réparties dans le pays assure des services d'orientation, d'aide et de liaison sur le plan international, aux services de police étrangers pour des enquê-

tes relatives à des crimes économiques, et sur le plan national, à des commissions et des ministères fédéraux et provinciaux. La Gendarmerie administre aussi, à Ottawa, un Centre d'information sur les fraudes en valeurs mobilières qui constitue le lien avec toutes les commissions provinciales des valeurs mobilières.

L'effectif de la Sous-direction des infractions commerciales s'élève à 547 membres, et plus de cent d'entre eux ont terminé des programmes d'études universitaires dans des domaines tels que le droit, le commerce, l'administration des affaires et l'informatique.

Les enquêtes portent surtout sur les crimes d'affaires, les fraudes à l'endroit du gouvernement du Canada et la corruption de fonctionnaires. Les infractions sont liées aux droits de propriété, aux opérations frauduleuses concernant les sociétés, à l'évasion fiscale, aux crimes par ordinateur, aux faillites, aux fraudes en matière de titres et autres activités de vente et à la contrefaçon.

En 1979, la G.R.C. a enquêté sur des fraudes évaluées à 256 millions de dollars.

NOUVELLES ANNÉE	DOSSIERS À SUIVRE	INQUACTIONS
1972	1,325	831
1973	2,063	1,231
1974	2,948	1,905
1975	4,901	2,382
1976	5,156	2,813
1977	6,055	2,692
1978	7,903	2,500
1979	8,429	4,381
		2,444

Section des faillites

La G.R.C. seconde le surintendant des faillites en prévenant les pratiques frauduleuses ou autres abus en matière d'insolvabilité, en faisant enquête à leur sujet et en intentant des poursuites. Une de ses fonctions préventives consiste à enquêter sur les antécédents et la personnalité des quelque 70 personnes qui font annuellement une demande de licence de fiducie. Son rôle principal est toutefois de mener des enquêtes sur des crimes commerciaux complexes, de portée souvent internationale, qui découlent de faillites ou que ces dernières ont permis de déceler. La G.R.C. s'occupe actuellement de plus de 520 enquêtes. En 1979, 421 nouvelles affaires de faillite ont été transmises à la Gendarmerie aux fins d'enquête, ce qui représente une augmentation de 20% par rapport à 1978.

Au cours de l'année, il y a eu une augmentation de 18% de cas rapportés d'infractions contre des ministères gouvernementaux et de 40% des cas de fraude et d'autres infractions connexes. Pour cette raison, nous avons ouvert deux bureaux régionaux, l'un à Cranbrook (C.-B.) et l'autre à Chicoutimi (Québec).

Unités intégrées de renseignements

Renseignements nationaux sur la criminalité

Les antennes opérationnelles de la Sous-direction des renseignements criminels (S.-D.R.C.) assistent les sections de répression dans leur lutte contre le crime organisé.

La Sous-direction utilise deux catégories de renseignements: les stratégiques et les tactiques. Les renseignements stratégiques établissent l'existence de groupes de criminels organisés et en identifient les membres, leurs activités criminelles, leurs méthodes d'administration, leurs déplacements, leurs sources de revenu, leurs intentions et leurs faiblesses. Les renseignements tactiques regroupent des renseignements en vue des poursuites au tribunal. Ces renseignements permettent souvent aux organismes d'application de la loi de prévoir les délits, et, conséquemment, d'en empêcher la perpétration ou d'arrêter les criminels.

Opérations policières conjuguées

Les opérations policières conjuguées (O.P.C.) permettent de surmonter les difficultés d'enquêtes regroupant plusieurs services de police. En effet, elles maximisent les aptitudes de la police au niveau de l'enquête et de la répression des crimes, résolvent les problèmes de juridiction et permettent d'avoir recours au matériel, à la main-d'œuvre et aux renseignements des divers services de police en cause. Elles permettent aux différents corps policiers de fournir un effort commun et coordonné.

L'an dernier, la Gendarmerie a mis l'accent sur les opérations policières conjuguées. Ces opérations englobent souvent la participation des sections de renseignements criminels. Les renseignements obtenus d'une opération policière conjuguée sont, après analyse et évaluation, communiqués à l'organisme d'application de la loi intéressé pour le suivi qui s'impose, y compris les poursuites au tribunal.

Spécialistes en matière de jeux

Les spécialistes de la G.R.C. en matière de jeux sont affectés à Halifax, à Vancouver et à Edmonton. Leur

tâche est d'aider toutes les divisions de la Gendarmerie et tous les services de police à mener des enquêtes relatives à des jeux illégaux ou truqués, entre autres aux jeux de foire, cartes, dés, «bookmaking», maisons de jeux, casinos et autres activités connexes de jeux.

Matériel technique d'enquête

Les appareils de surveillance auditive et visuelle, les systèmes tactiques d'alarme, le polygraphe, le matériel d'analyse acoustique et d'identification des voix facilitent beaucoup la tâche des enquêteurs lorsque les sujets sont difficiles à appréhender au moyen des méthodes conventionnelles.

En 1979, l'interception des communications privées s'est encore avérée un moyen d'enquête très efficace. Au nom du Solliciteur général du Canada, des juges ont accordé 632 autorisations qui ont donné lieu à l'installation de 1,369 installations et à l'arrestation de 654 personnes.

Signalons deux enquêtes qui illustrent bien l'importance du matériel technique. En effet, dans la première affaire survenue à Lethbridge, on a mis au jour un complot de trois hommes d'affaires en vue de commettre un meurtre. Les interceptions auditives ont entraîné la saisie de documents incriminants et l'obtention de preuves directes, ce qui a permis d'arrêter et d'accuser les trois complices ainsi que de sauver la vie de la personne visée.

La seconde affaire n'aurait pu être résolue sans les interceptions. Il s'agissait d'une enquête relative à un réseau organisé de paris couvrant les activités des hippodromes de Toronto, de Niagara Falls et de St. Catharines. L'information obtenue suite aux interceptions a permis de porter des accusations diverses contre 9 personnes. De plus, on a récupéré \$29,000 de figurines volées et recapturé deux évadés de prison, condamnés à perpétuité pour meurtre.

Des systèmes tactiques d'alarme installés provisoirement dans des commerces souvent victimes de vol avec effraction s'avèrent très efficaces pour réduire ce type de crime. On utilise davantage les systèmes de

surveillance visuelle pour observer efficacement des lieux à distance, ce qui réduit la nécessité de la surveillance coûteuse.

Suite au prêt d'équipement technique canadien et à la formation technique de leur personnel, il y a eu une nette amélioration de la collaboration avec les autorités policières péruviennes, qui s'est traduite par un bon nombre d'importantes saisies de drogues et d'arrestations.

Analyse acoustique

Au cours de 1979, le Groupe de l'analyse acoustique a aidé considérablement Transport Canada dans l'analyse d'enregistrements relatifs à des écrasements d'avions, entre autres celui de la Western Airline survenu à Cranbrook au début de 1978. Les analyses acoustiques des bandes récupérées semblent être d'une grande importance dans les nombreux litiges civils en instance devant les tribunaux.

Ce groupe a aussi donné un témoignage expert dans un procès relatif à des enregistrements «pirates» à Montréal. Ce témoignage, basé sur un examen auditif et spectrographique, a permis d'établir que l'enregistrement soupçonné d'être contrefait («pirate») étaient identiques, soit une violation des droits d'auteur. C'était la première fois qu'une telle preuve était présentée devant les tribunaux canadiens et y était acceptée.

Polygraphe

Le polygraphe vient techniquement en aide aux enquêteurs de la G.R.C. Ils n'y ont recours qu'après avoir épuisé tous leurs autres moyens d'enquête criminelle et seulement après en avoir obtenu l'autorisation de leur commandant divisionnaire ou de son délégué.

En 1979, les spécialistes de la G.R.C. ont effectué 1,424 examens polygraphiques. De ce nombre, 49% des tests ont révélé que le sujet disait la vérité, 39% que le sujet ne disait pas la vérité, tandis que dans 12% des cas les résultats étaient imprécis et dans 7% incomplets.

Répression des drogues

a) Héroïne

Le Sud-Est asiatique demeure la principale source d'approvisionnement en héroïne pour les toxicomanes

canadiens. En effet, 90% de cet opiacé au Canada est issu de cette région tandis que seulement 10% provient du Moyen-Orient. Le principal point d'entrée au pays de ce stupéfiant est Vancouver, suivi de Montréal et de Toronto.

En 1979, l'héroïne n'était disponible qu'en quantité limitée et sporadique. Cependant, on a constaté une augmentation de la disponibilité au cours des trois premiers mois de 1980. Le prix moyen de l'héroïne en Colombie-Britannique où demeurent 65% des héroïnomanes du Canada, est \$40,000 la livre, de \$3,200 à \$4,000 l'once et de \$30 à \$65 la dose.

A Montréal, on signale un accroissement du nombre d'usagers d'héroïne.

A Toronto, on a découvert récemment qu'un groupe tchèque introduisait en contrebande à Toronto des stupéfiants de qualité supérieure en provenance d'Afghanistan. Un de leurs passeurs a dû subir une intervention chirurgicale pour se faire enlever de l'estomac vingt-cinq condoms contenant 368 grammes de morphine. Le stupéfiant sous forme de poudre grise avait été acheté pour \$3,000 dans une ville afghane inconnue.

Le détournement de drogues licites est encore un problème de répression dans plusieurs régions. Les opiacés suivants font souvent l'objet de détournements: Dilaudid (hydromorphone), oxycodone, Demerol, Talwin et morphine.

En Colombie-Britannique, le nombre d'adeptes d'héroïne connus a baissé de 6,217 à 6,027. Au cours de l'année civile 1979, la G.R.C. a saisi en tout 2,804 kilogrammes d'héroïne.

On a également saisi 13,969 kilos d'autres types de stupéfiants réglementés par la Loi sur les stupéfiants.

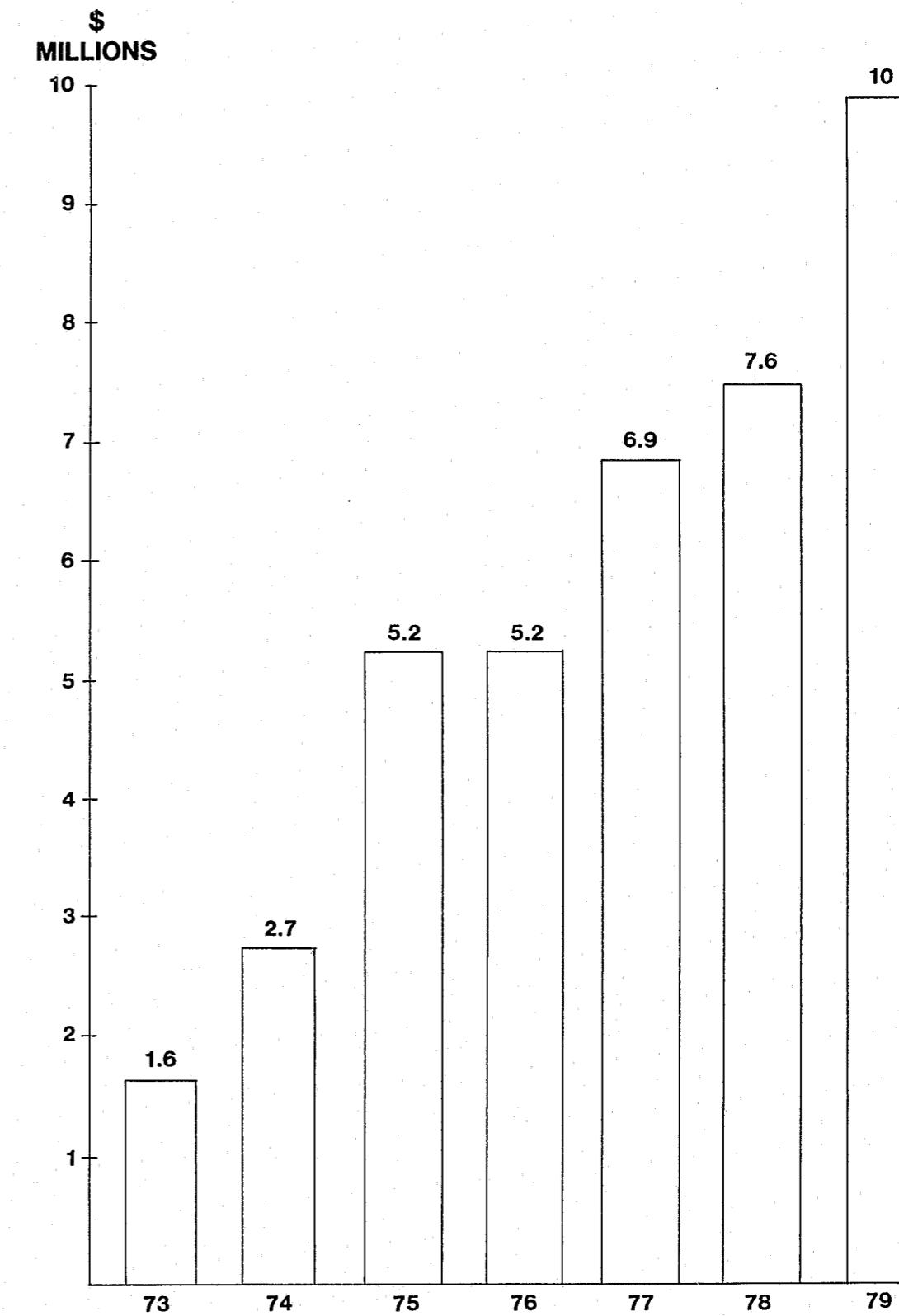
b) Cocaïne

L'abus de la cocaïne et l'accroissement du trafic au niveau international demeurent un problème majeur. Plusieurs régions ont signalé une augmentation aux chapitres de la disponibilité et de la pureté de la drogue.

Les vêtements de contrebande demeurent le mode de dissimulation le plus populaire. Les principaux ports

GRAPHIQUE A

**VALEURS DES TAXES À PERCEVOIR SUR
LES BIENS SAISIS PAR LA G.R.C.
EN VERTU DE
LA LOI SUR LES DOUANES**



d'entrée sont les aéroports internationaux de Vancouver, de Toronto et de Mirabel.

La cocaïne se vend de 30 à 32,000 dollars la livre, soit \$2,500 à \$3,000 l'once et de \$100 à \$150 le gramme. Les principaux pays d'origine sont le Pérou, la Colombie et le Venezuela.

Quelques pays d'Amérique latine s'efforcent de réprimer la culture du coca et pareilles mesures devraient infléchir le trafic de la cocaïne en 1980.

En 1979 la G.R.C. a saisi 26,618 kilos de cocaïne.

c) Laboratoires clandestins et drogues psychotropes

La tendance la plus remarquable en matière de stupéfiants a été la disponibilité accrue du LSD dans la plupart des villes canadiennes. Au cours des derniers mois, on a trouvé plusieurs variétés de LSD dissimulé, soit sous forme de «microdot», de comprimé ou de buvard. On a également dépisté la présence de LSD liquide dans le sud de l'Ontario quoiqu'il n'y ait eu aucune saisie à ce jour.

L'abus de la phentermine, drogue de fabrication commerciale connue sous le nom d'Ionamin, est à la hausse. C'est un dérivé amphétaminique utilisé dans la régulation de l'obésité qu'on a détourné vers le marché de la drogue illicite pour le vendre comme amphétamine. Aussi, cette drogue figure à la Loi des aliments et drogues depuis le 14 novembre 1979.

L'activité des laboratoires clandestins s'est concentrée au Québec, en Ontario et dans l'Ouest.

d) Cannabis

Les dérivés du cannabis restent les drogues illicites les plus populaires au Canada. Le Colombien, le Mexicain, l'Hawaïen et le Sinsémillien (de Californie) sont les sortes de marijuana les plus recherchées. Le prix de revient courant de la marijuana africaine, à \$200 l'once, est un bon exemple des prix prohibitifs payés pour les sortes exotiques.

L'Inde, le Maroc et le Pakistan restent les principales sources d'approvisionnement en haschisch du marché canadien. Toutefois, nos renseignements indiquent que le Liban est en passe de redevenir un pays fournisseur important.

Les principaux points d'arrivée du cannabis jamaïcain ont traditionnellement été Toronto et Montréal. Des saisies dans l'Ouest canadien indiquent que le chemi-

nement habituel du cannabis jamaïcain est en train de changer. Le cannabis de Jamaïque coûte \$300 la livre à la source et se vend \$1,800 la livre au détail au Canada.

L'ingestion de même que la dissimulation de stupéfiants dans les cavités corporelles par les contrebandiers sont des moyens de trafic de plus en plus répandus au Canada. Les drogues, lesquelles sont souvent cachées dans un ou plusieurs condoms, ont été trouvées sur des messagers masculins et féminins.

Selon nos renseignements, plusieurs courriers arrêtés à l'aéroport international de Toronto arrivent de Jamaïque, et cette route de trafic continuera d'être utilisée en 1980.

En 1979, la G.R.C. a saisi 34,668.2 kilos de marijuana, 1,477.302 kilos de haschisch et 261.69 kilos de haschisch liquide.

Douanes et Accise

L'année a été témoin d'une forte augmentation dans la valeur des biens saisis ainsi que d'une augmentation considérable du nombre de saisies (voir graphiques A et B).

L'entrée illicite de spiritueux et de produits du tabac est à la baisse, et compte maintenant pour moins de 1 p. 100 des cas. Au total, 77 catégories d'articles ont fait l'objet de saisies en 1979, entre autres des avions de luxe, des objets et des œuvres d'art, des espèces animales en voie de disparition, du matériel et des schémas informatiques, de même que des valeurs plus recherchées comme des véhicules, des armes, des bijoux et du matériel pornographique.

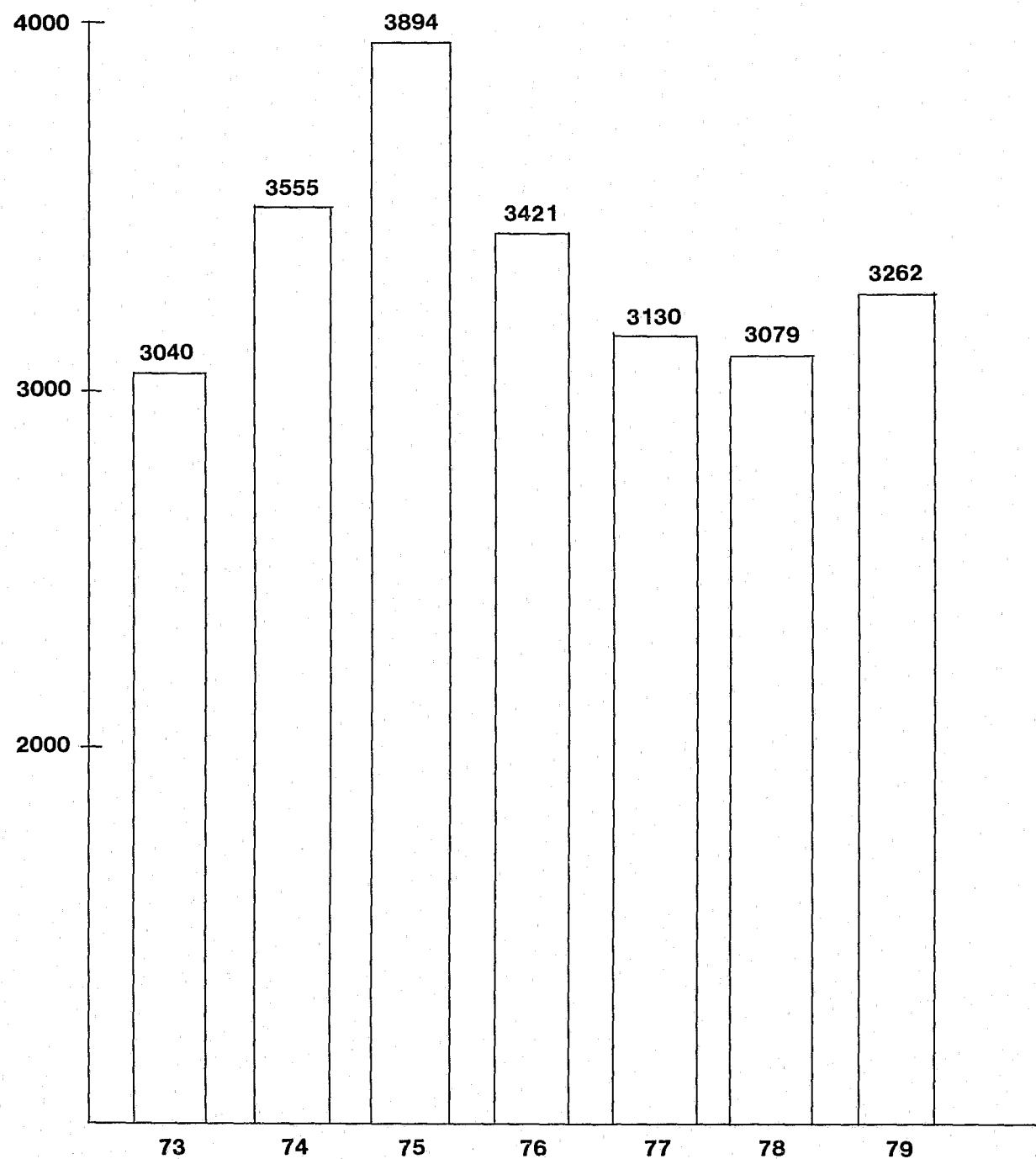
Toutefois, les statistiques des saisies ne concernent qu'une petite partie du programme, lequel exige souvent la participation et l'entièvre coopération d'autres ministères. Au milieu de 1979, un cas de ce genre a permis à Douanes Canada d'imposer des amendes provisoires totalisant près de vingt millions de dollars.

En 1979 les membres de Douanes et Accise ont fait enquête sur des demandes d'exemption frauduleuses, l'exportation illégale d'armes, de munitions et de technologie, l'échange illicite de biens culturels, l'exportation illicite de produits pétroliers, la circulation illicite des espèces animales en voie d'extinction et de produits et sous-produits animaux interdits.

Le Service informatisé de renseignements douaniers a été mis en œuvre dans le but d'épauler les recherches

GRAPHIQUE B

NOMBRE DE SAISIES FAITES AUX DOUANES PAR LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA



des enquêteurs douaniers de Revenu Canada et des membres de la Gendarmerie royale du Canada. Le programme est une telle réussite qu'on travaille présentement à la conversion à un vrai système en direct, lequel sera opérationnel en octobre 1983 et accessible à Douanes Canada et à la Gendarmerie.

Interpol

La G.R.C. représente le Canada au sein de l'Interpol depuis 1949. L'Interpol Ottawa est située à la Direction générale de la G.R.C. Le Commissaire de la G.R.C. est le chef de l'Interpol Ottawa.

Lors de la 48^e assemblée générale annuelle à Nairobi, au Kenya, en septembre 1979, le Commissaire, M. R.-H. Simmonds, a été élu vice-président représentant les Amériques pour un mandat de trois ans. A la même assemblée, le royaume de Tonga s'est joint à l'Organisation, ce qui porte à 127 le nombre de pays membres.

La Gendarmerie royale du Canada a également participé à plusieurs conférences et colloques de l'Interpol sur des sujets variés tels le jeu, la prostitution, les fraudes internationales, le crime économique et la répression du trafic de stupéfiants.

Le 1^{er} avril 1979, l'Interpol Ottawa a créé une section des objets d'art, laquelle coordonnera les enquêtes internationales dans ce domaine. En collaboration avec le Centre d'information de la police canadienne, les descriptions des œuvres d'art volées seront mises sur ordinateur pour faciliter l'emmagasinage de même que la consultation de ces données.

Les demandes d'enquête internationales adressées à l'Interpol par la communauté policière canadienne ont augmenté de 24 p. 100. Ces demandes comprennent les notifications au parent le plus proche, les meurtres, les fraudes, les voies de fait, les vérifications de plaques minéralogiques et de permis de conduire, les casiers judiciaires, les demandes d'extradition et les déportations.

L'assistance aux bureaux centraux nationaux de l'Interpol a augmenté d'environ 20 p. 100. Les enquêtes ont été menées avec l'aide de forces policières canadiennes et de ministères du gouvernement.

Immigration et passeports

Depuis la refonte de la Loi canadienne sur l'immigration en 1978, le point de mire de l'activité policière

dans ce domaine est passé du dépistage des immigrants travaillant illégalement au Canada aux enquêtes sur les employeurs qui embauchent des immigrants illégaux et à d'autres infractions plus graves à la loi.

En 1979 les tribunaux ont traité 1,927 accusations tombant sous le coup de la Loi sur l'immigration; on avait compté 1,944 accusations en 1978, 2,326 en 1977 et 1,835 en 1976. En 1979, on a relevé cinq poursuites ayant trait à la Loi sur la citoyenneté et quarante infractions relativement aux passeports canadiens.

Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs et Loi sur la marine marchande du Canada

En 1979 la Gendarmerie a consacré 45,900 heures-hommes à l'application de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs ainsi que 43,056 heures-hommes à l'exécution des lois provinciales reliées à la protection de la faune. Au total on a compté 822 affaires reliées à la Loi sur les oiseaux migrateurs et 2,858 cas d'assistance.

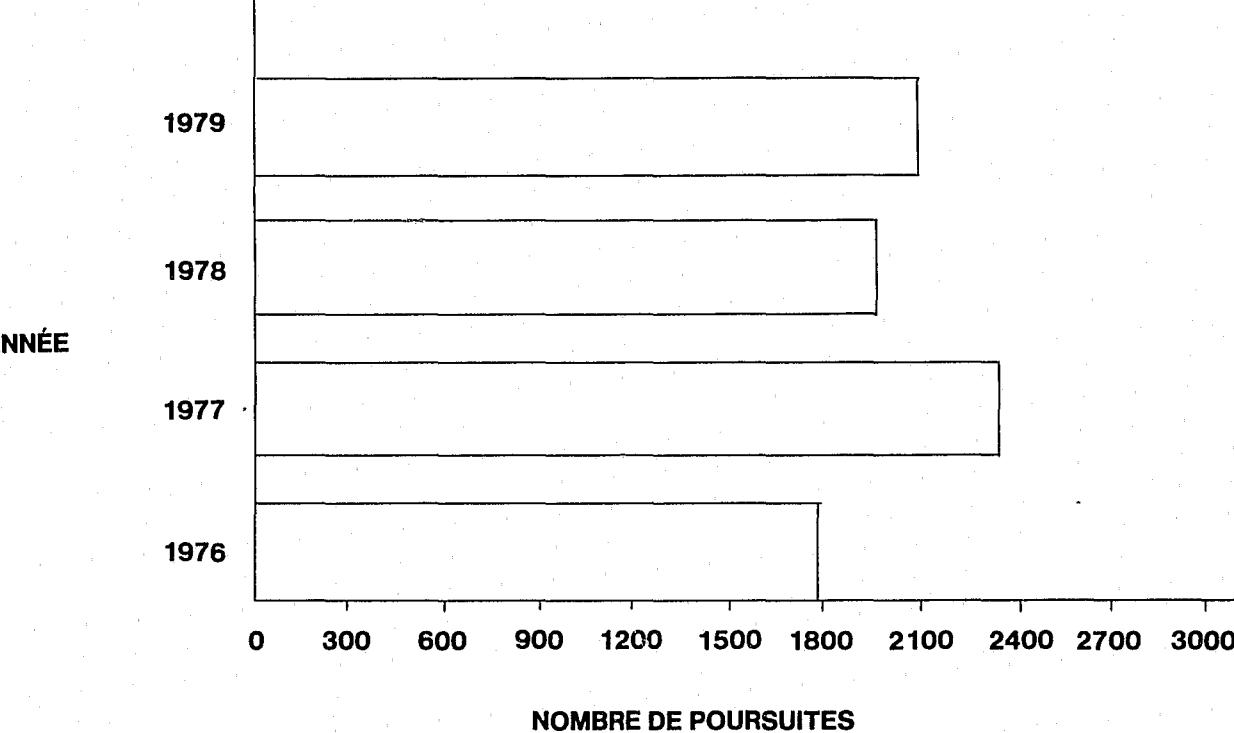
En outre l'application de la Loi sur la marine marchande du Canada a exigé 36,041 heures-hommes, et près de 701 accusations ont été portées. Les programmes de sécurité nautique ont requis 9,660 heures-hommes, ce qui comprend plus de 360 présentations éducatives pour un auditoire total de 85,000 personnes.

Police autochtone

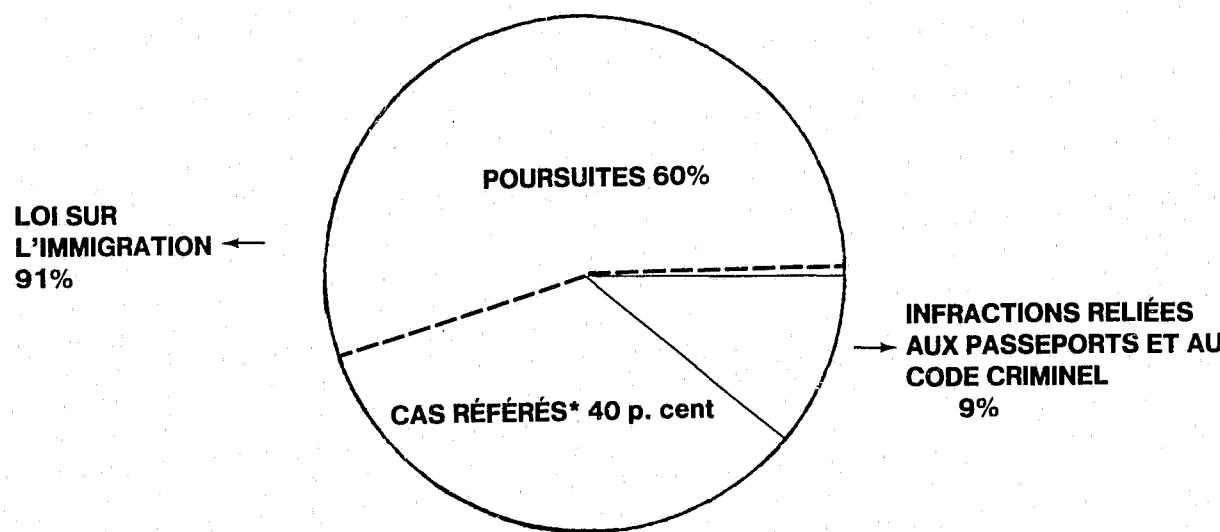
Le programme de gendarmes autochtones spéciaux est en marche en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Yukon, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve et dans l'Île-du-Prince-Édouard. En avril 1979 le Conseil du Trésor a approuvé 37 années-hommes supplémentaires pour 1979-1980 et quarante autres pour 1980-1981, pour un total de 160. Aussi le programme a été étendu au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest, excluant toutefois les Inuit dans les Territoires du Nord-Ouest. On prévoit les inclure dans le programme dans un proche avenir.

En 1979-1980, quarante gendarmes spéciaux autochtones ont été formés, ce qui porte le total à 124. Le programme est une réussite et les Autochtones du Canada l'appuient entièrement. Aussi, la formation des gendarmes spéciaux autochtones a été prolongée à quinze semaines.

**STATISTIQUES RELATIVES AUX POURSUITES JUDICIAIRES
SECTION DE L'IMMIGRATION ET DES PASSEPORTS DE LA
G.R.C. (1976-1979)**



**CATÉGORISATION DES POURSUITES JUDICIAIRES RELATIVES AUX
PASSEPORTS ET À L'IMMIGRATION EN 1979**



36 *Les cas référés comprennent les cas d'immigration référés à la G.R.C. par le ministère de l'Immigration de même que les cas référés par la G.R.C. au même ministère.

Les cours de formation interculturelle sont maintenant dispensés aux recrues à l'École de police de Regina. On a préparé à l'intention du Conseil du Trésor une demande de fonds visant à inclure dans ce programme les conjoints des membres qui seront mis en contact avec la collectivité autochtone.

L'exposé audio-visuel du programme de gendarmes spéciaux autochtones, qui a été mis au point pour aider au recrutement des autochtones et pour informer les communautés indigènes sur le rôle du gendarme spécial autochtone, vient d'être traduit en inouktitout. On a également conçu un présentoir léger à usage multiple pour compléter la documentation et l'exposé audio-visuel. On fait présentement l'essai du présentoir dans les divisions affectées aux contrats de services policiers dans les provinces.

Contrôle et analyse

Pendant les quatre dernières années le taux de criminalité relatif aux infractions prévues par le Code pénal dans la juridiction de la G.R.C. a augmenté de 12.9 p. 100. Au total 548,350 infractions au Code pénal ont été enregistrées en 1979, soit une augmentation de 5.34 p. 100 par rapport à 1978. Le taux de criminalité pour toutes les infractions a augmenté de 4 p. 100 par rapport à 1978.

Protection des personnes de marque

La protection des P.D.M. comprend la protection personnelle des dignitaires de même que la sécurité générale lors des événements spéciaux. En 1979-1980, la Gendarmerie a consacré 396,324 heures-hommes à ces fonctions.

Outre la responsabilité de la sécurité personnelle des principaux dignitaires et hauts fonctionnaires de l'État, la G.R.C. est également chargée de la protection de la famille royale et des dignitaires et chefs d'État en visite au pays. En 1979-1980, la G.R.C. a assuré la sécurité de 597 visites de P.D.M., entre autres la visite de Sa Majesté la Reine Élizabeth, de la Reine Mère, de S.A.R. le Prince Philip, de S.A.R. le prince de Galles et de S.A.R. la princesse Anne.

Techniques de sécurité

Il incombe à la Sous-direction des techniques de sécurité de contrôler la qualité de la sécurité physique des édifices du gouvernement fédéral. La sécurité physique comprend la mise au point des systèmes de détection

TABLEAU I

**INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL (Y
COMPRIS LES INFRACTIONS AUX
RÈGLEMENT DE LA CIRCULATION) QUI
RELÈVENT DE LA COMPÉTENCE
DE LA GRC**

ANNÉE	SIGNALÉES	RÉELLES	CLASSÉES
1976	477,627	428,968	219,266
1977	498,289	446,280	233,767
1978	519,094	471,268	242,826
1979	548,350	492,808	248,256

TABLEAU II

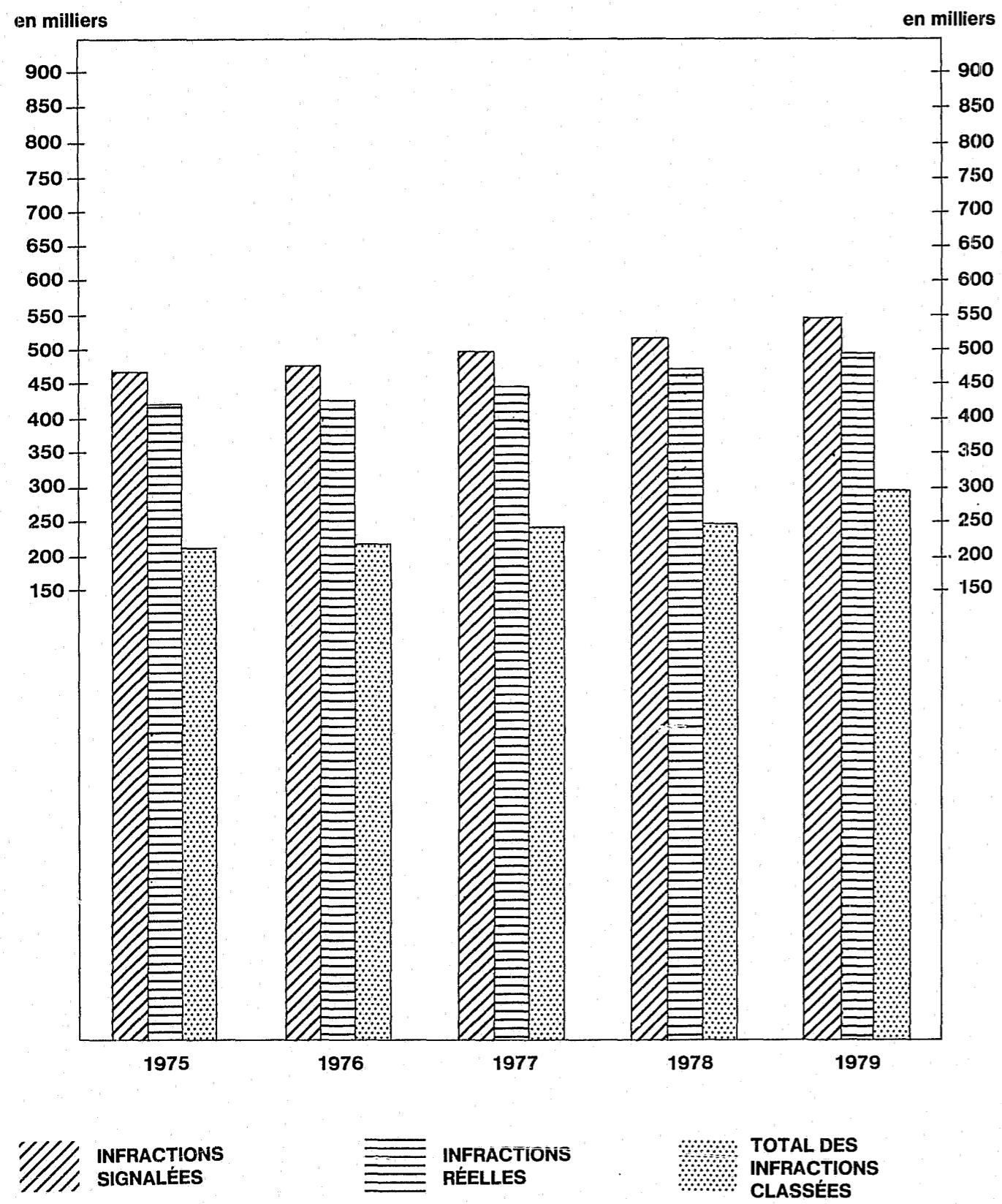
**TENDANCES DE LA CRIMINALITÉ—
INFRACTIONS RÉELLES**

INFRACTIONS	1978	1979	% AUGMENTATION
Contre la personne	35,399	37,916	7.1
Contre les biens	220,601	228,363	3.5
Contre la circulation	77,954	80,499	3.3
Total des infractions au Code criminel	471,268	492,808	4.6
Drogues	30,089	31,720	5.4
Autres lois fédérales	63,114	48,228	-23.6
Lois provinciales	192,015	212,373	10.6
Règlements municipaux	12,642	14,914	18.0
Total des infractions	769,128	800,043	4.0

et de protection, la protection des contenants d'entreposage, les contrôles d'accès, les barrières et les systèmes de verrouillage. Pour s'acquitter de ces responsabilités, le personnel technique qualifié doit:

- tester et évaluer tous les dispositifs de sécurité à l'usage du gouvernement;
- mettre au point le matériel de sécurité spécialisé;
- fournir un service de consultation en matière de sécurité physique, relativement aux projets de construction, aux tracés et au matériel; et

TABLE III
INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL (Y COMPRIS LES INFRACTIONS
AUX RÈGLEMENTS DE LA CIRCULATION)
QUI RELÈVENT DE LA COMPÉTENCE DE LA G.R.C.



d) concevoir et mettre au point le matériel de police spécialisé à l'usage des services carcéraux fédéraux, de la G.R.C. et des autres forces policières.

En 1979-1980, 34 articles de sécurité ont été évalués, entre autres des destructeurs de documents, des dispositifs d'alarme, le matériel de vitrerie, des dispositifs antiballes, des serrures et des portes. En outre, des modifications aux portes de coffre-forts et des tests d'insonorisation furent effectués.

Vingt-et-un cours techniques portant sur la sécurité physique ont été donnés, dont douze à l'intention du personnel de divers ministères fédéraux et neuf pour la G.R.C.

Quatre nouveaux contenants pour l'entreposage et le transport de documents classifiés ont été mis au point. On continue de travailler à la création d'un coffre-fort léger et le prototype est présentement en voie de fabrication à l'atelier de la sous-direction.

On a fait appel aux services de consultation pour cinq nouveaux projets de construction et de rénovation. En outre, le travail se poursuit dans le cadre de projets précédemment identifiés comme ceux de la Place du Portage à Hull (Québec) et des centres régionaux de données sur l'impôt.

Sécurité informatique

Les équipes d'inspection et d'évaluation de la sécurité (E.I.E.S.) contribuent à assurer la sécurité des installations informatiques du gouvernement et du secteur privé qui traitent des données ultra-confidentielles.

En 1979-1980 l'E.I.E.S. a consacré plus de la moitié du temps d'inspection à neuf installations du gouvernement, une installation d'une firme contractante de la Défense nationale et six sociétés du secteur privé. En outre, plusieurs consultations sur la sécurité ont été données.

Les autres projets informatiques comprennent la mise au point de matériel d'encodage des données, les techniques d'analyse du risque et les dispositifs de sécurité.

Le bulletin «Sécurité de l'informatique» est communiqué au personnel du gouvernement travaillant dans le domaine de l'informatique et de la sécurité, aux sociétés d'informatique du secteur privé, aux services de police au pays et à l'étranger et à d'autres intéressés. L'an dernier, trois numéros ont été publiés et le tirage

est passé de 1,200 à 1,400 exemplaires en réponse à la demande accrue en matière d'information sur la sécurité.

Il existe un programme de formation en matière de sécurité qui aide le personnel du gouvernement et du secteur privé à mettre en œuvre de bons programmes de sécurité. En 1979-1980, cinq cours de coordonnateur de la sécurité informatique ont été donnés à un total de 120 élèves.

Contre-surveillance technique

L'an dernier, la G.R.C., avec l'appui des ministères des Affaires extérieures et de la Défense nationale, a conduit 93 opérations de balayage électronique ou inspections de contre-surveillance technique. En outre, l'assistance aux autres forces policières a requis des examens en laboratoire, des rapports et la participation de témoins-experts dans trois causes.

Technologie relative à l'enlèvement des explosifs

Un cours d'une durée de huit jours pour policiers techniciens des explosifs a été donné en avril 1979 pour les membres de la G.R.C. et de services policiers importants. Le cours a familiarisé le personnel policier avec l'opération du véhicule robot de téléreconnaissance utilisé pour enlever et neutraliser les engins explosifs artisanaux.

Les incidents à la bombe au Canada sont restés à un niveau plutôt constant en 1979. Seul un petit nombre d'incidents peuvent être classés comme étant de nature criminelle; la majorité sont des actes de vandalisme, de vengeance personnelle ou des expériences. Les incidents à la bombe ont causé sept morts, douze cas de blessures et plus de \$489,443 de dommages.

Autres projets

Le Programme de révision des politiques de sécurité étudie le système de classification sécuritaire de même que les diverses directives du Cabinet relatives à la sécurité dans le but de recommander une politique uniforme et globale au gouvernement fédéral. En 1979-1980, les chapitres sur la sécurité du personnel et l'administration de la sécurité ont été rédigés. De même, on a préparé les ébauches du document directive, du mémoire au Cabinet et du document d'étude.

L'an dernier, la Gendarmerie a travaillé en étroite collaboration avec Planification d'urgence Canada au

programme des points vitaux. On a identifié plus de 6,000 points vitaux et la liste est présentement mise sur ordinateur pour plus d'efficacité et de rapidité.

En 1979-1980, la G.R.C. a inspecté des installations désignées comme points vitaux en vue de déterminer les mesures de sécurité appropriées qui les protégeraient du sabotage et d'autres menaces.

On a inspecté vingt-deux installations postales au Canada dans le but d'obtenir les données nécessaires à la création de normes sécuritaires aux fins des Postes.

Quatorze présentations spéciales sur la sécurité ont été faites à des groupes d'intérêts spéciaux.

Police aéroportuaire

En collaboration avec Transports Canada la G.R.C. participe au programme national de maintien de l'ordre et de sécurité dans les aéroports. Le programme intèresse dix aéroports internationaux et huit aéroports domestiques d'importance.

FIGURE 1
**ACTIVITÉ DE LA SÉCURITÉ
INFORMATIQUE
ET RÉPARTITION DU TEMPS DISPONIBLE**
1979-1980

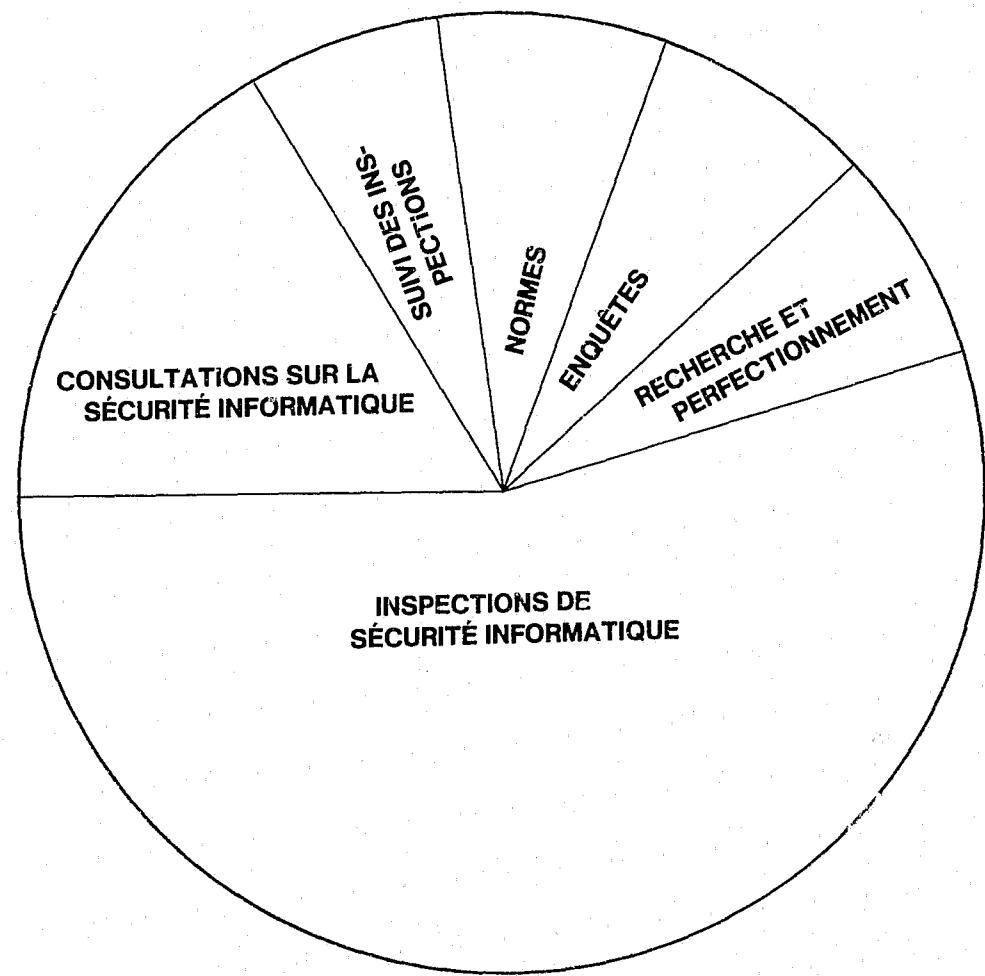
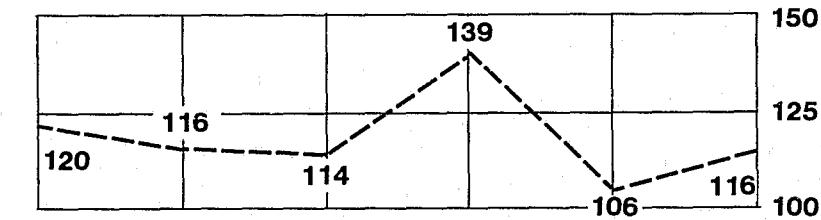


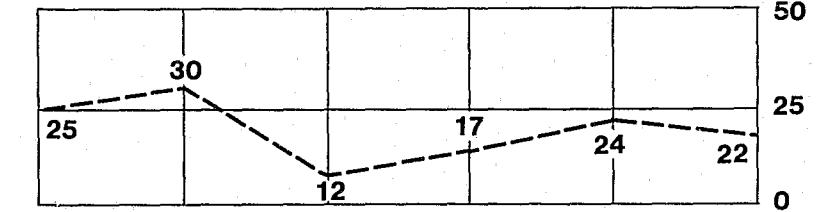
FIGURE 2

**Comparaison des incidents à la bombe
1974-1979**

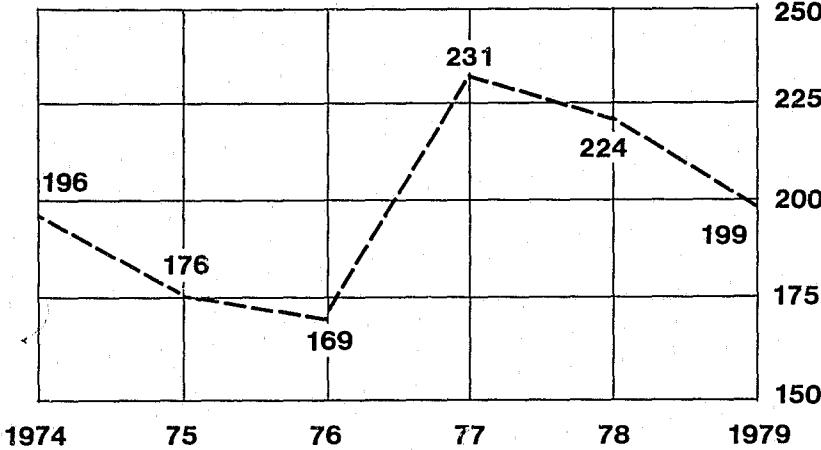
INCIDENTS À LA BOMBE*



DÉCOUVERTES D'ENGINS



TOTAL DES ENGINS



*Attentats réussis et attentats manqués.

Les statistiques de l'année financière 1979-1980 sont les suivantes:

1. Détournements d'avion/tentatives	0
2. Alertes à la bombe	204
3. Armes à feu détectées au contrôle embarquement	
a) véritables	63
b) imitations	864
4. Infractions à la sécurité	17,678
5. Règlements sur la circulation dans les aéroports	
a) circulation	3,640
b) stationnement	214,712
6. Mandats exécutés	1,700
7. Autres infractions	6,324

Loi canadienne sur les droits de la personne

Conformément à la Partie IV de la Loi canadienne sur les droits de la personne, la G.R.C. a un service central qui traite les demandes d'accès à ses banques de données, et ce, dans le but de veiller à ce que la communication d'information se fasse de manière uniforme et logique.

Au cours de la dernière année financière, le coordonnateur ministériel de la protection de la vie privée a traité 1,186 demandes.

Services dans le Nord

Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, la G.R.C. remplit les fonctions de police fédérale et de police territoriale, dans ce dernier cas en vertu d'un contrat passé avec les gouvernements territoriaux respectifs.

Yukon (Division «M»)

Le travail d'exploration a été le pivot de l'économie du Yukon et on s'attend à ce que la tendance se poursuive, alors que les prix mondiaux de l'or et de l'argent demeurent élevés. La productivité des mines de Dawson City, Mayo, Elsa, Keno Hill, Faro, Ross River et Vener devrait battre tous les records au cours des prochaines années. Le nombre de concessions et de licences d'exploitation de placers obtenues l'an dernier a doublé par rapport au total de l'année précédente.

Gestion des biens

On a construit de nouveaux détachements de structure modulaire à Beaver Creek et à Carcross, ainsi que des résidences familiales à Mayo et à Dawson City.

Programme des gendarmes spéciaux autochtones

La formation et l'affectation des candidats se sont déroulées comme prévu, et des membres ont été postés dans 16 communautés.

Tendances de la criminalité

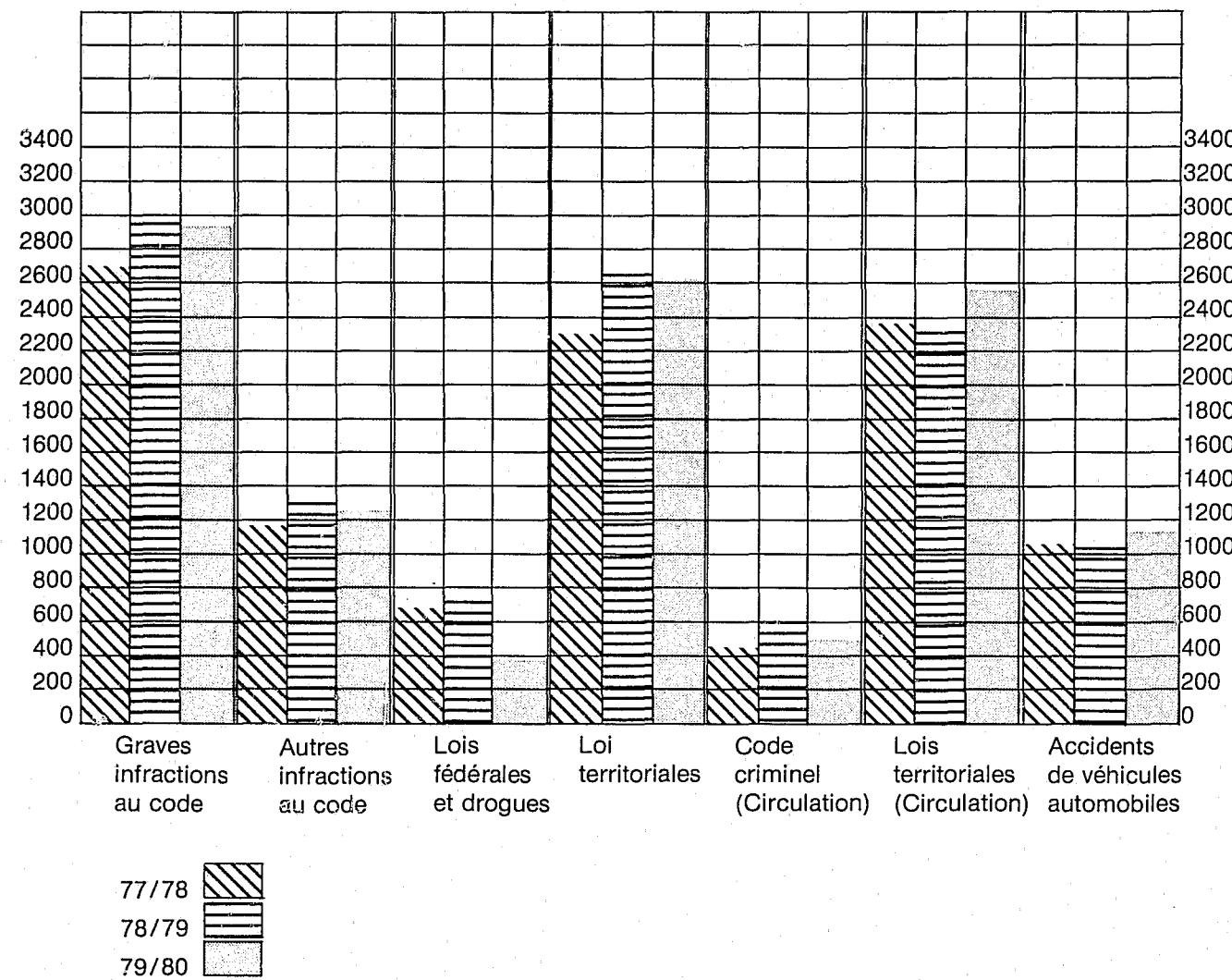
On a enregistré une légère baisse de la criminalité dans les principales catégories, mais les infractions relatives à la circulation et les accidents de véhicules automobiles ont accusé une hausse. On s'attend à ce que la criminalité, la circulation et les accidents de véhicules automobiles augmentent à mesure que la construction du pipeline touche à sa fin. Les autres facteurs qui ont une grande influence saisonnière sur le taux de criminalité sont l'augmentation des prix de l'or et de l'argent, les nouvelles mines s'ouvrant dans les régions de Mayo, Keno, Ross River et Faro, de même que le tourisme et la circulation accrue résultant des progrès de la grand-route de l'Alaska et des autres réseaux routiers dans le Nord.

Territoires du Nord-Ouest (Division «G»)

La Division «G», dont le siège est à Yellowknife, se compose de trois sous-divisions et de 36 détachements. Les détachements des services de l'Air, situés à Inuvik, Frobisher Bay et Yellowknife, apportent un service de soutien essentiel à l'activité policière globale. Au 31 mars 1980, l'effectif de la Division comptait 250 membres.

La criminalité dans les Territoires du Nord-Ouest se manifeste principalement par des manquements à l'ordre et des comportements antisociaux mineurs. Elle se distingue de notre conception habituelle du crime où la préméditation est habituellement un élément clé. Ces dernières années, le taux de criminalité le plus élevé par habitant au Canada a été enregistré dans les Territoires du Nord-Ouest, mais la plupart de ces infractions sont mineures et imputables à l'abus d'alcool. Nul doute qu'il existe un lien entre la consommation d'alcool par habitant et le taux de criminalité. La plupart des collectivités du Nord se rendent compte de ce problème et cherchent à y trouver une solution.

DIVISION "M" — INFRACTIONS RÉELLES DE 1977-1978 À 1979-1980



b) Recrutement d'Amérindiens et d'Inuit

Un Autochtone a été engagé à titre de gendarme spécial pour le Département de Lake Harbour (en vertu du programme des gendarmes spéciaux autochtones). La G.R.C. poursuit ses efforts en vue de recruter des gendarmes spéciaux inuit pour les détachements situés dans l'est des Territoires du Nord-Ouest.

Environ quinze années-personnes ont été remplies par des employés occasionnels engagés principalement comme gardes, bien qu'ils aient consacré un certain temps à la réparation des bâtiments.

Services canadiens de police

Laboratoires judiciaires

Sept laboratoires judiciaires régionaux procurent une assistance technique et scientifique aux Services canadiens de police, aux tribunaux de juridiction criminelle, aux ministères et aux autres services autorisés. Chacun possède des sections opérationnelles dans les domaines de la chimie, de la toxicologie, de la sérologie, de l'alcool, de l'identification des cheveux et tissus fibreux, de l'étude des documents, des armes à feu, de l'identification de marques faites avec des outils et de la photographie (sauf à Sackville, N.-B.)

Au cours de l'année 1979-1980, les laboratoires ont produit 21,811 rapports scientifiques. Dans l'ensemble, les années-personnes et l'équipement ont été employés pour aider à élucider les crimes d'importance tels que les meurtres et les tentatives de meurtre, les délits sexuels, les infractions relatives aux armes à feu, les fraudes et les drogues.

Le laboratoire judiciaire d'Ottawa a également un bureau central de la contrefaçon et une section des services spéciaux. Il existe à Montréal, depuis 1978, un service partiel de laboratoire s'occupant de l'examen des documents douteux et des faux qui sont saisis au Québec.

Groupe consultatif des sciences et de la technologie

Le Groupe consultatif des sciences et de la technologie (G.C.S.T.) a continué d'appuyer les programmes et les activités des Services canadiens de police en évaluant les méthodes et les instruments, en coordonnant et en évaluant les programmes de recherche et de perfectionnement, les programmes d'examen et de formation en matière de sciences médico-légales et les services consultatifs, et en fournissant un système automatisé de renseignements scientifiques.

Voici les projets qui ont été réalisés l'an dernier:

Services consultatifs — Association canadienne des procureurs de la Couronne: guide des infractions commerciales — crime à la carte de crédit.
— Matériel utilisé pour faire passer le certificat de compétence des techniciens en radiographie.

- Systèmes des rapports statistiques sur les opérations et les activités des laboratoires des Services canadiens de police.

- Critères des installations des laboratoires des Services canadiens de police.

Formation — Programme de formation et de perfectionnement professionnel.

- Manuels de formation disciplinaire de la police scientifique.

- Mise à jour des normes de formation relatives à l'éthylomètre.

Méthodes — Manuel des méthodes d'expertise judiciaire dans les domaines de la toxicologie, de la sérologie et des cheveux et tissus fibreux.

- Ateliers sur la sérologie, l'alcool et les armes à feu.

- Utilisation du chromate d'argent en dactyloscopie.

Évaluation — "Intoxemeter" pour chromatographe en phase gazeuse.

- Mise au point isoélectrique (la substance utilisée n'est pas du sang humain).

- Imprimerie des couvertures de passeports canadiens.

- Trousse de prélèvement dans les cas de viol.

Systèmes informatiques — Système automatisé d'analyse de la peinture des automobiles impliquées dans un délit de fuite.

Le Centre coordonnateur des recherches et mises au point du G.C.S.T. organise, planifie, coordonne et contrôle les recherches faites par la Gendarmerie dans le domaine des sciences humaines et naturelles. Un nouveau rôle, acquis en 1979, a fait de la Gendarmerie l'organisme principal responsable du financement, de l'obtention de contrats et du contrôle dans le cadre des besoins de la collectivité policière du Canada, en ce qui concerne les recherches dans le domaine des sciences naturelles. En plus de ces responsabilités, le Centre travaille en collaboration avec la Division de la recherche du ministère du Solliciteur général à un bon nombre de projets de recherche et de mise au point concernant la justice pénale, lesquels ont des répercussions sur tout le système de justice. On a établi une base de données relatives aux projets de recherche et de mise au point et on prévoit distribuer une publication générale traitant des projets de recherche.

Services de l'identité judiciaire

Les Services de l'identité judiciaire continuent de servir de dépôt national pour les dossiers dactyloscopiques. L'installation d'un système automatisé d'empreintes digitales capable de classifier, de ranger et de récupérer automatiquement les dossiers dactyloscopiques, a permis de fournir aux services de police un service plus rapide. Il faudra encore deux autres années pour terminer la conversion du fichier dactyloscopique du Bureau central. Grâce à ce système, le nombre d'identifications faites à partir d'empreintes a augmenté au cours des années.

Les Services de l'identité judiciaire fournissent également un service photographique qui comprend le traitement et le développement des films, les productions audiovisuelles aux fins des besoins opérationnels et de formation, et les réparations de l'équipement photographique de la Gendarmerie. Un centre de ressource effectue des évaluations sur les appareils et les techniques d'identification.

Le programme de conversion des dossiers criminels sur microfiches a été suspendu en raison du manque de fonds. Toutefois, on continue de microfilm tous les nouveaux dossiers. La base de microfiches compte actuellement 672,000 dossiers. Environ 200,000 casiers judiciaires contenus dans ces dossiers ont été automatisés. Ces programmes ont permis de réduire l'espace nécessaire à l'entreposage des dossiers et d'augmenter l'efficacité du service offert aux organismes d'application de la loi.

La Section de l'administration et de l'enregistrement des armes à feu est chargée de l'administration du système d'autorisation d'acquisition d'armes à feu et du système de permis d'exploitation d'entreprise qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 1979. Cette section s'occupe également d'émettre les certificats d'enregistrement pour armes à autosélection restreinte et de tenir à jour un registre national des armes à feu, dont l'automation est en cours.

Télécommunications et informatique

Les Services d'informatique et de télécommunications sont offerts à la collectivité policière du Canada à titre de service canadien de police à même les installations du Centre d'information de la police canadienne (C.I.P.C.) et par des conseils et une assistance technique pour les systèmes opérationnels de police.

La Direction, connue actuellement sous le nom de Direction «V», est le centre de décision responsable de

la planification et du contrôle des programmes de télécommunications et de traitement électronique des données de la Gendarmerie.

Elle remplit également les fonctions de centre de décision pour les sections du fichier judiciaire de la G.R.C.

Ensemble informatique du Centre d'information de la police canadienne

Grâce aux terminaux situés dans les postes de police reconnus d'un océan à l'autre, on peut inscrire des

STATISTIQUES RELATIVES AUX FICHIERS DU C.I.P.C. 1979-1980

	31 MARS 1979	31 MARS 1980
FICHIER DES VÉHICULES:		
Nombre d'articles	243,328	259,531
Moyenne de transactions par semaine	177,762	233,236
Moyenne de consultations par semaine	160,445	210,133
FICHIER DES PERSONNES:		
Nombre d'articles	841,737	947,937
Moyenne de transactions par semaine	307,242	401,784
Moyenne de consultations par semaine	234,260	307,434
FICHIER DES BIENS:		
Nombre d'articles	532,013	586,173
Moyenne de transactions par semaine	21,889	28,767
Moyenne de consultations par semaine	12,144	16,139
FICHIER DES BATEAUX ET MOTEURS:		
Nombre d'articles	12,818	14,263
Moyenne de transactions par semaine	299	724
Moyenne de consultations par semaine	184	490
FICHIER DES CASIERS JUDICIAIRES:		
Nombre de dossiers FPS	2,259,212	2,358,190
Moyenne de transactions par semaine	149,239	188,354
Moyenne de consultations par semaine	130,780	166,987

renseignements aux fichiers des véhicules, des personnes, des biens, des bateaux et moteurs et des casiers judiciaires ou effectuer une consultation auprès de ces fichiers.

La Direction «V» veille à l'intégrité, à la fiabilité et à l'accessibilité du système informatique. Des coordinateurs provinciaux vérifient tous les deux ans les dossiers de chaque organisme pour s'assurer de leur intégrité et de leur fiabilité à ce niveau et ils fournissent tous les ans une formation sur l'utilisation du système à plusieurs centaines de policiers. En 1979-1980, le système a atteint un taux d'accessibilité de 98,77 p. cent. On a perfectionné les systèmes de commutation afin de les relier aux systèmes d'information sur les véhicules automobiles ainsi qu'à divers systèmes d'information de services municipaux de police.

Installations informatiques des divisions

Ces installations comprennent les centres de données de la Direction générale et ceux des divisions. Voici les programmes qui étaient en vigueur ou à l'étude l'année dernière:

- P.A.R.A.D.E. (Personnel Administration Research and Development)
- Soldes et pensions
- Système de récupération des renseignements policiers
- Analyse des échantillons de peinture
- Moyens d'enquête automatisés
- Centre de gestion des renseignements
- Système d'inventaire général
- Système de gestion financière
- Microfilm de sortie d'ordinateur
- Rapport des statistiques sur les opérations
- Système KEIRJE (Key Edit Information Remote Job Entry)
- Système automatisé de renseignements sur la criminalité (S.A.R.C.).

Services de télécommunications

Les services de communication de la G.R.C. sont assurés par les Services de télécommunications.

Les projets suivants ont été entrepris ou achevés au cours de l'année financière 1979-1980:

a) Colombie-Britannique

On a poursuivi la conception et la fabrication pour les phases I et II du Système de communications internes de la Colombie-Britannique (I.B.C.C.S.), l'installation étant prévue pour mai-juin 1980. On a terminé la phase III du I.B.C.C.S. et transmis une demande de proposition à Approvisionnements et Services Canada.

b) Alberta

On a conclu un contrat pour la mise en application d'un système de communication dans le district

NOMBRE DE TERMINAUX DU C.I.P.C. AU 31 MARS 1980

	1978-1979	1979-1980
Colombie-Britannique	145	165
Alberta	94	100
Saskatchewan	35	90
Manitoba	53	62
Ontario	306	314
Québec	11	15
Nouveau-Brunswick	35	36
Nouvelle-Écosse	41	45
Île-du-Prince-Édouard	6	6
Terre-Neuve	24	27
Territoires du Nord-Ouest	3	3
Direction générale de la G.R.C.	63	105
C.I.P.C., vérification, formation et contrôle	79	83
C.R.P.Q.	2	2
Yukon	3	3
F.B.I.	1	1
Immigration (R.I.M.S.O.)	6	6*
TOTAL	957	1069

AUGMENTATION NETTE: 112

*Terminé le 2 avril 1980. Le ministère de l'Immigration a mis son propre système en opération le 1^{er} avril 1980.

d'Edson. On mène présentement une étude détaillée des besoins en matière de communications et des paramètres opérationnels dans toute la province.

c) Yukon

On a effectué des études préliminaires sur la route du pipeline, afin de déterminer les besoins de la G.R.C. en matière de services de télécommunications.

d) Manitoba

On a mis au point un système de communication pour les districts de Thompson et de Le Pas et négocié un bail avec le Service de télécommunications du Manitoba.

e) Ontario

On a élaboré le plan matériel d'un nouveau système de communication pour le sud de l'Ontario. On a conçu un système radio portatif pour la patrouille des ambassades de la région de la capitale nationale et conclu un contrat à cet effet.

f) Nouveau-Brunswick

On a commencé une étude des besoins en matière de communication dans toute la division.

g) Nouvelle-Écosse

On continue les négociations avec la province en ce qui concerne la participation de la G.R.C. à son système de communication intégré. On a reçu une proposition provinciale qui est actuellement à l'étude.

h) Île-du-Prince-Édouard

On est en train d'installer un sous-système de contrôle et de supervision qui assurera la diffusion 24 heures sur 24 dans toute la province, à partir du centre de transmission de Charlottetown.

i) Terre-Neuve

On a entrepris l'élaboration d'un système pour la région centrale de Terre-Neuve, lequel assurerait la diffusion radiophonique dans la péninsule de Burin. On travaille à la négociation d'un système opérationnel pour la péninsule d'Avalon.

Collège canadien de police

Le Collège canadien de police offre des cours de gestion et de formation spécialisée et des programmes d'études et de perfectionnement et fournit des services de recherches, d'information et de consultation. Il publie également un journal quatre fois par année. Au cours de l'année 1979-1980, 2,146 candidats ont assisté à des cours offerts par le Collège.

Gestion des renseignements

Les opérations policières modernes nécessitent de bonnes politiques et lignes directrices. On a mis au point des systèmes d'information afin d'aider le personnel chargé des opérations et de l'administration à l'échelle du Canada à accroître son efficacité. Ces systèmes sont souvent contrôlés, révisés et modifiés afin de satisfaire aux besoins nouveaux.

Centre de gestion de l'information (C.G.I.)

On a terminé une étude importante en vue de mettre en œuvre, d'établir et d'administrer un «Centre de gestion de l'information» et les résultats et les recommandations ont été présentés à la haute direction de la G.R.C. Les recommandations du rapport sont pour la plupart conformes aux principes de base et aux pratiques préconisés par:

1. le Conseil du Trésor (Direction de la politique administrative)
2. le Secrétariat du Solliciteur général (Recherche dans le domaine de l'application de la loi)
3. le Vérificateur général
4. le Contrôleur général, et
5. d'autres ministères.

On continue de travailler à l'identification et à la documentation des principaux systèmes d'information à la D.G. à Ottawa (une vue d'ensemble des systèmes). Cette vue d'ensemble sera accessible au moyen d'une base de données automatisée, qui sera un instrument d'analyse et de gestion d'information.

Directives (Manuels)

Le système de directives de la Gendarmerie comprend deux manuels principaux et dix-huit manuels subsidiaires. La Sous-section de la révision du Manuel des opérations a été établie en juillet 1979 pour commencer une révision et une mise à jour majeures des politiques et des modalités opérationnelles de la Gendarmerie. Jusqu'à maintenant, la Sous-section a terminé 14 des 24 chapitres du Manuel des opérations.

Un manuel d'affectation de personnel et un manuel de formation sur les armes à feu ont été achevés et distribués. Les manuels suivants en sont à diverses étapes de réalisation: le Manuel de la gestion des dossiers, le Manuel des enquêteurs de l'identité, le Manuel de la gestion des transports et le Manuel de la gestion des biens. On a terminé récemment un guide de rédaction des directives que l'on a distribué dans toute la Gendarmerie.

STATISTIQUES SUR LES COURS DE FORMATION

COLLÈGE CANADIEN DE POLICE

ANNÉE FINANCIÈRE 1979-1980

COURS

	G.R.C.	C.-B.	ALB.	SASK.	MAN.	ONT.	QUE.	N.-B.	N.-E.	I.P.-E.	T.-N.	ETRANGERES	AUTRES	TOTAL
Cours de perfectionnement à la direction	13	14	12	7	7	70	2	1	0	0	1	10	22	159
Cours avancé d'administration policière	122	17	19	4	10	98	3	12	12	2	2	8	32	341
Cours de techniques d'enseignement	91	8	10	1	5	19	6	1	2	1	0	5	4	153
Cours de techniques d'enquête en matière de drogues	110	9	7	3	6	54	58	12	5	1	1	0	7	273
Cours de méthodes et techniques d'identification	3	1	12	5	2	5	15	5	2	0	2	8	1	61
Cours de techniques d'enquêtes en matière de contrefaçon	19	0	4	0	1	16	10	2	1	0	2	0	3	58
Cours d'analyse des renseignements	71	4	15	1	1	15	1	0	1	0	0	0	6	115
Cours de techniques d'enquête sur le jeu	30	3	6	3	1	37	2	2	2	0	2	0	0	88
Cours sur la dir. des opér. spéc.—prise d'otages et personnes barricadées	45	9	8	3	2	60	8	2	2	0	1	0	9	149
Cours de négociateur—prise d'otages et personnes barricadées	47	10	5	6	1	67	9	4	4	0	0	1	6	160
Policiers—techniciens en explosifs validation	7	0	1	2	2	16	0	0	2	0	0	0	0	30
Policiers—techniciens en explosifs	9	0	1	0	0	16	0	1	2	0	0	0	1	30
Cours sur la présentation d'exposés	30	0	22	1	2	40	0	9	9	2	0	0	0	115
Cours sur le renseignement sur la criminalité	55	9	7	7	5	20	3	1	1	0	1	0	0	109
Cours avancés sur les techniques d'identification	7	0	1	0	0	6	19	1	0	0	0	0	0	34
Techniques d'animation en matière de conditionnement physique	10	0	1	1	0	3	0	0	0	0	1	0	0	16
Interventions en cas de crise et de conflit	9	0	2	2	0	19	0	2	0	2	0	0	0	36
Multiculturalisme	14	0	1	1	0	9	0	0	0	1	0	0	0	26
Polygraphe	5	1	3	1	2	4	3	2	0	0	0	1	3	25
Perspectives de gestion policière	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
Prévention criminelle (gestionnaires)	7	2	1	1	1	4	1	3	0	0	1	0	0	21
Prévention criminelle (gestionnaires supérieurs)	5	4	0	4	1	11	0	1	0	0	0	0	0	26
Prévention criminelle (coordonnateurs)	23	5	4	4	1	14	3	5	1	0	0	0	0	60
Organisation adaptive	5	3	2	0	0	5	1	0	0	0	0	0	0	16
Crimes majeurs	9	1	2	1	1	9	1	1	1	0	0	0	0	26
Perspectives de gestion	0	0	0	0	0	12	0	0	0	0	0	0	0	12
POURCENTAGE DES ÉLÈVES	35.1	4.7	6.8	2.7	2.4	29.3	6.8	3.1	2.2	.40	.60	1.5	4.4	100
TOTAL DES ÉLÈVES	753	100	146	58	51	629	145	67	47	9	14	33	94	2146

Formules et graphiques

Un catalogue des formules de la G.R.C. et un guide de traitement des mots ont été achevés et distribués à tous les services de la Gendarmerie. Le programme de symbolisation de la Gendarmerie continue d'avoir de nombreuses applications. Un guide de la correspondance en est à la dernière étape de sa réalisation, et une fois publié, il constituera un outil de formation efficace pour tout le personnel.

Gestion des dossiers

Les révisions du système de classification de dossiers et les changements qu'on y apporte constamment ont permis d'accroître l'efficacité de la gestion des dossiers au sein de la G.R.C.

Micrographie

On utilise de plus en plus les techniques micrographiques pour la tenue des dossiers. L'acquisition des appareils de traitement pour les sorties d'ordinateur sur microforme en est à l'étape analytique.

La Commission nationale des libérations conditionnelles

INTRODUCTION

Au cours de l'exercice 1979-1980, la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) a poursuivi, sur le plan des lignes de conduite et des procédures, son travail d'élaboration et d'amélioration afin de répondre aux besoins changeants de la société et du système de justice pénale.

Elle s'est occupée d'améliorer les lignes directrices en matière de libération conditionnelle, les modalités de la libération sous surveillance obligatoire, la planification générale, le processus décisionnel au sein de la Commission et le fonctionnement du Comité de révision interne.

Elle a par ailleurs conclu avec le Service correctionnel du Canada (SCC) une entente administrative sur la coordination des services de préparation des cas et de surveillance des libérés conditionnels. Ayant fait approuver ses buts et objectifs, elle a amorcé la création d'une Association des commissions des libérations conditionnelles.

Après consultation à l'échelle nationale, elle a mis sur pied un nouveau programme de communication et créé un Comité d'éducation et d'information du public.

Les nouvelles commissions provinciales des libérations conditionnelles qui ont été créées en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec ont déchargé la CNLC d'un bon nombre des demandes de libération conditionnelle totale qui lui étaient adressées par des détenus sous juridiction provinciale.

Comme l'indiquent les tableaux statistiques sur la liberté sous condition, donnés ci-dessous, la Commission ne diffère plus ses décisions relatives à la libération conditionnelle totale: elle accorde la libération conditionnelle ou elle la refuse.

Statistiques concernant la liberté sous condition

1) Libération conditionnelle totale (détenus sous juridiction fédérale)

La Commission étudie systématiquement, en vue de l'octroi d'une *libération totale*, le cas des détenus

sous juridiction fédérale dès qu'ils sont admissibles à la libération conditionnelle, cette date étant fixée conformément aux dispositions de la Loi sur la libération conditionnelle de détenus.

Au cours de l'exercice 1979-1980, 1,482 des 3,863 détenus fédéraux admissibles à la libération conditionnelle ont été libérés sous condition.

Nombre de détenus fédéraux admissibles à la libération conditionnelle totale et décisions rendues

	1977-1978	1978-1979	1979-1980
--	-----------	-----------	-----------

Détenus	#	%	#	%	#	%
admissibles	4,309	100	4,506	100	3,863	100
Libérations accordées	1,539	36	1,765	39.2	1,482	38.4
Libérations refusées	1,478	34	2,017	44.8	2,381	61.6
Cas différés	1,292	30	724	16	—	—

2) Libération conditionnelle totale (détenus sous juridiction provinciale)

Contrairement aux détenus fédéraux, les détenus provinciaux doivent présenter une demande de libération conditionnelle totale. Parmi les détenus qui en ont fait la demande, 740 ont été libérés sous condition.

Nombre de détenus provinciaux qui ont demandé une libération conditionnelle et décisions rendues

	1977-1978	1978-1979	1979-1980
--	-----------	-----------	-----------

Demandes	#	%	#	%	#	%
Libérations accordées	3,389	100	3,810	100	1,486	100
Libérations refusées	1,529	45	1,430	50.9	740	49.8
Cas différés	1,798	53	1,337	47.6	746	50.2

3) Résultats—Libération conditionnelle totale (détenus fédéraux et provinciaux)

La plupart des détenus, fédéraux et provinciaux, dont la période de libération conditionnelle totale a pris fin au cours de l'exercice 1979-1980 ont respecté les conditions de leur libération. Cependant, 396 détenus fédéraux et 184 détenus provinciaux ont vu leur libération révoquée et ont été réincarcérés parce qu'ils avaient commis une nouvelle infraction ou violé les conditions de leur mise en liberté.

	Cas fédéraux		Cas provinciaux	
	#	%	#	%
Expiration normale	932	67.4	975	83.8
Révocations (aucune infraction)	220	15.9	160	13.7
Révocations (nouvelle infraction)	176	12.7	24	2.1
Autres types de cessation*	55	4.0	5	0.4
Cessations—total	1,383	100.0	1,164	100.0

*Surveillance qui a pris fin à cause du décès du libéré ou pour d'autres raisons

4) Résultats—Libérations sous surveillance obligatoire

La libération sous surveillance obligatoire, qui ne s'applique qu'aux détenus fédéraux, n'est pas laissée à la discréction de la Commission mais est accordée automatiquement en vertu de la loi après que le détenu a satisfait à certaines exigences. Au cours de l'année visée, 1,093 personnes ont été réincarcérées à la suite d'une révocation, soit parce qu'elles avaient commis une nouvelle infraction, soit parce qu'elles avaient violé les conditions de leur mise en liberté.

	#	%
Expiration normale	1,434	54.3
Révocations (Aucune infraction)	616	23.3
Révocations (nouvelle infraction)	477	18.1
Autres types de cessation*	114	4.3
Cessations—Total	2,641	100.0

*La surveillance a pris fin à cause du décès du libéré ou pour d'autres raisons.

	1977-1978		1978-1979		1979-1980	
	#	%	#	%	#	%
Demandes—Détenus fédéraux	3,339	100	4,103	100	4,384	100
Acceptées	2,020	60	2,830	69	2,654	60.5
Demandes—Détenus provinciaux	363	100	239	100	282	100
Acceptées	267	74	184	77	205	72.7
Total des demandes (Détenus fédéraux et provinciaux)	3,702	100	4,342	100	4,666	100
Total—Demandes acceptées	2,287	62	3,014	69	2,859	61.3

5) Libération conditionnelle de jour

La libération conditionnelle de jour, comme son nom l'indique, consiste à s'absenter de l'établissement pendant la journée. Il s'agit d'un programme de mise en liberté graduelle et aussi d'une mise à l'épreuve. Les détenus fédéraux et provinciaux qui désirent une libération conditionnelle de jour doivent en faire la demande. La Commission peut toutefois envisager ce type de libération sans que le détenu en ait fait la demande, lorsqu'elle examine le cas en vue d'une libération conditionnelle totale.

6) Nombre de personnes sous surveillance

Au 31 mars 1980, 6,486 détenus fédéraux et détenus provinciaux étaient soumis, dans la collectivité, à la surveillance du Service correctionnel. De ce nombre, 3,647 bénéficiaient d'une libération conditionnelle totale, 996 d'une libération conditionnelle de jour et 1,843 d'une libération sous surveillance obligatoire.

7) Absence temporaire sans escorte

Les absences temporaires sans escorte relèvent de la CNLC. C'est elle qui prend les décisions concernant les détenus qui purgent des peines de plus de 5 ans, mais dans le cas des détenus qui purgent une peine moins longue, elle délègue généralement son pouvoir aux directeurs des établissements.

En 1979-1980, la Commission a accordé 1,572 absences temporaires sans escorte. De ce nombre, 322 ont été accordées durant la période des fêtes.

Les absences temporaires avec escorte, sauf dans le cas des détenus condamnés à l'emprisonnement à perpétuité comme peine minimale, relèvent du Service correctionnel du Canada.

Clémence

Le Solliciteur général reçoit les demandes de pardon et les communique à la Commission qui, après étude, les

lui renvoie accompagnées d'une recommandation. La décision finale appartient au gouverneur en conseil.

En 1979-1980, 6,948 demandes ont été reçues mais un certain nombre ont dû être retournées parce qu'elles étaient prématurées. En tout, 3,226 demandes ont été approuvées, 41 ont été rejetées et 20 décisions ont été différées à cause de renseignements incomplets. Il y a eu 16 révocations de pardon.

Au cours de la même année, la Commission a reçu 80 demandes de pardon par voie de la Prerogative royale de clémence. De ce nombre, 9 ont été accordées, 24 ont été refusées, 2 ont été abandonnées et 45 sont encore à l'étude. Sur 11 demandes visant à faire révoquer des ordonnances d'interdiction de conduire, la Commission en a agréé une et refusé quatre, et elle poursuit l'étude des autres.

Élaboration des politiques

a) Mécanisme de planification des politiques à l'étude

Le bureau de la Commission a ratifié un plan détaillé d'élaboration des politiques qui avait été présenté par la Division de la planification des politiques, de la recherche et de l'évaluation.

b) Décentralisation des cas provinciaux

Les décisions concernant l'octroi de la libération conditionnelle aux détenus sous juridiction provinciale ont été prises par les commissaires d'Ottawa, sauf dans les provinces de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique qui ont leur propre commission. Au cours d'une réunion tenue en novembre 1979, le bureau de la Commission a décidé de régionaliser, à partir du 1^{er} avril 1980, le processus de décision touchant les détenus qui relèvent des provinces des Prairies et de l'Atlantique.

Comme ces provinces ont décidé de ne pas créer leur propre commission des libérations conditionnelles, même si la Loi sur la libération conditionnelle de détenus les y autorise, la Commission nationale a tenu des séances de discussion afin de réévaluer la qualité des services qu'elle fournit aux détenus des établissements provinciaux. En 1979-1980, elle a créé un comité chargé d'étudier l'amélioration de ces services et elle consulte actuellement les provinces des Prairies et de l'Atlantique à ce sujet.

c) Comité de révision interne

En 1979-1980, les lignes de conduite et les procédures du Comité de révision interne ont été officiellement établies. On a précisé les modalités de vote du Comité et élaboré des lignes de conduite relatives à la mise en œuvre du processus de révision. Le Comité peut désormais, après réexamen, infirmer ou confirmer la décision première, fixer une nouvelle date de révision ou prévoir une nouvelle audience. Le recours au Comité de révision, dont ne pouvaient se prévaloir que les détenus des établissements fédéraux, est maintenant possible pour les détenus fédéraux des établissements provinciaux.

ment établies. On a précisé les modalités de vote du Comité et élaboré des lignes de conduite relatives à la mise en œuvre du processus de révision. Le Comité peut désormais, après réexamen, infirmer ou confirmer la décision première, fixer une nouvelle date de révision ou prévoir une nouvelle audience. Le recours au Comité de révision, dont ne pouvaient se prévaloir que les détenus des établissements fédéraux, est maintenant possible pour les détenus fédéraux des établissements provinciaux.

Études en cours

a) Lignes de conduite concernant la libération conditionnelle

La Commission a continué d'accorder une attention particulière aux lignes de conduite portant sur la libération conditionnelle. Elle étudie actuellement l'utilisation de moyens statistiques de prévision et les méthodes appliquées jusqu'à nos jours au Canada et dans d'autres pays. L'étude des lignes de conduite comporte aussi des consultations sur les solutions de recharge possibles.

b) Comité d'étude de la libération sous surveillance obligatoire

Quoiqu'il ait eu pour premier mandat d'établir des critères permettant d'évaluer l'efficacité de la libération sous surveillance obligatoire, le Comité a constaté qu'il n'était pas possible de faire une évaluation approfondie du programme à cause des énormes problèmes d'ordre méthodologique et administratif que posait un travail de recherche évaluative de cette envergure.

Au cours de l'exercice 1979-1980, le Comité a décidé d'entreprendre des consultations à l'échelle nationale auprès de différents représentants du système de justice pénale pour connaître leur opinion sur la libération sous surveillance obligatoire. Il a conçu un projet de consultation qui permettra de faire ressortir les préoccupations concernant cette forme de libération et les possibilités de modifier le programme actuel; les rapports sur le sujet devraient être compilés d'ici juin 1980.

c) Unité de planification globale

En accord avec la volonté de transparence du gouvernement, la Commission a créé en août 1979 l'Unité de planification globale qui est chargée essentiellement de coordonner et d'intégrer le travail de planification générale de la Commission.

Son mandat est le suivant:

- collaborer avec le directeur à l'élaboration d'un mécanisme de planification globale pour la Commission nationale des libérations conditionnelles;
- faciliter la mise en œuvre du mécanisme de planification globale afin que l'élaboration des projets soit uniforme (c.-à-d. donner des conseils sur la méthode à utiliser et offrir des services de documentation, de formation et de consultation aux chefs de division, aux administrateurs régionaux et aux autres personnes intéressées);
- contrôler et coordonner l'ensemble du mécanisme de planification globale;
- coordonner l'examen et l'évaluation des objectifs des unités opérationnelles afin de permettre aux gestionnaires de déceler les problèmes, les lacunes, les omissions, les incompatibilités et les conflits.

L'Unité s'est adjointe un comité de planification globale composé de cadres supérieurs de la Commission.

Elle doit veiller à ce que les activités de la Commission aillent dans le sens des cinq buts opérationnels que cette dernière s'est fixée dans son mandat et des buts secondaires qui en découlent.

A la fin de mars 1980, l'Unité a présenté, pour l'exercice 1980-1981, un plan global intéressant les divisions de la Commission.

Rapport des autres activités pour 1979-1980

a) Conclusion de l'entente administrative entre la CNLC et le SCC

Après un an ou presque de consultations et d'études, le Comité de liaison, qui est composé de représentants de la Commission nationale des libérations conditionnelles et du Service correctionnel du Canada, a conclu une «entente administrative». Signée par le président de la CNLC et le commissaire du SCC en juillet 1979, cette entente vise à assurer une méthode uniforme et coordonnée pour la préparation des cas et les services de surveillance. Le Comité de liaison continuera à clarifier et à interpréter les lignes de conduite de la Commission, à évaluer et à exécuter les examens périodiques des

modalités de l'entente administrative et à proposer des modifications à apporter à cette entente.

b) Ratification finale des buts et objectifs

L'élaboration des buts et des objectifs de la Commission, qui avait été amorcée au cours de l'exercice précédent, s'est terminée en 1979-1980 par une ratification finale. Les buts sont les suivants:

i) Liberté sous condition

- faire fonction d'organisme national autonome habilité à remettre en liberté les détenus avant la date déterminée en vertu de la loi. Le détenu doit respecter certaines conditions et faire l'objet d'un contrôle. S'il observe les règles imposées, il peut être affranchi des conditions de sa libération, mais s'il commet une nouvelle infraction, la Commission peut ordonner sa réincarcération. (Bien que la libération sous surveillance obligatoire ne soit pas une forme de liberté sous condition, la Commission peut imposer des conditions et la suspendre ou la révoquer comme si le détenu était en liberté conditionnelle. C'est pourquoi la surveillance obligatoire s'ajoute ici aux autres formes de libération.)

ii) Clémence

- faire fonction d'organisme national habilité à recommander l'allègement total ou partiel d'une condamnation ou d'une peine grâce à un pardon absolu ou conditionnel, à un sursis, à la clémence pour une personne condamnée à l'emprisonnement ou à la remise intégrale ou partielle d'une amende, d'une peine ou d'une confiscation.

iii) Sensibilisation du public

- encourager la population, ainsi que les membres intéressés du système de justice pénale, à mieux comprendre la raison d'être et les objectifs de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

iv) Influence sur le système canadien de justice pénale

- contribuer à la mise au point d'un système de justice pénale uni et efficace au Canada.

v) Gestion de la Commission

- assurer une gestion efficace et économique dans le sens du mandat de la Commission et conformément à ses politiques et à ses lignes

de conduite établies ainsi qu'à celles des organismes centraux du gouvernement fédéral.

c) Coordination de la protection de la vie privée

La Section de la coordination de la protection de la vie privée, qui relève de la Commission, s'occupe de répondre aux demandes faites en vertu de la Partie IV (Protection des renseignements personnels) de la Loi canadienne sur les droits de la personne.

En vertu de cette loi, toute personne a le droit de connaître les dossiers que le gouvernement a en sa possession et qui pourraient servir à la prise de décisions la concernant directement, ainsi que le droit d'être informée de l'usage qui en a été fait depuis l'entrée en vigueur de la loi (le 1^{er} mars 1978). De plus, l'institution gouvernementale qui désire utiliser des renseignements personnels à des fins non précisées à l'avance pour prendre une décision au sujet d'une personne doit d'abord obtenir le consentement écrit de cette dernière.

Au cours de l'exercice 1979-1980, il y a eu 88 demandes de consultation des dossiers de la Commission et 5 demandes de correction. Le Service correctionnel du Canada (SCC) a demandé la révision de 667 dossiers et la GRC, celle de 3 dossiers.

La Section de la coordination de la protection de la vie privée a aussi examiné 57 demandes, qui n'étaient pas encore réglées au 31 mars 1979.

A la fin de l'exercice financier, il restait 217 dossiers à examiner, soit 128 de la Commission (96 reportés de 1978-1979 et 32 de 1979-1980), 87 du SCC et deux demandes de correction adressées à la Commission. Leur examen se fera en 1980-1981.

A l'exception des rapports médicaux, psychiatriques et psychologiques qui sont triés par un médecin qualifié, seul le Solliciteur général (ou le sous-ministre) peut refuser l'accès à un dossier ou à une partie d'un dossier de la CNLC. Cette interdiction doit être fondée sur au moins l'un des motifs d'exemption stipulés dans la Loi.

d) Association canadienne des commissions des libérations conditionnelles

Sur la proposition du président de la CNLC, une réunion de toutes les commissions canadiennes des libérations conditionnelles a eu lieu en janvier 1980. Y ont participé le président de la CNLC, les présidents des commissions provinciales des libérations conditionnelles de l'Ontario, du Québec et de la

Colombie-Britannique et leurs principaux conseillers, qui ont décidé de créer une Association canadienne des commissions des libérations conditionnelles qui se réunirait régulièrement pour discuter de questions d'intérêt mutuel.

e) Programme des services de communication

Le tournage du film «Le temps d'une décision», qui complète «Perds pas ton temps», s'est terminé en 1979. Ce deuxième film, destiné au grand public, explique le processus décisionnel de la Commission. En septembre 1979, la Division des communications a fait parvenir à 70 personnes, choisies parmi les commissaires, le personnel de la Commission nationale, le personnel des services de libération conditionnelle et de communication du SCC et les commissaires communautaires, un énoncé de position proposant une nouvelle orientation. S'inspirant de leurs réponses, elle a formulé des recommandations et établi des priorités concernant les publics cibles et les principales questions d'affaires publiques de la Commission.

Cette consultation a donné lieu à la formulation d'un «plan des services de communication» qui précise les objectifs et les activités pour l'exercice 1980-1981.

Une autre conséquence directe de cette consultation a été la création d'un Comité d'éducation du public chargé d'examiner les questions relevant du domaine des affaires publiques. Ce comité, qui se compose notamment de commissaires, de commissaires communautaires et d'employés de la Commission, choisis dans les différentes régions du pays, a tenu sa première réunion en mars 1980.

f) Étude sur les langues officielles

Au cours de 1979, le Bureau du Commissaire aux langues officielles a entrepris une étude pour déterminer si la Commission respectait les dispositions de la Loi sur les langues officielles. L'étude portait principalement sur les relations entre le personnel, les commissaires et les détenus qui ont fait une demande de libération conditionnelle, mais elle a aussi examiné l'utilisation des deux langues officielles dans les travaux de la Commission et le degré de participation des deux groupes linguistiques.

Le Bureau a fait plus de 30 entrevues avec les commissaires et le personnel de l'Administration centrale, à Ottawa, et des cinq bureaux régionaux. Il a aussi examiné des guides de procédures, des directives, des rapports, des dossiers, des publica-

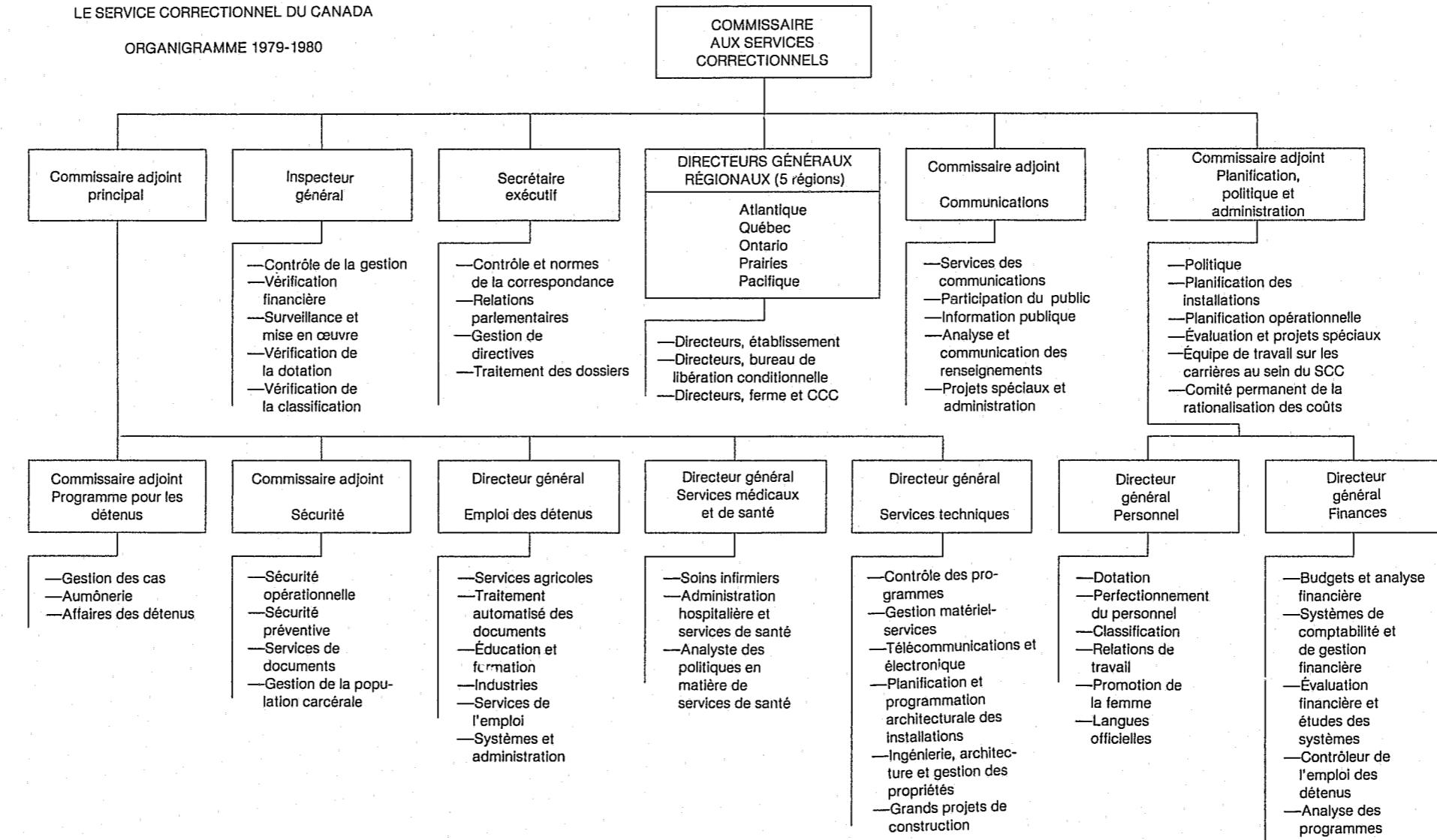
tions et d'autres documents, et communiqué avec des détenus et d'anciens détenus. Les résultats de l'étude devraient être connus au début de l'exercice 1980-1981.

CONCLUSION

La Commission nationale des libérations conditionnelles continuera à élaborer des lignes de conduite et à étudier les grandes questions qui auront des conséquences importantes dans un certain nombre de sec-

teurs. Outre l'analyse des lignes directrices en matière de libération conditionnelle et l'examen des lignes de conduite relatives à la Prérogative royale de clémence, la Commission tient pour prioritaire l'application de garanties de forme supplémentaires. Ces garanties permettraient aux détenus fédéraux qui font une demande de libération conditionnelle d'être informés par écrit de la tenue de l'audience avant la date de leur admissibilité à la libération conditionnelle totale et elles les autoriseraient à se faire aider lors des audiences de la Commission.

LE SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA
ORGANIGRAMME 1979-1980



Le Service correctionnel du Canada

INTRODUCTION

Le remaniement du Service correctionnel du Canada (SCC), commencé en 1978-1979, s'est poursuivi en 1979-1980. La décentralisation est presque terminée. Parmi les changements les plus remarquables se trouve la fusion des directions des Finances, du Personnel, de la Politique et de la Planification en une nouvelle unité administrative appelée Direction de la planification, de la politique et de l'administration. Il y a aussi eu modification des fonctions de la Direction de l'Inspecteur général, qui s'est vu confier la vérification des mesures de dotation et de classification du personnel.

L'année 1979-1980 a été, dans l'ensemble, une bonne année, comme l'indiquent les résumés suivants:

- On s'est rendu compte qu'il était important d'entreprendre des projets de recherche sur les programmes du SCC et de planifier au delà du cycle quinquennal actuel. Grâce à l'introduction d'un élément de recherche et de planification stratégique, il sera possible de prévoir les modifications importantes susceptibles de se produire et d'influer sur le milieu changeant des services correctionnels.
- La Direction des programmes pour les détenus a rassemblé, à la division de la Gestion des cas, des programmes dont le but est d'aider les détenus à se resocialiser et à faire le point. Tous les programmes des détenus peuvent maintenant être contrôlés dans les établissements et dans la collectivité.
- La participation communautaire aux activités des services correctionnels fédéraux continue d'augmenter. Les bénévoles consacrent de plus en plus de temps à aider les détenus dans les établissements et dans la collectivité, et les détenus participent davantage à des projets communautaires. On estime qu'il est prioritaire de renseigner le public sur les questions correctionnelles, et cette activité occupe des employés tant à Ottawa que dans les régions.
- En raison d'une utilisation intensifiée des ateliers industriels, de l'agriculture, de la silviculture et

d'autres programmes de travail récents, les possibilités de travail pour les détenus ont augmenté. Des modifications apportées à la formation théorique et pratique ont également donné de bons résultats.

- La Direction des communications, organisée depuis peu, s'est fixé comme objectif principal d'améliorer les relations entre les médias et le public.
- Le pénitencier de la Colombie-Britannique a été fermé, ce qui a entraîné le transfert de ses détenus dans divers établissements du pays et la réaffectation de son personnel.
- On a ouvert, dans la région du Pacifique, l'établissement Kent, à sécurité maximale.
- On s'est fixé comme objectif d'obtenir l'agrément des établissements et des bureaux de libération conditionnelle, en appliquant les normes de l'American Commission on Accreditation for Corrections.

Organigramme

L'organigramme montre la répartition des responsabilités entre les administrations régionales et l'Administration centrale du SCC, à Ottawa.

Au cours de l'année financière 1979-1980, la gestion du Service a été répartie entre trois groupes qui relèvent tous directement ou indirectement du Commissaire du Service correctionnel. L'organigramme indique les rapports entre les divers services de l'Administration centrale, à Ottawa, et les cinq régions: Atlantique, Québec, Ontario, Prairies et Pacifique.

- a) Les cinq directions d'Ottawa (dirigées par un commissaire adjoint ou un directeur général) relèvent du commissaire adjoint principal, qui, lui, est responsable devant le Commissaire:
 - La Direction des programmes pour les détenus regroupe la gestion des cas (détenus), les services d'aumônerie et les affaires des détenus.
 - La Sécurité, opérationnelle et préventive, assure, entre autres, le contrôle des casiers judiciaires des détenus.
 - La Direction de l'emploi des détenus s'occupe des programmes de formation professionnelle offerts dans les fermes, les camps forestiers et les ateliers industriels, ainsi que des autres program-

mes en vigueur dans les établissements et dans la collectivité, de la formation scolaire, depuis le niveau élémentaire jusqu'au niveau universitaire, et de la formation professionnelle.

- La Direction des services médicaux et de santé a élargi son champ d'activité, qui se compare maintenant à celui des cliniques de santé dans la collectivité, et elle a recours aux services d'hôpitaux psychiatriques pour le soin des détenus atteints de maladie mentale.
- La Direction des services techniques contrôle la planification et la conception architecturale des établissements, les programmes de construction, l'érection des établissements d'envergure, les télécommunications et la gestion des biens requis par le Service.
- b) Quatre autres directions situées à Ottawa relèvent directement du Commissaire du Service correctionnel:
 - L'Inspecteur général assure la vérification des programmes du Service et des activités financières ainsi que des procédures de dotation en personnel et de classification.
 - Le Secrétaire exécutif est responsable de la correspondance du Solliciteur général et du Commissaire du Service correctionnel, des relations parlementaires et de la publication des directives.
 - Il appartient au Commissaire adjoint aux communications d'administrer les communications internes et externes relatives aux services correctionnels.
 - Les politiques, la planification et l'administration du Service, y compris du personnel et des finances, relèvent également d'un commissaire adjoint.
- c) Les cinq régions sont placées sous l'autorité de directeurs généraux régionaux qui sont responsables devant le Commissaire du Service correctionnel et dont relèvent les directeurs des établissements, les directeurs des bureaux de libération conditionnelle et les administrateurs des fermes et des camps de travail.

Direction de la planification, de la politique et de l'administration

Vers la fin de l'année financière 1979-1980, la Direction des politiques et de la planification a vu augmenter

ses responsabilités: elle a élaboré les directions des Finances et du Personnel, renforçant ainsi le processus de gestion du Service correctionnel du Canada.

Dans le présent rapport annuel, la Direction de la Planification et de la Politique, la Direction des Finances et la Direction du Personnel font l'objet de sections distinctes.

Les responsabilités précises qui ont été confiées à la Direction de la planification, de la politique et de l'administration sont l'élaboration et la gestion de mécanismes d'évaluation; l'augmentation de la rentabilité des opérations; la mise au point d'un système de gestion du personnel visant à appliquer les recommandations du Sous-comité parlementaire sur le régime d'institutions pénitentiaires au Canada; et l'analyse des services qui s'occupent des finances et du personnel. Elles sont un peu plus détaillées ci-dessous.

La Direction a lancé quatorze projets de recherche spéciaux au cours de l'année financière dont il est question. Ces études portaient entre autres sur les relations existant entre la Commission nationale des libérations conditionnelles et le Service correctionnel, sur la classification des détenus et des établissements, sur la rentabilité des programmes de réception des détenus, sur les recommandations faites par le Comité concernant la délinquante, sur l'emploi des détenus et l'administration de la paye, sur l'assurance pour les bénévoles et les visiteurs qui se rendent dans les établissements, sur les cantines des détenus et sur les projets relatifs à la fermeture du Pénitencier de la Colombie-Britannique.

En mai 1979, un comité de planification stratégique a été chargé de faire des prévisions à long terme sur les services correctionnels. La tâche principale de ce groupe consultatif, qui réunit huit spécialistes, est de préparer le Service correctionnel du Canada à faire face aux changements importants que sont censés rencontrer les services correctionnels au cours des 15 à 20 prochaines années. Le Comité a axé sa recherche initiale sur les événements qui se sont produits dans d'autres éléments du système de justice pénale et sur le milieu socio-culturel de plus en plus vaste qui est susceptible d'influer sur le SCC.

Division des politiques

Les données de planification stratégique à long terme (10 à 15 ans) et de planification opérationnelle à court terme (1 à 5 ans) sont continuellement mises à jour par la Division des politiques.

Les politiques correctionnelles sont mises au point à la suite d'échanges avec le ministère du Solliciteur général et avec d'autres ministères concernés par le système de justice pénale. La Division coordonne l'élaboration et la tenue à jour des politiques et les hauts fonctionnaires des services d'exploitation et de gestion du Service correctionnel participent pleinement à la définition des politiques. De plus, la Division coordonne les consultations tenues entre les autorités fédérales et provinciales sur les questions relatives aux services correctionnels.

Division de la planification opérationnelle

On s'attend à ce que la Division de la planification opérationnelle précise la planification opérationnelle et financière du SCC et d'autres organismes qui s'occupent de services correctionnels. Un plan quinquennal des opérations avait été préparé au milieu de l'année 1979 par les cadres supérieurs qui en assurent actuellement le contrôle. Le SCC peut donc prévoir plus exactement les programmes et le budget principal des dépenses pour les deux prochaines années financières. La Division surveille également les progrès de la mise en application des recommandations du Sous-comité parlementaire sur le régime d'institutions pénitentiaires au Canada.

Grâce à des séances de formation, les administrateurs de la Division sont davantage en mesure de planifier les programmes et de déterminer les coûts annuels. Les régions ont signalé avoir procédé à une réorganisation semblable de la planification des opérations en vue de faciliter des consultations accrues entre les divers niveaux de gestion dans les administrations régionales, dans les établissement et dans les bureaux de districts.

Division de la planification des installations

La Division de la planification des installations fonctionne depuis 1978. En 1979-1980, elle a donné priorité à un plan recommandant des changements qui feront réaliser au SCC d'importantes économies. On a réduit respectivement de 48 millions et de 68 millions de dollars les coûts en capital et les frais d'exploitation et d'entretien prévus dans le plan quinquennal des constructions, selon lequel les coûts en capital et les frais d'exploitation et d'entretien s'élevaient à l'origine respectivement à 285,9 millions et à 295,2 millions de dollars. On prévoit présenter le budget révisé au Conseil du Trésor pour approbation, au cours de la prochaine année financière. En prévision de l'acceptation de ces chiffres révisés, le SCC a projeté les caractéris-

tiques en matière de rendement requises pour la mise en œuvre du nouveau plan.

Division de l'évaluation et des projets spéciaux

Cette division a pour responsabilité principale l'évaluation des projets entrepris par le SCC. Elle relève les problèmes et les résout en se penchant tout particulièrement sur ceux qui touchent les sphères organisationnelles et fonctionnelles de contrôle. Depuis sa création, il y a deux ans, elle a évalué 70 projets. En 1978-1980, on y a préparé un plan quinquennal d'évaluation exposant dans les grandes lignes des procédures de contrôle et d'évaluation des projets.

Groupe de travail sur les carrières dans le domaine correctionnel

Le rapport à la Chambre du Sous-comité sur le régime d'institutions pénitentiaires au Canada, présenté en 1977, a entraîné la création d'un groupe de travail sur les carrières dans le domaine correctionnel, qui a été chargé d'élaborer un système de gestion du personnel pour les employés du SCC qui remplissent des fonctions liées directement à la garde, aux soins et à l'information des détenus. Le groupe de travail a proposé une catégorie professionnelle pour le personnel du SCC qui se fonderait sur les cours de formation et de perfectionnement du personnel qui existent déjà. Cette nouvelle catégorie, qui clarifierait la situation des fonctions liées entre elles et offrirait de nouvelles possibilités professionnelles à un groupe d'employés plus nombreux, porterait le nom de Groupe des services correctionnels (COG) et serait composée des employés de la Division de la gestion des cas (agents de classification des détenus, d'unité résidentielle et de libération conditionnelle), des gardiens et des préposés aux programmes de socialisation.

D'après la haute direction, ce «nouveau groupe de carrières» permettra au personnel de gravir tous les échelons du système judiciaire en ayant la possibilité de faire carrière. Environ 60% du personnel du SCC appartiendrait à cette nouvelle catégorie. Quant aux autres 40% des employés des services correctionnels fédéraux qui travaillent avec les infracteurs, tels les psychologues, les médecins et les dentistes, les infirmiers et les employés de l'Administration centrale et des régions qui ne travaillent pas directement avec les infracteurs, ils seraient intégrés plus tard dans ce nouveau système.

Une autre recommandation principale du Sous-comité parlementaire sur le régime d'institutions pénitentiaires

au Canada a amené le groupe de travail sur les carrières dans le domaine correctionnel à proposer que le Service obtienne le droit de procéder lui-même au recrutement de son personnel, en fonction de ses besoins et de ses priorités, et soit chargé des négociations collectives et des relations de travail. A cette fin, le groupe de travail a donc proposé que le SCC réapplique l'article 29 de la Loi sur les pénitenciers (1960-1961), qui contient des dispositions relatives à «(...) l'organisation, l'entraînement, la discipline, l'efficacité, l'administration et la direction judiciaire du Service», y ajoutant des règlements mis à jour en vertu desquels le principe du mérite serait conservé.

Le SCC serait encore soumis aux textes de loi qui régissent les négociations collectives, mais à titre d'employeur distinct, ce qui signifie qu'il serait habilité à négocier des conventions collectives avec son personnel. A l'heure actuelle, les pratiques de recrutement du SCC sont régies par la Loi de 1969 sur l'emploi dans la Fonction publique.

Réduction de l'effectif

En raison de la réduction de l'effectif imposée par le gouvernement fédéral en 1978, le SCC a décidé de mettre sur pied une équipe permanente de rationalisation des coûts chargée du contrôle de la mise en application des politiques au cours de l'année financière 1979-1980. L'équipe a vu ajouter à ses responsabilités l'analyse des opérations permanentes en vue d'augmenter la rentabilité. Les ressources en main-d'œuvre du SCC—and les heures supplémentaires—ont été examinées avec soin, puis comparées avec les prévisions et les budgets de l'année financière actuelle et des années à venir.

Division des services d'information opérationnelle

La Division des services d'information opérationnelle qui, en 1978-1979, est passée de la Direction de la sécurité à la Direction de la planification et de la politique, est chargée

- d'assurer la tenue d'un système exhaustif d'information sur les détenus et les libérés conditionnels
- de coordonner et d'utiliser le matériel de traitement électronique dans tout le SCC
- de préparer des rapports à l'intention du Conseil du Trésor et
- d'assurer le fonctionnement de la Division de la gestion des formules.

On a préparé, en 1979-1980, un plan de quatre ans destiné à fournir les renseignements les plus récents qui existent sur les détenus et les libérés conditionnels.

L'installation des terminaux de données dans les établissements à sécurité maximale a facilité l'accès, dans un délai de 24 heures, aux renseignements les plus récents versés aux dossiers. Ces terminaux permettent de disposer de dossiers médicaux normalisés, dont les dossiers sur le contrôle des drogues; de contrôler efficacement l'inventaire des services techniques; de clarifier le processus de traitement des données dans toutes les régions; de simplifier les systèmes de données utilisés pour la distribution de la rémunération des détenus et d'entreposer l'information liée à la mise en marché des biens fabriqués par les détenus.

Direction du personnel

Au début de l'année 1980, dans le cadre du remaniement du SCC, on a intégré l'ancienne direction du personnel à la Direction de la planification, de la politique et de l'administration. Et il y a eu d'autres changements: les fonctions de vérification des mesures de dotation et de classification, qui étaient assurées par la Direction du personnel, ont été confiées au Bureau de l'Inspecteur général; les Services du personnel ont été transférés aux Relations de travail; on a créé une nouvelle section appelée Santé opérationnelle, et la Direction du personnel s'est chargée du programme de primes d'encouragement du personnel qui, auparavant, relevait des Relations de travail.

On a pris des mesures pour commémorer les employés morts dans l'exercice de leurs fonctions. Des plaques seront exposées à l'Administration centrale, à Ottawa, et dans chacune des cinq régions. De plus, on examine la possibilité de verser des pensions aux personnes à charge des employés tués dans l'exercice de leurs fonctions.

Parmi les projets entrepris en 1979-1980, il y a une étude sur la création possible d'un collège national du personnel. On examinera l'année prochaine la politique qui régit les quatre collèges régionaux du personnel. Le SCC s'est également efforcé d'augmenter les possibilités d'emploi pour les femmes à titre d'agents correctionnels dans les établissements où ne sont détenus que des hommes.

Division de la classification

En 1979-1980, la Division de la classification a passé en revue 7,750 emplois, à la suite du remaniement du

SCC, et cent descriptions de fonctions ont été normalisées, ce qui a uniformisé les niveaux des postes dans l'ensemble du Service.

Formation du personnel

Le champ d'activité du programme de formation et de perfectionnement du personnel du SCC s'est élargi lorsque l'on a engagé des femmes en tant qu'agents correctionnels dans des établissements de détention pour hommes. Trois jours de cours ont été ajoutés au programme obligatoire d'initiation, qui dure trois mois, afin que tous les employés aient un aperçu des attitudes et des réactions suscitées par les employés de sexe féminin.

On prévoit mettre en œuvre l'année prochaine des plans de révision des cours de formation. Une formation normalisée permettra une plus grande mobilité des gardiens entre les régions et les établissements.

Le programme de perfectionnement du personnel insiste sur l'initiation d'employés autres que les agents correctionnels. On prépare de nouveaux programmes d'orientation pour familiariser le personnel avec les politiques du SCC, en particulier celles qui concernent les détenus. Les employés peuvent suivre des cours pour comprendre davantage le SCC, pour satisfaire aux exigences professionnelles de leur poste et pour mieux planifier leur carrière. Deux des cinq régions ont déjà un programme de formation à l'intention du personnel de surveillance et l'on s'attend à ce que les trois autres régions fassent de même l'année prochaine.

Langues officielles

Une directive sur les droits linguistiques des détenus, qui est en vigueur depuis 1978-1979, a fixé des

i) Postes bilingues au SCC, au 31 mars 1980

Région	Total des postes	Total des postes bilingues	Pourcentage
AC, Ottawa	637	423	66.4
Atlantique	912	91	10.0
Québec	3267	717	21.9
Ontario	2404	110	4.6
Prairies	2229	13	0.6
Pacifique	1849	27	1.5
Total	11298	1381	12.2

normes régissant les services offerts aux détenus dans la langue officielle de leur choix. Le contenu de la directive a été inclus dans une déclaration des droits des détenus. Les administrateurs se sont vu confier la responsabilité de décider des services qu'il fallait offrir dans les deux langues officielles.

Le Programme des langues officielles a axé ses efforts sur l'accroissement des ressources bilingues, la réduction des coûts et l'équilibre dans l'utilisation du français et de l'anglais à l'Administration centrale à Ottawa. On a considéré comme des sujets de préoccupation immédiate la question de l'utilisation des deux langues officielles lors des réunions tenues à Ottawa et celle de la correspondance rédigée en anglais seulement qui circule à l'Administration centrale, à Ottawa. Vingt employés ont terminé un cours de français et quinze, un cours d'anglais.

Division de l'égalité d'accès à l'emploi

Cette division est chargée d'augmenter les possibilités d'emploi pour les femmes et pour les membres d'autres groupes minoritaires à la Fonction publique.

En 1979-1980, elle s'est surtout occupée d'obtenir la participation des administrateurs au Programme d'égalité d'accès à l'emploi. En réponse aux demandes du personnel, elle a tenu des séances d'information pour clarifier la question des fonctions et discuter des carrières au SCC. Des conseillers du Collège Algonquin d'Ottawa ont donné un cours d'affirmation de soi, d'une durée d'une semaine, à trente employés de sexe féminin. Des cours semblables seront offerts dans les régions. De plus, des dispositions ont été prises en vue de procéder à l'évaluation des politiques du SCC sur le recrutement des femmes et de membres d'autres minorités afin de satisfaire aux exigences du Conseil du Trésor.

ii) Répartition des employés selon le profil linguistique, au 31 mars 1980

Région	Première langue officielle			Langue maternelle			Minorité % (de langue officielle)
	Anglais	Français	Minorité %	Anglais	Français	Autres	
AC, Ottawa	295	163	35.6	272	169	17	36.9
Atlantique	728	53	6.8	693	84	4	10.8
Québec	24	2895	0.8	28	2867	24	1.0
Ontario	2210	26	1.2	2139	44	53	2.0
Prairies	1942	16	0.8	1811	38	109	2.0
Pacifique	1481	16	1.1	1380	23	94	1.5
Total	6680	3169	32.2	6323	3225	301	32.7

Le Sous-comité parlementaire sur le régime d'institutions pénitentiaires au Canada avait abordé la question du recrutement des femmes dans les établissements sous juridiction fédérale, en signalant dans son rapport de 1977 que les agents correctionnels de sexe féminin n'avaient pas les mêmes possibilités d'emploi que leurs collègues de sexe masculin. Le SCC a donné suite aux recommandations du rapport et il y a maintenant 69 gardes de sexe féminin, soit 46 à la Prison des femmes et 23 dans des établissements de détention pour hommes.

En Ontario, une femme a été nommée directeur d'un établissement à sécurité moyenne, celui de Warkworth. C'est la première fois au Canada qu'une femme était nommée à la tête d'un important établissement de détention pour hommes.

Dotation en personnel

A la fin de l'année financière, on a déclaré que 228 employés étaient en excédent ou devaient être affectés à d'autres postes; 185 étaient touchés par la fermeture du pénitencier de la Colombie-Britannique et les autres étaient visés par les mesures de contingence prises par le Conseil du Trésor. Un peu plus de 60 pour cent d'entre eux se sont vu offrir d'autres postes au SCC ou ailleurs dans la Fonction publique. Un bon nombre de ces employés ont été, en fait, engagés au nouvel établissement Kent, en Colombie-Britannique.

augmenté de 134, par rapport à 1978-1979, passant de 375 à 509. L'Administration centrale, à Ottawa, et les régions ont signé en fait 497 contrats de services extérieurs de consultation, dont le coût s'est élevé à \$10,972,411.

On a créé un nouveau service, appelé Politique et Procédure, chargé d'établir des politiques nationales en matière de dotation et d'améliorer les communications entre l'Administration centrale, à Ottawa, et les régions.

Relations de travail

Le nombre des griefs a continué à augmenter, passant de 848 en 1978-1979 à 1,063 en 1979-1980. Deux cents plaintes portaient sur la proposition concernant la fin du régime des primes de bilinguisme. Vingt-quatre pour cent des plaintes, soit 254, ont été envoyées au Commissaire du Service correctionnel et onze ont été déférées à une autorité de l'extérieur. Le programme de formation en relations de travail qui s'adresse aux administrateurs comporte maintenant un cours sur la portée du nouveau code de conduite du personnel. La Direction a participé à la négociation de six conventions collectives. On a présenté pour approbation les plans qui concernent le versement de prestations aux personnes à charge des employés tués dans l'exercice de leurs fonctions et dont l'élaboration avait commencé l'année dernière.

Direction des finances

En 1979-1980, le nombre des employés permanents a diminué de 354 par rapport à l'année précédente, passant de 9,862 à 9,508, celui des contractuels a

Direction de la planification, de la politique et de l'administration à la fin de l'année 1979-1980. Ce transfert devrait assurer un meilleur service de vérification financière, ce qui améliorera la coordination des responsabilités du SCC en matière de planification et de finances. On a créé une nouvelle division chargée de contrôler les présentations principales de changements de programmes et de conseiller la Direction du service sur le contrôle et l'utilisation des années-personnes et des ressources financières. La décentralisation au profit des régions est maintenant terminée.

On a réuni deux services, soit l'Élaboration des systèmes et les Services financiers, en une seule division que l'on a appelée Systèmes de comptabilité de gestion financière et qui a pour tâche principale l'élaboration et la mise sur pied d'une méthode informatisée de déclaration financière pour le SCC (voir les dépenses du SCC dans les annexes).

On a réglé en 1979-1980, les problèmes liés au système de contrôle du budget du SCC. A la suite de la mise en place de nouveaux systèmes de comptabilité, il a fallu donner une formation supplémentaire aux employés.

Direction du Secrétaire exécutif

Au cours de l'année financière, on a terminé l'organisation de la Direction du Secrétaire exécutif qui rassemble quatre divisions autrefois indépendantes. La Direction a amélioré le processus de réponse aux questions des députés et des fonctionnaires et instauré un nouveau mode de publication des directives et des règlements nécessaires pour la gestion du Service.

Division du contrôle de la correspondance

Cette division, qui a pour objectif le traitement rapide de la correspondance, a préparé au cours de l'année plus de 2,100 réponses à des demandes de renseignements du public. Vers le milieu de l'année, on lui a confié les services linguistiques de la Division des langues officielles, afin d'assurer la qualité du français et de l'anglais utilisés dans la correspondance.

Division des relations parlementaires

La Division des relations parlementaires fournit de l'information au Solliciteur général et aux autres hauts fonctionnaires. Elle prépare les réponses aux questions adressées au Solliciteur général à la Chambre des communes, de la documentation en vue des débats

sur les motions ou les projets de loi, ainsi que les réponses à d'autres demandes de renseignements émanant des députés. La Division s'occupe également de l'information sur le SCC qui est destinée au Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Gestion des directives

Un important travail de la Direction du Secrétaire exécutif en 1979-1980 a été la refonte des directives du Commissaire, et la mise en œuvre d'un système pour répondre aux questions touchant la politique et les procédures du SCC à l'Administration centrale à Ottawa et dans les régions. Les directives du Commissaire font l'objet d'une révision afin de correspondre à de nouvelles normes de présentation et d'être formulées dans une langue plus simple. Toutes les directives et instructions divisionnaires seront éventuellement publiées sous cette forme nouvelle. On publiera plus tard un manuel réunissant toutes les directives et renfermant un index et un glossaire. A la fin de 1979-1980, toutes les directives existantes du Commissaire se trouvaient rédigées de nouveau d'après les nouvelles normes, et certaines avaient été publiées.

Direction de l'Inspecteur général

La Direction de l'Inspecteur général a connu de nombreux changements en 1979-1980, en raison d'un mandat élargi qui comprend maintenant la dotation et les vérifications de la classification du personnel, l'agrément des établissements, les centres de soins et les centres psychiatriques, et un travail de liaison avec l'Enquêteur correctionnel. Comme dans le passé, la Direction a exécuté des études de gestion, des vérifications financières, des enquêtes spéciales et des projets pour la direction, et elle a contrôlé la mise en œuvre de recommandations antérieures de vérification comptable.

Des études de toutes les opérations sur le terrain sont menées par l'Inspecteur général tous les deux ans dans les établissements à sécurité maximale et tous les trois ans dans les autres établissements. Des vérifications des opérations financières ont lieu tous les trois ans. La haute direction reçoit des rapports réguliers sur la mise en œuvre des recommandations des vérifications comptables et sur la portée des changements effectués à tous les niveaux du SCC.

Trois bureaux de libération conditionnelle, deux centres correctionnels communautaires et un établissement à sécurité moyenne, tous situés dans la région de l'Atlantique, ont été agréés pendant l'année conformément aux critères fixés par la Commission canadienne de la sécurité publique.

ment aux normes de l'American Commission on Accreditation for Corrections. On prévoit l'agrément éventuel de certains établissements à sécurité maximale, de camps de travail et d'autres bureaux de libération conditionnelle et centres correctionnels communautaires dans d'autres régions. Le SCC s'est déjà attiré des louanges pour les normes de haut niveau qui sont appliquées à l'établissement de Springhill en Nouvelle-Écosse.

Direction de la sécurité

En 1979-1980, la Direction de la sécurité s'est concentrée sur des mesures de sécurité préventive destinées à réprimer les tentatives d'évasion et autres troubles à leurs premiers stades. Ces mesures comprenaient une extension des systèmes de détection d'intrusion périphérique et l'application plus étendue des systèmes portatifs d'alarme. Des équipes bien entraînées d'intervention en cas d'urgence ont contribué à renforcer la sécurité dans l'ensemble du SCC.

On a intensifié le recours au traitement électronique de l'information (TEI). On a constitué notamment une banque de données sur certains des détenus les plus dangereux des établissements fédéraux.

Des méthodes actualisées de traitement des données ont facilité l'échange de renseignements entre le SCC et d'autres organismes de la justice pénale. Il est maintenant possible de répondre en moins de 24 heures aux questions du public et aux demandes de renseignements d'ordre interne. En outre, des comptes rendus réguliers désignés sous le nom de SINTREP fournissent à la direction des données précises et à jour sur tous les problèmes possibles de sécurité.

Organisation

Il a été créé une division des services de documents qui réunit la Coordination de la protection de la vie privée, la Gestion des documents et le Système de manuels et de formulaires. Pour faciliter la répartition de la population carcérale et améliorer le coût-efficacité de la Direction, on a établi un système qui centralisera le travail administratif concernant l'hébergement des détenus et les mouvements de la population carcérale, grâce à la création d'une nouvelle division rattachée à la Direction de la sécurité. Les trois niveaux actuels de sécurité des établissements—maximale, moyenne et minimale—comportent chacun des mesures de sécurité de rigueur variée à l'intérieur de chaque catégorie. On a entrepris une étude pour déterminer la relation qui existe entre les mesures de sécurité des établisse-

ments et le classement des détenus que l'on y envoie. On préconise de mieux assortir les détenus aux établissements, et de les faire passer aussi rapidement que possible d'un niveau de sécurité stricte à un niveau moindre sans compromettre la sécurité du public ou celle de l'établissement.

Incidents graves

Bien que les prises d'otages et autres troubles dans les établissements n'aient pas été éliminés et n'aient guère de chances de l'être, il y avait lieu de croire, en 1979-1980, que les mesures prises à la suite des recommandations du rapport du Sous-comité parlementaire sur le régime d'institutions pénitentiaires au Canada ont réduit les causes profondes d'agitation chez les détenus.

Les dix prises d'otages qui ont eu lieu en 1979-1980 n'avaient pas été planifiées dans la plupart des cas et elles ont été réprimées rapidement. Ces situations n'ont pas entraîné de blessures graves d'employés ou de détenus, et la ligne de conduite du SCC—the «non-marchandage»—qui élimine toute chance d'avantages pour les auteurs de la prise d'otages a été fidèlement suivie. La politique qui consiste à transférer les mutins à des unités spéciales de détention après leur procès a été appliquée dans tous les cas.

Des troubles d'une certaine gravité se sont produits en 1979-1980 à l'établissement Kent à Agassiz, en Colombie-Britannique, peu après l'inauguration de ce nouvel établissement. Les premiers détenus qu'il hébergeait venaient du pénitencier à sécurité maximale de la Colombie-Britannique dont on effectuait la fermeture progressive.

L'établissement de Springhill en Nouvelle-Écosse a signalé «plusieurs faits sans gravité».

Transfèrement des détenus

Les unités spéciales de détention ont continué de fonctionner à deux établissements, Millhaven en Ontario et le Centre de développement correctionnel du Québec. Les détenus jugés dangereux et qui ont des antécédents de violence, y compris les auteurs de prises d'otages, sont logés dans ces unités spéciales. Tous les trente jours, le directeur de l'établissement examine chaque cas d'USD et, en outre, un comité national examine chaque transfert à destination et en provenance des unités. Le Comité s'est réuni deux fois à chacune des deux unités en 1979-1980, et les détenus ont eu la chance de présenter leurs observations.

Depuis que les unités spéciales de détention ont été ouvertes à la fin de 1977, 108 détenus ont été admis et 57 ont été mis en liberté. On n'a enregistré aucune évasion ou décès de détenus placés dans les unités.

Les transfères de détenus dangereux entre régions et établissements sont régis par l'Administration centrale à Ottawa. La Gendarmerie royale du Canada fournit des avions pour les transfères de ces détenus. Le moyen le moins coûteux et le plus sûr de transférer un nombre important de détenus sur de longues distances est l'avion nolisé. Il ne s'est produit ni incident ni évasion pendant les transfères.

Le rapatriement de détenus canadiens et américains se poursuit en vertu d'un traité conclu avec les États-Unis. Ces transfères ont eu lieu tous les quatre mois, et il y avait 23 Canadiens rentrant des États-Unis et 24 citoyens américains retournant dans leur pays. En vertu d'un traité analogue conclu avec le Mexique, neuf Canadiens sont revenus dans des établissements fédéraux. Aucun ressortissant du Mexique n'était concerné. Des traités avec la France, la Bolivie et le Pérou ont été signés mais n'ont pas encore pris effet.

Les détenus qui sont transférés vers leur pays d'origine doivent évidemment achever de purger la peine imposée par les tribunaux du pays dont ils sont transférés.

Isolement protecteur

Dans les grands établissements, un nombre important de détenus ont choisi d'être placés en isolement protecteur. Généralement, les détenus demandent ce genre d'isolement en raison de la nature de l'infraction qu'ils ont commise (viol, sévices sur des enfants, etc.), à cause de l'hostilité de détenus en particulier, ou parce qu'ils ont fourni des preuves ou des informations aux autorités. Les unités d'isolement protecteur disposent maintenant, dans les établissements, d'installations spéciales pour la mise en œuvre de programmes d'éducation et de loisirs pour les détenus de ce secteur. La Direction de la sécurité est chargée de coordonner ces unités.

Contrôle sécuritaire

La formation des équipes d'intervention en cas d'urgence s'est poursuivie dans tous les grands établissements. Des systèmes d'alarme portatifs sont maintenant distribués aux membres du personnel tant dans les établissements à sécurité maximale que dans les établissements à sécurité moyenne. On a accordé la priorité à l'évaluation des postes comportant des fonc-

tions de sécurité, et on a normalisé les règlements pertinents.

Audiences disciplinaires

Depuis que des présidents indépendants ont été nommés pour présider les audiences disciplinaires dans les établissements à sécurité maximale, on a vu baisser de façon marquée le nombre de griefs des détenus à l'égard de décisions disciplinaires. Un système normalisé de rapports sur les cas d'isolement et les audiences disciplinaires connaît maintenant une application générale dans ces établissements et doit être introduit dans les établissements à sécurité moyenne. (Voir aussi la section des griefs des détenus au sein de la Direction des programmes pour les détenus.)

Substances illicites

L'abus des drogues et de l'alcool persiste, et la Direction de la sécurité continue ses efforts pour maîtriser ce problème.

Sécurité préventive

On explore actuellement les applications possibles du traitement électronique de l'information dans le domaine de la sécurité préventive. Les données de 500 dossiers portant sur les détenus les plus dangereux ont été réunies et versées dans une banque informatisée d'où elles peuvent être extraites rapidement, sous la surveillance du Service de sécurité, afin d'être utilisées dans l'ensemble du SCC. Pour faciliter la collecte des données de ce genre, des terminaux ont été installés à l'Administration centrale et aux administrations régionales. L'an prochain, on installera également des terminaux dans dix grands établissements de diverses régions du pays.

On réalise actuellement deux études sur le comportement suicidaire des détenus, et sur les schémes de comportement des détenus condamnés à l'emprisonnement à perpétuité.

Protection de la vie privée et gestion des documents

Les demandes de détenus qui désiraient avoir accès à de l'information contenue dans les banques de données du SCC ainsi qu'à d'autres dossiers personnels ont fortement baissé en nombre, passant de 3,776 en 1978-1979 à 793 en 1979-1980.

Emploi des femmes

Une recommandation contenue dans le rapport du Sous-comité parlementaire sur le régime d'institutions pénitentiaires au Canada préconisait l'emploi des femmes à des fonctions correctionnelles selon les mêmes principes que les hommes. Dans le cadre d'un projet pilote, 28 agents de correction de sexe féminin ont été choisis et formés pour exercer des fonctions à plein temps dans deux établissements à sécurité moyenne et un centre psychiatrique à sécurité maximale. Le but de cette expérience est de déterminer la meilleure méthode pour intégrer du personnel de correction de sexe féminin dans des établissements dont le personnel était entièrement masculin jusqu'ici.

Direction des services médicaux et de santé

Les services médicaux et psychiatriques assurés aux détenus des établissements fédéraux se comparent à ceux des hôpitaux et cliniques placés sous direction provinciale. Tous les établissements à sécurité maximale et à sécurité moyenne ont un centre de santé dont le personnel se compose d'infirmières, de médecins, de psychiatres et de dentistes. En outre, il y a des centres psychiatriques régionaux dans les régions du Pacifique, de l'Ontario et des Prairies.

Dans les provinces de l'Atlantique, les détenus souffrant de maladies mentales sont soignés dans les établissements mêmes ou dirigés vers des installations provinciales. Au Québec, les soins sont assurés par l'établissement Philippe Pinel de Montréal qui fonctionne sous l'égide de la province.

La Direction des services médicaux et de santé comprend trois divisions: l'administration hospitalière et des services de santé (y compris les services psychiatriques), les soins infirmiers, la politique et la planification. L'administration des services de santé dans les régions est assurée par un directeur régional, qui est aidé d'un agent des soins infirmiers.

Administration hospitalière et services de santé

Un étude des cas examinés et traités dans les 26 centres de santé en 1979-1980 montre que la fréquence et le nombre des traitements sont à peu près les mêmes que l'an dernier (voir des données détaillées dans le tableau qui suit). La demande apparemment élevée en matière de soins de la part des détenus ne dénote pas nécessairement des niveaux de santé inférieurs, mais reflète plutôt la politique et les méthodes

qui s'appliquent à la prestation de services de santé dans le domaine correctionnel. Par exemple, contrairement à ce qui constitue la pratique médicale dans la collectivité, la quantité prescrite de médicaments ne peut être remise en une seule fois au détenu, et celui-ci doit revenir fréquemment au centre de santé pour recevoir sa dose.

EXAMENS ET TRAITEMENTS 1979-1980 1978-1979

	1979-1980	1978-1979
Consultation générale		
—patients	67,858	68,972
—visites	380,000	398,500
—vus par le médecin de l'établissement	52,800	54,969
Examens physiques	15,800	13,700
Méthodes diagnostiques (tests)	51,041	54,217
Cas dirigés vers des spécialistes (diagnostic et traitement)	15,937	12,061
Chirurgie		
—établissements (petite chirurgie)	901	1,027
—hôpitaux de la collectivité	851	956
Traitements	157,700	163,192
Immunisation	1,302	2,331
Hospitalisation		
—centres de santé— journées d'hospitalisation	20,309	23,464
—installations communautaires— journées d'hospitalisation	4,439	4,670
Services dentaires—visites	46,688	44,027

Services psychiatriques

Les détenus reçoivent des soins psychiatriques dans les établissements, dans les centres psychiatriques fédéraux, et dans les installations provinciales. Le tableau suivant montre le nombre approximatif de jours-lits utilisés pour le diagnostic et le traitement de détenus souffrant de maladie mentale et de troubles émotionnels durant l'année 1979. Des services pour malades de l'extérieur sont également fournis par les hôpitaux de la collectivité, où des malades sont dirigés vers des psychiatres par des médecins de l'établissement.

Le centre psychiatrique d'Abbotsford en Colombie-Britannique a ouvert une unité de trente lits, à titre d'expérience témoin permettant d'évaluer le fonctionnement d'une unité de thérapie sociale en milieu carcéral. Cette initiative répond à une recommandation du

Sous-comité parlementaire. Le modèle préconisé est fondé sur l'activité de la Division d'Oak Ridge de l'Ontario Mental Hospital à Penetanguishene.

Hôpital	Jours-lits
Institut Philippe Pinel, Montréal, (Québec)	24,000 (environ)
Trois centres psychiatriques régionaux	100,000 (environ)
Centres de soins de santé (établissements)	10,129
Installations provinciales	4,383

Administration

La Direction a éprouvé de graves difficultés à recruter et à garder des psychiatres et des infirmiers et infirmières autorisés pour ses centres de santé fédéraux et ses centres psychiatriques. Le recrutement des psychiatres s'est étendu à la Grande-Bretagne après qu'une campagne publicitaire menée au Canada n'eut pas produit les résultats voulus. On a eu également du mal à attirer du personnel infirmier, ce qui a obligé le Service à faire de la publicité sur le plan national pour combler les postes vacants. La dotation en personnel du nouveau centre psychiatrique régional de Saskatoon dans la région des Prairies s'est révélée particulièrement difficile, ce qui a gravement limité l'admission des malades. La dotation était presque achevée, toutefois, à la fin de 1979-1980.

On a continué la planification relative au nouveau centre fédéral de santé de Collins Bay en Ontario, destiné à remplacer le centre psychiatrique régional qui se trouve au pénitencier de Kingston. Ce centre assurera des soins psychiatriques aux détenus des deux sexes de l'Ontario et aux détenus de sexe masculin des provinces de l'Atlantique.

Il disposera d'une unité médicale chirurgicale de 24 lits. La construction doit commencer en 1981. L'établissement Kent en Colombie-Britannique a maintenant un centre de santé ultra moderne à cinq lits, auquel sont affectés des médecins et des infirmiers autorisés. On a fait un relevé des besoins dans les établissements moins neufs afin de remplacer les installations démodées.

Conformément à la politique de la Direction, tous les centres de santé ont été évalués selon les critères que le Conseil canadien de l'agrément des hôpitaux (CCAH) juge acceptables. Au cours de l'année qui vient, la plupart des centres de santé solliciteront l'agrément du CCAH. L'objectif recherché à long

terme est que tous les centres de santé et centres psychiatriques qui relèvent du SCC obtiennent et conservent l'agrément du CCAH.

Parmi les difficultés que soulève la prestation de soins aux détenus, il y a le fait que des hôpitaux retirent les services offerts aux détenus malades parce que les autres patients ont objection à la présence de détenus et de leurs gardiens dans les salles d'attente de l'hôpital. Dans la région de l'Ontario, les autorités de l'hôpital Hôtel-Dieu de Kingston et des représentants du SCC ont convenu qu'une salle d'attente distincte pour les détenus résoudrait le problème.

En collaboration avec le ministère de la Santé et du Bien-être social, on a mis au point, en 1979-1980, une politique et des normes concernant l'immunisation des détenus. On a aussi normalisé les dossiers médicaux des détenus. Le nouveau système sera mis en œuvre dans tous les centres au cours de l'année qui vient, et permettra de réduire le nombre de dossiers médicaux requis pour chaque détenu.

Le travail de budgétisation de la Direction a été simplifié grâce à une nouvelle méthode de codage financier. Cette année, le budget s'élève à près de \$20 millions, dont la moitié est consacrée aux salaires du personnel médical et infirmier dans les régions et à ceux du personnel de l'Administration centrale à Ottawa.

Les tests d'aptitude physique et le counselling relatif au mode de vie sont devenus un programme national pour les employés en 1979-1980. La région du Pacifique a signalé que 240 employés avaient subi des tests d'aptitude physique et que 21 avaient été conseillés relativement à des problèmes d'alcoolisme et de santé mentale.

Direction des programmes pour les détenus

Cette Direction a pour tâche d'assurer une gamme complète de programmes pour les détenus. A l'admission de chaque détenu dans un établissement, il est fixé un programme qui fait entrer en jeu des possibilités de développement social, affectif, physique, personnel et spirituel, et ces diverses possibilités sont suivies par les agents de la gestion des cas dans les établissements et dans les collectivités. Il existe également des méthodes de réparation des torts et des moyens de protection des droits des détenus depuis le moment de leur entrée dans le système fédéral jusqu'à l'achèvement de leur peine. L'importance accordée à la participation de la collectivité au travail du SCC ressort dans tous les aspects des programmes et vise

à encourager une compréhension du public à l'égard du processus correctionnel.

Division de la gestion des cas

La Division de la gestion des cas est chargée de la surveillance générale de chaque détenu durant toute la période de sa peine. Du commencement à la fin—de l'admission dans un pénitencier à la fin de la libération conditionnelle ou de la surveillance obligatoire—le programme de chaque détenu est suivi par le personnel spécialisé qui conseille également ce dernier et évalue ses progrès.

Les Divisions de la gestion des cas et des programmes sociaux et communautaires, à l'Administration centrale à Ottawa et dans les cinq régions, ont été fusionnées en 1979-1980. La politique et les procédures, les opérations et le contrôle de la qualité, les services psychologiques, les ressources communautaires et les projets spéciaux (y compris les programmes pour les Autochtones et les délinquantes) ont été réunis dans le cadre de la division, ce qui renforce le contrôle des opérations.

Les unités résidentielles dans les établissements, la planification des programmes, la mise en liberté dans la collectivité, le développement socio-culturel et l'administration des peines pour tous les détenus sont des questions dont s'occupe la section des politiques et procédures. L'élaboration de politiques nouvelles ou la révision des politiques établies ont constitué un important travail pendant l'année à l'étude. Pour la première fois, les cinq administrations régionales ont contribué à la définition des politiques, ce qui a mis en valeur les perceptions des régions. Au cours de l'année qui vient, la révision des politiques recevra de nouveau beaucoup d'attention, ce qui touchera l'ensemble de la Division de la gestion des cas.

La Planification des programmes individuels (PPI) pour les détenus doit être réexaminée, particulièrement du point de vue du déclassement progressif des détenus afin d'accélérer leur passage d'un niveau élevé de sécurité à un niveau moindre, lequel doit s'effectuer sans compromettre la sécurité du public ou la sécurité des établissements. Cette initiative devrait permettre d'accroître les possibilités de programmes, ce qui entraînera peut-être l'octroi de la libération conditionnelle à une étape précoce et des réductions dans les exigences de la sécurité maximale.

On a intensifié l'aide offerte afin d'obtenir des emplois pour les libérés conditionnels. Des contrats entre des organismes communautaires et le SCC ont fait naître

de nouvelles possibilités dans le secteur des industries nautiques et de la pêche, et dans le domaine de l'agriculture. Des révisions de politique qui auront lieu au cours de l'année à venir permettront de clarifier les normes applicables aux centres résidentiels communautaires et aux organismes d'assistance postpénale, afin que soient respectées les normes minimales du SCC en matière de traitement postpénitentiaire.

La politique et les procédures d'administration des peines des détenus depuis leur réception jusqu'à l'expiration de la peine ont été évaluées pendant l'année à l'étude.

Une entente administrative conclue entre la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) et le Service correctionnel du Canada (SCC) énonce les activités dont le SCC se chargera à l'appui des décisions prises par la Commission en matière de libération conditionnelle et d'absences temporaires.

Le rôle joué par la collectivité dans le cadre des services correctionnels fédéraux a reçu une attention particulière en 1979-1980. Les travailleurs bénévoles continuent d'intensifier l'effet positif des programmes pour les détenus dans les cinq régions. Il existait 120 contrats entre le SCC et les centres résidentiels communautaires pour la prestation de services d'hébergement et autres aux détenus libérés des prisons fédérales. Deux de ces contrats étaient conclus avec de nouveaux centres ouverts par la Société John Howard à Saint-Jean et à Moncton au Nouveau-Brunswick.

Le SCC a continué de se partager la tâche de la surveillance des libérés conditionnels avec des organismes privés et d'assistance postpénale, ce qui faisait intervenir 43 centres dans l'ensemble du pays. Les cinq régions font état d'une augmentation du nombre de détenus sous surveillance dans la collectivité.

Les bureaux de district de libération conditionnelle à Fredericton et à Saint-Jean, ainsi qu'au Centre Parrtown ont fait savoir que les activités de développement communautaire et de relations publiques avaient plus que doublé. Vingt-six projets spéciaux ont été lancés, qui visaient tous à encourager la participation de la collectivité aux programmes pour libérés conditionnels. La région a accordé une attention particulière à un programme de bénévoles appelé *Services aux familles de détenus*. Financé par de l'entreprise privée, des organismes de services sociaux et le SCC, ce programme facilite les visites de familles de Terre-Neuve auprès de détenus des établissements de Springhill (N.-É.) et de Dorchester (N.-B.). Les réactions des détenus, de leurs familles, de la collectivité et des

autorités correctionnelles ont confirmé que le programme doit continuer avec l'appui du SCC. Des services analogues sont offerts aux familles de détenus dans d'autres régions, souvent par l'entremise de la Société John Howard. Cette dernière a aussi organisé des groupes de citoyens comprenant des membres de la police, des travailleurs sociaux, des prêtres et pasteurs, des hommes d'affaires et des politiciens, ainsi que des représentants des médias, afin de faire des visites dans les établissements.

Un programme, unique en son genre, de liaison entre la police et les autorités de libération conditionnelle, qui a été mis en marche à Edmonton en 1979-1980, a amélioré les communications entre la police et le SCC dans cette ville. En vertu de ce programme, un agent de libération conditionnelle se met en rapport avec la police de la ville d'Edmonton pour expliquer le rôle qu'il joue et pour échanger de l'information sur les délinquants.

Comités consultatifs de citoyens

Des comités consultatifs de citoyens (CCC), formés d'un groupe représentatif de citoyens de l'endroit, existent maintenant dans tous les établissements fédéraux. Les CCC ont été institués au début des années 1970 pour contribuer à renseigner l'administration des établissements fédéraux sur les préoccupations et les ressources de la collectivité. Ils ont lancé un certain nombre de projets communautaires utiles.

Une conférence nationale des Comités consultatifs de citoyens a eu lieu à Ottawa vers la fin de l'année 1979, afin d'établir les moyens d'intensifier la communication avec le SCC et de permettre ainsi aux comités de travailler plus efficacement et avec une meilleure compréhension des politiques et programmes des services correctionnels. On a constitué un comité exécutif national formé de membres des CCC et chargé de faire part des préoccupations des comités. Le comité a directement accès au Commissaire des services correctionnels, à qui les membres peuvent exposer leur point de vue touchant la politique nationale, telle qu'elle influence le mandat des CCC.

Délinquants autochtones

Les besoins spéciaux des délinquants autochtones demeurent une priorité du SCC. Au début de l'année à l'étude, un coordonnateur des programmes pour délinquants autochtones a été employé à l'administration centrale à Ottawa. Ce poste s'ajoute à des postes analogues déjà créés dans la région des Prairies. Des

Autochtones œuvrent depuis quelques années, dans les établissements, à l'élaboration de programmes pour les détenus autochtones. Des contrats ont été décernés à des organismes autochtones privés pour qu'ils engagent des agents de liaison autochtones professionnels dans toutes les régions, sauf le Québec où les besoins n'ont pas été aussi pressants.

Des organismes autochtones exercent toujours une activité dans 15 établissements. Ils sont reconnus comme des groupes d'autotraitement, qui parrainent des activités récréatives et socio-culturelles en collaboration avec les agents de liaison autochtones. Des délinquants autochtones à l'établissement de Mission, en Colombie-Britannique, continuent de produire du mobilier à motifs indiens, la Native Extraordinary Line of Furniture (NELF). Ces meubles sont vendus sur le marché libre, principalement en Colombie-Britannique.

Le Nechi Institute on Alcohol Education, organisme autochtone privé d'Edmonton (Alberta), assurera de nouveau des programmes à l'établissement de Drumheller et à l'établissement Bowden en Alberta. Les Native Counselling Services de l'Alberta, l'Organisation du clan autochtone du Manitoba à Winnipeg, et le Micmacs Friendship Centre à Halifax (N.-É.) fournissent des rapports d'évaluation communautaires et des services de surveillance de la libération conditionnelle pour les délinquants autochtones. Une entente analogue existe auprès d'une bande indienne du sud du Manitoba. Trois centres résidentiels communautaires entièrement autochtones ont été inaugurés à l'intention des délinquants autochtones en libération conditionnelle. Les organismes autochtones privés maintiennent des foyers de transition à Vancouver, à Winnipeg et à Halifax.

La détenue

A la fin de 1978, le SCC, en collaboration avec des citoyens et avec la Société Elizabeth Fry, a étudié des questions qui touchent les femmes détenues sous juridiction fédérale. Cette étude a abouti au rapport du Comité mixte chargé d'étudier les possibilités de logement des détenues sous responsabilité fédérale. Deux grandes options ont été présentées: le transfert des détenues vers des établissements provinciaux, et la création d'une installation mixte à l'établissement fédéral de Mission en Colombie-Britannique, qui était jusqu'ici réservé aux hommes. Un comité de sous-ministres de la Justice et des services correctionnels a approuvé ultérieurement les options. D'autres mesures visant à donner suite au rapport sont étudiées actuellement par un comité qui représente la Société Elizabeth Fry et les services correctionnels provinciaux et fédéraux. Plusieurs réunions ont eu lieu avec les provinces

et ont eu pour aboutissement la nomination de représentants régionaux auprès du Comité consultatif national concernant la détention. Les consultations se poursuivent.

Aumônerie

Le Service de l'aumônerie fait l'objet d'une étude menée par un groupe de travail de trois personnes qui ont été nommées au début de 1979. Des réunions fréquentes ont eu lieu avec le Comité interconfessionnel et d'autres organismes publics, afin de discuter du rôle futur de l'aumônerie dans les services correctionnels.

L'aumônier de l'avenir est représenté d'une façon générale comme «... une présence visible dans les établissements, assurant une orientation pastorale par entretiens personnels et un appui spirituel aux détenus, à leur famille et au personnel.» Les membres du groupe de travail prédisent que l'aumônier aura des occasions plus nombreuses de participer aux programmes correctionnels.

Division des affaires des détenus

Cette Division a pour mandat d'encourager le traitement équitable et humain des détenus. Un système révisé applicable aux griefs des détenus, inauguré en août 1979, comporte la présentation d'une plainte écrite par les détenus à un stade préliminaire. Cette mesure a permis d'éviter des griefs officiels dans 95 p. 100 des cas et s'est révélée un moyen rapide de régler les problèmes avant qu'ils ne deviennent aigus.

Les plaintes qui n'ont pas été résolues au départ peuvent atteindre le premier palier d'examen où des discussions ont lieu entre le détenu et le personnel. Le plaignant peut demander une révision de la décision rendue au premier palier. Dans des cas de ce genre, la plainte est portée au deuxième palier où elle est entendue par un comité formé de deux bénévoles venant de la communauté extérieure.

Le troisième et dernier palier de règlement d'une plainte est le même que dans le système initial de règlement des griefs. Il consiste à soumettre le problème au Directeur général régional et au Commissaire du service correctionnel. Cette modification de la procédure a provoqué une baisse prononcée du nombre de griefs qui atteignent le palier final.

Une analyse des griefs des détenus et de la correspondance reçue par le SCC a entraîné un nouvel examen de certains problèmes et des mesures correctives qui

pourraient être prises. Après étude, une liste des droits des détenus a été préparée vers la fin de l'année financière.

Direction de l'emploi des détenus

La Direction de l'emploi des détenus est chargée de la formation générale et professionnelle des détenus ainsi que de leur développement social. En 1979-1980, la création de nouveaux programmes dans les ateliers industriels, les fermes et les camps forestiers a permis d'offrir davantage de travail aux détenus. En outre, on a amélioré les programmes scolaires offerts dans les établissements. Le programme d'emploi a pour objectif premier de faire acquérir aux détenus des compétences utilisables sur le marché du travail et leur permettant, lors de leur libération, de trouver du travail et de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Il contribue également à payer une partie du coût d'entretien des détenus dans les pénitenciers par la production de vêtements, de meubles et d'autres biens.

Industries

En 1979-1980, les ateliers industriels ont élargi la gamme de leurs produits. Il y a maintenant des ateliers dans vingt-deux établissements où l'on fabrique des biens destinés aux pénitenciers, aux ministères du gouvernement et à des organismes de charité. La moitié de ces ateliers sont reconnus par les provinces, et les autres le seront sans doute l'année prochaine. D'ici 1982, on prévoit la mise sur pied de nouveaux ateliers dans six autres établissements. Les détenus qui réussissent les stages offerts dans ces ateliers obtiennent un diplôme provincial de technicien.

Par ailleurs, un nouveau système de commercialisation destiné à accroître la vente des biens produits par les détenus et à assurer ainsi le fonctionnement et la rentabilité des ateliers a été mis au point et a déjà permis d'augmenter les ventes et le nombre de clients. Dans chacune des cinq régions, la Direction dispose d'une équipe de vente et suscite un plus grand intérêt vis-à-vis du plan quinquennal de promotion des ventes. De plus, les ateliers industriels de l'établissement de La Macaza, au Québec, ont augmenté leur production, notamment dans les domaines des articles en carton, de la sérigraphie et de l'impression en général.

En 1979-1980, le montant brut des ventes s'est élevé à 5,8 millions de dollars, comparativement à 4,73 millions l'année précédente. Selon une étude de commercialisation à long terme, qui définissait les nouveaux débouchés par région et par produit, les ventes devraient atteindre 10 millions de dollars par année en

1985. Environ 90 % des ventes de 1979-1980 ont été faites au gouvernement fédéral et aux administrations provinciales et municipales, et le reste, à des organismes de charité, tels des foyers pour personnes âgées.

Services de l'emploi

Si bien des établissements ont déjà manqué de possibilités d'emploi et de formation pour les détenus, la situation a changé en 1979-1980 grâce à l'entrée en vigueur du plan quinquennal des industries, qui touche également les fermes, les opérations forestières et les camps de travail. L'évaluation des opérations forestières de Shulie Lake, en Nouvelle-Écosse, a permis de trouver de nouvelles façons d'accroître les possibilités d'emploi pour les détenus. De même, des contrats de construction sur les terrains des établissements conclus avec des compagnies du secteur privé prévoient l'engagement d'un plus grand nombre de détenus. Et au Québec, l'établissement de Laval a ouvert un nouvel atelier de traitement des données et offre un cours de coiffure pour hommes et un cours d'arts plastiques.

La région du Québec signale également l'expansion des programmes de travail communautaire des détenus de l'établissement de Cowansville qui consistent maintenant, entre autres, à peindre les habitations pour personnes âgées à faible revenu, à améliorer les parcs et à restaurer le centre culturel de Cowansville ainsi qu'à rénover un centre résidentiel communautaire et un foyer pour alcooliques. A l'établissement de La Macaza, des programmes spéciaux ont donné aux détenus l'occasion d'acquérir d'autres compétences. Dans la région de l'Atlantique, on procède actuellement à une étude sur les possibilités d'emploi des détenus dans le domaine maritime, comme l'ingénierie, le travail de matelot, la réparation des filets et la cuisine. Douze anciens détenus occupent des postes de ce genre dans le cadre d'un programme pilote, et cinq autres anciens détenus suivent, dans les eaux côtières d'Halifax, des cours pour devenir pêcheurs.

D'autre part, la Direction des finances, qui emploie des détenus dans le service de la comptabilité, a étudié de nouvelles possibilités de formation pour les détenus. La pépinière de l'établissement de Springhill, en Nouvelle-Écosse, s'est avérée un succès. On s'attend à produire annuellement cinq millions de jeunes plants pour l'industrie forestière des Maritimes (voir la section sur la Direction des services techniques).

Agro-entreprises

La planification des agro-entreprises, récemment mises sur pied, est maintenant terminée. Le plan opé-

rationnel quinquennal qui a été établi vise à porter la production dans les fermes des pénitenciers à un niveau permettant de rendre les établissements autonomes sur le plan de l'alimentation. Le SCC continuera à accroître la production agricole, notamment le bœuf, le porc, la volaille, les légumes et les fruits. Les produits laitiers revêtent une importance primordiale. La hausse marquée de la productivité agricole en 1979-1980 a donné lieu à des ventes brutes s'élevant à 2,5 millions de dollars. On prévoit qu'elles atteindront 6 millions de dollars par année en 1985. Environ 30 % des aliments consommés par les détenus des établissements fédéraux proviennent des cinq fermes du Service.

Le SCC prévoit également offrir une formation en horticulture aux détenus, en utilisant les terrains qui entourent les établissements pour les travaux pratiques.

Éducation et formation

De 20 à 25 % des détenus suivent les cours de formation dans le cadre des vingt-deux programmes de formation qui existent dans les établissements à sécurité moyenne et maximale. Chaque programme offre des cours de formation générale, depuis le niveau élémentaire jusqu'au niveau universitaire, et des cours de formation professionnelle. Pour prêter main-forte aux enseignants employés par le SCC, on engage à forfait des professeurs travaillant dans des commissions scolaires municipales, des collèges et des universités. En 1979-1980, l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario a procédé à une vaste analyse des programmes de formation offerts au sein du SCC, qui a révélé qu'un nombre croissant de détenus demandent à faire des études plus poussées. On a donc donné aux détenus davantage de possibilités d'accumuler des crédits en vue d'obtenir des diplômes élémentaires et secondaires. (Des statistiques sur l'emploi des détenus sont données dans les annexes.)

Division des systèmes et de l'administration

La Division des systèmes et de l'administration a orienté la Direction au cours d'une vaste opération de réorganisation rendue nécessaire par la mise sur pied d'un nouveau programme d'emploi des détenus. On a procédé à une planification et à une analyse des coûts et des ventes qui ont appuyé les recommandations qu'avait faites le secteur privé au sujet de l'amélioration de la production et de la commercialisation des biens fabriqués par les détenus.

Direction des services techniques

Les restrictions financières imposées sur les dépenses en 1978-1979 ont été maintenues en 1979-1980, ce qui a eu des répercussions sur la planification de nouveaux établissements et sur l'entretien des installations existantes. On a annulé neuf des dix nouveaux projets de construction d'établissements et autorisé seulement deux des seize projets de construction laissés en suspens l'année dernière.

Les dépenses en immobilisation se sont élevées à 31 millions de dollars, qui ont été consacrés à divers programmes de construction, de moindre importance, déjà en cours, et à l'aménagement du terrain dans les programmes de construction de grande envergure, ainsi qu'à l'achat d'équipement de communication intérieure, de sécurité et de cuisine et de véhicules. Les dépenses de fonctionnement et d'entretien, y compris les salaires des employés, les uniformes, les services d'alimentation et les autres dépenses du même ordre, ont totalisé 57 millions de dollars. La Direction a en outre obtenu des crédits de 60 millions de dollars destinés à des projets d'aménagement d'installations permanentes. De cette somme, 35 millions de dollars ont été déclarés surplus budgétaire à la suite de la révision des projets de construction de nouveaux établissements et 25 millions ont été utilisés dans le cadre des principaux programmes de construction, par exemple, pour la conception et l'aménagement du terrain du nouveau Centre fédéral de santé, en Ontario et pour la rénovation de l'établissement de Mountain, en Colombie-Britannique.

Division du contrôle des programmes

Cette division a poursuivi la mise au point des systèmes de contrôle des programmes et, grâce à une étroite collaboration avec la Direction des finances, elle a assuré un meilleur contrôle des coûts de construction. Elle a étudié 330 propositions de projets de construction de moindre importance et d'entretien d'établissements et d'autres immeubles. Les ressources humaines et financières libérées par l'interruption provisoire de l'aménagement de certaines installations permanentes, décidée en raison des restrictions budgétaires, ont été consacrées aux programmes d'entretien essentiels. Parmi les programmes d'envergure, il y a eu l'aménagement d'une cuisine et de réfectoires à l'établissement Archambault, au Québec.

Planification et architecture

On a apporté aux normes relatives aux locaux des modifications importantes qui touchent tous les éta-

bissements fédéraux et on a entrepris des études pour déterminer les coûts en vue des vérifications.

Ingénierie, architecture et gestion des propriétés

La Direction des services techniques a participé à la mise sur pied, au coût de \$944,000, d'une pépinière à l'établissement de Springhill, en Nouvelle-Écosse. Les travaux ont été terminés en 1979-1980.

A la suite de consultations tenues avec le Commissariat fédéral aux incendies, il y a eu entente sur la conception d'un guide des normes relatives à la construction des établissements en vue d'améliorer la prévention des incendies et les systèmes de détection de fumée et des sources de chaleur. Par ailleurs, la consommation d'énergie a connu une baisse de 10%, et le SCC a examiné la possibilité de recourir à l'énergie solaire pour diminuer les frais de chauffage des établissements.

Télécommunications et électronique

Les travaux effectués dans deux nouveaux établissements à sécurité maximale, l'un à Edmonton (Alberta) et l'autre à Agassiz (Colombie-Britannique), comprenaient l'installation de systèmes de sécurité et de contrôle des communications ainsi que d'un équipement de télévision en circuit fermé. Dans d'autres établissements, on a procédé à des essais sur des systèmes électroniques, dont un système radio, un système de commutation téléphonique, un système d'alarme portatif, des antennes de télévision et de l'équipement radio émetteur-récepteur.

Gestion du matériel et des services

Les cinq régions ont fait état d'une demande accrue des biens requis dans le cadre des services et des programmes du SCC. Les magasins régionaux ont assuré la distribution de biens d'une valeur totale de 60 millions de dollars. Avec l'aide d'Approvisionnements et Services Canada, la région du Québec a rationalisé ses méthodes de traitement des commandes, réduisant ainsi le temps nécessaire pour les remplir. L'an prochain, les mesures qu'elle a adoptées seront mises en pratique dans les régions de l'Ontario et du Pacifique.

Direction des communications

L'accroissement des activités internes et externes en matière de communication s'est poursuivi en 1979-1980, et il y a eu davantage de contacts avec les organismes publics qui s'intéressent au système de

justice pénale, divers paliers de gouvernement et les médias. On a de plus continué la restructuration de la Direction, dont les trois divisions se sont vu confier davantage de responsabilités.

Services des communications

Les politiques et les procédures qui régissent la gestion des nombreux programmes administrés par cette division ont été approuvées. Parmi ces programmes, on trouve la préparation de conférences, d'expositions et de présentations ainsi que de visites officielles dans les établissements. La Division s'est également occupée de la présentation de citations à des employés et de plaques commémoratives du SCC.

De plus, les stands du SCC à l'Exposition nationale du Canada, à Toronto, et l'Exposition des arts dans les prisons, à Ottawa, ont attiré des foules nombreuses. A ces deux occasions, les questions les plus fréquentes portaient sur les programmes du SCC et sur le coût d'entretien des détenus.

D'autre part, on a commencé en 1979-1980 les préparatifs en vue de diverses conférences, tels l'*American Corrections Association Congress* de 1980 et 1982 et le Congrès mondial sur les services médicaux pénitentiaires qui se tiendra en 1983. La Division a assuré, de concert avec la région du Pacifique, la planification de l'ouverture en août 1979 de l'établissement Kent, un nouveau pénitencier à sécurité maximale situé à Agassiz, en Colombie-Britannique, et elle a également préparé la fermeture du pénitencier de la Colombie-Britannique prévue pour le début de 1980 et qui comportait des cérémonies publiques et des visites publiques de cet établissement historique.

Participation publique

La Division de la participation publique publie des rapports, des brochures et un journal bimensuel destiné à tenir le personnel et le public au fait des objectifs et des programmes du SCC. Elle prépare également des films, des présentations et des montages audio-visuels pour des expositions publiques.

A titre d'éléments de la formation du personnel, des colloques sur des sujets touchant le SCC ont été tenus

chaque mois par la Division. Jouissant d'une grande popularité, ils ont donné l'occasion à des spécialistes du personnel d'exprimer leur point de vue et de faire valoir leurs compétences, permettant ainsi aux employés d'en apprendre davantage sur des secteurs d'opération du SCC peu connus. Ces colloques ont été enregistrés sur bandes vidéo et serviront à la formation du personnel.

Enfin, la Division a assuré l'élaboration de quelques discours du Solliciteur général et de ceux du Commissaire du Service correctionnel, qui sont distribués au public, aux organismes d'assistance postpénale, aux juges et aux établissements d'enseignement.

Information publique

Afin d'améliorer les relations avec les médias, on a tenu dans les cinq régions des colloques, d'une durée de deux jours, auxquels participaient des employés occupant des postes à divers échelons, y compris des directeurs d'établissement. Les participants ont dû mieux comprendre les objectifs des médias et les méthodes que ceux-ci utilisent pour obtenir des informations. Des colloques du même genre ont eu lieu à l'Administration centrale, à Ottawa, où il y a eu amélioration de la liaison entre la Direction des communications et les autres directions du SCC.

Dans la région de l'Ontario, le collège du personnel de Kingston a tourné sept films sur la vie au pénitencier qui sont destinés au public. Dans la région du Québec, on signale également la réalisation d'un film sur les pénitenciers, *Une vie en prison*, par Radio-Québec, chaîne provinciale de télévision.

Par ailleurs, le nombre des allocutions prononcées par le personnel en public a augmenté de façon notable, tout comme les visites effectuées dans les établissements par des écoliers et des groupes communautaires. Dans le cadre d'un programme de formation, des détenus ont appris à informer les médias et le public des événements spéciaux qu'ils organisent dans les établissements.

A Ottawa, le Commissaire du Service correctionnel a participé à des déjeuners-causeries avec des journalistes, ce qui, d'une façon générale, a amélioré les relations entre les médias et le SCC.

Annexes

Les statistiques des pages suivantes présentent des données comparatives sur les détenus placés sous la juridiction du Service correctionnel du Canada et donnent un vue d'ensemble des dépenses du Service.

Année financière—30 avril 1979 au 31 mars 1980

Page	
74	Détenus sous juridiction fédérale au registre
75	Détenus sous juridiction fédérale de moins de 20 ans
76	Détenus sous juridiction fédérale, âgés de 20 à 30 ans, incarcérés dans les établissements provinciaux et fédéraux
77	Détenus sous juridiction fédérale purgeant des peines d'emprisonnement à perpétuité dans les établissements provinciaux ou fédéraux
78	Détenus sous juridiction fédérale incarcérés dans des établissements provinciaux
78	Détenus sous juridiction fédérale au registre, en libération conditionnelle ou sous surveillance obligatoire
79	Absences temporaires
80	Décès de détenus
80	Détenus sous juridiction fédérale illégalement en liberté
81	Emploi des détenus
82	Coût moyen de l'entretien des détenus sous juridiction fédérale et de la surveillance des libérés conditionnels
83	Dépenses budgétaires du SCC

Détenus sous juridiction fédérale au registre, hommes et femmes*, au 31 mars 1979 et au 31 mars 1980

1979	Établissements provinciaux							Canada
	provinciaux	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Pacifique		
Hommes	69	880	2922	2262	1784	1322	9239	
Femmes	76	1	1	154	5	1	238	
Total	145	881	2923	2416	1789	1323	9477	
1980								
Hommes	59	937	2933	2268	1860	1264	9321	
Femmes	63	1	1	137	5	1	208	
Total	122	938	2934	2405	1865	1265	9529	

*Comprend les détenus temporairement absents d'un établissement, les détenus évadés et ceux qui sont incarcérés dans des établissements provinciaux. Ne comprend pas ceux qui sont en détention temporaire à la suite de la suspension de leur libération conditionnelle et qui attendent une décision sur leur cas.

Établie par: Service d'information opérationnelle, SCC

Détenus sous juridiction fédérale, hommes et femmes entre 20 et 30 ans, dans les établissements fédéraux ou provinciaux*,
au 31 mars 1980 par rapport au 31 mars 1979

Infractions graves	1979										1980																	
	Établissements provinciaux		Atlantique		Québec		Ontario		Prairies		Pacifique		Canada		Établissements provinciaux		Atlantique		Québec		Ontario		Prairies		Pacifique		Canada	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F		
Meurtre	—	2	45	—	108	—	95	9	85	—	47	—	380	11	1	1	47	—	114	—	106	13	94	—	47	—	409	14
Tentative de meurtre	1	—	5	—	25	—	21	—	22	—	16	—	90	—	—	1	7	—	29	—	27	—	26	—	14	—	103	1
Homicide involontaire coupable	1	3	19	—	96	—	53	8	65	—	14	—	248	11	2	4	19	—	90	—	52	6	79	—	17	—	259	10
Viol	1	—	27	—	63	—	75	—	71	—	40	—	277	—	3	—	29	—	58	—	85	—	82	—	40	—	297	—
Autres infractions sexuelles	1	—	4	—	12	—	19	—	15	—	10	—	61	—	—	—	9	—	11	—	15	—	22	—	10	—	67	—
Enlèvement	—	2	3	—	35	—	13	8	15	—	8	—	74	10	—	—	5	—	38	—	10	7	18	—	7	—	78	7
Coups et blessures	1	—	6	—	19	—	31	1	21	—	8	—	66	1	1	1	8	—	20	—	27	2	28	—	7	—	91	3
Volés de falt	2	1	17	—	5	—	25	—	20	—	8	—	77	1	—	—	6	—	5	—	20	—	20	—	8	—	60	—
Vol qualifié	10	12	138	—	868	—	401	16	270	1	155	—	1842	29	10	8	149	—	872	—	402	15	294	—	158	—	1885	23
Armes offensives	1	1	15	—	13	—	13	—	17	—	6	—	65	1	1	1	17	—	21	—	19	1	22	—	10	—	90	2
Bris de prison	—	—	4	—	1	—	9	2	3	—	1	—	18	2	—	—	9	—	1	—	7	—	6	—	2	—	25	—
Introduction par effraction	13	—	150	—	263	—	179	5	239	—	63	—	907	5	10	—	166	—	262	—	165	7	229	1	81	—	933	8
Vol	2	—	15	—	29	—	28	1	36	—	8	—	118	1	4	—	22	—	29	—	38	2	42	—	8	—	143	2
Poss. de biens volés	1	—	14	—	8	—	28	—	37	—	12	—	100	—	—	—	16	—	6	—	22	1	39	—	6	—	89	1
Fraude	2	3	9	—	36	—	29	5	26	—	9	—	111	8	1	2	13	—	25	—	34	—	21	—	7	—	101	2
Négligence criminelle	—	1	1	—	5	—	2	1	9	—	—	—	17	2	—	—	5	—	4	—	5	2	8	—	1	—	23	2
Délinquants sexuels dangereux	—	—	—	—	—	—	4	—	1	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—	—	3	—	1	—	—	—	4	—
Autres infractions au Code criminel	5	4	32	—	45	—	45	3	36	—	22	—	185	7	1	—	21	—	36	—	44	3	34	1	24	1	160	5
Loi sur les stupéfiants	1	20	21	1	136	—	91	25	63	1	95	—	407	47	3	19	14	—	163	—	68	23	56	2	72	—	376	44
Loi sur les aliments et drogues	—	—	—	—	3	—	12	2	8	—	3	—	26	2	—	—	—	—	4	—	13	1	5	—	2	—	24	1
Autres lois	1	—	—	—	1	—	—	—	1	—	1	—	3	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	2	—
Criminels dangereux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
Total	42	49	525	1	1771	—	1173	86	1060	2	526	—	5097	138	38	37	562	—	1788	—	1184	83	1127	4	521	1	5220	125

*Un contrat entre le gouvernement fédéral et les provinces permet le transfert de détenus entre les établissements fédéraux et les établissements provinciaux de correction. Lorsqu'un détenu sous juridiction fédérale est transféré dans un établissement provincial, le SCC garde la responsabilité financière et administrative de son entretien.

Établi par: Services d'information opérationnelle, SCC

CONTINUED

20F3

Détenus sous juridiction fédérale, hommes et femmes entre 20 et 30 ans, dans les établissements fédéraux ou provinciaux*,
au 31 mars 1980 par rapport au 31 mars 1979

Infractions graves	1979										1980																	
	Établissem- ents provin- ciaux		Atlantique		Québec		Ontario		Prairies		Pacific		Canada		Établissem- ents provin- ciaux		Atlantique		Québec		Ontario		Prairies		Pacific		Canada	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F				
Meurtre	—	2	45	—	108	—	95	9	85	—	47	—	380	11	1	1	47	—	114	—	106	13	94	—	47	—	409	14
Tentative de meurtre	1	—	5	—	25	—	21	—	22	—	16	—	90	—	—	1	7	—	29	—	27	—	26	—	14	—	103	1
Homicide involontaire coupable	1	3	19	—	96	—	53	8	65	—	14	—	248	11	2	4	19	—	90	—	52	6	79	—	17	—	259	10
Viol	1	—	27	—	63	—	75	—	71	—	40	—	277	—	3	—	29	—	58	—	85	—	82	—	40	—	297	—
Autres infractions sexuelles	1	—	4	—	12	—	19	—	15	—	10	—	61	—	—	—	9	—	11	—	15	—	22	—	10	—	67	—
Enlèvement	—	2	3	—	35	—	13	8	15	—	8	—	74	10	—	—	5	—	38	—	10	7	18	—	7	—	78	7
Coups et blessures	1	—	6	—	19	—	31	1	21	—	8	—	86	1	1	1	8	—	20	—	27	2	28	—	7	—	91	3
Voies de fait	2	1	17	—	5	—	25	—	20	—	8	—	77	1	1	—	6	—	5	—	20	—	20	—	8	—	60	—
Vol qualifié	10	12	138	—	868	—	401	16	270	1	155	—	1842	29	10	8	149	—	872	—	402	15	294	—	158	—	1885	23
Armes offensives	1	1	15	—	13	—	13	—	17	—	6	—	65	1	1	1	17	—	21	—	19	1	22	—	10	—	90	2
Bris de prison	—	—	4	—	1	—	9	2	3	—	1	—	18	2	—	—	9	—	1	—	7	—	6	—	2	—	25	—
Introduction par effraction	13	—	150	—	263	—	179	5	239	—	63	—	907	5	10	—	166	—	262	—	185	7	229	1	81	—	933	8
Vol	2	—	15	—	29	—	28	1	36	—	8	—	118	1	4	—	22	—	29	—	38	2	42	—	8	—	143	2
Poss. de biens volés	1	—	14	—	8	—	28	—	37	—	12	—	100	—	—	—	16	—	6	—	22	1	39	—	6	—	89	1
Fraude	2	3	9	—	36	—	29	5	26	—	9	—	111	8	1	2	13	—	25	—	34	—	21	—	7	—	101	2
Négligence criminelle	—	1	1	—	5	—	2	1	9	—	—	—	17	2	—	—	5	—	4	—	5	2	8	—	1	—	23	2
Délinquants sexuels dangereux	—	—	—	—	—	—	4	—	1	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—	3	—	1	—	—	—	4	—	
Autres infractions au Code criminel	5	4	32	—	45	—	45	3	36	—	22	—	185	7	1	—	21	—	36	—	44	3	34	1	24	1	160	5
Loi sur les stupéfiants	1	20	21	1	136	—	91	25	63	1	95	—	407	47	3	19	14	—	163	—	68	23	56	2	72	—	376	44
Loi sur les aliments et drogues	—	—	—	—	3	—	12	2	8	—	3	—	26	2	—	—	4	—	13	1	5	—	2	—	24	1		
Autres lois	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	1	—	3	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	2	—	
Criminel dangereux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	
Total	42	49	525	1	1771	—	1173	86	1060	2	526	—	5097	138	38	37	562	—	1788	—	1184	83	1127	4	521	1	5220	125

*Un contrat entre le gouvernement fédéral et les provinces permet le transfert de détenus entre les établissements fédéraux et les établissements provinciaux de correction. Lorsqu'un détentu sous juridiction fédérale est transféré dans un établissement provincial, le SCC garde la responsabilité financière et administrative de son entretien.

Établi par: Services d'information opérationnelle, SCC

Détenus sous juridiction fédérale, hommes et femmes, purgeant des peines d'emprisonnement à perpétuité dans les établissements provinciaux* et fédéraux, selon la catégorie d'infractions,
au 31 mars 1980 par rapport au 31 mars 1979

Infractions	1979										1980																			
	Établissem- ents provin- ciaux		Atlantique		Québec		Ontario		Prairies		Pacific		Canada		Établissem- ents provin- ciaux		Atlantique		Québec		Ontario		Prairies		Pacific		Canada			
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F						
Meurtre	1	5	90	—	272	—	247	14	179	—	161	—	950	19	1	7	98	—	285	—	270	18	192	1	160	—	1006	26		
Tentative de meurtre	—	—	—	—	8	—	4	—	1	—	2	—	15	—	—	—	—	—	7	—	7	—	1	—	3	—	18	—		
Homicide invo- lontaire coupable	—	—	2	—	11	—	6	1	5	—	3	—	27	1	—	—	2	—	11	—	5	1	6	—	4	—	28	1		
Viol	—	—	—	—	—	—	10	—	2	—	1	—	13	—	—	—	—	—	—	12	—	3	—	1	—	1	—	16	—	
Autres infra- ctions sexuelles	—	—	—	—	1	—	—	—	2	—	—	—	3	—	—	—	—	—	1	—	—	—	2	—	—	—	—	3	—	
Enlèvement	—	—	—	—	—	—	1	1	1	—	3	—	5	1	—	—	—	—	—	1	—	1	1	2	—	3	—	6	1	
Coups et blessures	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	2	—	—
Voies de fait	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Vol qualifié	—	—	2	—	4	—	4	1	1	—	2	—	13	1	—	—	2	—	3	—	5	—	—	—	2	—	—	12	—	
Armes offensives	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	
Bris de prison	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—
Introduction par effraction	—	—	—	—	2	—	1	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	2	—	1	—	1	—	—	—	—	4	—	
Vol	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	2	—
Négligence criminelle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	
Autres infra- ctions au Code criminel	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	
Loi sur les stupéfiants	—	—	—	—	3	—	7	—	1	—	8	—	19	—	—	—	—	—	4	—	3	—	1	—	9	—	—	17	—	
Total	1	5	94	—	303	—	282	17	193	—	181	—	1054	22	1	7	103	—	315	—	306	20	209	1	183	—	1117	28		

*Un contrat entre le gouvernement fédéral et les provinces permet le transfert de détenus entre les établissements fédéraux et les établissements provinciaux de correction. Lorsqu'un détenu sous juridiction fédérale est transféré dans un établissement provincial, le SCC garde la responsabilité financière et administrative de son entretien.

Établi par: Service d'information opérationnelle, SCC

Détenus sous juridiction fédérale incarcérés dans des établissements provinciaux
en vertu d'une entente* fédérale-provinciale,
au 31 mars 1980 par rapport au 31 mars 1979

	1980						1979
	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Pacifique	Canada	Canada
Hommes	11	22	—	26	5	64	57
Femmes	1	55	—	12	16	84	60
Total	12	77	—	38	21	148	117

*Un contrat entre le gouvernement fédéral permet le transfert de détenus entre les établissements fédéraux et les établissements provinciaux de correction. Lorsqu'un détenu sous juridiction fédérale est transféré dans un établissement provincial, le SCC garde la responsabilité financière et administrative de son entretien.

Établi par: Services d'information opérationnelle, SCC

Détenus des deux sexes sous juridiction fédérale au registre*,
en libération conditionnelle ou sous surveillance obligatoire**,
au 31 mars 1980 par rapport au 31 mars 1979

	1979	1980	
Au registre	Sous surveillance	Au registre	Sous surveillance
9477	5088	9529	5012
14,565		14,541	

*Comprend les détenus sous juridiction fédérale incarcérés dans les établissements provinciaux.

**Les détenus en libération conditionnelle ou sous surveillance obligatoire ne figurent pas dans le registre des détenus de l'établissement.

Établie par: Services d'information opérationnelle, SCC

Absences temporaires accordées aux détenus des deux sexes, des pénitenciers fédéraux*,
au 31 mars 1980 par rapport au 31 mars 1979

	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Pacifique	1980 Canada	1979 Canada
Sous escorte: achevées non achevées**	4555 9	9553 28	8193 9	4129 8	12867 13	39297 67	35675 60
Nombre total d'AT accordées***	4564	9581	8202	4137	12880	39364	35735
Sans escorte: achevées non achevées**	397 6	2436 24	1586 59	1908 32	911 7	7238 128	7471 139
Nombre total d'AT accordées***	403	2460	1645	1940	918	7366	7610

*Les détenus en absence temporaire demeurent inscrits au registre de l'établissement, car ils y reviennent.
**Cas de non-retour à l'établissement, y compris les détenus déclarés illégalement en liberté; les détenus gardés par la police pendant qu'ils sont en absence temporaire; les détenus dont la Commission nationale des libérations conditionnelles a mis fin à l'absence temporaire.
***Indique le nombre des absences temporaires et non le nombre des détenus auxquels on a accordé une AT.

Établie par: Services d'information opérationnelle, SCC

Décès de détenus au registre,
au 31 mars 1980 par rapport au 31 mars 1979

Décès	1979	1980
Meurtre	5	13
Suicide	7	9
Causes naturelles	16	9
Accident	6	1
*Intervention légale	2	3
Total	36	35

*Détenus abattus par les autorités lorsqu'ils se sont opposés à leur arrestation ou lorsqu'ils ont commis une infraction pendant qu'ils étaient en absence temporaire ou en liberté conditionnelle de jour ou lorsqu'ils ont tenté de s'évader.

Établi par: Services d'information opérationnelle, SCC

Détenus sous juridiction fédérale, hommes et femmes,
illégalement en liberté au
31 mars 1980*

Hommes Femmes

Détenus, encore illégalement en liberté au 1 ^{er} avril 1979	157	10
Détenus illégalement en liberté au 31 mars 1980	374	12
Total au 31 mars 1980	531	22
Détenus capturés**	393	11
Total des détenus illégalement en liberté au 31 mars 1980	138	11
Total—Hommes et femmes	149	

*Comprend les évasions d'établissements à sécurité maximale ou moyenne, les fuites en douce d'établissements à sécurité minimale, les évasions au cours d'une absence temporaire sous escorte et les détenus illégalement en liberté à la suite d'une absence temporaire sans escorte. Ces chiffres ne comprennent pas les cas de non-retour d'une libération conditionnelle de jour.

**Comprend les détenus revenus dans les établissements et ceux qui se trouvent sous garde légale.

Établi par: Services d'information opérationnelle, SCC

Emploi des détenus—Moyenne trimestrielle au 31 mars 1980

	Canada No.	Canada %	Pacifique No.	Pacifique %	Prairies No.	Prairies %	Ontario No.	Ontario %	Québec No.	Québec %	Atlantique No.	Atlantique %
A plein temps*												
Éducation**	1579	17	189	14	240	13	409	18	579	20	163	18
Industries	1069	11	124	9	265	14	237	10	324	11	120	14
Agro-entreprises	200	2	0	0	64	3	95	4	3	0	39	4
Traitement automatisé des documents	68	1	0	0	0	0	22	1	11	0	35	4
Foresterie	73	1	27	2	3	0	24	1	0	0	19	2
Services techniques	2875	31	463	35	631	34	661	29	801	27	321	36
Emplois dans les établissements***	614	7	122	9	110	6	135	6	172	6	55	6
Emplois à l'extérieur des établissements	443	5	61	5	101	5	110	5	155	5	29	3
Total des emplois à plein temps	6921	75	986	74	1414	75	1693	74	2045	69	781	87
A temps partiel												
Éducation**	316	3	50	4	52	3	100	5	100	3	15	2
Industries	97	1	0	0	1	0	24	1	71	2	4	0
Agro-entreprises	12	0	8	1	1	¼	4	0	0	0	0	0
Traitement automatisé des documents	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Foresterie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Services techniques	201	2	51	4	15	1	26	1	97	3	7	1
Emplois dans les établissements***	79	1	17	1	1	¼	21	1	41	1	1	0
Emplois à l'extérieur des établissements	5	0	1	0	2	½	0	0	2	0	1	0
Total des emplois à temps partiel	711	7	128	10	71	5	175	8	311	9	28	3
Aucun emploi déclaré	1655	18	211	16	376	20	403	18	585	22	80	10
Population totale	9287	100	1321	100	1861	100	2271	100	2941	100	889	100

*Au moins 30 heures par semaine dans les établissements à sécurité maximale et 35 heures dans les autres

**Formation en cours d'emploi non comprise

***Y compris les commis de bureau, les aides bibliothécaires, les membres du Comité des détenus, les préposés adjoints aux loisirs

Établi par: Emploi des détenus, SCC

*Coût direct moyen d'entretien des détenus sous juridiction fédérale au 31 mars 1980 par rapport au 31 mars 1979

		<u>1980</u>		<u>1979</u>
	Nombre de détenus	Coût total en dollars	Coût annuel par détentu en dollars**	Coût annuel par détentu
Sécurité maximale (hommes)	2,990	107,111,251	35,823	31,032
Sécurité maximale et moyenne (femmes)	150	3,893,729	25,958	25,632
Sécurité moyenne (hommes)	4,963	112,506,892	22,669	22,278
Sécurité minimale (hommes)	908	16,726,602	18,421	19,297
Sécurité minimale, centres correctionnels communautaires, fermes, camps (hommes)	407	4,712,534	11,579	10,803

*Comprend 17 détenus sous juridiction provinciale incarcérés dans des établissements fédéraux au coût de \$348,129 (remboursable au gouvernement fédéral) et 30 détenus «à sécurité maximale» incarcérés à Saint-Jean (Terre-Neuve), ce qui coûte au SCC, \$195,173, ainsi que 45% des dépenses de fonctionnement des bureaux de libération conditionnelle qui sont directement liées à la gestion des cas dans les établissements. Ne comprend pas les frais d'administration indirects (Administration centrale, administrations régionales et collèges du personnel).

**Aux fins de comparaison avec 1978-1979, ces chiffres ont été rajustés de façon à comprendre 45% des dépenses de fonctionnement des bureaux de libération conditionnelle qui sont directement liées à la gestion des cas dans les établissements.

Coût direct moyen de la surveillance des libérés conditionnels en 1979-1980

<u>Libérés conditionnels</u>		<u>Coût annuel par libéré conditionnel</u>
	<u>Coût total*</u>	
6,758	\$10,810,385	\$1,560

*Représente 55% des dépenses de fonctionnement des bureaux de libération conditionnelle qui sont directement liées à la gestion des cas dans la collectivité.

Établi par: Direction des finances, SCC

Dépenses budgétaires du SCC au 31 mars 1980 par rapport au 31 mars 1979 et au 31 mars 1978

	(en milliers de dollars)			(en milliers de dollars)		
	1980 Fonctionne- ment	Immobilisa- tion	Total	1979 Fonctionne- ment	Immobilisa- tion	Total
Planification et gestion	9,510	87	9,597	8,460	17	8,477
Garde des détenus	75,243	383	75,626	73,132	914	74,046
Formation et emploi des détenus	25,029	1,906	26,935	22,718	2,512	25,230
Gestion des cas—détenus	79,191	667	79,858	68,019	500	68,519
Soins médicaux et de santé— détenus	20,101	143	20,244	17,105	322	17,427
Services techniques	56,711	27,110	83,821	56,809	41,599	98,408
Administration	29,824	313	30,137	27,553	486	28,039
Contributions versées aux régimes de prestations sociales des employés	21,880	—	21,880	23,691	—	23,691
Total	317,489	30,609	348,098*	297,487	46,350	343,837
				261,691	54,534	316,225

*D'après les comptes publics présentés, mais non approuvés, au 31 mars 1980. Comprend le coût d'entretien des détenus sous juridiction fédérale incarcérés dans des établissements provinciaux et le coût du programme des libérations conditionnelles.

Établi par: Finances, SCC

END